

Société archéologique, historique et géographique du département de Constantine. Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine. 1915.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

RECUEIL
DES
Notices et Mémoires

DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU
DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

6^e VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1915



CONSTANTINE

Imprimerie V^{ve} D. BRAHAM, 21, rue Caraman

ALGER

JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place du Gouvernement

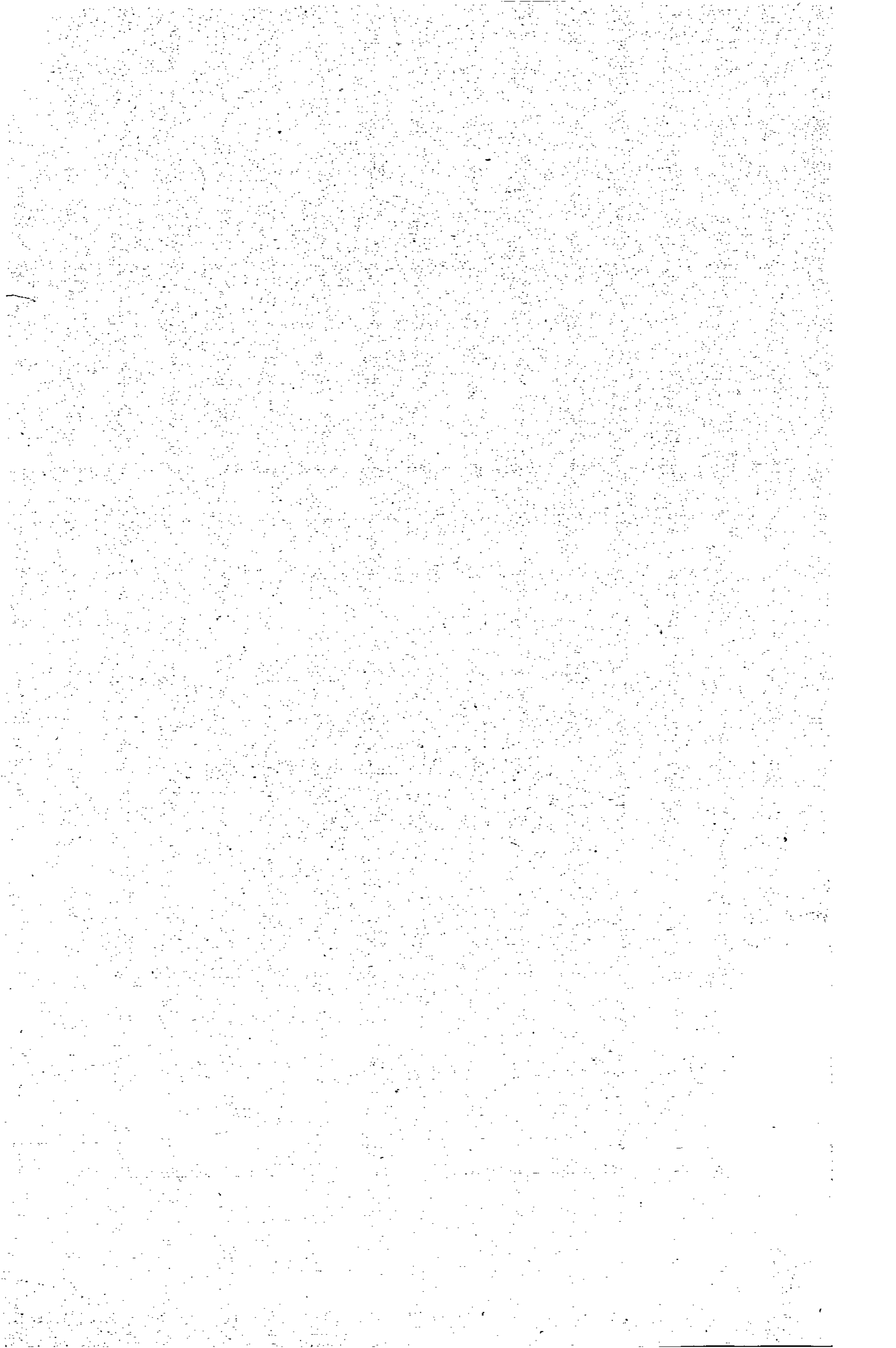
PARIS

RENÉ ROGER

Librairie africaine et coloniale

38, rue de Fleurus

1916





MARCEL TROUSSEL

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02472142 6

RECUEIL

DES

Notices et Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

6^e VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1915



CONSTANTINE

Imprimerie V^{ve} D. BRAHAM, 21, rue Caraman

ALGER

JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place du Gouvernement

PARIS

RENÉ ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Fleurus

1916

16 30 1556

Avis important

ARTICLE 29 DES STATUTS. — « La Société laisse aux
« auteurs la responsabilité des faits et déductions histori-
« ques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés
« dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*. »

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. LUTAUD, Gouverneur Général de l'Algérie.

SEIGNOURET, O. ✽, Préfet du Département.

N*** Général, commandant la Division de Constantine.

MORINAUD, O. ✽, O 🌿, Maire de Constantine.

Composition du Bureau pour 1915

Président : M. MAGUELONNE.
Vice-Président : M. Gustave MERCIER.
Secrétaire-Bibliothécaire : M. THÉPENIER.
Trésorier : M. DEBRUGE.
Bibliothécaire adjoint : M. SOLIGNAC.

Commission des Manuscrits

MM. MAGUELONNE, *Président ;*
MERCIER (Gustave),
DEBRUGE,
CHOISNET,
THÉPENIER,



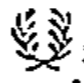


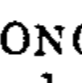
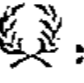
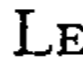
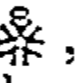
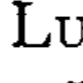
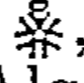




} *Membres*

MEMBRES HONORAIRES

- 1904 MM. BABELON, ☼, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Vermeuil, 30.
- 1904 BALLU, O ☼, O I 🌿, inspecteur des Monuments historiques de l'Algérie, rue Blanche, 80.
- 1894 BRÉAL (MICHEL), C ☼, O I 🌿, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 70, rue d'Assas, Paris.
- 1893 CAGNAT (René), O ☼, O I 🌿, professeur au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, 96, Boulevard Montparnasse, Paris.
- 1891 GSELL, ☼, O I 🌿, professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut, 92, rue de la Tour, Paris.
- 1885 HÉRON DE VILLEFOSSE, O ☼, I 🌿, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, président du Comité des travaux archéologiques, 16, rue Washington, Paris.
- 1904 REINACH (Salomon), ☼, O I 🌿, membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain, rue de Traktir, 4, Paris, (xvi^e ar.).
- 1904 SCHLUMBERGER (Gustave), ☼, membre de l'Institut, Avenue d'Antin, 37.



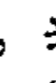



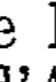

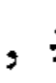
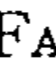


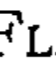

MEMBRES TITULAIRES










- 1892 MM. ARRIPE, ✱, O I 🌿, secrétaire Général de la Préfecture, à Constantine.
- 1916 ARRIPE (Joseph), O I 🌿, administrateur principal de commune mixte honoraire, à Constantine.
- 1892 AUBRY (Dr), ✱, O A 🌿, sénateur, Sétif.
- 1916 BERNARD (Eugène), O A 🌿, propriétaire à Constantine.
- 1909 BARRAUD (A.), O A 🌿, docteur en médecine, 1, rue Casanova, Constantine.
- 1903 BÉROS, O A 🌿, directeur de l'école primaire supérieure, Sétif.
- 1913 BOISNIER, ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Constantine.
- 1911 BONNELL, O A 🌿, architecte à Constantine.
- 1911 Bosco (Joseph), O. A. 🌿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Constantine, 20. avenue d'Angleterre.
- 1913 CABON, ✱, capitaine, chef de bureau des Affaires indigènes à la Division de Constantine.
- 1895 CAMBUZAT-ROY, propriétaire, Boulevard du Temple, Auxerre (Yonne).
- 1876 CARBONNEL, O A 🌿, imprimeur, Constantine.
- 1883 CHARRIER, O A 🌿, sous-chef de bureau de Préfecture, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 69, rue Rovigo, Alger.
- 1907 CHOISNET, O I 🌿, préfet honoraire, directeur du Mont de Piété, à Constantine.
- 1916 COULET (François), sous-intendant militaire, à Constantine.
- 1913 COUR, professeur à la chaire publique d'arabe à Constantine.
- 1902 DEBRUGE, O I 🌿, commis principal des Postes, correspondant du Ministère, Constantine.

- 1912 MM. FAUVELLE, O. A. , receveur de l'Enregistrement, à Constantine.
- 1906 GASTU, O I , avoué à Constantine.
- 1916 GLÉNAT (Jean), conservateur et directeur des fouilles, à Cherchell.
- 1914 GOUCE, propriétaire à Bekaria, par Tébessa.
- 1916 HALLY (Désiré), O. I. , chef de bureau à la Préfecture, Constantine.
- 1912 JOLEAUD, docteur ès sciences, collaborateur au service de la Carte géologique de l'Algérie, boulevard Chave, 208, Marseille.
- 1904 JOLY, , O I , architecte, délégué financier, maire de Guelma, correspondant du Ministère.
- 1907 JONCHAY (DU), , colonel, directeur du Dépôt des Remontes à Alger.
- 1916 LAFFON (Jean-Eugène), juge d'instruction à Constantine.
- 1910 LATOURNERIE (Maurice), O A , imprimeur, Constantine.
- 1903 LEROY, , O I , docteur en médecine, conseiller général, Constantine.
- 1878 LUCIANI, , O I , conseiller du Gouvernement, Alger.
- 1892 MAGUELONNE, O I , directeur des Domaines, Constantine, Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- 1913 MANIQUET (DE), directeur général de la Compagnie des Phosphates de Constantine, à Tébessa.
- 1907 MARÇAIS, O A , directeur de la Médersa, Tlemcen.
- 1916 MARCHETTI, huissier à Constantine.
- 1891 MEJDOUB KALAFAT, O I , professeur d'arabe au Lycée, Constantine.
- 1896 MERCIER (Gustave), O A , avocat au barreau de Constantine, officier interprète de réserve, correspondant du Ministère.

- 1908 MM. MERLIN, ✱, directeur des Antiquités, à Tunis.
- 1912 MEYER (Edmond), pasteur protestant, à Constantine.
- 1904 MONTAGNON (l'abbé), O A 🌿, à Tamaris-sur-Mer (Var).
- 1916 MONTIGNAULT (Léon), ✱, commandant du recrutement, Constantine.
- 1890 MORINAUD (Emile), O ✱, ancien député, maire de Constantine, président du Conseil Général, délégué financier.
- 1913 MOUROT (Eugène), O A 🌿, professeur à l'Ecole normale, Constantine.
- 1874 POLI, O A 🌿, professeur au Lycée, Constantine.
- 1908 NARBONI (Elie), président du Consistoire israélite, Constantine.
- 1910 REBUFFEL, conducteur des Ponts et Chaussées, à Batna.
- 1911 RENAULT (Jules), architecte, correspondant du Ministère, place Sidi-el Bahri, Tunis.
- 1881 ROBERT, O I 🌿, administrateur principal en retraite, correspondant du Ministère, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).
- 1907 SAINT-CALBRE, O I 🌿, directeur de la Médersa, à Alger,
- 1913 SOREL, O A 🌿, interprète judiciaire à Constantine.
- 1915 THABAUT, ✱, directeur des Contributions directes, à Constantine.
- 1910 THÉPENIER, O A 🌿, contrôleur du Mont-de-Piété, Constantine.
- 1912 TRON, professeur d'histoire au Lycée de Constantine.
- 1911 TOUZE, O A 🌿, receveur des Postes, à Constantine.
- 1906 VIGNON, O A 🌿, surveillant général au Lycée de Constantine.
- 1912 VILLA, juge au Tribunal civil, Constantine.
- 1916 ZÉVACO, ✱, avocat, délégué financier, à Constantine.
-

MEMBRES CORRESPONDANTS

- 1900 MM. BARRY, O I , inspecteur des fouilles de Timgad, correspondant du Ministère, Timgad, (Constantine).
- 1889 BERNARD, architecte, 3, rue des Cordeliers, Compiègne.
- 1891 BERTRAND (François), conservateur-adjoint du Musée de Philippeville.
- 1900 CARTON (Dr), , O I , médecin-major de 1^{re} classe, en retraite, correspondant de l'Institut, Villa-Stella, à Khereddine, par La Goulette (Tunisie).
- 1910 CAUSSE, conservateur des Hypothèques, Batna.
- 1903 CHERBONNEAU, O A , avoué, Sétif.
- 1916 COUTIL (Léon), anthropologiste, à Saint-Pierre-de-Vauvray (Eure).
- 1903 CRÉSOLLES (DE), O I , administrateur honoraire de commune mixte, directeur des fouilles de Cuicul (Djemila, dépt de Constantine).
- 1888 DELATTRE (le R. P.), , O I , prêtre missionnaire d'Alger, correspondant de l'Institut, conservateur du Musée de St-Louis de Carthage, La Goulette (Tunisie).
- 1890 ESPÉRANDIEU, , O I , commandant d'Infanterie en retraite, membre non résidant du Comité, correspondant de l'Institut, Saint-Hippolyte-de-Gaton, par Vézénobes (Gard).
- 1878 FARGES, O , O I , commandant en retraite, correspondant du Ministère, Amplepuis (Rhône).
- 1912 MM. FERREZ, O I , commissaire, chef de la Sûreté, Oran.
- 1906 FLAMAND, , O I , professeur à la Faculté des sciences d'Alger, directeur-adjoint de la carte géologique, Alger-Mustapha.

- 1905 MM. FRANÇOIS (l'abbé), curé à Philippeville.
- 1916 GAUDÉ, capitaine, chef de l'Annexe des Ouled-Djellal (Biskra, Constantine).
- 1907 GAUTHIER, Joseph (l'abbé), curé à Djidjelli
- 1892 GÆTSCHY, O , O I , général de division ancien commandant de corps d'armée en retraite, à La Rochelle.
- 1874 GOYT, topographe principal en retraite, 19, cours Saint-André, Grenoble.
- 1893 GUÉRIN, O A , sous-directeur des Contributions diverses en retraite, avocat, 4. rue de Constantine, Alger.
- 1892 HANNEZO, O , O I , lieutenant-colonel, 32 bis, quai du Nord, Mâcon.
- 1909 HOVART, capitaine, affaires indigènes, à Khenchela.
- 1890 JACQUOT, O I , avocat, juge honoraire, capitaine mobilisé au 115^e d'artillerie lourde, à Nîmes (Gard).
- 1912 LÉVI-PROVENÇAL (Evariste), professeur d'arabe au collège de Médéa (Alger).
- 1901 LOIZILLON, administrateur de la commune mixte des Bibans (Bordj-Medjana).
- 1914 MASSELOT, administrateur de la commune mixte des Aurès, à Arris (Constantine).
- 1888 MILVOY, architecte, rue Dijon, 1, Amiens.
- 1907 MORRIS, O A , administrateur de la commune mixte d'Aïn-M'lila (Constantine).
- 1908 MAITROT, , O A , capitaine de gendarmerie, Casablanca (Maroc).
- 1888 PALLU DE LESSERT, avocat, rue de Tournon, 17, Paris.
- 1916 PARÈS (Baptiste), négociant à Aumale.
- 1911 MM. REYGASSE, administrateur-adjoint, Tébessa.
- 1916 RICHIER (Gaston). pharmacien à Châteaudun-du-Rhumel.

- 1913 MM. ROLLAND (Edouard), avocat à Biskra.
- 1902 ROUQUETTE (D^r), ☼, O I 🌿, médecin-major
chef de service, correspondant du Ministère,
4, place de la Liberté, Nice.
- 1875 ROY, O ☼, O I 🌿, ministre plénipotentiaire,
secrétaire général du gouvernement tuni-
sien, Tunis.
- 1910 SIMON (Henri, colonel, commandant la région
à Fez (Maroc).
- 1908 SOLIGNAC (Marcel), licencié ès sciences, à
Constantine.
- 1892 TOUTAIN, O I 🌿, professeur à l'école des
hautes études, 25, rue du Four, Paris.
- 1903 VALLET, O A 🌿, ancien publiciste, conseiller
général, Fedj-M'zala.
- 1905 VEL, O A 🌿, directeur de l'Hôpital, à Souk-
Ahras.

Lycée de Constantine.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.
- AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
 — Société d'études provençales.
 — Bibliothèque de l'Université.
- ALAIS. — Société scientifique et littéraire.
- ALGER. — École supérieure des Lettres.
 — Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.
- AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.
- ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.
- AUCH. — Société archéologique du Gers.
- AUTUN. — Société éduenne.
- AVALLON. — Société d'études.
- AVIGNON. — Académie de Vaucluse.
- AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
- BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.
- BEAUNE. — Société d'archéologie.
- BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
- BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
- BÔNE. — Académie d'Hippone.
- BORDEAUX. — Société archéologique.
 — Société de géographie commerciale.
- BOURG. — Bulletin de la Société de géographie de l'Ain.
- BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.
- BREST. — Société académique.

- CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
- CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
- DAX. — Société de Borda.
- DOUAI. — Union géographique du Nord de la France.
- ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.
- GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.
- GRENOBLE. — Académie delphinale.
- GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
- LANGRES. — Société historique et archéologique.
- LAON. — Société académique.
- LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.
- LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.
— Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Bulletin historique du diocèse de Lyon.*
- LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.
- MARSEILLE. — Société de statistique.
— Société archéologique de Provence, 63, boulevard Longchamps.
- MAROC. — Ecole supérieure de langues arabes et berbères, à Rabat.
— Bulletin des Archives berbères et de la correspondance africaine, à Rabat.
- MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.
- MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.
- MONTPELLIER. — Société languedocienne de géographie.
— Société archéologique.
- NANCY. — Académie de Stanislas.
— Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
— Société de géographie de l'Est.
- NANTES. — Société archéologique.
- NARBONNE. — Commission archéologique.
- NICE. — Société des lettres, sciences et arts.

NÎMES. — Académie du Gard.

ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Institut de France.

— Comité des travaux historiques et scientifiques.

— Bulletin de l'École des Chartes.

— Société des antiquaires de France.

— Société d'ethnographie.

— Société de géographie.

— Société d'anthropologie.

— Association pour l'encouragement des études grecques.

— Société des études historiques.

— *Revue géographique internationale.*

— Musée Guimet.

— *Revue des Colonies et des Protectorats*, ministère des Colonies.

— Réunion d'études algériennes, 12, galerie d'Orléans.

— Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes.

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.

PERTUIS. — Athénée de Pertuis (Vaucluse).

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RENNES. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

ROCHECHOUART. — Société des Amis des sciences et des arts.

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique.

SAINT-MALO. — Société historique et archéologique.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

- SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.
- SENS. — Société archéologique.
- SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.
- SOUSSE. — Bulletin de la Société archéologique.
- TOULON. — Académie du Var.
- TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
- Bulletin de la Société de géographie.
- Société archéologique du Midi de la France.
- TOURS — Société d'archéologie de la Touraine.
- Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
- Société de géographie.
- TUNIS. — Institut de Carthage. — Association tunisienne des lettres, sciences et arts, à Tunis.
- VALOGNE. — Mémoires de la Société archéologique.
- VANNES. — Société polymathique du Morbihan.
- VERVINS. — Société archéologique.
-

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ALSACE-LORRAINE. — Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, à Metz.

— Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

AMÉRIQUE DU SUD (LA PLATA). — Direction générale de statistique de la province de Buenos-Ayres.

ANGLETERRE. — Société des antiquaires de Londres.

— Écosse. — Société des Antiquaires, Edimbourg.

— Société des antiquaires de Cambridge.

— Institut canadien de Toronto (Canada).

— Société de numismatique et d'archéologie de Montréal.

BELGIQUE. — Société des Bollandistes, Bruxelles.

— Société d'archéologie de Bruxelles.

BRÉSIL. — Musée national de Rio-Janeiro.

ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.

— Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

— Société khédivale de géographie, au Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Peabody d'archéologie et d'ethnographie américaines de Cambridge.

— Institut Smithsonian de Washington.

— Commission d'inspection géologique des Etats-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.

— Société d'anthropologie, à Washington.

— Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Université de Californie, à Berkeley.

— Musée américain d'histoire naturelle, à New-York.

— Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.

ITALIE. — École française de Rome.

— Société africaine d'Italie, à Naples.

— Société africaine d'Italie, à Florence.

— Académie des Lincei, à Rome.

NORVÈGE. — Université royale, à Christiana.

PÉROU. — Bulletin de la Société de géographie de Lima.

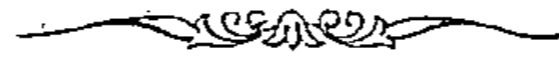
SUÈDE. — Académie royale archéologique de Stockholm.

— Institut géologique de l'Université d'Upsala.

SUISSE. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

— Société de géographie de Berne.

— Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.

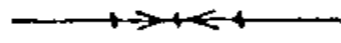


CERVUS (*Megaceroides*) ALGERICUS

LEYDEKKER 1890

PAR L. JOLEAUD

(Planches I à IV)



PRÉAMBULE

—

Divers fragments de mâchoires de *Cervus pachygenys* (Pomel), que M. Debruge m'a communiqués l'année dernière, m'ont permis de préciser la position systématique de cette espèce, tantôt placée dans le sous-genre *Dama* (Pomel, Gaudry), tantôt classée dans le sous-genre *Elaphus* (Trouessart)⁽¹⁾. J'ai montré que, par certains côtés, *C. pachygenys* offrait l'apparence d'un *Megaceros archaïque*, mais que plusieurs détails de la forme de ses molaires et de ses bois indiquaient un Cervidé assez évolué. Il m'a paru ainsi constituer naturellement le type d'un sous-genre spécial auquel j'ai appliqué le nom de *Megaceroides* qui rappelle ses affinités les plus apparentes.

Quant au nom spécifique de *pachygenys* (Pomel 1892), il ne saurait, comme on va le voir, lui être conservé. En étudiant la littérature géologique intéressant la

(1) *Catalogus Mammalium tam viventium quam fossilium*, 1891, p. 881.

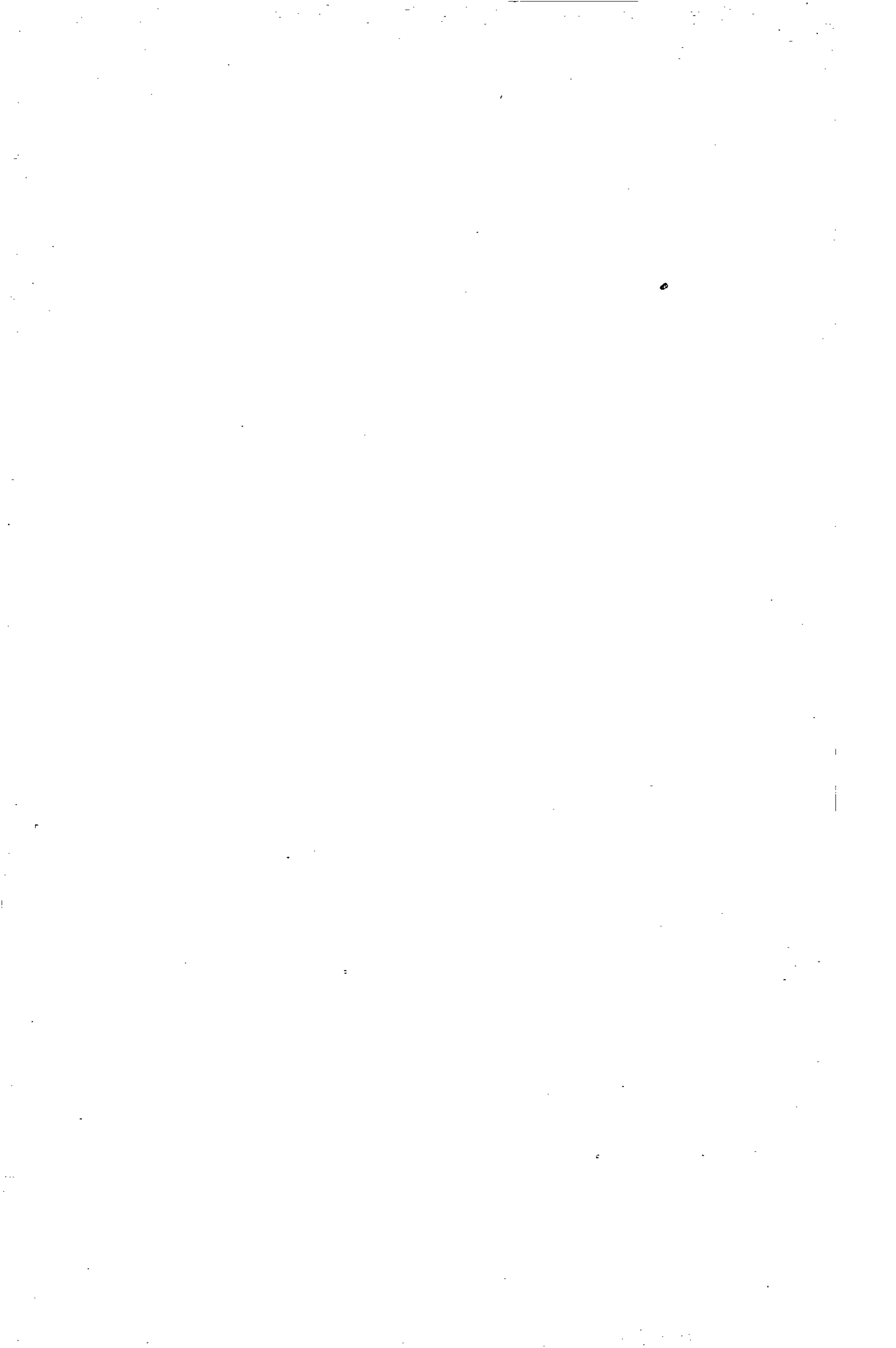
région d'Hammam-Meskoutine (du levé de laquelle j'ai été récemment chargé par M. Ficheur, directeur du Service géologique d'Algérie), j'ai eu la surprise, en effet, de constater que le Cervidé dont il s'agit avait été décrit, dès 1890, par M. Leydekker : le savant zoologiste anglais avait eu à sa disposition une portion de mâchoire supérieure gauche de cet animal ; il en avait publié une analyse détaillée et lui avait imposé le nom de *Cerous algericus*.

Dans ces conditions, une revision de cette espèce était indiquée ; elle semblait même d'autant plus utile que j'avais entre les mains des pièces nouvelles particulièrement intéressantes et que, dans diverses collections, il en existait d'autres dont l'identification restait à établir. C'est ainsi que j'ai été amené à entreprendre la présente étude dans laquelle j'examinerai successivement et comparativement avec les éléments similaires des formes affinées, les diverses pièces squelettiques que nous connaissons actuellement du *Cerous (Megaceroides) algericus* Leydekker.

Mais je veux tout d'abord adresser mes remerciements à M. Debruge qui m'a fort aimablement donné les matériaux qu'il avait en sa possession, ainsi qu'à M. le doyen Depéret et à M. le professeur Roman qui ont bien voulu m'envoyer des photographies de deux mandibules également trouvées par M. Debruge et offertes à l'Université de Lyon par M. le professeur Flamand.

SOMMAIRE

1. Bibliographie.
 2. Description des dents de la mâchoire supérieure.
Comparaison : a) avec le *petit Cerf des brèches de Nice* ;
b) avec *Megaceros* et *Elaphus* ;
c) avec *Dama* et *Polycladus* ;
d) avec *Capreolus* et *Rusa*.
 3. Description des dents de la mandibule.
Comparaison : a) avec le *Cerf des brèches d'Antibes* ;
b) avec le *petit Cerf des brèches de Nice* ;
c) avec le *Cerf des brèches d'Uliveto, près de Pise* ;
d) avec le *Cerf des brèches de Gibraltar* ;
e) avec *Megaceros* et *Elaphus* ;
f) avec *Dama* et *Polycladus* ;
g) avec *Capreolus* et *Rusa*.
 4. Os mandibulaire.
Comparaison : a) avec *Megaceros* et *Elaphus* ;
b) avec *Dama* et *Rusa*.
 5. Os maxillaire supérieur et os palatin.
 6. Os des membres.
Remarques sur quelques os des brèches de Nice, Gibraltar et Cette.
 7. Bois.
Comparaison : a) avec *Megaceros* et *Elaphus* ;
b) avec *Dama* et *Polycladus* ;
c) avec *Capreolus* et *Rusa*.
 8. Résumé des affinités zoologiques de *C. (M.) algericus*.
 9. Aires géographiques comparées de *C. (M.) algericus* et de quelques autres espèces de Cervidés.
 10. Age géologique de divers gisements de *C. (M.) algericus* et des formes affines de ce Cervidé.
a) Les Bains Romains, près d'Alger ;
b) Berrouaghia ;
c) Bougie (cap Carbon) ;
d) Bougie (grotte et station Ali Bacha) ;
e) Hammam-Meskoutine ;
f) Pise (Monte Uliveto) ;
g) Nice, Antibes, etc. ;
h) Gibraltar.
 11. Conclusion.
-



I. -- BIBLIOGRAPHIE

- (??) 1835 Cerf des brèches de Gibraltar, Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, 4^e éd., p. 344-346, pl. CLXXIV, fig. 1-4, 13-14.
- (??) 1835 Cerf des brèches d'Antibes, Cuvier, *Id.*, p. 362, pl. CLXXV, fig. 10-11.
- (??) 1835 Cerf des brèches de Nice de la taille du Daim, Cuvier, *Id.*, p. 374-381, pl. CLXXVI, fig. 2, 3, 10.
- (??) 1835 Cerf des brèches de Pise, Cuvier, *Id.*, p. 388-390, pl. CLXXVI, fig. 15.
- 1890 *Cervus algericus*, Lydekker, On a Cervine Jaw from Algeria. *Proc. Zool. Soc.*, p. 602-604, fig.
- 1892 *Cervus pachygenys*, Pomel, Sur deux Ruminants de l'époque néolithique en Algérie: *Cervus pachygenys*, Antilope Maupasi. *Compt. rend. Acad. Sciences*, cxv, p. 213.
- 1893 *Cervus pachygenys*, Pomel, Caméliens et Cervidés. *Matér. Carte Géol. Algérie, Paléont., Monogr.*, p. 35-43, pl. vii, fig. 1-5, pl. viii, fig. 1-4.
- 1900 *Cervus* voisin de *Dama* = *pachygenys* Pomel in Ficheur et Brives, Sur la découverte d'une caverne à ossements à la carrière des Bains romains à l'ouest d'Alger. *Compt. rend. Acad. Sciences*, cxxx, p. 1485.
- 1907 *Cervus pachygenys* Pomel = Cerf voisin du Daim Gaudry in Debruge, La station quaternaire Ali Bacha à Bougie. *Rec. Not. Mém. Soc. Archéol. Constantine*, 4, ix (xl), 1906, p. 150, 156 (p. 34, 40 du tirage à part).

- 1913 *Cervus pachygenys* Pomel in L. Joleaud, Sur la position systématique de *Cervus pachygenys* Pomel du Quaternaire algérien. *Compt. rend. Soc. Géol. France*, 1912, p. 187. *Bull. Soc. Géol. France*, 4, XII, 1912, p. 468-471, fig.
- 1913 *Cervus pachygenys* Pomel in L. Joleaud, Études de Géographie zoologique sur la Berbérie, 1, Les Cervidés. *Rev. africaine*, LVI, n° 287, 1912, p. 497-498 (p. 27-28 du tirage à part).
- 1914 *Cervus (Megaceroides) algericus* Leydekker in L. Joleaud, *Compt. rend. Soc. Biol.*, Réunion de Marseille, séance du 21 avril 1914, LXXVI, p. 737.
-

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE I.

Cervus (Megaceroides) algericus Lyd. Moustérien Bougie (coll. Joleaud) :

Figure 1. — Fragment de maxillaire supérieur, vu par la face orale, grandeur naturelle.

Figure 2. — Même fragment de maxillaire, vu par la face externe. gr. nat.

Figure 3. — Même fragment de maxillaire, vu de profil, gr. nat.

Figure 4. — Autre fragment de maxillaire supérieur, vu par la face externe, gr. nat.

PLANCHE II.

Reproduction des figures du *C. (M.) algericus* du Pleistocène d'Hamman-Meskoutine, données par M. Lydekker.

PLANCHE III.

C. (M.) algericus Lyd. Moustérien Bougie (coll. Univ. Lyon) :

Figure 1. — Fragment de mandibule, vu par la face orale, gr. nat.

Figure 2. — (Coll. Joleaud), autre fragment de mandibule, vu de profil, gr. nat.

Figure 3. — Même fragment de mandibule, vu par la face orale, gr. nat.

Figure 4. — Même fragment de mandibule, vu par la face interne, gr. nat.

PLANCHE IV.

C. (M.) algericus Lyd. Moustérien Bougie (coll. Univ. Lyon) :

Figure 1. — Autre fragment de mandibule, vu par la face externe, 3/4 de gr. nat.

Figure 2. — Même fragment de mandibule, vu par la face interne, 3/4 de gr. nat.

II. — Description des dents de la mâchoire supérieure

—

Deux fragments de mâchoires supérieures de *Cervus pachygenys* ont été recueillis à Bougie par M. Debruge : l'un, du côté gauche, porte encore les trois prémolaires, la base de la première molaire et la deuxième molaire (planche I, figures 1-3); l'autre, également du côté gauche, mais ayant appartenu à un jeune individu, est pourvu seulement des deux premières molaires (planche I, figure 4). Ils sont tout à fait comparables à la mâchoire gauche trouvée dans le travertin d'Hamman-Meskoutine et publiée par M. Lydekker ⁽¹⁾ sous le nom de *C. algericus* : à celle-ci adhéraient encore les deux dernières prémolaires et les trois molaires, ainsi que le montre la figure de la planche II, figure empruntée aux *Proceedings Zoological Society*.

Les molaires d'Hamman-Meskoutine, d'après M. Leydekker, « ont des *couronnes carrées* et extrêmement *brachyodontes*, avec un *cingulum très saillant*, « *s'élevant entre les deux colonnes internes en une colonne* « *accessoire*, triangulaire et aplatie. Sur l'autre face, « ces dents sont remarquables par le développement « excessif des crêtes obliques, qui forment les bords « latéraux des colonnes externes ou croissants; ces « saillies obliques délimitent ainsi des cavités bien « distinctes sur la surface extérieure des dents. »

(1) *Proc. Zool. Soc.*, 1894, p. 602 et suiv.

Cette description s'applique complètement aux dents de Bougie. J'ajoute que les croissants postéro-internes de ces molaires ne présentent point de bifurcations comparables à celles que l'on observe sur les dents correspondantes de *C. elaphus*.

De même les prémolaires d'Hamman-Meskoutine sont identiques à celles des fragments de mâchoire recueillis par M. Debruge. Les unes comme les autres « sont caractérisées par le grand développement « du *cingulum interne* et par l'accentuation des crêtes « latérales de la surface extérieure du croissant « externe. » Enfin, la lamelle intérieure de leur croissant interne présente un pli dans l'angle postérieur du croissant lacunaire : ce pli à peine sensible dans p² est bien marqué dans p³ (1) et surtout dans p⁴.

Le Cerf d'Hamman-Meskoutine aurait été *un peu plus petit* que *C. cashmirianus* Gray (2), qui atteint environ 1^m30 de hauteur au garrot, à peu près comme *C. elaphus* d'Europe.

M. Leydekker fait suivre des considérations ci-après sa description de *C. algericus*. « Il n'existe pas « d'espèce de *Cervus*, observée par moi, qui ait des dents « pourvues d'un aussi grand *cingulum interne* avec une sur- « face extérieure aussi complexe. J'ai cependant trouvé au « Natural History Museum, ajoute-t-il, quelques dents « isolées de l'espèce éteinte *C. giganteus*, qui présentent « un *cingulum interne* se rapprochant de celui des « molaires » de *C. algericus*; « mais ces dents n'ont

(1) Dans la figure de M. Leydekker ce pli a été dessiné, par suite sans doute d'une erreur, dans l'angle antérieur du croissant lacunaire de p³, au lieu de l'être dans l'angle postérieur; il est, par contre, bien à sa place dans p⁴ de la même figure.

(2) Espèce actuelle du Cachemire, de l'Afghanistan, du Turkestan et dont une variété (*C. c. yarcandensis* Blanf.) habite le Thibet.

« point leur surface extérieure creusée de “ poches ”
« comparables à celles » des dents algériennes. « La
« forme la plus voisine que j’aie observée se rencon-
« tre dans les molaires de quelques-unes des plus
« grandes espèces du groupe *Rusa* du genre *Cervus*;
« mais tous les types de ce groupe diffèrent considé-
« rablement de notre fossile par leur *hypsodontisme*. »
Les dents de *C. algericus* « paraissent représenter le
« type le plus complexe de molaires brachyodontes et sélé-
« nodontes qui ait encore été décrit. »

L’on verra plus loin que par la forme de sa man-
dibule, par les proportions de son ossature, etc.,
C. algericus = *C. pachygenys* devait être apparenté à
C. Dupuisi Stehlin ⁽¹⁾, forme ancestrale de *C. (Mega-*
ceros) megaceros Hart. (= *C. giganteus* Blumb.). Et
c’est un fait anatomique très digne d’attention que
le cingulum fortement accusé de *C. algericus* se
retrouve dans un *Megaceros*.

a) COMPARAISON AVEC LE PETIT CERF DES BRÈCHES
DE NICE. — Les analogies que M. Leydekker signale
entre *C. algericus* et *Rusa* sont tout aussi intéressan-
tes. Bien avant lui Cuvier ⁽²⁾ avait déjà insisté sur la
ressemblance des Cerfs fossiles trouvés dans les
brèches de Nice et de Pise avec certaines formes
indiennes actuelles, telles que *C. Aristotelis equinus*
Cuv., *C. hippelaphus* Cuv., *C. hippelaphus Peroni* Cuv.,
qui toutes trois appartiennent justement au sous-
genre *Rusa*.

Cuvier ⁽³⁾ distinguait, d’ailleurs, quatre espèces

(1) *Bull. Soc. Géol. France*, 4, XII, 1912, p. 202.

(2) *Recherches sur les ossements fossiles*, 4^e éd., VI, p. 375, 376,
378, 389-390.

(3) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 445.

dans les restes de Cerfs fossiles connus de son temps en provenance des brèches des régions méditerranéennes :

1° Un Cerf de Gibraltar, de Cette et d'Antibes, de la taille du Daim ;

2° Un Cerf de Nice, de la taille du Daim ;

3° Un autre Cerf de Nice, plus grand que le Cerf élaphe ;

4° Un Cerf de Pise, plus grand que le Cerf de Timor (*Ch. Peroni*) et que le Chevreuil, mais plus petit que le Daim.

Les Cerfs de Gibraltar, Cette, Antibes et Pise, dont on ne connaît pas les dents de la mâchoire supérieure, seront examinés plus loin.

Le Cerf de Nice, de la taille du Daim, a donné lieu, de la part de Cuvier⁽¹⁾, aux remarques ci-après : « Cette grande largeur en travers (des prémolaires « et des molaires de la mâchoire supérieure), la petite pointe mousse dans l'enfoncement de la face « interne (des molaires), ne se rencontrent que dans « les Cerfs, et même *on ne voit le collet aussi marqué « que dans le Cerf de Timor.* » Ces dents de Nice, qui sont remarquablement brachyodontes, présentent les principaux caractères des dents de *C. algericus*. La dent de la figure de Cuvier⁽²⁾ qui se superpose presque trait pour trait à celle de M. Leydekker, montre clairement que sa face externe offre la même complication de structure que la face externe des molaires trouvées en Algérie. Elle a, de plus, exacte-

(1) *Loc. cit.*, 4^e éd. p. 375.

(2) *Loc. cit.*, 3^e édit., pl. XV, fig. 3.

ment les mêmes dimensions, comme le montre le rapprochement suivant :

Tableau I

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	Longueur de la serie p ³ -m ¹ Mâchoire supérieure
Petit cerf des brèches de Nice (d'après la figure de Cuvier).....	44 m/m
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (coll. Joleaud).....	44
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. d'Ham-mam-Meskoutine (d'après la fig. de M. Leydekker).....	44
<i>C. (Dama) dama</i> L. actuel de France.....	50

b) COMPARAISON AVEC MEGACEROS ET ELAPHUS. —
 « Les dents (du grand Cerf fossile de Nice), dit
 « Cuvier⁽¹⁾, ne sont d'aucun Cerf connu, car, dans
 « aucun, les pointes (coniques placées à la face interne
 « dans l'intervalle des demi-cylindres) ne sont aussi
 « grandes à proportion, ni placées sur un collet aussi
 « saillant; le seul Cerf de Timor en approche un peu à
 « cet égard, mais il est plus petit de plus d'un quart.
 « Le daguet de Roussou (*C. A. equinus*) » a ses « mo-
 « laires de lait fort semblables, mais la pointe (des
 « dites molaires) est plus petite; ses collets sont
 « moins marqués et il est un peu plus petit. »

A ma connaissance, l'on n'a signalé de collets assez accusés aux molaires supérieures des Cerfs que dans deux autres espèces du Quaternaire européen, dans *C. (Megaceros) cf. Dupuisi* Stehlin⁽²⁾ de

(1) *Loc. cit.* 4^e éd., p. 376.

(2) Les molaires de la mâchoire supérieure de *C. (Megaceros) Dupuisi* type [du Postpliocène (Cromerien) de Rosières (Cher)] ne nous sont point connues.

Süssenborn et dans *C. (Elaphus) antiquus* Pohlig⁽¹⁾ de Taubach, qui sont l'un et l'autre du Pléistocène moyen (Chelléen s. l.)⁽²⁾ de l'Allemagne centrale.

C. cf. Dupuisi, comme le montre le tableau II ci-après, a sensiblement la même taille que le grand Cerf fossile de Nice :

Tableau II

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	Longueur de la série p ³ -m ² [Mâchoire supérieure]
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (coll. Joleaud)	62 m/m
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. d'Ham-mam-Meskoutine	64
<i>C. (Dama) dama</i> L. actuel (de France).....	70
<i>C. (Rusa) Aristotelis equinus</i> Cuv. actuel (de Sumatra)	72
<i>C. (Elaphus) elaphus</i> L. actuel (de France)	80
<i>C. (Elaphus) antiquus</i> Pohl de Taubach ...	81
<i>C. (Megaceros) cf. Dupuisi</i> Stehl de Süssenborn	88
Grand Cerf des brèches de Nice.....	90

Le grand Cerf fossile de Nice et le Cerf de Süssenborn offrent donc certaines ressemblances.

Le collet des molaires semble, il est vrai, être un peu moins accusé dans le Cerf de Süssenborn que dans celui de Nice⁽³⁾. A ce point de vue, le Cerf de Nice se rapproche de *C. antiquus* de Taubach. « Les molaires de la mâchoire supérieure de Taubach, « surtout m³ et m², montrent, dit M. Würst⁽⁴⁾, un

(1) *Zeitschr. Naturw. Herausg. Naturw. Ver. Sachs. Thür.*, XXXIX, 1892, p. 250-252, pl. XXVI-XXVII.

(2) Haug, *Traité de Géologie*, II, fasc. 3, 1911, p. 1805.

(3) Comparez Cuvier, *loc. cit.*, 3^e éd. pl. XV, fig. 4 et Würst, *Abh. Naturf. Gesellsch. Halle*, XXIII, 1901, pl. IX, fig. 1.

(4) *Loc. cit.*, p. 317.

« cingulum basal beaucoup plus fort (que celui des
« molaires de Süssenborn) et des piliers basilaires
« bien développés... Les prémolaires... de Taubach
« diffèrent de celles de Süssenborn par le plissement
« beaucoup plus compliqué de la lamelle interne dans
« l'angle de séparation de l'éperon. »

Par ce dernier caractère, comme par l'épaisseur de son bourrelet basal, *C. antiquus* s'éloigne de *C. Dupuisi*. Mais d'après M. Würst lui-même, il existerait, dans le gisement de Süssenborn, à côté de dents à faible bourrelet basal, des dents ne se distinguant des premières que par l'épaisseur de leurs piliers basilaires et de leurs cingula.

Peut-être le grand Cerf fossile de Nice et *C. (Megaceros) Dupuisi* de Süssenborn sont-ils apparentés l'un à l'autre : ils présentent en tous cas l'un et l'autre quelque analogie avec *C. (Elaphus) antiquus* de Taubach.

Les Cerfs de ces trois gisements diffèrent surtout de *C. algericus* : 1° par leurs molaires m^2 , m^1 et p^2 , qui sont plus longues que larges, au lieu d'être plus larges que longues ; 2° par leurs molaires m^3 , p^4 et p^3 , qui sont plus longues ou presque aussi longues que larges, au lieu d'être plus larges ou aussi larges que longues. Par ces caractères, ils se rapprochent de *C. elaphus typicus*. Enfin, de même que ce dernier, ils sont bien plus grands que le Cerf d'Hamammeskoutine.

c) COMPARAISON AVEC DAMA ET POLYCLADUS. — *C. algericus* devait être assez comparable à *C. dama*, dont les molaires sont toutes plus larges que longues.

C. (Dama) somonensis Desm. du Cromerien de Solilhac (Haute-Loire) et du Chelléen d'Abbeville et de Menton⁽¹⁾, par ses molaires à peine plus longues que larges, s'éloigne notablement de *C. algericus* et se place entre *C. dama* et *C. elaphus*.

Une autre espèce de Daim fossile, *C. ardeus* Croiz.⁽²⁾ du Villafranchien de Perrier (Puy-de-Dôme) se rapproche de *C. algericus* par ses molaires « épaisses, à plis verticaux bien marqués, munies de tubercules interlobaires forts, triangulaires. »⁽³⁾ Mais le peu de hauteur de ceux-ci l'en éloigne notablement.

C. ardeus confine au sous-genre *Polyeladus* (= *Eucladocerus*) dont une espèce, *C. ramosus* Croiz. et Job. du Villafranchien de Perrier a aussi des molaires « à plis très prononcés sur la surface externe. »⁽⁴⁾ Toutefois, les tubercules interlobaires n'y sont pas toujours en continuité avec le cingulum qui peut lui-même manquer, ce qui ne se produit pas dans le *C. algericus*. Par sa taille, *C. ramosus* ne différerait peut-être pas beaucoup de l'espèce algérienne, mais *C. ardeus* était sensiblement plus grand.

d) COMPARAISON AVEC CAPREOLUS ET RUSA. — M. Depéret a fait connaître un Cervidé de l'Astien de Perpignan, *C. (Capreolus) ruscinensis*, qui représente peut-être le jeune âge de *C. australis*⁽⁵⁾. C'est, en tous cas, « un type primitif, duquel auraient

(1) Boule, *Les grottes de Grimaldi*, I, fasc. 3, 1910, p. 210-211.

(2) Depéret, *Mém. Soc. Géol. France, Paléont.*, n° 3, 1890, p. 111.

(3) Depéret, *Bull. Soc. Géol. France*, 3, XII, 1884, p. 255.

(4) Depéret, *Mém. Soc. Géol. France, Paléont.*, n° 3, 1890, p. 104 et 111, note infrapaginale 2.

(5) *C. australis* M. de Serres (= *C. elsanus* F. Maj.) débute dans le Pontien de Casino (Italie) et se retrouve dans l'Astien de Montpellier, de Perpignan et peut-être de Suffolk (Angleterre).

« divergé, d'une part, le groupe des Chevreuils
« (*C. cusanus*⁽¹⁾, *C. capreolus*), de l'autre, le groupe
« des *Rusa* (en particulier *C. porcinus*). Il est donc
« très intéressant de comparer cette espèce à *C. alge-*
« *ricus*. Ses prémolaires et ses molaires supérieures
« sont remarquables à première vue par leur type
« *brachyodonte*, c'est-à-dire que leur fût, en particu-
« lier celui des arrière-molaires, est très peu élevé,
« ainsi que cela existe dans le groupe des *Rusa*,
« tandis que les espèces de la section des *Axis* et de
« celles des *Capreolus* ont des molaires plus élevées
« de type *hypso-donte*... Une autre particularité des
« molaires de *C. ruscinensis* est leur simplicité de
« structure : les demi-croissants internes ne se bifur-
« quent point en arrière, comme cela a lieu dans
« beaucoup de Cervidés, et en particulier dans les
« *Capreolus*, dans l'*Axis*, dans le *Cervus Matheroni*, etc.
« Les colonnettes interlobaires sont courtes et peu
« développées.

« Le type du Roussillon... se distingue... par la
« forme de ses prémolaires plus arrondies, plus ré-
« trécies du côté interne, moins carrées dans leur
« aspect que dans le *C. porcinus* et le *C. Axis*; les
« prémolaires du *C. ruscinensis* ont, au contraire, une
« très grande ressemblance avec celles du Chevreuil
« d'Europe. »⁽²⁾

C. algericus rappelle donc le Cervidé de Perpignan
comme il rappelle *Rusa* par son brachyodontisme
d'ailleurs plus accusé. Comme eux, il ne présente

(1) *C. cusanus* Croiz. et Job. est une espèce du Villafranchien de Perrier.

(2) Depéret, *Mém. Soc. Géol. France, Paléont.*, n° 3, 1890, p. 107-112, pl. IX.

point de bifurcation du côté postérieur de ses demi-croissants internes. Et, en cela, il se sépare non-seulement de *Capreolus* et d'*Axis*, mais aussi du grand Cerf fossile de Nice, de *C. cf. Dupuisi* de Süssenborn, de *C. dama*, etc.

Mais le Cerf algérien possède des prémolaires et, en particulier, une p^3 , nettement carrée et point ou presque point rétrécies du côté interne, des molaires à colonnettes interlobaires fortes et bien développées. Par ses caractères, il s'éloigne de *C. ruscinensis*.

En somme, les dents de *C. algericus* ne se rapprochent de celles de *Rusa* que par certains de leurs caractères archaïques, brachyodontisme, forme presque carrée, simplicité de structure interne, grand développement du cingulum et des tubercules interlobaires. Elles rappellent celles de *C. (Capreolus) ruscinensis* par leur brachyodontisme et leur simplicité de structure, celles de *C. (Polycladus) ramosus* par les plis très accusés de leur surface externe, celles de *C. (Dama) ardeus* et *dama* par leur forme presque carrée, *C. (Megaceros) cf. Dupuisi*, *C. (Elaphus) antiquus*, etc., par le développement du cingulum et des tubercules interlobaires.

Les dimensions des dents connues de la mâchoire supérieure de *C. algericus* sont indiquées dans le tableau III ci-après, comparativement avec celles de divers Cervidés fossiles de l'Europe occidentale.

III. — Description des dents de la mandibule

Tandis que le nom de *C. algericus* a été donné par M. Leydekker à une espèce dont il ne connaissait que la mâchoire supérieure, celui de *C. pachygenys* a été appliqué par Pomel⁽¹⁾ à une forme dont on n'avait trouvé que des mandibules, des tronçons de radius et des fragments d'andouillers.

Les trois mandibules gauches décrites par Pomel provenaient, l'une de Bougie, les deux autres de Berrouaghia. Elles portaient, la première, les trois molaires, la seconde, m^2 et m^3 , la troisième était réduite à sa partie angulaire. Sur la mandibule gauche de Bougie, trouvée par M. Debruge, m^2 , m^1 , p^4 , p^3 et p^2 sont conservées (planche III, figure 1); sur l'une des deux mandibules droites rencontrées par notre confrère, m^2 et m^1 existent encore, ainsi qu'un fragment de p^4 (planche III, figures 2-4). Sur l'autre, l'on ne voit plus que m^3 et m^2 (planche IV, figures 1-2).

« La deuxième arrière-molaire, dit Pomel, a son
« fût très court, presque complètement exserte; sa
« couronne est à peu près carrée... Les lobes internes
« (et non externes, comme porte le texte) des crois-
« sants sont profondément séparés par une pointe interlo-
« baire assez forte, se reliant à un bourrelet bien saillant
« en avant, s'effaçant en arrière. »

Cet épais cingulum, ce remarquable pilier basal, sont aussi bien visibles sur la mandibule que je possède. Ils rappellent tout à fait ceux des dents supé-

(1) *Caméliens et Cervidés*, 1893, p. 35-37.

TABLEAU III

NOMS des ESPÈCES	AGES GÉOLOGIQUES et LIEUX DE PROVENANCE	DENTS DE LA MACHOIRE SUPÉRIEURE																	
		M ³			M ²			M ¹			P ⁴		P ³			P ²			
		Dimensions		Rapport de la largeur à la longueur	Dimensions		Rapport de la largeur à la longueur	Dimensions		Rapport de la largeur à la longueur	Largeur	Longueur	Rapport de la largeur à la longueur	Dimensions		Rapport de la largeur à la longueur	Dimensions		Rapport de la largeur à la longueur
		Largeur	Longueur		Largeur	Longueur		Largeur	Longueur					Largeur	Longueur		Largeur	Longueur	
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd	Chelléen (s.l.) Bougie (coll. Joleand)	m/m	m/m		m/m	m/m		m/m	m/m		m/m	m/m		m/m	m/m		m/m	m/m	
—	— Hammam Meskoutin...	22,5	20,5	1,125	22,5	21,0	1,071	24,0	20,0	1,200	19,0	14,0	1,357	17,5	13,0	1,346			
Petit Cerf des brèches de Nice	— Nice							20,0	18,0	1,111	18,0	13,0	1,384						
<i>C. (Megaceros) cf. Dupuisi</i> Stehl	— Süssenborn	25,5	26,0	0,980	27,0	27,5	0,983	24,0	25,5	0,941	23,0	17,0	1,353	20,5	18,0	1,139	18,0	20,0	0,900
<i>C. (Elaphus) antiquus</i> Pohl...	— Taubach	24,5	24,0	1,020	24,0	26,0	0,923	25,5	26,0	0,980	20,5	14,0	1,464	20,0	15,5	1,290	14,0	17,0	0,823
Grand Cerf des brèches de Nice	— Nice.....				24,0	27,0	0,888	21,0	24,0	0,875	17,0	20,0	0,850	13,0	20,0	0,650			

rieures décrites ci-dessus. Et la muraille externe de m^2 étudiée par Pomel, comme celle des molaires de la mandibule trouvée par M. Debruge est bien caractérisée avec ses deux profondes dépressions limitées par trois crêtes remarquablement saillantes. Comme M. Leydekker, Pomel conclue en disant que ce sont là des dents avec « plissements de lames » assez complexes et s'écartant sensiblement du type « ordinaire cervien. »

La troisième molaire a de même un « bourrelet du collet » et une « pointe interlobaire assez développée. » Son « troisième lobe est petit, subcylindrique... Cette dent présente cette singularité que, bien que pourvue de ses trois lobes et qu'étant la dernière de la série, elle est très sensiblement plus petite et surtout moins large que celle qui la précède. En outre, sa face externe (et non interne) rentre en dehors du côté extérieur de toute l'épaisseur qu'elle a en moins que la dent antérieure. » Malgré cela, ni le croissant externe, ni le croissant interne de son deuxième lobe ne s'allongent à droite ou à gauche du troisième lobe. Enfin, la paroi interne est aussi large que la paroi externe.

L'une des mandibules qui appartiennent à l'Université de Lyon porte encore les trois prémolaires : p^4 y est à peine plus longue que p^3 , qui est elle-même beaucoup plus courte que p^2 . Par cette dernière particularité. *C. algericus* apparaît comme assez évolué et il en est de même encore si l'on examine le lobe interne de p^4 , lequel est très faiblement convexe. En outre p^4 est remarquable par le pli très étroit et très profond que dessine son lobe postéro-externe; le lobule postérieur, que forme ce pli, n'at-

teint même pas la muraille externe : il arrive seulement à la moitié de la largeur de la dent, comme le montre la figure 3 de la planche III.

a) COMPARAISON AVEC LE CERF DES BRÈCHES D'ANTIBES. — Ce double caractère du lobe postéro-externe de p^4 (extrême étroitesse des deux lobules, réduction de la longueur du lobule postérieur à environ la moitié de la largeur de la dent) ne se retrouvent, à ma connaissance, que dans un seul autre Cervidé fossile de nos pays. C'est dans celui figuré par Cuvier ⁽¹⁾ comme provenant des brèches d'Antibes.

A la page 445 des *Recherches sur les ossements fossiles*, il est assimilé au Cerf de Gibraltar; à la page 362 du même ouvrage, il est rapporté à l'une des espèces de Nice, évidemment à la plus petite, étant donnée sa taille. Ces deux rapprochements, comme on le verra par la suite de mon exposé, doivent être également justes, car le Cerf de Gibraltar et le petit Cerf de Nice semblent, l'un comme l'autre, très voisins de *C. algericus*.

Le Cerf d'Antibes devait avoir, d'ailleurs, les dimensions de celui d'Algérie. Ses prémolaires indiquent, en effet, « un Ruminant approchant de la taille d'un Daim médiocre » ⁽²⁾; leurs dimensions, d'après la figure de Cuvier, répondent assez exactement à celles des dents correspondantes de Bougie trouvées par M. Debruge.

Cuvier ne fait aucune réflexion sur les caractères des dents d'Antibes. Cependant, l'examen des figures qu'il en a données révèle un Cervidé très primitif.

(1) *Loc. cit.*, 3^e éd., pl. XIV, fig. 10-11.

(2) Cuvier, *loc. cit.*, 4^e éd., p. 362.

Ses prémolaires, très courtes, ont un lobe postéro-externe très étroit; leur muraille externe est creusée de sillons profonds, qui rappellent ceux de la muraille externe des arrières-molaires du Cerf de Bougie.

b) COMPARAISON AVEC LE PETIT CERF DES BRÈCHES DE NICE. — Les molaires inférieures des brèches de Nice, que Cuvier (1) a rapportées à son petit Cerf, sont, d'une part, une dernière molaire de lait et une première arrière-molaire, d'autre part, une deuxième arrière-molaire.

La première arrière-molaire n'a pas de pointes accessoires. Cuvier en attribue l'absence à « un acci-
« dent, car, dit-il, je retrouve un vestige de cette
« pointe » dans la deuxième arrière-molaire du même Cerf. Sur le dessin de Cuvier (2), il est vrai, cette pointe accessoire n'apparaît pas comme très développée, mais ce fait semble tenir à l'état de conservation défectueux du fossile. Ces deux molaires de Nice sont un peu plus grandes que les dents correspondantes de Bougie et de Berrouaghia.

Tableau IV

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	MANDIBULE	
	Longueur de m ²	Longueur de m ¹
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (coll. Joleaud).....	19 ^m / _m	17 ^m / _m
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (d'après Pomel).....	20	17
Petit Cerf des brèches de Nice.....	22	21

(1) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 374.

(2) *Loc. cit.*, 3^e éd., pl. XV, fig. 6.

La dernière molaire de lait est longue de 25 m/m . Dans un Daim, au même degré de développement, elle n'a que 18 m/m . Elle possède, dit Cuvier, *des pointes coniques et courtes dans les deux intervalles de ses demi-cylindres*. Or, dans m^3 de la dentition définitive de *C. algericus*, il n'existe de pointes coniques qu'entre le premier et le second demi-cylindres, comme le montrent les figures de Pomel (1). C'est là un fait remarquable, car aucune des espèces voisines de *C. algericus*, telles que *C. Dupuisi*, de Rosières (2), *C. cf. Dupuisi* de Sussenborn (3), etc., ne possède non plus deux piliers accessoires à la face interne de m^3 . On retrouve par contre ceux-ci dans *C. (Rusa) sp.* du Villafranchien de Rippersroda figuré par M. Wüst (4) et dans tous les *Rusa* vivants de l'Inde. Or, comme Rüttimeyer l'a montré, la dentition de lait des Ongulés conserve assez souvent des caractères de précurseurs phylogénétiquement plus anciens, caractères qui n'apparaissent plus dans la dentition définitive. *La forme de la dernière molaire de lait des brèches de Nice conduirait donc à penser que C. algericus descend directement de Rusa.*

c) COMPARAISON AVEC LE CERF DES BRÈCHES D'ULIVETO, PRÈS DE PISE. — Je crois qu'il faut rapprocher de cette dent de lait de Nice une molaire tripartite des brèches d'Uliveto, près de Pise (5), décrite quelques pages plus loin dans les « Recherches sur

(1) *Loc. cit.*, pl. VII, fig. 1 et pl. VIII, fig. 1.

(2) V. Stehlin, *loc. cit.*, pl. V, fig. 10-11.

(3) V. Wüst, *loc. cit.*, pl. VIII, fig. 1-2.

(4) *Loc. cit.*, pl. VIII, fig. 7.

(5) Comparez Cuvier, *loc. cit.*, 3^e éd., pl. XV, fig. 2 et 15.

les ossements fossiles (1) ». Cette dent mesure 19^{m/m} de long et 10 de haut. Elle est donc assez *hypsodonte*, caractère qui la rapproche de celles du sous-genre ancestral *Rusa*. Comme ces dernières, elle présente deux pointes accessoires (2).

Ce qui distingue, selon Cuvier, le Cerf de Pise du Daim et du Chevreuil, « c'est que la pointe entre ses
« deux premiers demi-cylindres est plus forte, et
« surtout qu'il a, en avant du premier, un collet bien
« marqué qui leur manque. Ce collet se voit aussi,
« bien qu'un peu moins marqué, dans la dent de
« Gibraltar; mais celle-ci est longue de 0^m027. Il se
« marque encore bien davantage dans le Cerf de
« Timor (*C. hippelaphus Peroni* Cuv.), où il forme une
« arête longitudinale en avant de chaque arrière-
« molaire, presque comme dans le *Lama*. D'ailleurs,
« dans les Cerfs des Indes, il y a aussi une pointe
« entre le second et le troisième demi-cylindre, et la
« dent, dans le plus petit, qui est celui de Timor,
« est longue de 23^{m/m}. »

d) COMPARAISON AVEC LE CERF DES BRÈCHES DE GIBRALTAR. — Le Cerf des brèches de Gibraltar présente donc lui aussi un collet, qui est simplement « un peu moins marqué » que celui du Cerf de Pise. Y a-t-il là une raison suffisante pour en faire une espèce spéciale? Je ne le crois pas.

Les deux seules dents de Gibraltar qu'ait eues en mains Cuvier, étaient deux *m*³ pourvues d'une seule pointe accessoire, située entre le premier et le second

(1) 4^e éd., p. 389.

(2) Cuvier, *loc. cit.*, 3^e éd., pl. XV, fig. 15.

demi-cylindre (1). Or, d'une part, le m^3 de Pise, en raison de la présence de deux pointes accessoires, semble pouvoir être considéré comme une dent de lait. Il n'est, dès lors, pas étonnant qu'elle présente des caractères archaïques, comme le développement du cingulum, qui soient plus accusés que dans une dent définitive. D'autre part, il suffit d'examiner les figures de Pomel (2) pour se convaincre que le cingulum est bien moins important dans m^3 que dans m^2 . Pour ces diverses raisons, je crois donc qu'il faut probablement considérer le Cerf des brèches de Gibraltar comme appartenant au même groupe de formes que ceux de Pise, Nice, Berrouaghia, Bougie, Hammam-Meskoutine, au groupe de *C. algericus*.

Les dimensions des dents de Gibraltar diffèrent, d'ailleurs, assez peu de celles du Cerf d'Algérie, comme on le voit ci-dessous :

Tableau V

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	Longueur de m^3 (Mandibule)
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Berrouaghia et de Bougie (d'après Pomel) ..	22 m/m
Cerf des brèches de Gibraltar (d'après Cuvier (3).....	25-27

Avec ces dents, Cuvier (4) a signalé des ossements de Cervidés, dont les uns indiquent un animal « de la grandeur d'un jeune Daim », tandis qu'une phalange « est aussi grande que dans les plus grands

(1) Cuvier, *loc. cit.*, 3^e éd., pl. XIII. fig. 1 et 3.

(2) *Loc. cit.*, pl. VII, fig. 1 et pl. VIII, fig. 1.

(3) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 389.

(4) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 346.

« Cerfs et indique une espèce différente de la première. »

Il affirme, évidemment avec raison, que le petit Cerf de Gibraltar appartient « à une espèce de Cerf « dont la pareille n'est pas connue en Europe. » (1).

Bush (2) soutient, au contraire, sans d'ailleurs faire connaître ses raisons, que le Cerf trouvé par lui dans les brèches de Gibraltar est le *C. dama*. Récemment M. Leydekker a, à son tour, rapporté les ossements récoltés par Bush à *C. (dama) Browni* Boy-Dawkins (3) (*C. clactonianus* Falc.) du Pleistocène de Clacton (Angleterre). M. Boule (4) dit de cette dernière espèce qu'elle ressemble beaucoup à *C. (Dama) somonensis* Desm. Celui-ci est bien plus haut que *C. dama*. Il est possible que le Cerf étudié par M. Leydekker corresponde à la grande espèce dont parle Cuvier.

Le Cerf de Gibraltar que je rapproche de *C. algericus* présente, ai-je dit, certaines affinités avec les *Rusa*. Il est probable qu'il en présentait aussi avec les *Megaceros* comme son congénère d'Algérie.

MM. Breuil, Gomez et Aguilo (5) ont fait connaître récemment des peintures rupestres de l'Espagne centrale où sont représentés des Cervidés « aux bois « courts et évasés, à petits andouillers étagés les uns « au-dessus des autres... , à appendice caudal tombant presque jusqu'au jarret et terminé par un « fouet de longs crins.

« Cette queue, concluent MM. Breuil, Gomez et

(1) *Loc. cit.*, 4^e éd. p. 347.

(2) *Trans. Zool. Soc. London*, X, 2, 1877, p. 115.

(3) *The British Pleistocene Mammalia*, VI, 1887.

(4) *Loc. cit.*, I, 3, 1910, p. 211.

(5) *L'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 544.

« Aguilo, ne peut appartenir qu'à un Cervidé européen, le Daim, encore doit-on dire que les dimensions de cet appendice ont été un peu exagérées. » Cependant, les peintures rupestres espagnoles sont, en général, des images fidèles de la réalité. Comme elles remontent « à la fin de l'âge du Renne », je ne vois pas pourquoi elles ne représenteraient pas des espèces éteintes. Des Cervidés à longue queue, terminée par un pinceau de poils se rencontrent encore dans l'Inde : tel est le cas de la plupart des espèces du sous-genre *Rusa* et, en particulier, de *C. porcinus* Zimm.

Evidemment, les bois du Cervidé espagnol diffèrent complètement de ceux de *Rusa*. Mais ils ne semblent pas davantage correspondre exactement à ceux de *Dama*. Il ne fait pas de doute qu'ils soient représentés vus de trois quarts. Or, leurs perches dessinent, dans leur ensemble, une courbe bien plus largement ouverte, surtout près des extrémités, que dans *C. dama*; elles portent un grand andouiller basilaire, mais ne paraissent pas présenter d'andouiller médian; enfin, leur empauure serait dentelée en avant. Certains au moins de ces caractères rappellent ceux de la ramure de *C. megaceros*.

Peut-être le Cerf, représenté sur les parois des grottes de l'Espagne centrale, appartiendrait-il au groupe de *C. algericus*, comme celui des brèches de Gibraltar, dont les dents rappellent à la fois celles des *Rusa* et celles des *Megaceros* : les figures de ce Cervidé n'ont encore été signalées que d'Alpera, près d'Albacete, dans le Nord de la province de Murcie et d'Albarracin, près de Ternel, dans le sud de l'Aragon.

e) COMPARAISON AVEC MEGACEROS ET ELAPHUS. — Comme celles de *C. algericus*, les dents de *C. (Megaceros) Dupuisi* Stehlin ⁽¹⁾ du Postpliocène de Rosières (Cher) sont remarquablement « massives ». Cependant, malgré son âge géologique, *C. Dupuisi* semble être une forme plus jeune que *C. algericus* en raison de la longueur de ses molaires; au contraire, il paraît être plus évolué si l'on examine soit la forme du lobe interne de p_4 , qui est à peine arrondi, soit les dimensions de p_2 , qui est très courte proportionnellement à p_3 , soit le rapport de la largeur à la longueur de m_3 , par exemple.

(1) *Loc. cit.*, p. 203.

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	MANDIBULE					
	SÉRIE m ³ - m ¹	SÉRIE m ³ - p ³	SÉRIE m ³ - p ²	DIMENSIONS		RAPPORT de la largeur à la longueur
	Longueur	Longueur	Longueur	Largeur	Longueur	
	mm	mm	mm	mm	mm	
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie et de Berrouaghia (d'après Pomel).....	59			13,0	22,0	0,590
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (d'après les mandibules de la grotte Ali Bacha).....		82	90			
<i>C. (Megaceros) Dupuisi</i> Stehl. de Rosières.....	82	115	132	16,0	34,0	0,476
— <i>cf. Dupuisi</i> Stehl. de Süssenborn.....	88	130,5		17,0	34,4	0,497
— <i>sp. de Rabutz</i>				23,0	45,0	0,500
— <i>sp. du Val di Chiana (Italie)</i>	92-102	131,5-145	146-162			
— <i>megaceros</i> Hart. d'Irlande.....	105	148,5	164,5	22,5	40,0	0,562

Tableau VI

En réalité, *C. algericus*, *C. Dupuisi* et *C. megaceros* appartiennent à trois phylums différents dont les stades successifs sont encore mal connus : parmi ceux-ci *C. cf. Dupuisi* est sûrement plus évolué que *C. Dupuisi* type ; au contraire, les *Megaceros* du Val di Chiana, de Rabutz, etc., semblent moins évolués que *C. megaceros* type.

L'âge des gisements de ces diverses formes confirme d'ailleurs cette manière de voir : *C. algericus* date du Pléistocène moyen (Chelléen *s. l.*), comme *C. cf. Dupuisi* de Süssenborn et *C. (Megaceros) megaceros* ; — *C. Dupuisi* type, comme le *Megaceros* de Val di Chiana, remonte au début du Pléistocène.

Quant au *Megaceros* de Rabutz, près Gröber, il semble comparable au *C. giganteus* dont parle M. Leydekker dans sa note sur *C. algericus*. Comme lui, il présente un cingulum très saillant à la face interne de ses molaires. M. Wüst⁽¹⁾ l'a considéré comme correspondant à un cas pathologique. J'y vois simplement la trace d'un caractère ancestral de *Megaceros*.

Ce bourrelet basal se retrouve, bien moins accusé sans doute, dans *C. (Megaceros) cf. Dupuisi* de Süssenborn. Tandis que « *C. (Elaphus) eustephanus* Blanf.⁽²⁾ » est remarquable par ses faibles piliers basaux aux molaires de la mâchoire inférieure, les molaires « de la mâchoire inférieure du Cerf de Süssenborn

(1) *Loc. cit.*, p. 306, note infrapag. 1.

(2) M. Wüst, (*loc. cit.*, p. 316) englobe sous ce nom *C. maral* Ogilb. et *C. Luedhorft* Bol. La classification, habituellement adoptée pour ces trois Cerfs vivants, est sensiblement différente : *C. eustephanus* des Tian Chan et de l'Altai et *C. Luedhorft* du nord de la Mandchourie sont considérés comme deux variétés de *C. canadensis* Erxl., par certains auteurs, de *C. maral* par d'autres. L'aire de dispersion de *C. maral* s'étend depuis la Galicie, les Carpathes et la péninsule des Balkans jusque dans la Crimée, le Caucase, le nord de la Perse et l'Asie mineure.

« montrent, selon M. Wüst, de petites colonnes basales
« remarquablement fortes. »

A l'inverse de ce que l'on a vu plus haut pour la
mâchoire supérieure « les molaires de la mâchoire
« inférieure (de *C. (Elaphus) antiquus* Pohlig) de Tau-
« bach ont des piliers de base en général plus fai-
« bles que les dents correspondantes de Süssen-
« born. » (1)

M. Stehlin (2) a rapporté à *C. cf. Dupuisi* un Cerf
de Mosbach. (3) Or, M. Wüst (4) a décrit de cette
localité deux fragments : l'un porte « une m^3 et une
« m^2 qui sont de la même taille et de la même force
« que les dents correspondantes de Süssenborn » ;
l'autre a ses molaires « pourvues de piliers basilaires
« plus grands » que ceux des molaires de Süssen-
born. Le premier fragment se rapporte donc nette-
ment à *C. cf. Dupuisi*. Quant au second, il semble
indiquer qu'à Mosbach, comme à Süssenborn, il
existait, à côté de dents à cingulum peu accusé, des
dents à cingulum très accusé ; peut-être faut-il voir
là, sous une forme tératologique, un retour à un type
ancestral.

J'ai fait remarquer précédemment que les molaires
supérieures de *C. (Megaceros) cf. Dupuisi* et celles du
grand Cerf des brèches de Nice présentaient quel-
que analogie. L'on ne connaît qu'une molaire infé-
rieure, m^2 , de celui-ci. Suivant Cuvier (5) « le collet
« de sa base antérieure... ne se retrouve aussi fort

(1) Wüst, *loc. cit.*, p. 317.

(2) *Loc. cit.*, p. 205-207.

(3) Le gisement de Mosbach est d'ailleurs chelléen (*s. l.*) comme
ceux de Süssenborn et de Taubach (Haug, *Traité de Géologie*, II,
3, 1911, p. 1805, 1806, 1815).

(4) *Loc. cit.*, p. 318.

(5) *Loc. cit.*, p. 378.

« que dans les Cerfs des Indes et spécialement dans
 « le Roussou (*C. Aristotelis equinus*); le Cerf du Canada
 « s'en rapproche cependant. » Bien que peut-être
 parent de *C. Dupuisi* et de *C. cf. Dupuisi*, le Cerf de
 Nice n'en aurait pas moins été plus grand si l'on
 s'en rapporte à la longueur de *m* 2.

Tableau VII

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	Longueur de <i>m</i> ² (Mandibule)
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (coll. Joleaud)	19 <i>m/m</i>
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (d'après Pomel).....	20
Petit Cerf des brèches de Nice.....	22
<i>C. (Megaceros) Dupuisi</i> Stehl. de Rosières.	26
<i>C. (Megaceros) cf. Dupuisi</i> Stehl. de Sūs- senborn.	25
<i>C. (Megaceros) cf. Dupuisi</i> Stehl de Mos- bach.....	26
Grand Cerf des brèches de Nice.....	30

f) COMPARAISON AVEC DAMA ET POLYCLADUS. —
 Dans les Cervidés que nous venons d'examiner,
C. Dupuisi, *C. cf. Dupuisi*, etc., le lobe postérieur-
 externe de *p*⁴ est un peu plus long et les deux lobules
 secondaires qui le forment sont un peu plus larges
 que dans *C. algericus*; mais à l'opposé de ce qui se
 passe dans cette dernière espèce, les lobules arri-
 vent l'un et l'autre jusqu'à la face externe de la dent
 dans les deux *Megaceros*. La même disposition s'ob-
 serve dans *C. elaphus*.

Dans *C. dama* le lobe postérieur est très réduit en
 longueur, comme dans *C. algericus* : mais les deux
 lobules secondaires qui le forment, au lieu d'être
 étroits et allongés, sont courts et étalés; l'un occupe
 l'extrémité postérieure externe de la dent, l'autre la
 partie postérieure médiane.

La vallée qui sépare le lobe moyen du lobe antérieur de p^4 est largement ouverte dans *C. cf. Dupuisi*, comme dans *C. elaphus*. Elle l'est bien moins dans *C. Dupuisi*. Elle arrive même à être presque fermée dans *C. dama*, qui, par ce caractère encore, se rapproche de *C. algericus*. Il s'ensuit que le lobe antérieur est lui-même plus largement étalé vers la face externe dans *C. dama* ⁽¹⁾ ou dans *C. algericus*, que dans *C. Dupuisi*, *C. cf. Dupuisi* et *C. elaphus*.

Dans *C. (Polycladus) ramosus*, le lobe postérieur de p^4 assez étroit rappelle, par sa forme générale, *C. dama*, mais la vallée antérieure de cette prémolaire est très réduite, ce qui permet un développement des lobes moyen et antérieur encore bien plus accusé que dans *C. dama* ou *C. algericus*.

Dans *C. (Polycladus) Caziotti* Depéret ⁽²⁾, des brèches osseuses de Bastia et de Bonifacio (Corse), le lobe postérieur de p^4 est aussi assez réduit, à peu près comme dans *C. Dupuisi* ou *C. cf. Dupuisi*, bien moins cependant que dans *C. algericus*. Par contre, la vallée antérieure y est relativement large, à peu près comme dans *C. cf. Dupuisi*.

L'on peut dire que, d'une façon générale, le lobe postérieur de p^4 est relativement réduit et le lobe antérieur relativement développé dans *C. algericus* et dans le sous-genre *Dama* (y compris *C. somonensis* Desm. ⁽³⁾), qu'ils le sont un peu moins dans les *Megaceros* primitifs et dans *Polycladus* et bien moins dans *Elaphus*.

Toutes les particularités de structure présentées par p^4 se retrouvent, pour chacune des espèces qui

(1) Harbé, *L'Anthropologie*, 1895, p. 371.

(2) *Compt. rend. Acad. Sciences*, CXXIV, 1897, p. 1472; *Ann. Soc. Linn. Lyon*, nouv. sér., XLIV, 1897 (1898), p. 126.

(3) Boule, *loc. cit.*, 1, fasc. 3, 1910, p. 210.

viennent d'être envisagées dans p^3 et dans p^2 , mais elles y sont généralement beaucoup moins accusées. Les trois prémolaires sont proportionnellement bien plus longues que les molaires dans *C. (Polycladus) ramosus*, plus même que dans *C. elaphus* (1). A ce point de vue encore, *C. algericus* s'éloigne notablement de *Polycladus* et d'*Elaphus*, pour se rapprocher de *Dama* et surtout de *Megaceros*, comme le montre le tableau VIII ci-après :

Tableau VIII

NOMS DES ESPÈCES et LIEUX DE PROVENANCE	LON- GUEUR de p^2-p^4	LON- GUEUR de M^1-M^3	RAPPORT de la longueur de p^2-p^4 à celle de M^1-M^3
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (d'après Pomel).....		59 ^{mm}	0,508
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (coll. Univ. Lyon).....	30 ^{mm}		
<i>C. (Megaceros) megaceros</i> Hart. d'Irlande.....	60	105	0,571
<i>C. (Megaceros) sp.</i> du Val di Chiana.....	51 à 60	92 à 102	0,586 à 0,888
<i>C. (Megaceros) Dupuisi</i> Stehl. de Rosières ...	50	82	0,609
<i>C. (Dama) ardeus</i> Croiz. du Perrier.....	47	75	0,625
<i>C. (Dama) dama</i> L. actuel (de France).....	43	63	0,682
<i>C. (Elaphus) elaphus</i> L. actuel (de France) ...	49	69	0,710
<i>C. (Polycladus) ramosus</i> Croiz. et Job. du Perrier.....	50	60	0,833

(1) Depéret, Bull. Soc. Géol. France, 3, XII, 1884, p. 255.

Les observations rapportées ci-dessus, à propos de la largeur des molaires de la mâchoire supérieure de *Dama* et de *Polycladus*, des plis de leur surface externe et de leur cingulum s'appliquent aussi, dans une certaine mesure, aux dents de la mandibule. Je n'insisterai donc ici que sur *m*³ qui présente seule des caractères spéciaux.

Dans *C. dama* (1), comme dans *C. algericus*, son deuxième lobe ne dépasse pas ni extérieurement, ni intérieurement, la terminaison antérieure du troisième lobe; dans *C. Dupuisi* et *C. cf. Dupuisi*, le deuxième lobe tend à déborder légèrement le troisième du côté externe. Celui-ci est proportionnellement un peu plus allongé dans *Megaceros*, dans *Elaphus* et dans *C. (Dama) somonensis* que dans *C. dama* et surtout que dans *C. algericus*.

Ainsi, par certains détails de la structure de ses prémolaires et de ses molaires inférieures, *C. algericus* s'éloigne quelque peu de *Megaceros* pour se rapprocher de *Dama* et particulièrement de *C. dama*.

Celui-ci est, d'ailleurs, bien moins différencié que ne l'étaient les grands Daims du Quaternaire ancien et moyen (2).

g) COMPARAISON AVEC CAPREOLUS ET RUSA. — La mandibule de *C. (Capreolus) ruscinensis* n'est pas connue et les autres Chevreuils ne semblent présenter aucune analogie avec *C. algericus*.

Mais, tandis que l'on n'a pas signalé de dents de la mâchoire supérieure de *Rusa* dans le Villafranchien d'Europe, l'on a indiqué des molaires de la

(1) Harlé, *L'Anthropologie*, 1895, p. 371.

(2) Boule, *loc. cit.*, I, fasc. 3, 1910, p. 211.

mandibule de ce sous-genre dans deux gisements du Pliocène récent, à Rùppelsroda (Saxe) et au Val d'Arno (1). Je ne sache pas que les dents du Val d'Arno aient été décrites. La troisième molaire de Rùppelsroda est proportionnellement *beaucoup plus élevée et bien plus étroite* que m^3 de *C. algericus*. Par ces caractères et par divers autres, le *Rusa* d'Allemagne se sépare franchement de l'espèce méditerranéenne et s'éloigne en même temps de tous les *Megaceros* et *Dama*.

On ne peut nier cependant que les dents de Rùppelsroda aient un air de famille avec celles de Bougie et de Berrouaghia, en raison du développement de leur cingulum et de leur pilier basal intercalé entre le lobe antérieur et le lobe moyen, mais dans le *Rusa* de Rùppelsroda, il existe, comme dans les Cerfs indiens, entre les deuxième et troisième lobes de m^3 , un lobule secondaire, qui manque dans la dentition définitive de *C. algericus*, mais semble se retrouver dans la dentition de lait.

La présence de *Rusa* dans le Pliocène supérieur d'Europe donne la solution géographique de l'origine de *C. algericus* : celui-ci est évidemment un descendant plus ou moins éloigné de celui-là.

Le tableau IX présente les dimensions des molaires inférieures de *C. algericus* comparativement avec celles des espèces voisines envisagées dans les descriptions précédentes.

(1) *Loc. cit.*, p. 308-309, pl. VIII, fig. 7 et 8.

IV. — Os mandibulaire

L'os mandibulaire est certainement ce qu'il y a de plus caractéristique parmi les débris fossiles de *C. algericus* recueillis jusqu'à ce jour :

« La branche montante (de la mandibule), dit
« Pomel (1), présente des formes extraordinaires qui
« ont fait naître la pensée d'une déformation patho-
« logique. Cependant cette apparente malformation,
« se reproduisant identique dans trois sujets diffé-
« rents, force est bien de reconnaître qu'elle est na-
« turelle à l'espèce et non pas un accident tératolo-
« gique. »

Depuis la découverte des trois fragments de mandibules gauches de Berrouaghia et de Bougie, M. Debruge a encore trouvé une mandibule gauche cassée et deux parties de mandibules droites, qui présentent les mêmes caractères (planche III, figures 1 et 2-4) ; les deux premières ont été données par M. Flamand au Laboratoire de Géologie de l'Université de Lyon, l'autre est en ma possession. Enfin, MM. Ficheur et Brives en ont également trouvé dans la grotte des Bains Romains, près d'Alger. Toutes ces pièces se ressemblent. Il n'y a donc aucun doute que l'on se trouve en présence d'une *forme normale*.

La branche horizontale de la mandibule devient particulièrement épaisse après la deuxième molaire. La turgescence de sa face externe atteint son maximum à la hauteur du talon de la troisième molaire (2).

« Ce qu'il y a de plus anormal, c'est certainement

(1) *Loc. cit.*, p. 37.

(2) Voy. pour plus de détails Pomel, *loc. cit.*, p. 37-38. pl. VII-VIII.

« l'apophyse coronoïde. Au lieu de cette lame mince,
« longue et en crochet, qui la constitue chez la ma-
« jorité des Ruminants, nous avons une grosse apo-
« physe courte, subpyramidale, formée par le bord
« antérieur de la branche montante, très épaissi,
« s'élevant en droite ligne à partir de l'arrière-mo-
« laire qu'il déborde notablement, aplani sur cette
« face antérieure et se terminant au sommet par un
« appendice conoïde qui finit en crête transverse
« cunéiforme, épaisse, obtuse et dressée.

« Le condyle... est porté par un pédicule épais et
« robuste... Il est séparé de l'apophyse coronoïde
« par un sinus très ouvert... La facette condylienne
« est très basse... et le sommet de l'apophyse coro-
« noïde elle-même est très bas. »

Pomel (1) a constaté et je l'ai observé moi-même
aussi, « que le gonflement de la partie postérieure
« (de la mandibule) est produit par un épaississe-
« ment notable de la lame osseuse très dense » et
non point « par une ampoule de cette lame ou par
« un développement exagéré du diploé. »

Aussi le canal alvéolaire se trouve-t-il extraordi-
nairement réduit. A ce point de vue encore, c'est de
Megaceros que *C. algericus* se rapproche le plus.

La section du canal alvéolaire, dans la mandibule
droite trouvée par M. Debruge, dessine une ellipse,
dont le grand axe va du bord inféro-externe au bord
supéro-interne à la hauteur de p^4 ; il est dirigé, au
contraire, du bord inféro-interne au bord supéro-
externe à la hauteur de m^3 . Il se produit donc une
légère torsion hélicoïdale de la paroi du canal à l'in-

(1) *Loc. cit.*, p. 39.

térieur de la mandibule. On peut d'ailleurs dire qu'une telle torsion est légèrement apparente aussi à la surface extérieure de la mandibule.

De plus, on constate que l'axe longitudinal de celle-ci dessine, dans son ensemble, entre p^4 et m^3 une courbe convexe vers l'intérieur de la bouche, contrairement à ce qui a habituellement lieu.

Tous ces faits me paraissent d'ailleurs en connexion étroite avec la *turgescence de l'apophyse coronoïde*.

Pomel (1) a fait observer que dans le *Dromadaire* se manifeste « une tendance marquée à l'épaississement de l'apophyse et l'élargissement de son bord antérieur à partir de la dernière molaire; ... mais cet épaississement n'intéresse pas la partie inférieure de la branche montante qui reste mince. »

a) COMPARAISON AVEC MEGACEROS ET ELAPHUS. — Dans *C. Dupuisi*, on note déjà un élargissement très sensible de la branche horizontale et de la base de la branche montante, comme, d'ailleurs, d'une façon générale, dans tous les *Megaceros*. et c'est certainement là l'un des meilleurs caractères distinctifs de ce sous-genre (2), qui se sépare ainsi complètement de *Elaphus*. Le tableau X montre clairement la progression de l'épaississement relatif de la mandibule en allant d'*Elaphus* à *Megaceros*, puis à *Megaceroides*.

(1) *Loc. cit.*, p. 39-40.

(2) *Loc. cit.*, p. 202.

Tableau X

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	Mandibule mesurée au point de contact de m ² et de m ³		
	DIMENSIONS		Rapport de la largeur à la hauteur
	Largeur	Hauteur	
	m/m	m/m	
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Berrouaghia.....	33,5	33,5	1,000
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd. de Bougie (Joleaud).....	29,5	33,5	0,880
<i>C. (Megaceros) sp</i> de Weimar.....	39,0	53,0	0,735
— du Val di Chiana...	31,0	44,0	0,704
<i>C. (Megaceros) C. Dupuisi</i> Stehl. de Rosières.....	28,0	39,0	0,700
<i>C. (Megaceros) C. cf. Dupuisi</i> Stehl. de Süssenborn.....	28,0	41,0	0,681
<i>C. (Megaceros) megaceros</i> Hart. d'Ir- lande	34,0	53,0	0,641
<i>C (Elaphus) elaphus</i> Lyd. actuel (d'Allemagne).....	18,0	33,0	0,566

b) COMPARAISON AVEC DAMA ET RUSA. — L'os mandibulaire est proportionnellement bien moins épais dans *Rusa* que dans *C. algericus* ou que dans *Megaceros* ou *Dama*. A ce point de vue, *Rusa* se classe entre *Megaceros* et *Dama*, d'une part, et *Elaphus*, de l'autre, ainsi qu'il ressort du tableau XI.

Tableau XI

NOMS DES ESPÈCES ET LIEUX DE PROVENANCE	MANDIBULE		
	DIMENSIONS		Rapport de la largeur à la hauteur
	Largeur	Hauteur	
	entre p ² et p ³		
	m/m	m/m	
<i>C. (Megaceroides) algericus</i> Lyd de Bougie	20,5	19,0	1,053
<i>C. (Megaceros) megaceros</i> Hart. de Weimar.....	28,0	44,0	0,636
<i>C. (Dama) dama</i> L. actuel d'Allemagne.	11,0	18,0	0,611
<i>C. (Megaceros) C. cf. Dupuisi</i> Stehl. de Süssenborn.....	20,0	33,0	0,606
<i>C. (Axis) axis</i> Erxl. actuel de l'Inde.	11,0	22,0	0,500
<i>C. (Rusa) s.p.</i> de Ruppelsroda.	11,0	23,0	0,478
<i>C. (Elaphus) elaphus</i> L. actuel d'Allemagne.....	12,0	28,0	0,429

Lorsque l'on envisage l'épaisseur de la mandibule, *Rusa* apparaît donc comme moins évolué que *Dama*, que *Megaceros* et surtout que *C. algericus*.

L'étude comparative de cette importante partie du squelette conduit en somme à cette conclusion : l'évolution de l'ensemble des groupes *Rusa*, *Dama*, *Megaceros* et *C. algericus* a dû se poursuivre parallèlement à celles d'*Elaphus*. C'est *Rusa* qui semble avoir donné naissance à *Dama*, *Megaceros* et *C. algericus*. Ces trois groupes de formes ont néanmoins dû diverger de très bonne heure. Tandis que deux espèces de *Dama* assez peu évoluées, d'ailleurs, ont persisté jusqu'à nos jours, certaines formes du même sous-genre ont, comme *Megaceros*, atteint rapidement de très grandes dimensions, qui se sont éteintes. Plus

directement apparenté à *Rusa* le groupe de *C. algericus*, pour lequel j'ai proposé le nom de *Megaceroides*, disparut en même temps qu'elles, mais n'eut sans doute que des représentants de petite taille.

V. — Os maxillaire supérieur et os palatin

Les fragments de mâchoires supérieures de *C. algericus*, que je possède, témoignent, comme les mandibules décrites ci-dessus, d'une massivité considérable de l'ossature.

L'os palatin lui-même a toujours au moins 5 $\frac{m}{m}$ d'épaisseur à la hauteur de ρ^3 et de ρ^4 .

Cette massivité se répercutait-elle sur les autres parties du squelette de la tête? C'est probable. Et elle avait sans doute pour cause première un grand développement de la ramure, rappelant en petit celle de *C. Megaceros*.

VI. — Os des membres

Les os des membres de *C. algericus* sont malheureusement fort mal connus. Deux tronçons de *radius* trouvés à Berrouaghia correspondraient, d'après leur longueur, à un animal de « taille moins élevée que celle du Cerf, tandis que l'épaisseur indiquerait tout le contraire. » Pomel⁽¹⁾ en conclut que le Cerf algérien « était bien plus robuste et plus trapu que le Cerf des tourbières du Nord, qui nous paraît avoir été un peu plus grand que le Cerf encore vivant. Ses dents étaient certainement petites pour ses membres. »

(1) *Loc. cit.*, p. 43.

M. Stehlin ⁽¹⁾ est arrivé à cette même conclusion, à la suite de sa récente étude de diverses parties du squelette de *C. Dupuisi* : « En comparant les divers ossements (de cette espèce) à un squelette de Wapiti mâle récent, j'ai été frappé, dit-il, de voir que leurs dimensions s'en rapprochent bien plus étroitement que celles des mandibules... Je suis disposé à penser que le Cervidé de Rosières était une espèce pourvue d'un squelette particulièrement massif et le fait que certaines parties du bassin sont un peu plus épaisses que chez le Wapiti, qui me sert de terme de comparaison, me confirme dans cette idée. »

Ainsi, le peu que nous savons des caractères de l'ossature du Cerf d'Algérie, confirme son affinité avec *C. Dupuisi*.

REMARQUES SUR LES CERFS DES BRÈCHES DE NICE, DE GIBRALTAR, ETC. — Cuvier ⁽²⁾ attribue au petit Cerf fossile de Nice une portion inférieure de fémur trouvée dans cette localité et dont « la poulie est proportionnellement plus large et à bords plus égaux que dans les Cerfs. Le condyle interne a aussi sa partie articulaire plus large. Sur ces divers points, cette tête se rapprocherait davantage des formes du *Lama*. »

Le même paléontologiste a fait connaître aussi une tête inférieure de fémur de Gibraltar ⁽³⁾. Il l'a rapportée au Cerf dont il a décrit les dents. Comme on peut le voir par l'examen du tableau XII ci-après, ce

(1) *Loc. cit*, p. 203-204.

(2) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 379.

(3) Cuvier, *loc. cit*, 4^e éd., p. 345-346.

fémur ne diffère pas beaucoup, comme dimensions, de celui du petit Cerf de Nice. Je ferai remarquer qu'il présente, en tous cas, les mêmes proportions *caractéristiques*, en particulier la largeur relativement grande de la poulie rotulienne (1).

Tableau XII

DIMENSIONS	Cerf de Gibraltar	Cerf de Nice
Diamètre antéro-postérieur du côté interne.	60 ^m / _m	70 ^m / _m
Largeur de la poulie rotulienne.....	24	28
Largeur maxima à la hauteur des condyles.	45	57

Tandis que le fémur de Gibraltar est « à peu près de la grandeur du fémur d'un jeune Daim », celui de Nice a « un huitième à peu près de plus que dans le Daim. »

Enfin, Cuvier (2) a rapporté au Cerf de Gibraltar deux autres têtes inférieures de fémurs provenant des brèches de Cette et ayant à peu près la taille de celles d'un fémur de Daim.

Cuvier (3) a encore décrit des brèches de Nice les ossements énumérés ci-dessous, qui appartiendraient à l'espèce de Cerf de la taille du Daim :

1° Une partie d'un pied de derrière contenant le calcanéum, le cubo-scaphoïde, le cunéiforme et la moitié supérieure du canon. « La plus grande longueur du calcanéum, seule dimension conservée,

(1) Comparez les figures 10 de la pl. XV et 2 de la pl. XIII de Cuvier, *loc. cit.*, 3^e éd.

(2) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 358-359.

(3) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 380-381.

« est de 87 ^m/_m », tandis que dans le Daim elle n'est que de 82 ^m/_m ;

2° Un fragment inférieur de canon avec la première phalange et une partie de la seconde « Cette première phalange, longue de 47 ^m/_m, correspond encore très bien, pour la grandeur, avec le pied précédent. »

Une portion de première phalange trouvée dans les brèches de Gibraltar « est, selon le même paléontologiste, à peu près de la grandeur de celle d'un jeune Daim, » (1) c'est-à-dire un peu plus faible que dans le Cerf de Nice.

Les variations de taille, assez faibles, d'ailleurs, que j'ai constatées entre les restes fossiles de Cerfs, voisins de *C. algericus*, rencontrés à Gibraltar, Antibes, Nice, Pise, etc., ne me paraissent, en somme, pas plus importantes que celles observées habituellement entre différents individus d'une même espèce.

VII. — Bois

La forme des bois de *C. algericus* est encore fort mal connue. Pomel (2) a décrit et figuré deux fragments d'andouillers provenant de Bougie. En voici les dimensions :

Tableau XIII

Longueur	Petit axe de la section	Grand axe de la section	Rapport du petit axe au grand axe de la section
^m / _m	^m / _m	^m / _m	
90	18	25	0,720
110	15	20	0,750

(1) Cuvier, *loc. cit.*, 4^e éd., p. 346.

(2) *Loc. cit.*, p. 42, pl. VII, fig. 5, pl. VIII, fig. 2-3.

C. algericus aurait eu ainsi les andouillers un peu aplatis, ce qui fait dire à Pomel que s'ils avaient été « trouvés dans une grotte de France de l'âge du « Renne, on hésiterait très peu à les considérer « comme des andouillers de bois de Renne. » Or, il est évident qu'il ne s'agit point ici du Renne, dont la limite méridionale d'extension, bien loin d'avoir atteint l'Algérie, est restée limitée aux provinces de Santander et de Gérone⁽¹⁾, vers le sud-ouest, et aux Alpes-Maritimes⁽²⁾ vers le sud-est.

En même temps que la molaire dont j'ai parlé, Cuvier⁽³⁾ a fait connaître des brèches d'Uliveto, près de Pise, un fragment de bois de Cerf. Ce bois était, dit-il, cylindrique et arqué, d'une longueur de 100 m/m, avec un diamètre de 40 m/m. Peut-être faudrait-il y voir un fragment de perche d'une forme du groupe de *C. algericus*.

a) COMPARAISON AVEC MEGACEROS ET ELAPHUS. — L'on n'est guère mieux fixé sur la forme des bois de l'espèce de *Megaceros*, dont j'ai rapproché *C. algericus* : la ramure de *C. Dupuisi* a des dimensions analogues à celles du Wapiti; le premier andouiller semble y être « plus fort, moins étroitement contigu « à la meule et de direction plus verticale » que dans *C. (Megaceros) sp.* du Val di Chiana⁽⁴⁾. *C. priscus*

(1) Harlé, *Bulletin Soc. Géol. France*, 4, IX, 1909, p. 364.

(2) Boule, *loc. cit.*, 1, fasc. 3, 1910, p. 213.

(3) *Loc. cit.*, 4^e éd., p. 390.

(4) Stehlin, *loc. cit.*, p. 204. — *C. cf. Dupuisi* de Süssenborn présenterait aussi, suivant M. Wüst, (*loc. cit.*, p. 111), des bois de *Elaphus*. M. Stehlin (*loc. cit.*, p. 205), affirme, au contraire, que par la conformation du premier andouiller et de la partie inférieure de son merrain, il apparaîtrait comme « plus évolué dans la direction « des grands *Megaceros* que (le Cerf) de Rosières. »

Moullade⁽¹⁾ du Cromerien de Solilhac (Haute-Loire), qui est une forme probablement peu différente de *C. Dupuisi*, et de même âge, d'ailleurs, possède un premier andouiller simple.

Dans *C. (Megaceros) megaceros* adulte du Pléistocène d'Irlande, le merrain est cylindrique sur un quart de sa longueur. L'andouiller basilaire, qui naît immédiatement au-dessus de la meule, est court et tantôt dirigé en avant et en bas, tantôt en avant et en haut; avec l'âge, il s'aplatit de plus en plus, se bifurque et devient même palmé et digité.

Les *Megaceros* postpliocènes, par leur premier andouiller grand, relativement éloigné de la meule et simple, s'éloignent de *C. Megaceros* adulte et se rapprochent de *Elaphus*. Mais les jeunes *Megaceros* d'Irlande, figurés par Owen⁽²⁾, présentent justement ces mêmes caractères, M. Stehlin⁽³⁾ en a conclu, avec juste raison, que les grands *Megaceros* à bois palmé dérivent de Cerfs à bois non palmés, pourvus d'un premier andouiller semblable à celui de *Elaphus*. Dans un jeune *Elaphus* de deux ans, la bifurcation du premier andouiller se montre même bien plus haut que dans un Cerf de trois, de quatre et surtout de cinq ans et plus.

Les andouillers de *C. algericus* trouvés à Bougie étaient très probablement simples. Car, malgré leur longueur relativement grande, ils semblent bien ne pas avoir présenté de traces d'aplatissement⁽⁴⁾, ainsi que cela se produit toujours au voisinage d'une bifur-

(1) *Mém. Soc. Agric. Scient. Haute-Loire*, IV, 1887.

(2) *A History of British fossil Mammals and Birds*, 1846, p. 456.

(3) *Loc. cit.*, p. 204.

(4) *Voy. Pomel, loc. cit.*, pl. VII, fig. 5 et pl. VIII, fig. 2-3.

cation. La partie non arquée, qui a été conservée, indique un andouiller aussi fort que l'andouiller basilaire d'un vieux Cerf de France. La perche provenant de Pise est, d'ailleurs, proportionnellement tout aussi forte. C'est dire que, comme *C. Dupuisi*, *C. algericus* et les formes qui s'en rapprochaient, avaient des bois plus puissants que ne l'indiquent les dimensions de leurs dents. L'andouiller basilaire y était vraisemblablement simple.

Si les peintures des grottes espagnoles se rapportaient à une espèce du groupe de *C. algericus*, l'andouiller basilaire de cette espèce aurait été implanté verticalement sur la perche, à une assez faible distance de la meule, et la partie distale de la perche aurait été largement palmée. Par ces caractères et par l'absence de bifurcation à l'andouiller basilaire, elle s'éloignerait des *Megaceros* primitifs, tels que *C. Dupuisi*, ainsi que des *Elaphus* et se rapprocherait de *C. megaceros* type. Comme dans celui-ci, la palme aurait présenté des andouillers à la fois sans doute sur son bord antérieur et sur son bord postérieur (1).

b) COMPARAISON AVEC DAMA ET POLYCLADUS. — *C. algericus* différerait de *C. dama* par son andouiller basilaire aplati.

Il importe de remarquer que *Dama*, de même que *Megaceros* semble avoir eu primitivement des bois à peine palmés. Tel est encore le cas de *C. (Dama) Mesopotamiae* Brooke, qui habite la Perse. La palme, dans cette espèce, est aussi réduite que dans *C. (Dama) ardeus* Croiz. du Villafranchien du Perrier : toutefois,

(1) Voy. Breuil, Gomez et Aguilo, *L'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 543, fig. 5.

dans celui-ci, le premier andouiller naît à la hauteur de l'andouiller moyen de l'espèce asiatique; dans celle-ci, l'andouiller situé tout près de la meule est extrêmement réduit. D'ailleurs, dans un *C. dama* d'un an, le premier andouiller est relativement plus éloigné de la meule que dans un Daim de deux, trois, quatre, cinq et surtout de six ans et plus. La palme, à peine indiquée à l'âge de trois ans, s'étale de plus en plus par la suite.

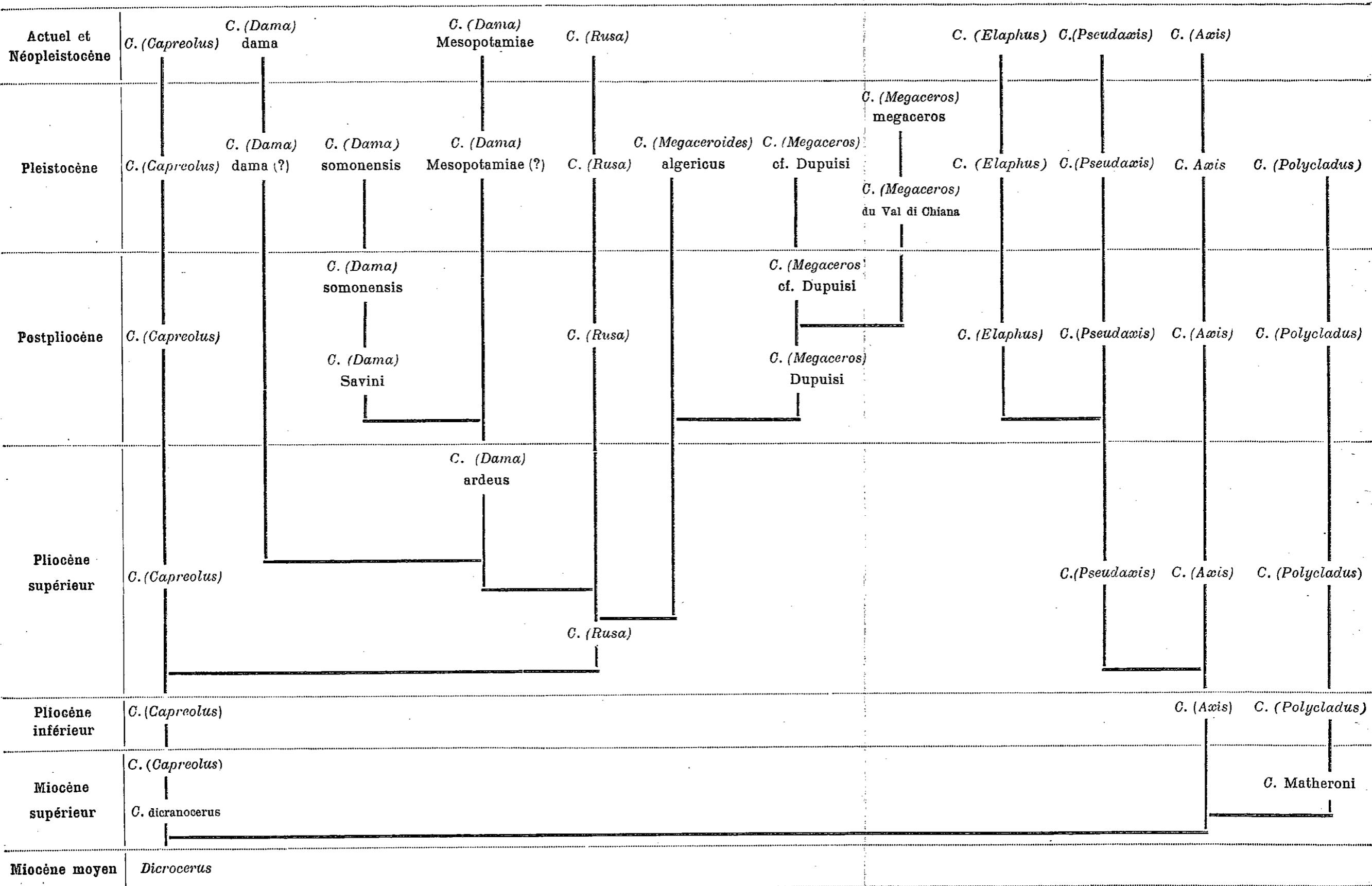
C. dama n'appartient évidemment pas au même phylum que *C. ardeus* et *C. Mesopotamiae*. Plus évolué que ces formes par certains caractères, il l'est moins par beaucoup d'autres, exactement comme *C. algericus*, vis-à-vis de *C. (Megaceros) Dupuisi*.

Comme dans cette dernière espèce et dans *C. ardeus*, le premier andouiller est reporté très haut dans tous les *Polycladus*. La seule forme de ce groupe qui ait persisté dans le Quaternaire moyen, *C. Caziotti* Dep., n'est connue que des brèches du littoral de la Corse, c'est-à-dire des mêmes formations qui plus au nord ou plus à l'ouest, mais toujours sur les rives de la Méditerranée, sont caractérisées par ce Cervidé également très primitif, à bien des points de vue, qu'est le *C. algericus*.

c) COMPARAISON AVEC CAPREOLUS ET RUSA. — *C. capreolus* ne présente habituellement que deux andouillers : le premier est encore relativement éloigné de la meule dans l'adulte, moins cependant que dans le jeune.

Dans *Rusa*, les bois sont remarquables par leur épaisseur. Ils sont particulièrement massifs dans *C. hippelaphus* Cuv. Dans une forme voisine, la plus

TABLEAU XIV



grande du sous-genre, *C. equinus* Cuv., un petit andouiller peut prendre naissance immédiatement au-dessus du merrain : il en résulte alors un élargissement momentané du merrain, élargissement qui peut être interprété comme une ébauche de la palme de *Megaceros* et de *Dama*.

Enfin, dans *Rusa*, comme dans *Capreolus*, l'andouiller de bifurcation s'insère toujours du côté postérieur du merrain, soit exactement en arrière, soit un peu vers l'intérieur ou vers l'extérieur; de même, dans *Dama*, les andouillers de la palme sont situés en arrière; dans *Megaceros*, il en existe à la fois en avant et en arrière; dans *Elaphus*, les andouillers sont, au contraire, tous antérieurs, comme dans *Pseudaxis*, *Axis*, etc. Ce groupement des sous-genres de *Cervus* en deux sections, l'une caractérisée par la présence d'andouillers postérieurs, l'autre par leur absence, est, comme on va le voir, en parfait accord avec la phylogénie du genre.

VIII. — Résumé des affinités zoologiques de *C. (M.) algericus*

En décrivant les restes fossiles de *C. (M.) algericus*, j'ai examiné en détail les analogies et les différences que cette espèce présente avec un certain nombre d'autres formes de Cervidés.

Je vais maintenant synthétiser les résultats de cette analyse comparative dans un schéma phylogénique d'un certain nombre de types du genre *Cervus* observés en Europe, en Asie et dans l'Afrique septentrionale.

(Voir le tableau ci-contre)

**IX. — Aires géographiques comparées de
C. (M.) algericus et de quelques
autres espèces de Cervidés.**

La répartition géographique des formes du groupe de *C. algericus* est particulièrement intéressante. Ces formes, en effet, ne sont connues que des régions suivantes :

1° Du Tell algérois et constantinois (Berrouaghia, Alger, Bougie, Hammam-Meskoutine);

2° Du littoral du golfe de Gênes (Pise, Nice, Antibes);

3° De l'Espagne méridionale (Gibraltar).

Cette aire de dispersion rappelle singulièrement celle du groupe formé par les deux variétés naines et primitives, *C. elaphus corsicanus* et *C. e. barbarus*. Le premier, localisé aujourd'hui en Corse et en Sardaigne, habitait aussi, au Pléistocène, dans la zone côtière des Alpes-Maritimes, en Sicile et à Malte; *C. e. barbarus* qui ne vit maintenant qu'au voisinage de la frontière algéro-tunisienne, était répandu, en outre, au Pléistocène, dans le Tell orano-algérois et dans toute la Numidie ⁽¹⁾; enfin, des formes plus ou moins affines de ces deux variétés, quoique encore mal définies, habitent la péninsule ibérique, la presqu'île italique et la Grèce.

C. algericus, d'une part, *C. e. barbarus* et *C. e. corsicanus*, d'autre part, sont certainement, parmi les Cervidés pléistocènes ou actuels de la faune holarctique, les formes les plus voisines des sous-genres

(1) L. Joleaud, *Etudes de Géographie zoologique sur la Berbérie*, I, Les Cervidés, p. 9, fig. . (*Rev. afric.*, LVI, 1913, p. 479.

indiens, *Rusa*, pour le premier, *Pseudaxis* pour les seconds. A la différence des habitats de *C. algericus*, de *C. e. barbarus* et de *C. e. corsicanus*, qui se superposent en quelque sorte, les aires de dispersion de *Rusa* et de *Pseudaxis* se touchent sans se pénétrer. *Rusa* est connu de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Chine occidentale, des îles de la Sonde et des Philippines, *Pseudaxis*, du Japon, de la Madchourie et de la Chine septentrionale. Exceptionnellement, à Formose, coexistent *C. (Rusa) Aristotelis Swinhoei* Sclater et *C. (Pseudaxis) taevanus* Blyth.

L'espèce la plus primitive du sous-genre *Pseudaxis* est *C. taevanus* de Formose : seule forme insulaire du groupe, elle en est le plus petit représentant et, en même temps, le seul qui conserve, à l'âge adulte, été comme hiver, une robe entièrement tachetée. Par ce caractère, comme par sa situation géographique, ce Cerf se rapproche de *C. axis* Erxl. de l'Inde, que certains auteurs classent parmi les *Rusa*, tandis que d'autres en font le type d'un sous-genre *Axis*.

D'autre part, on groupe quelque fois les Cerfs les plus archaïques du sous-genre *Rusa* en un autre sous-genre spécial, *Hyelaphus*, dont le type est *C. porcinus* Zimm. de l'Inde et de l'Indo-Chine.

Hyelaphus et *Rusa* comptent ensemble une douzaine de formes insulaires. Plusieurs de celles-ci, et ce sont les moins grandes, sont confinées dans de petites îles :

Dans les Bonin, au sud du Japon, vit *C. Aristotelis boninensis* Lyd. ;

Aux Mariannes, *C. Aristotelis mariannus* Desm. ;

Aux Calamianes, *C. (Hyelaphus) culionensis* Elliot ;

A Samar et à Leyte *C. (H.) Alfredi* Scl. ;

Dans les Basilan (Philippines), *C. Steeri*;

Aux Batjan, à Bourou et à Amboine (Moluques),
C. hippelaphus moluccensis Q. et G.;

A Semaio et à Kambing (près de Timor) *C. hippelaphus Peroni* Cuv.;

Aux Bawean (entre Java et Bornéo), *C. (Hyelaphus) Kuhl* M. et S.

L'une de ces espèces, *C. Alfredi*, est caractérisée par sa livrée tachetée; une autre, *C. hippelaphus Peroni*, présente, comme on l'a vu, certaines analogies avec *C. algericus*.

Rusa, comme *Axis*, apparaît, dans l'Inde, dès le Miocène supérieur ou le Pliocène inférieur. Il semble que ce soit cette contrée qui ait été le centre de dispersion des deux sous-genres. De là, *Axis* paraît être remonté vers le nord-est, tandis que *Rusa* descendait vers le sud-est.

Les sous-genres occidentaux dérivés de *Rusa* et d'*Axis* paraissent de même avoir cheminé, ceux descendant de *Rusa*, vers le sud, celui descendant de *Pseudaxis-Axis*, vers le nord de la Méditerranée.

Le Daim actuel le plus archaïque, *C. (D.) Mesopotamiae*, habite le sud de la Perse, le Khoussistan; au Pléistocène, un Daim abondait en Phénicie, ses restes y sont très nombreux. *Megaceroïdes* avait un habitat assez étendu dans le centre de la Berbérie, tandis qu'il semble bien qu'il n'a qu'à peine pénétré en Europe, dans les contrées riveraines de la Méditerranée occidentale.

Le seul *Elaphus* qui n'ait jamais qu'un andouiller basilaire, *C. albirostris* Przer. habite déjà à une latitude bien plus septentrionale, au nord du Thibet. Et *C. elaphus maral*, qui souvent lui-même n'a aussi

qu'un andouiller au voisinage de la meule, est disséminé vers la même latitude, dans le nord de la Perse, en Asie Mineure, au Caucase, d'où son aire de dispersion s'est étendue en Crimée, en Galicie, dans les Carpathes et la péninsule des Balkans. Les formes plus petites, de Corse, de Sardaigne, de Berbérie, n'ont d'ailleurs aussi généralement qu'un seul andouiller à la base de leur ramure (1).

Il est à observer enfin que c'est dans les contrées les plus éloignées de l'Inde que se sont développées les formes de Cerfs les plus évoluées, *C. megaceros* en Irlande, *C. (Elaphus) canadensis* dans l'Amérique septentrionale.

Des essais d'introduction de Cerfs ont été tentés récemment en Angleterre, en particulier par le duc de Bedford au parc de Woburn-Abbey. Ils ont donné des résultats satisfaisants pour les *Elaphus* méditerranéens (*C. e. barbarus*, *C. e. maral*), pour les pour les *Pseudaxis* (*C. sika* Temm. du Japon, *C. sika mandchuricus* Sw., *C. taevanus* de Formose, *C. hortulorum* Sw. de Pékin), pour *Axis* (*C. axis*) et pour *Hyelaphus* (*C. porcinus*). Par contre, les vrais *Rusa* (*C. Aristotelis* Cuv. de l'Inde, *C. Aristotelis equinus* Cuv. de l'Insulinde, *C. Aristotelis nigricans* Brooke du sud des Philippines, *C. hippelaphus moluccensis* Q. et G. des Moluques, *C. Alfredi* Sclat. des Philippines) n'ont point prospéré et il en a été de même du Daim de Mésopotamie.

Les résultats auxquels ont abouti ces tentatives sont en rapport, en somme, avec l'évolution paléogéographique que je viens d'esquisser : les sous-

(1) La livrée du Cerf de Berbérie porte des taches blanches, comme le pelage d'été de *C. e. maral*.

genres de Cervidés qui ont surtout étendu leur aire de dispersion vers le nord (*Elaphus*, *Pseudaxis*, etc.), se sont montrés aptes à vivre sous le climat britannique, tandis que ceux qui ont étendu leur habitat de préférence vers le sud, *Rusa*, *Dama*, n'y ont point prospéré. Et cela, bien que les zones de dispersion de *Rusa*, *Dama* ⁽¹⁾ semi-domestiqués aient, du fait de l'homme, acquis des territoires nouveaux, dans les temps historiques, bien que *Rusa* ait été transporté avec succès dans les îles du Pacifique occidental, et que le Daim (*C. D. dama*) se soit acclimaté non seulement dans les contrées riveraines de la Méditerranée, mais jusque dans l'Europe centrale et septentrionale.

X. — Ages géologiques des divers gisements de *C. (M.) algericus* et des formes affines de ce Cervidé.

En vue de préciser leur âge géologique, je vais envisager successivement ici les différents gisements où j'ai cru pouvoir reconnaître la présence de formes du groupe de *C. (M.) algericus*. Je commencerai par ceux de l'Algérie centrale et orientale.

a) LES BAINS ROMAINS PRÈS D'ALGER. — MM. Ficheur et Brives ⁽²⁾ ont signalé la présence de *C. pachygenys* (= *C. algericus*) à l'ouest d'Alger, dans une grotte de la carrière des Bains Romains. Cette espèce y était associée à des silex grossiers du type mous-

(1) L. Joleaud, *Etudes de Géographie zoologique sur la Berbérie*, I. Les Cervidés, p. 18 et suiv. (*Rev. afric.*, LVI, 1913, p. 488 et suiv.).

(2) *Compt. rend. Acad. Sciences*, CXXX, 28 mai 1900, p. 1485-1487.

térien à une molaire humaine et à divers autres Mammifères, savoir :

- Equus asinus africanus* Sans. (?)
- Rhinoceros Mercki subinermis* Pom.
- Hippopotamus amphibius icosiensis* Pom.
- Gazella crassicornis* Pom.
- Gazella nodicornis* Pom.
- Gazella triquetricornis* Pom.
- Bubalis boselaphus probubalis* Pom.
- Connabœtes gnu prognu* Pom.
- Bos taurus primigenius mauritanicus* P. Thom. (*Bos opisthonomus* Pom.).
- Buffelus antiquus* Duv.
- Viverra* sp.
- Felis* sp.
- Canis familiaris* L. var.

Silex et ossements gisaient dans une terre grisâtre superposée à des poudingues à *Patella ferruginea* Gm., *Conus mediterraneus* Hwass, *Cerithium vulgatum* Brug., etc. Ces poudingues marins étaient situés à l'altitude de 15 mètres.

A trois kilomètres plus à l'ouest, Pomel ⁽¹⁾ avait signalé, à la Pointe Pescade, une autre grotte ⁽²⁾, où l'on n'avait constaté aucune trace de la présence de l'homme, mais où avaient été trouvés un grand nombre d'ossements de Mammifères appartenant aux espèces ci-après :

- Rhinoceros Mercki subinermis* Pom.
- Sus scrofa algeriensis* Pom.

(1) *Compt. rend. Acad. Sciences*, CXIX, 10 décembre 1894, p. 986.

(2) Cette grotte, dite « Nouvelle grotte de la Pointe Pescade », trouvée en 1894, était située au-dessous d'une autre, connue depuis bien longtemps et dite depuis « Ancienne grotte de la Pointe Pescade ». La grotte ancienne, fouillée jadis par Bourjot (*Bull. Soc. Alger. Climat.*, V, 1868, p. 78-88; VI, 1869, p. 20-24; XII, 1876, p. 145 et suiv.), n'avait point son plancher formé par une plage marine et renfermait une faune et une industrie bien plus récentes.

Hippopotamus amphibius icosiensis Pom.
Gazella triquetricornis Pom.
Oreas canna procanna Pom.
Bos taurus primigenius mauritanicus P. Thom.
(*B. opisthonomus* Ruc.)
Buffelus antiquus Duv.
Elephas meridionalis atlanticus Pom.
Herpestes ichneumon L.

Comme on le voit, cette faune ressemblait beaucoup à celle des Bains Romains; elle renferme, comme elle, *Rhinoceros Mercki*, *Hippopotamus amphibius*, *Buffelus antiquus*.

Le plancher de la grotte de la Pointe Pescade, situé à la cote 15 ⁽¹⁾, comme celui des Bains Romains, était formé par un dépôt marin à Serpules. Au-dessus venait une terre rougeâtre englobant des ossements dispersés, sans ordre.

M. de Lamothe ⁽²⁾ a rattaché les formations marines de ces grottes, à la plus jeune des anciennes lignes de rivage du Sahel d'Alger, à celle de 18 mètres. Et il admet que les terres à ossements de ces cavernes sont postérieures à cette ligne de rivage et contemporaines des débuts du dernier mouvement négatif de la Méditerranée ⁽³⁾.

Je crois qu'en réalité le remplissage de ces grottes est antérieur aux plages de 15-20 mètres et contemporain du mouvement négatif du Pléistocène moyen ⁽⁴⁾.

(1) Pomel, *Bœufs-Taureaux*, p. 51, *Carte Géol. Algérie, Paléont., Monogr.*, 1894.

(2) *Mém. Soc. Géol. France*, 4, I, n° 6, 1911, p. 83-84.

(3) De Lamothe, *loc. cit.*, p. 226-239

(4) L. Joleaud, *Géologie et Paléontologie de la plaine du Comtat et de ses abords*, Description des terrains quaternaires. Fascicule I, *Mém. Soc. Linn. Provence*, n° 2, 1910, p. 7, note infrapaginale 1; *Etude géologique de la chaîne Numidique et des monts de Constantine (Algérie)*, Thèse Fac. Sc. Paris, 1912, p. 291 et suiv.

Je ferai remarquer, d'abord, que la faune de ces grottes compte deux formes affines d'espèces pliocènes : *Elephas meridionalis atlanticus* ⁽¹⁾ et *Cervus (Megaceroides) algericus*. De plus, elle renferme deux Mammifères, *Rhinoceros Mercki* et *Hippopotamus amphibius* qui, nulle part en Europe, n'ont survécu au Pléistocène moyen. Or, ce sont justement, avec *Elephas meridionalis atlanticus* et *Buffelus antiquus* ⁽²⁾, les seuls ongulés communs aux grottes algériennes et aux gisements chelléens et acheuléens de Palikao et du lac Karar.

En outre, Pomel ⁽³⁾ a fait observer qu'un métacarpien de *Bos opisthonomus* de la Pointe Pescade « présente des perforations arrondies, inégales, profondément pénétrantes, dans le fond desquelles on a trouvé des débris de coquilles perforantes. Une première et une deuxième phalange trouvées avec le même os montrent les mêmes perforations de coquilles lithodomes. »

La mer serait revenue à un niveau voisin du plancher de la grotte après le remplissage de celle-ci par des dépôts continentaux : or, il n'a pu en être ainsi que pendant le mouvement positif du Pléistocène récent. Donc, la plage du fond de la grotte qui est sûrement plus ancienne, serait contemporaine du mouvement positif précédent et remonterait au Pléistocène ancien. Dès lors, le remplissage par les dépôts continentaux aurait eu lieu pendant le mouvement négatif intermédiaire, c'est-à-dire au Pléistocène moyen.

(1) L. Joleaud. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, juin 1914.

(2) L. Joleaud, *Thèse*, p. 316.

(3) *Bœuf-Taureaux, Carte Géol. Algérie*, 1894, p. 51.

L'âge de *C. algericus* des Bains Romains serait ainsi bien précisé. Ce Cerf, comme la faune terrestre qui l'accompagne, *daterait de la fin du Pléistocène moyen et serait contemporaine du début de l'industrie moustérienne.*

b) BERROUAGHIA. — L'on ne possède aucun renseignement sur l'âge du gisement de *C. algericus* à Berrouaghia. L'on sait seulement que la mandibule décrite par Pomel a été rencontrée au milieu d'un « limon tourbeux, associée à des *silex taillés*, dans « un ravin, en creusant les fondations d'un viaduc « au nord de Berrouaghia et qu'elle fut donnée avec « quelques autres ossements au Service Géologique « par M. Sauvaget, ingénieur de la construction (1). »

c) BOUGIE (CAP CARBON). — Pomel ne s'est pas préoccupé davantage de préciser les conditions de gisement du *C. algericus* à Bougie. « Il a été, dit-il, « trouvé par M. Bégin, dans une grotte à ossements, « sous le cap Carbon, près de Bougie (2). » Dans une autre de ses monographies paléontologiques, le même auteur n'est guère plus explicite : « On a trouvé « dans une grotte maritime de Bougie, souvent « battue par la mer, une quantité considérable d'os- « sements fossiles que l'on a essayé d'exploiter « comme engrais phosphaté (3). » Ailleurs, il dit encore : « A Bougie, dans les escarpements du cap « Carbon, existe une caverne presque au niveau de

(1) Pomel, *Caméliens et Cervidés*, p. 40.

(2) Pomel, *Caméliens et Cervidés*, p. 40.

(3) Pomel, *Les Boselaphes Ray*, p. 48, *Carte Géol. Algérie, Paléont. Monogr.*, 1893.

« la mer, qui a été fouillée par M. Bégin, pour extraire des phosphorites (1). »

De cette grotte, Pomel a fait connaître les espèces ci-après, en dehors de *C. algericus* :

Rhinoceros Mercki subinermis Pom.

Sus scrofa barbarus Pom.

Phacochoerus aethiopicus mauritanicus Pom.

Bubalis boselaphus saldensis Pom.

Ammotragus Cervia paleotragus Pom.

Buffelus antiquus Duv.

Felis leo spelaea Goldf.

Ursus etruscus lybicus Pom.

La faune de la grotte du cap Carbon rappelle celle des Bains Romains et de la Pointe Pescade, par la présence de *Rhinoceros Mercki* et de *Buffelus antiquus*, espèces caractéristiques de la faune du Pléistocène moyen. Elle renferme, en outre, *Ursus lybicus*, forme affine d'une espèce pliocène (2), comme *Elephas atlanticus* de la Pointe Pescade.

D'autre part, la situation de cette grotte indique qu'elle a été remplie lors d'un mouvement négatif. Comme celle d'Alger, la grotte de Bougie a sans doute été protégée, au moins partiellement, par des rochers entraînés depuis, contre l'action érosive de la mer du niveau de 15-20 mètres.

Comme *C. algericus* des Bains Romains, le Cerf du cap Carbon date donc du Pléistocène moyen. Les observations faites par M. Debruge à Bougie viennent, comme on va le voir, très heureusement compléter les données précédentes, en nous montrant

(1) Pomel, *Bubalus antiquus*, p. 75, *Carte Géol. Algérie, Paléont.*, Monogr., 1893.

(2) L. Joleaud, *Etude géologique de la chaîne Numidique et des monts de Constantine*, p. 267, note infrapaginale 1.

qu'aux environs de cette ville, comme près d'Alger, *C. algericus* a été contemporain de l'industrie moustérienne.

d) BOUGIE (GROTTE ET STATION ALI BACHA). — M. Debruge ⁽¹⁾ a découvert, il y a quelques années, les restes les plus importants qui soient connus de *C. algericus* dans la grotte Ali Bacha, à l'ouest de Bougie, dans l'Ighzer Bir el Kanoun, à 1,500 mètres au nord de la route de Tizi-Ouzou, au-dessus du lieu dit " les Concessions ". Cette caverne est donc située sur le revers sud du djebel Gouraya, à l'opposé de celle du cap Carbon, qui est creusée sur le revers nord.

Tout près de la grotte, qui servait de lieu de sépulture, M. Debruge a reconnu sur un petit plateau une station humaine en plein air, synchronique des tombes de la grotte,

La faune de la couche inférieure de la grotte et de la station ⁽²⁾ indépendamment de *C. algericus*, a donné les espèces de Mammifères ci-après :

Equus Burchelli mauritanicus Pom. (?) ou *E. asinus africanus* Sans (?) s. g.

Rhinoceros Mercki subinermis Pom. g.

Sus scrofa barbarus Pom. s. g.

Gazella cf. *triquetricornis* Pom. g.

Kobus unctuosus Maupasi Pom. g.

Connochætes gnu prognu Pom. s. g.

Bubalis boselaphus saldensis Pom. s. g.

(1) Debruge et Delisle, *Assoc. Franç. Avanc. Sciences*, XXXI, Montauban, 1902-1903; II, p. 866-885; *Rec. Not. Mém. Soc. Archéol. Constantine*, 4, IX (XL), 1906-1907, p. 135-200; *L'Homme préhistorique*, 1906, p. 275-277.

(2) Debruge, *Rec. Not. Mém. Soc. Archéol. Constantine*, XL, p. 151, 155-157.

Bubalis boselaphus probubalis Pom. s.
Ovis aries africana Sans. (?)
Bos taurus primegenius mauritanicus P. Thom.
(*B. opisthonomus* Pom. s. g.)
Bos taurus brachyceros curvidens Pom. s. g.
Buffelus antiquus Duv. s. g.
Histrix cristata L. g.
Felis leo spelæa Goldf. (?) g.
Hycæna striata L. s.
Hycæna crocuta spelæa Goldf. (?) g.
Canis familiaris L. s.
Ursus sp.

Dans cette liste, le nom des espèces trouvées dans la station en plein air est suivi de la lettre s et celles rencontrées dans la grotte de la lettre g. La grotte seule donna en outre des restes humains.

Comme on le voit, la faune de la grotte et de la station Ali Bacha, de Bougie, rappelle tout à fait les précédentes. L'on y retrouve les mêmes espèces caractéristiques, *Rhinoceros Mercki*, *Buffelus antiquus*, etc.

Avec *C. algericus*, M. Debruge⁽¹⁾ a trouvé des *silex*, des *quartzites* et des *calcaires siliceux taillés*, qu'il attribue « à l'époque moustérienne du début, à l'époque « chelléo-moustérienne de certains préhistoriens. » Ainsi, tous les gisements de *Cervus (M.) algericus* du littoral algérien datent de la fin du Pléistocène moyen.

e) HAMMAM-MESKOUTIN. — Les travertins d'Hammam-Meskoutin ont été étudiés par Shaw, Peyssonnel, Desfontaines, Fournel, Niel, Boblaye, Coquand, etc.

La plus récente description qui en ait été donnée,

(1) *Bull. Carte Géol. Algérie*, 2, n° 6, 1912, p. 447-448.

celle de M. Blayac, remonte à un an à peine. Elle ne fait cependant point mention de la présence dans cette formation de *C. algericus*. Je crois donc utile de traduire ici le texte de M. Leydekker ⁽¹⁾ (qui date de 1890) en ce qui concerne le gisement type du Cervidé dont il s'agit :

« Le spécimen qui fait l'objet de la présente communication a été envoyé par le D^r John Murray
« au *Natural History Museum* où il a été soumis
« à mon examen. Il avait été expédié au D^r Murray
« par M. Rouyer, de *Hamman-Meskoutin*, près
« de Guelma (Algérie) et il est établi qu'il a été trouvé
« dans cette localité, *au milieu d'un dépôt tufacé,*
« *à un mètre au-dessous de la surface du sol.* »

L'âge des travertins d'Hamman-Meskoutin ne fait pour moi aucun doute. Ils datent du Pléistocène. Leur dépôt s'est continué au Néopléistocène et se poursuit encore à l'heure actuelle ⁽²⁾.

f) PISE (MONTE ULIVETO). — Je ne connais point de travaux stratigraphiques récents sur les brèches du monte Uliveto (Pise). Sont-elles contemporaines de celles peu éloignées du monte Tignoso (Livourne)? C'est probable. Celles-ci ont pu être étudiées dans des conditions particulièrement favorables, grâce à leur relation avec la « panchina », assise grésocalcaire marine. Elles sont, d'après M. Gignoux ⁽³⁾, « un peu postérieures à la panchina » qui « correspond à une ligne de rivage de 35 mètres environ ». Ces brèches seraient donc exactement de

(1) *Loc. cit.*, p. 602.

(2) L. Joleaud, *Bull. Soc. Géol. France*, séance du 4 mai 1914.

(3) *Ann. Univ. Lyon*, nouv. sér. I, fasc. 36, 1913, p. 312-313.

l'âge du remplissage de la grotte des Bains Romains (Alger), remplissage qui, comme on vient de le voir, est immédiatement postérieur à la ligne de rivage de 30 mètres.

La faune des brèches de Livourne rappelle tout à fait d'ailleurs celle des Bains Romains. Elle comprend, en effet⁽¹⁾ :

Rhinoceros Mercki Jäger,
Hippopotamus amphibius Pentlandi Mayer.
Elephas antiquus Falc.
Arctomys marmota Schr. (?)
Hystrix sp., etc.

C'est bien là une association de Mammifères caractéristiques du *Pléistocène moyen*.

Le petit *Hippopotamus amphibius Pentlandi* caractérise avec des variétés naines d'*Elephas antiquus* les brèches à ossements de Malte et le remplissage des cavernes de la Sicile, c'est-à-dire des dépôts qui jalonnent, sur les rives de la Méditerranée occidentale, la zone de raccordement des grottes algériennes avec les brèches toscanes.

Rhinoceros Mercki, par contre, n'est point connu dans ces îles. On l'a cependant retrouvé dans la grotte di Reale, près de Porto-Longone (île d'Elbe)⁽²⁾, où il est associé à *Hippopotamus amphibius* et à un petit ours, *Ursus mediterraneus*.

g) NICE, ANTIBES, etc. — C'est précisément encore du Pléistocène moyen que datent les brèches de la région niçoise. L'on est bien fixé sur leur âge de-

(1) Del Campana, *Boll. Soc. Géol. Ital.*, XXVIII, 1909, p. 349-388.

(2) Del Campana, *Mondo sotteraneo*, VI, 1910, 1, 2.

puis que MM. Caziot et Maury⁽¹⁾ les ont vu à la baie de Mala, à l'ouest de Monaco, recouvrir des sables à *Conus testudinarius* Mart. du niveau de 30 mètres. Elles sont elles-mêmes perforées par des *Lithothamnium* jusque vers la cote 9, toujours dans la même localité. Comme l'a montré M. Depéret⁽²⁾, elles doivent donc être postérieures à la ligne de rivage de 28-30 mètres et antérieures à celle de 13 mètres.

Les récentes observations de MM. Depéret et Caziot⁽³⁾ ont confirmé ce fait, particulièrement en ce qui concerne les brèches du château de Nice, d'où provenaient les ossements de Cerfs décrits par Cuvier : dans des poches de galets marins pénétrant dans les fissures de ces brèches vers les cotes 6-7, ces géologues ont trouvé des valves de *Pecten* et d'*Arca barbata* L.

C'est très probablement aussi au Pléistocène moyen qu'a commencé le remplissage de certaines grottes de Menton, comme la grotte du Prince⁽⁴⁾. Je rappellerai que le plancher de la grotte du Prince qui est situé à la cote 11 est formé par une plage marine. Les parois de la grotte sont elles-mêmes percées de Mollusques lithophages jusque vers la cote 20. M. Depéret⁽⁵⁾ en a conclu que la plage du plancher de la grotte était contemporain de l'ancienne ligne de rivage du niveau de 30 mètres.

(1) *Bull. Soc. Géol. France*, 4, IV, 1904, p. 420 et suiv.

(2) *Bull. Soc. Géol. France*, 4, VI, 1906, p. 216-217, 229.

(3) *Bull. Soc. Géol. France*, 4,

(4) Boule, *Les grottes de Grimaldi*, I, 1, 1906; *Bull. Soc. Géol. France*, 4, X, 1905, p. 406 et suiv.

(5) *Bull. Soc. Géol. France*, 4, VI, 1906, p. 217-221, 229. — Voir aussi Flamand, *Id.*, 4, X, 1911, p. 669.

Au-dessus de cette plage venaient des dépôts à *silex moustériens* et ossements de mammifères caractéristiques du Pléistocène moyen :

Rhinoceros Mercki Kaup.

Hippopotamus amphibius L.

Elephas antiquus Falc.

Hyaena crocuta spelæa Goldf.

Ursus spelæus Blum., etc.

Outils lithiques, faune, conditions de gisement, altitudes, tout rappelle exactement ici ce que j'ai signalé précédemment à propos des grottes d'Alger et de Bougie à *C. algericus*.

Il est très probable que la brèche du cap Gros, près d'Antibes, où semble également avoir été trouvé un Cerf du groupe de *C. algericus*, comme celle du rocher de Cette, où il a peut-être aussi été rencontré, datent aussi du Pléistocène moyen. (1)

h) GIBRALTAR. — La stratigraphie du Quaternaire de Gibraltar n'a pas fait l'objet d'études détaillées très récentes. MM. Ramsay et Geikie (2) ont relevé des traces de lignes de rivage sur le rocher, aux cotes 200, 88, 57, 23, 16. L'on ne peut s'empêcher d'être frappé de la presque identité d'altitude des anciennes lignes de rivage et des plages algériennes qui s'étagent aux cotes 200-210, 90-100, 50-60, 30, 15-20.

Busk (3) a fait connaître, de son côté, une riche

(1) M. Depéret a constaté que dans les rochers de la corniche de Cette les perforations de lithophages s'élevaient au moins jusqu'à la cote 5.

(2) *Quart. Journ. Géol. Soc.*, XXXIV, 1878, p. 505.

(3) *Trans. Zool. Soc. London*, X, 2, 1877. — V. aussi Cuvier, *loc. cit.* et Forsyth Major. *Geol. Mag.*, nouv. sér., dec. 5, II, p. 462 et suiv.

faune des cavernes et des fissures, d'où provient le Cerf décrit par Cuvier. Cette faune comprend :

Equus sp.

Rhinoceros Mercki Kaup.

Sus scrofa L.

Cerous Elaphus L. de taille moyenne ou petite.

Capra ibex hispanica Schimp.

Lagomys (Prolagus) calpensis F. Major.

Felis pardus L.

Felis pardus de la taille de *F. catus* L.

Lynx pardina Oken.

Hyaena crocuta spelæa Goldf.

Ursus arctos L. de forme générale massive.

Enfin, comme l'a fait remarquer M. Gignoux (1), une donnée précieuse au point de vue stratigraphique, a été signalée par Smith, la présence de *Elephas antiquus* dans les dépôts de la ligne de rivage de 23 ou plutôt de 30 mètres (2). En réalité, *E. antiquus* a dû être trouvé ici dans les formations subaériennes qui se lient intimement à la plage marine.

Or, il y a tout lieu de penser que cet Eléphant vivait en même temps que *Rhinoceros Mercki*, son compagnon habituel, à Gibraltar, comme dans le reste de l'Europe. La Méditerranée devait alors s'être retirée assez loin du rivage actuel, laissant à découvert une vaste plateforme où pouvaient évoluer ces gros Pachydermes. Ces événements se passèrent évidemment à la période où, en Berbérie comme en France, se produisait le grand mouvement négatif du Pléistocène moyen.

(1) *Loc. cit.*, 332, 619.

(2) *E. antiquus* a été retrouvé par MM. Ramsay et Geikie à Tanger, dans une ancienne plage également.

Ainsi, à Gibraltar, comme partout ailleurs dans les contrées riveraines de la Méditerranée occidentale, les Cerfs du groupe de *C. algericus* aurait vécu au *Pléistocène moyen*

XI. — Conclusion

De tout ce qui précède, il ressort que *Cervus (Megaceroïdes) algericus* est généralement associé à une faune dont les affinités pliocéniques et indiennes sont bien établies.

Lui-même, comme je crois l'avoir montré, présente précisément ces mêmes affinités. Cependant, il apparaissait comme trop éloigné de *Rusa* pour pouvoir être incorporé à ce sous-genre et différait trop aussi de *Megaceros*, de *Dama* et d'*Elaphus* pour pouvoir être placé dans aucun de ces trois derniers groupes. D'où la nécessité de lui attribuer une place à part parmi les Cervidés. Le nouveau sous-genre *Megaceroïdes*, dont il devient le type, sera caractérisé principalement :

- 1° *Par la turgescence de son os mandibulaire;*
- 2° *Par le développement du cingulum, des piliers accessoires et des crêtes externes de ses molaires.*

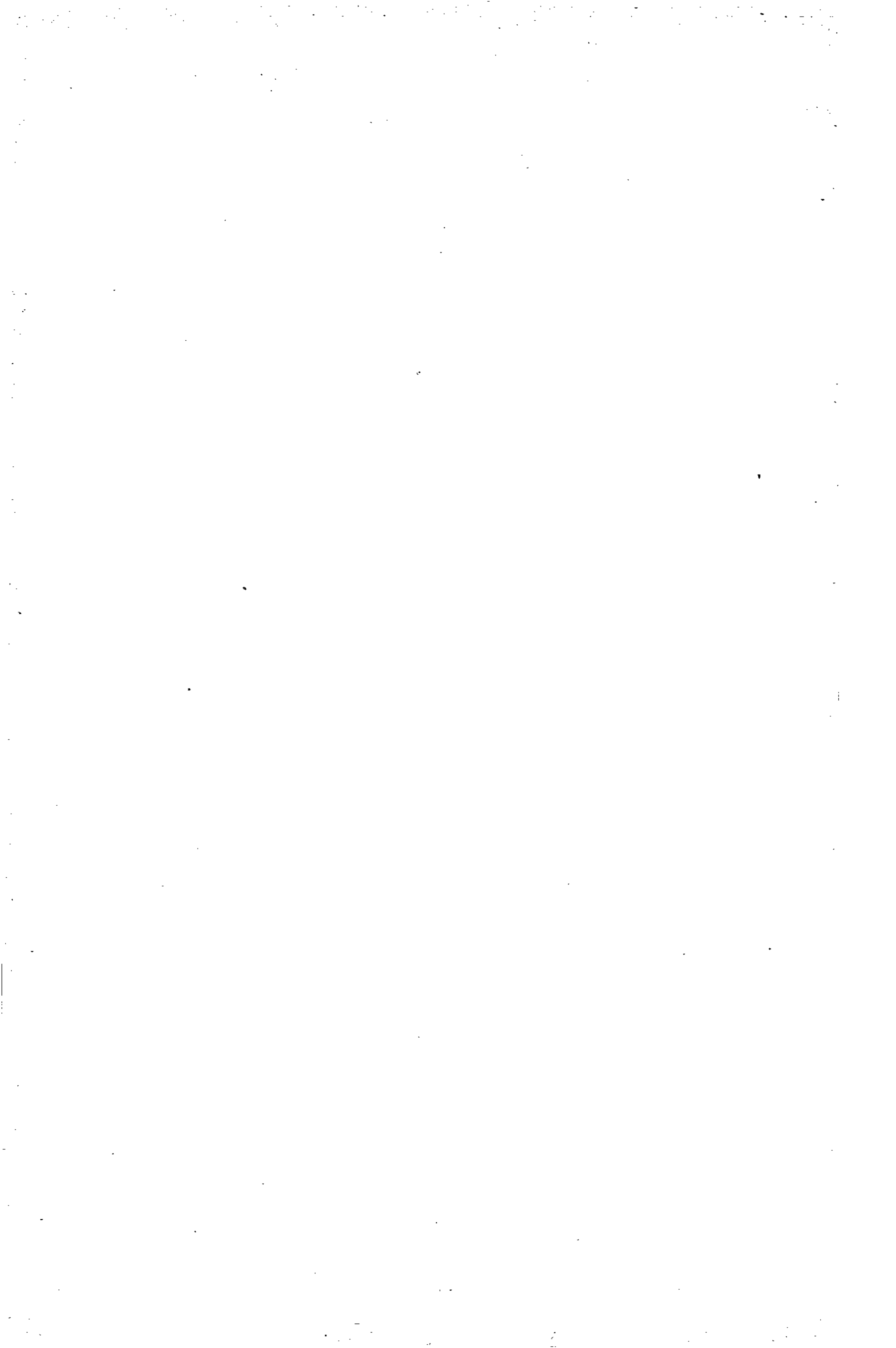
Il se place entre *Megaceros* et *Dama*, mais s'éloigne de l'un comme de l'autre par sa physionomie remarquablement *archaïque*.

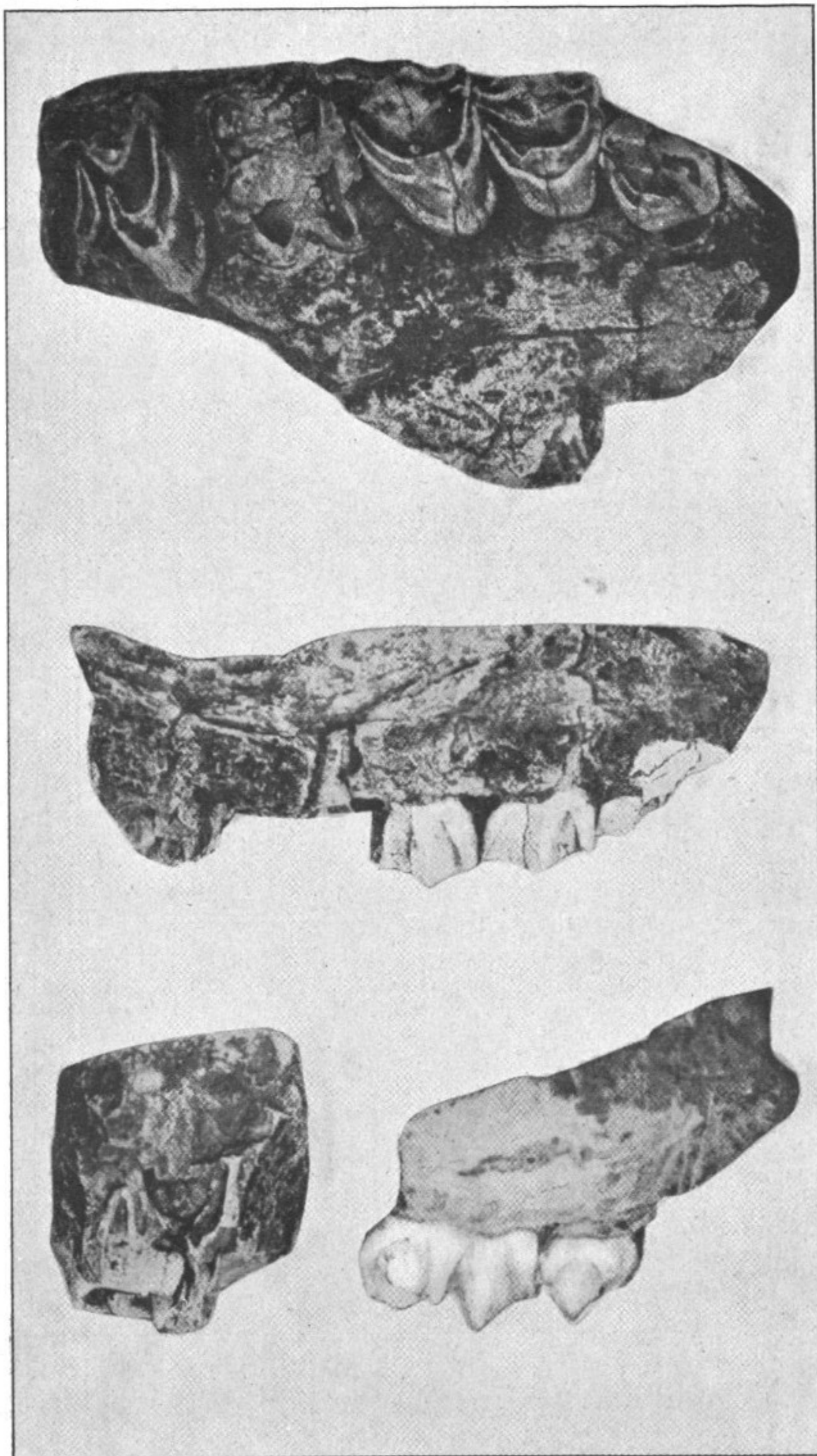
JOLEAUD,

Docteur ès sciences,

Collaborateur au *Service de la Carte géologique de l'Algérie*.







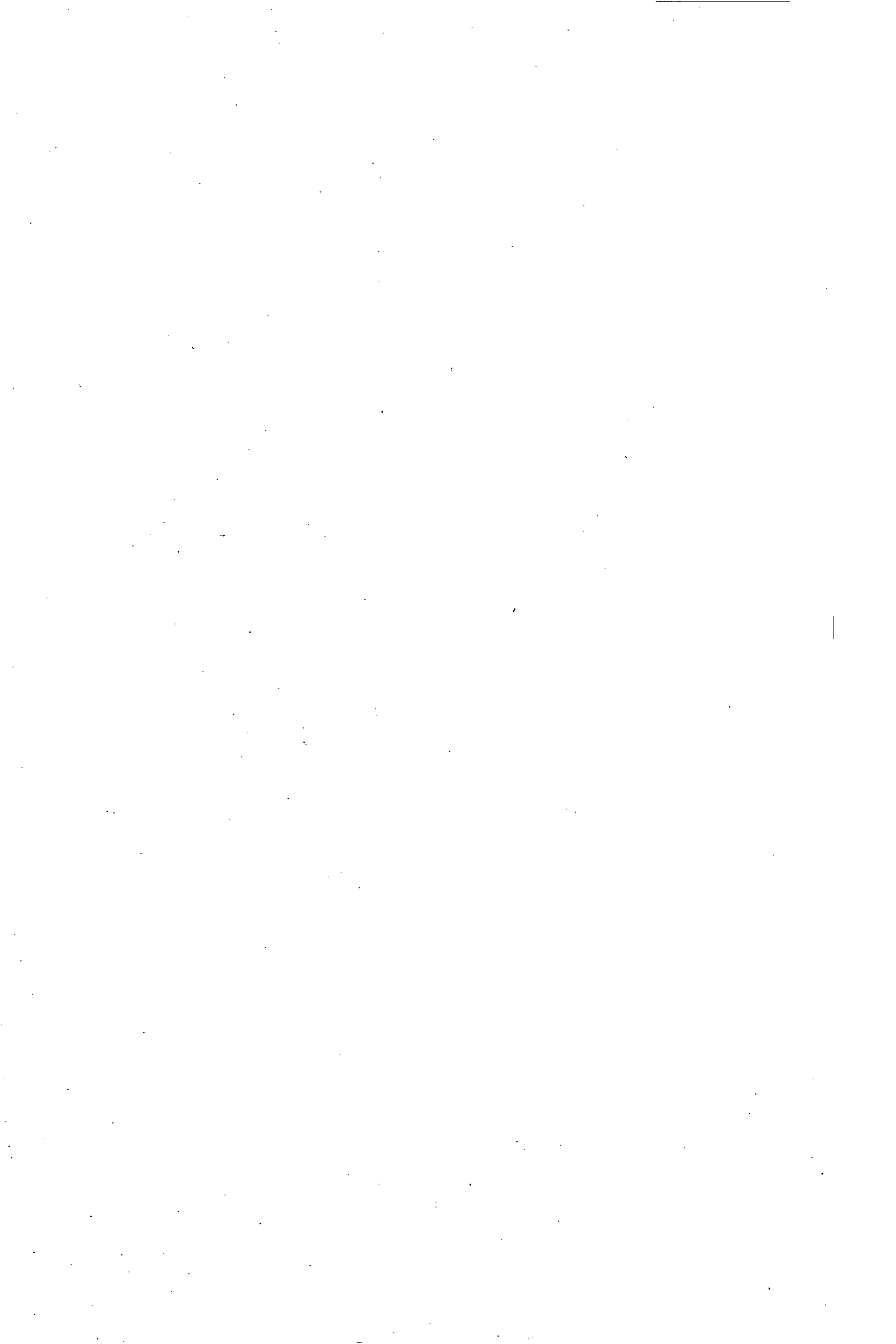
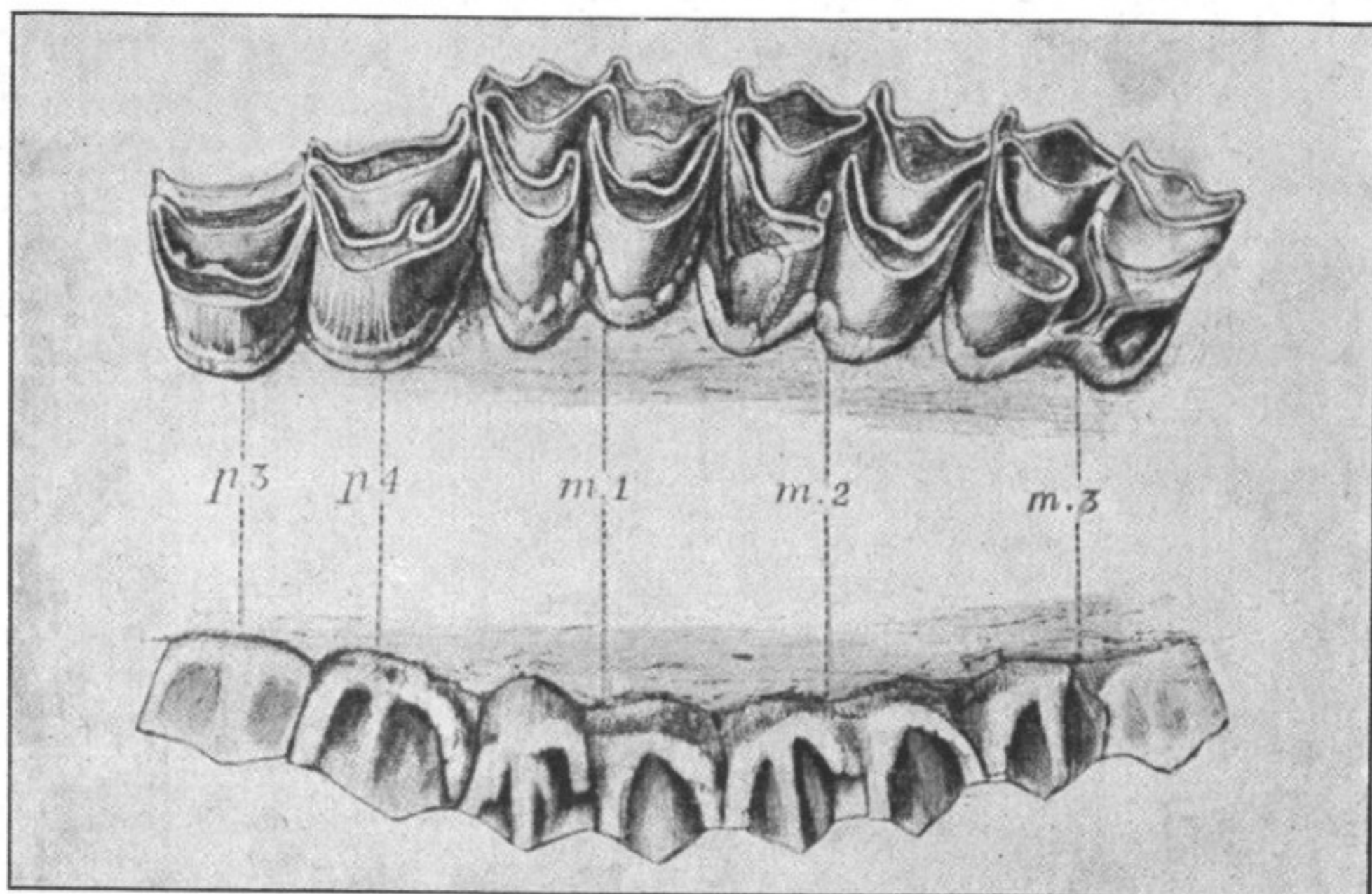
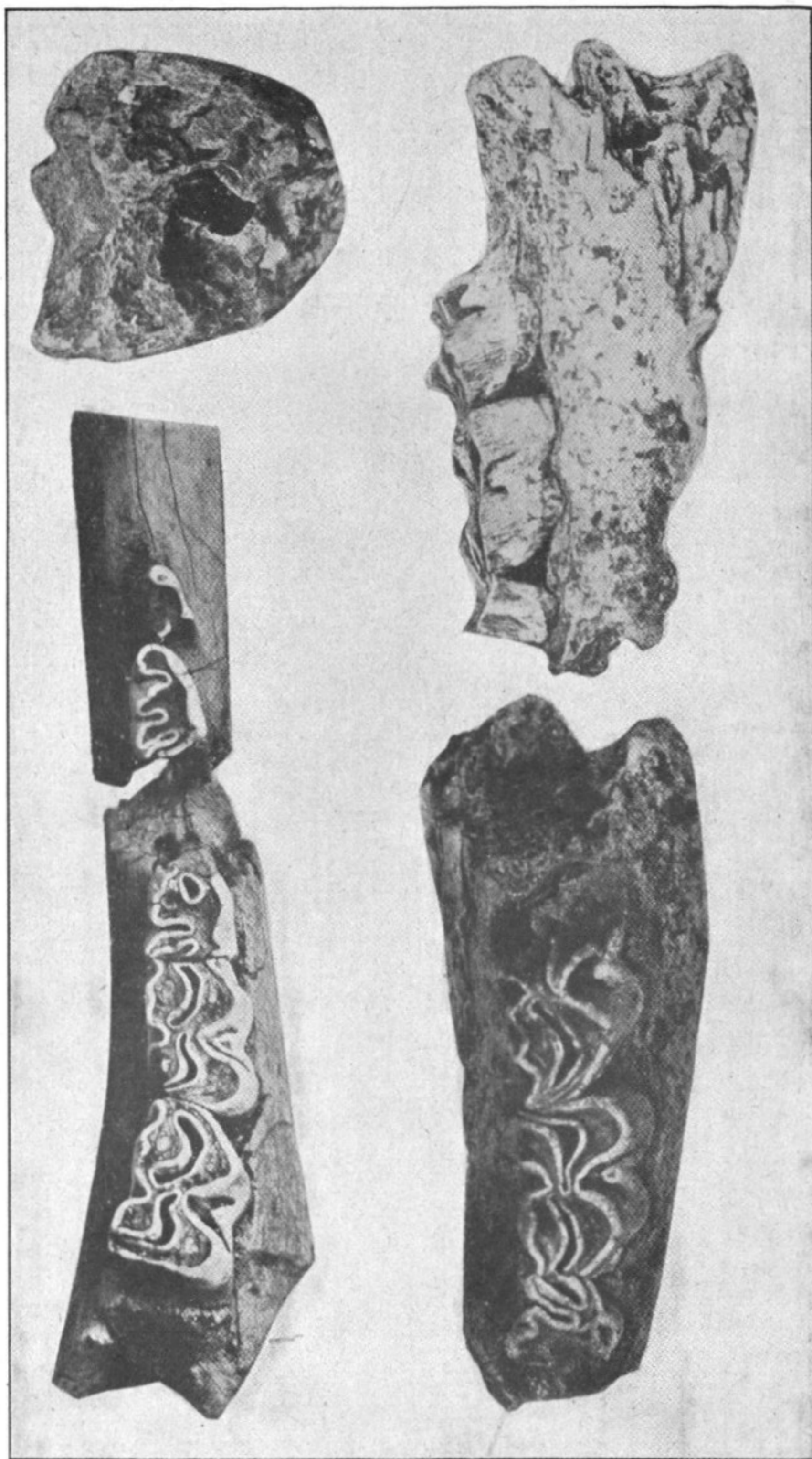
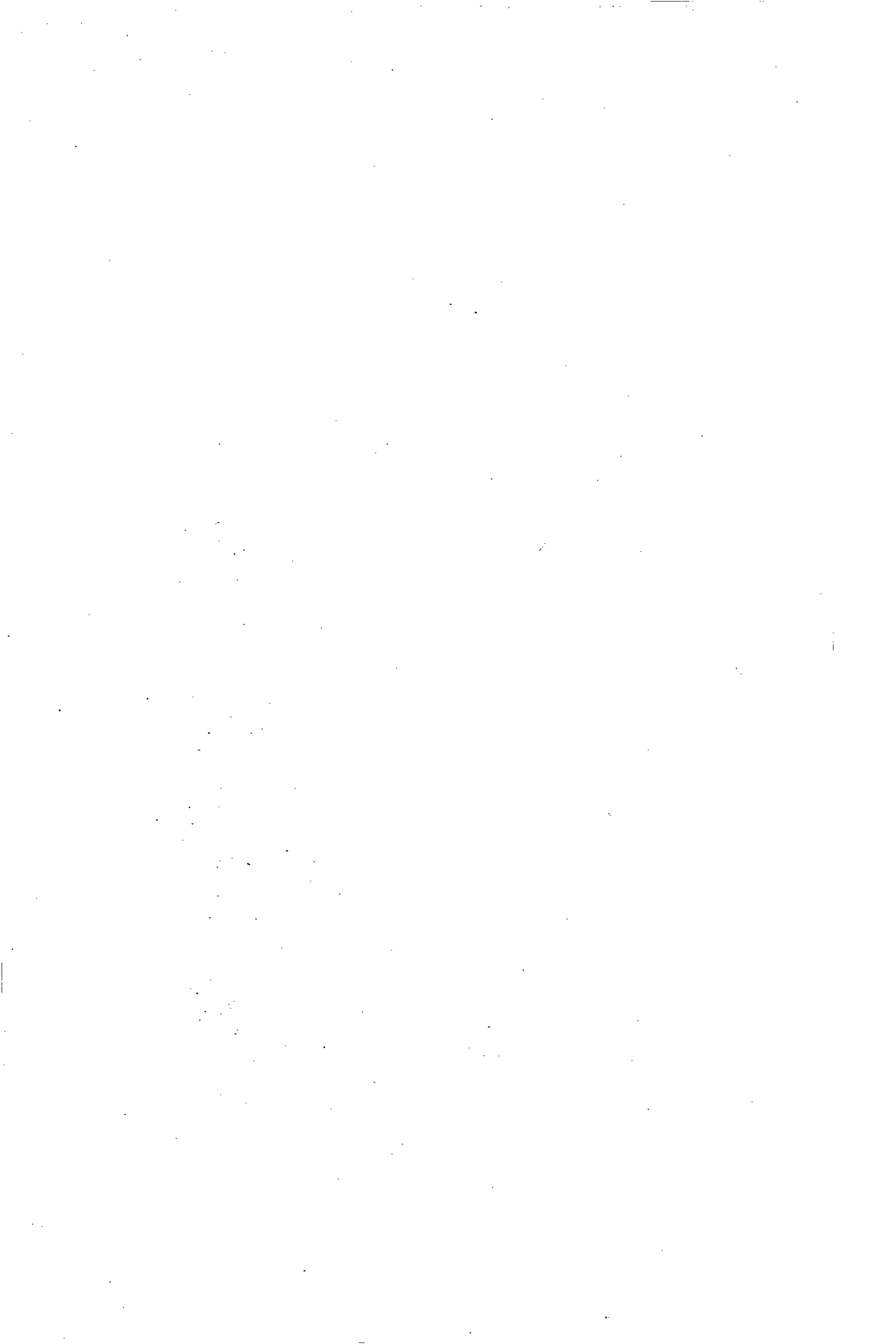


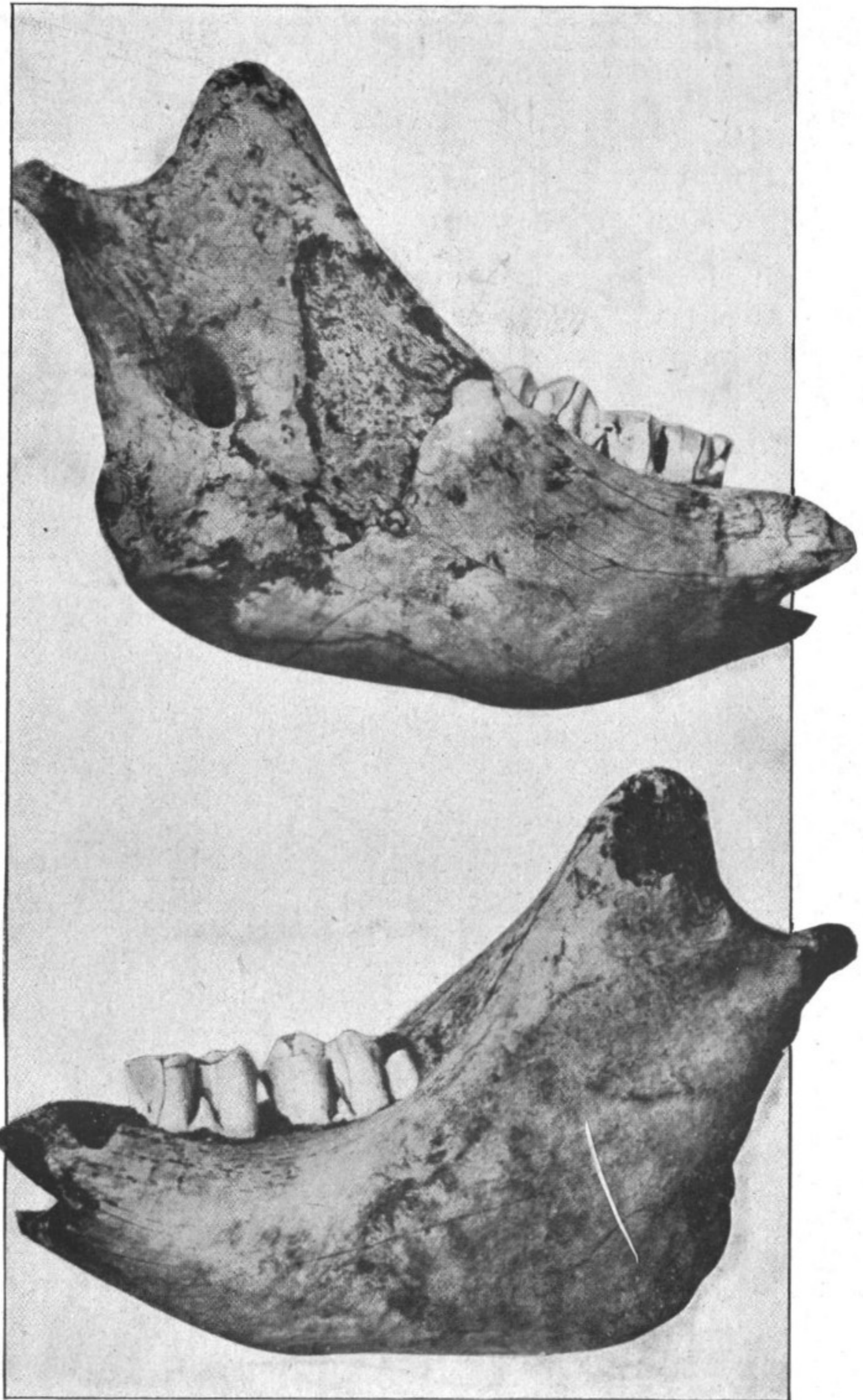
Planche II.

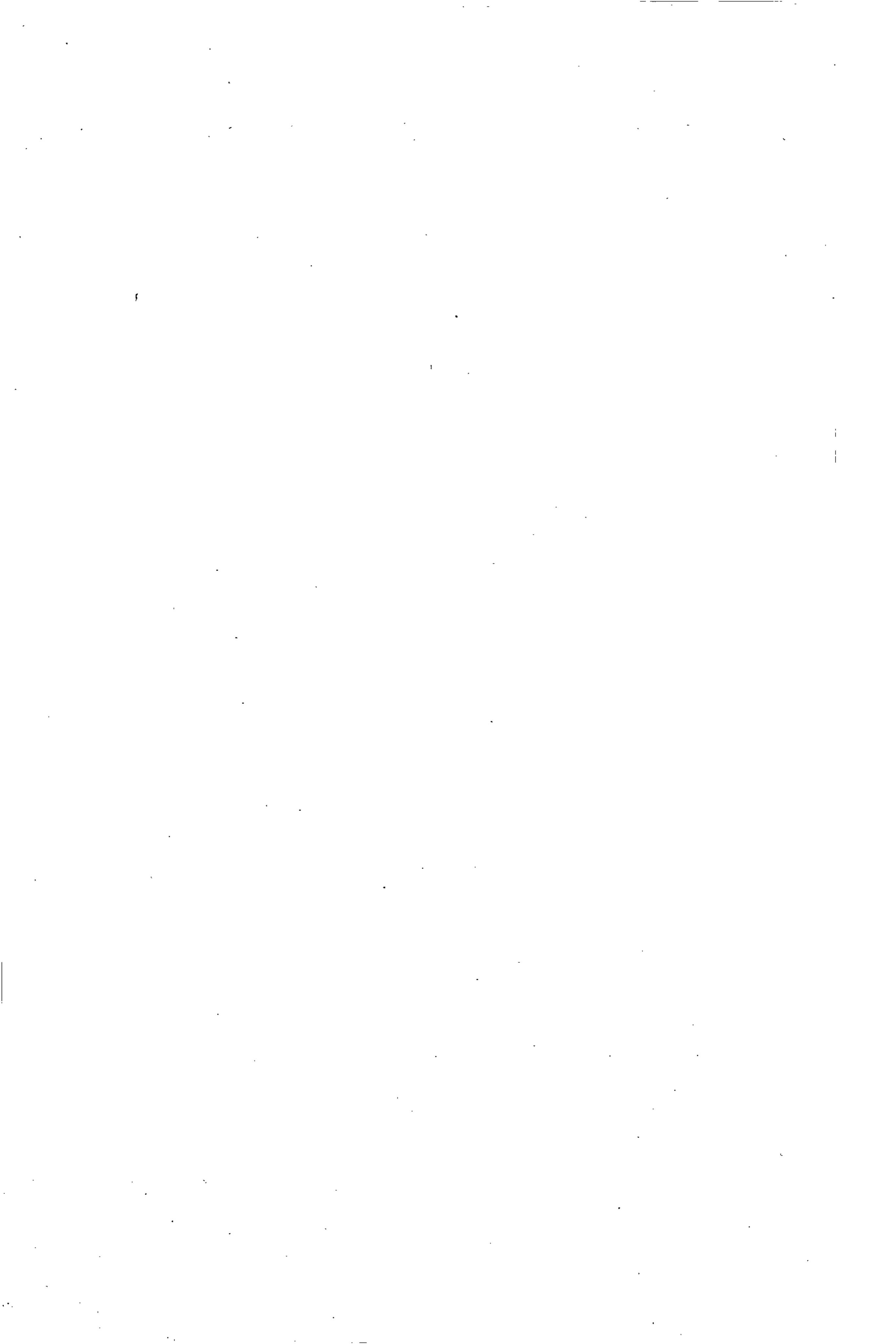












LE DJEBEL MILOQ

A quinze kilomètres au Nord-Ouest de Laghouat existe une cuvette de forme elliptique, complètement entourée d'une haute paroi rocheuse, le Djebel Miloq. La seule inspection de la carte d'Etat-Major au 1/200,000^e — qui indique la montagne sous forme d'une longue chenille, délimitant dans la plaine un espace ovoïde allongé, — est de nature à éveiller la curiosité. Nous avons eu l'occasion de visiter le Djebel Miloq à plusieurs reprises, et pour la première fois, en décembre 1914, au cours de la tournée effectuée par M. le Gouverneur Général Lutaud, dans le territoire de Laghouat-Ghardaïa. Il nous a paru que cette région, d'un caractère particulier, méritait d'être signalée à divers points de vue.

Les plissements orogéniques affectent dans les grandes plaines de Laghouat ce caractère commun à la grande majorité des formations montagneuses de l'Afrique du Nord, d'être dirigés du Nord-Est au Sud-Ouest. Dans l'immense étendue, si pauvre en terre végétale, ils apparaissent à nu et rayent de coupures extraordinairement nettes le manteau d'alluvions et de sables qui constitue le sol même.

L'œil suit indéfiniment ces lignes droites de hauteurs dentelées, dont les plus proches sont couleur d'ocre, les suivantes couleur de mauve ou d'aurore et les dernières, à l'horizon, parées d'un bleu intense et profond : cette variété de coloris, cette pureté, cet éclat minéral et presque métallique des terrains et des montagnes sont la grande beauté de ce pays deshérité.

Le Djebel Miloq (de la racine arabe *لقى* rencontrer) ne fait pas exception à la règle générale de direction. Il élève, à 1,150 mètres environ (1,175^m au *Guern Miloq*, la corne du Miloq), ses sommets en dents de scie, dominant ainsi la plaine environnante de quelque 400 mètres. Il se distingue par cette particularité, qu'à ses deux extrémités Nord-Est et Sud-Ouest, il revient sur lui-même, et forme un second chaînon parallèle au premier, entourant ainsi un espace long de vingt-deux kilomètres, large de quatre dans la partie Nord et finissant en pointe aiguë dans la partie Sud. La haute muraille n'offre qu'une seule brèche, le *Theniet Miloq*, près de l'extrémité Sud, par où s'écoulent les eaux pluviales et par où l'on peut pénétrer à l'intérieur de ces gigantesques arènes : trente kilomètres carrés de superficie, entourés par des gradins de quarante-cinq kilomètres de tour et de 3 à 400 mètres de hauteur, voilà des dimensions qui laissent loin derrière elles les plus grandioses conceptions de l'antiquité, en matière d'amphithéâtres !

Les pentes sont d'ailleurs plus douces sur le versant intérieur et ajoutent encore à l'illusion, en si-

mulant le plan incliné destiné à supporter les gradins.

L'explication de cette disposition est aisée. Le pendage des couches de la montagne qui formait à l'origine un massif unique et d'allure tabulaire allongée, révèle l'existence d'une double fracture, à l'Est et à l'Ouest. Entre les deux, s'est produit un effondrement, et les côtés longs de la table ont basculé sur eux-mêmes, composant un synclinal séparé des terrains environnants par deux failles. Le mouvement de bascule a ainsi créé deux chaînes qui se rejoignent à angle aigu au Guern Miloq méridional. Au Nord, une faille transversale limitait la formation tabulaire, solidement appuyée sur des assises sous-jacentes qui ont résisté à l'effondrement. La dislocation s'est arrêtée à cette barrière, qui fermait l'amphithéâtre.

Les strates de la montagne sont constituées de grès rouge à grain assez grossier, d'âge secondaire — probablement jurassique ou crétacé ancien. Le fond de la cuvette est en partie comblé par des alluvions qui exhaussent son niveau de 50 à 100 mètres au-dessus de celui de la plaine. Au milieu existe un thalweg sans eau, sauf au moment des plus grandes pluies; la perméabilité des alluvions, jointe à l'évaporation intense, ne laisse point l'eau couler à l'air libre; mais les infiltrations souterraines s'écoulent vers le Theniet Miloq, où elles reparaissent au jour dans une jolie source, située à l'entrée des gorges, auprès de laquelle l'agha Djelloul, fils du feu bachagha Lakhdar, des Larbaa, a construit une villa et

créé un verger de palmiers et d'arbres fruitiers, minuscule oasis de fraîcheur dans ces régions désolées.

Une piste praticable aux voitures et aux automobiles relie ce point à la piste de Laghouat-Tadjemout, qui se détache de la route Djelfa-Laghouat au " Chapeau de Gendarme ". La distance de Laghouat aux gorges est de vingt-deux kilomètres.

Les gorges elles-mêmes se présentent sous la forme d'un passage étroit, obstrué en partie par des blocs énormes, vestiges de la chaîne rompue. L'absence complète de végétation sur les murailles de grès, leur teinte d'ocre rouge sombre, les débris cyclopéens qui ont roulé dans le fond du passage, tout concourt à donner à cette brèche un aspect de sauvagerie inouïe. La coupure est d'ailleurs assez courte, vu l'étroitesse de la montagne, et le voyageur s'arrête étonné de rencontrer aussitôt devant lui l'autre muraille, celle du fond. Toutes deux se prolongent à perte de vue vers le Nord, déroulant indéfiniment leur crête en *dent de scie*, caractéristique de toutes les chaînes de la région et conséquence de leur formation. Au fond du cirque, un maigre labour a gratté une terre sablonneuse, où la plante, manquant d'eau, a bien des chances de ne jamais porter de récolte.

Telle quelle, cette position constituait, aux époques de trouble et d'insécurité, dont l'histoire Nord-Africaine est remplie, un réduit d'une valeur défensive indéniable. Son étendue permet d'y parquer des troupeaux innombrables que l'Aïn Miloq peut abreu-

ver. L'enceinte rocheuse, partout infranchissable aux cavaliers et aux bestiaux, les mettait à l'abri d'un coup de main. Seule, la gorge permettait l'entrée de cet immense repaire... et la gorge était aisée à garder.

Nous étions donc convaincu que le cirque du Miloq devait porter des traces d'occupation et d'activité humaines, malheureusement effacées par les apports du sable que le vent charrie sans cesse dans ce pays. Les abords de la gorge devaient retenir particulièrement l'attention; précisément, à 200 mètres de la source du Miloq, à l'extérieur des gorges, nous aperçûmes des vestiges de constructions occupant le sommet d'une hauteur qui commande l'étroit défilé.

La visite de ces ruines ne permet pas de douter de leur caractère berbère.

La construction était édifiée sur une « de!âa » (côte rocheuse) constituée par deux lignes de strates calcaires, redressées dans la position verticale, et séparées par un banc de roche plus tendre d'une dizaine de mètres de largeur. Le banc s'est creusé entre les strates, dont la tranche est à peu près horizontale, puis il s'est en partie comblé de terre.

La construction était de forme rectangulaire. Sa largeur, de 20 mètres environ, englobait le banc de roche tendre et les deux assises entre lesquelles il est situé; sa longueur était d'une trentaine de mètres. Les murs extérieurs avaient 0^m80 de large. A l'intérieur, deux séries de chambres ou de compartiments, séparés par des murs de 0^m40, étaient construites sur les assises calcaires, et devaient prendre jour sur le milieu formant cour.

Cette disposition est, à n'en pas douter, celle des *Guelaâs* berbères, si fréquentes de nos jours encore, dans l'Aurès. La *Guelaâ* est à la fois un magasin, et une forteresse. Elle compte souvent quatre ou cinq étages, auxquels on accède par un chemin tournant autour de la cour intérieure, avec escaliers faits en branchages pris par une extrémité dans la maçonnerie et recouverts de terre.

Il est impossible de déterminer la hauteur que pouvait avoir celle-ci; mais le nombre des pierres qui jonchent le sol montre assez que la construction était importante.

Les vestiges de murs qui subsistent atteignent par endroits un mètre de hauteur. Ils sont constitués par une maçonnerie de pierres noyées dans un mortier de terre calcaire d'assez bonne prise. L'assemblage est plus soigné que celui des maisons berbères actuelles. Mais existe-t-il dans la région des maisons berbères? L'arabisation du pays est complète, — au moins en ce qui touche les mœurs et la langue des habitants. Les hautes plaines n'abritent plus, en dehors des Ksour, aucune population sédentaire. Le nomadisme a tout emporté, balayant les constructions en pierre des autochtones, leur substituant, dans les Ksour, les maisons de boue. Les vestiges du Djebel Miloq n'en sont que plus remarquables.

Les indigènes du pays, interrogés, nous répondent : ce sont des constructions du temps jadis, des demeures de *djouhala* (païens). Sans aller aussi loin, on peut certifier le caractère berbère de ces vestiges, qui nous reportent au temps où la race autochtone,

islamisée mais non arabisée, avait conservé ses coutumes et son langage, dans ce pays dont la toponymie est demeurée en grande partie libyenne. La carte est couverte de noms dont les habitants ignorent le sens et l'origine. A Laghouat même, la colline appelée par les Français "Rocher des Chiens" et par les indigènes Kef Tizigrarine (pluriel du berbère *Aze-grar*, long), sur les prolongements de laquelle la ville est bâtie; l'Oued *Mzi*, qui entoure l'oasis; dans les environs, le Ksar de *Tadjemout* (berbère *Ta-guemmount* ou *Tadjemount*, colline); les points d'eau de *Talemzane*, *Bou Trekfine*, *Tilr'emt* (berbère *Tilr'emt*, la chamelle), sont autant de vocables africains, libyco-berbères dont le sens s'est perdu, pour les habitants du pays, mais dont l'usage est resté. La carte des Hauts Plateaux, même dans les régions les plus arabisées, est pleine de ces noms qui constituent autant de précieux documents sur ce que fut, dès les temps les plus reculés, la langue de l'Afrique Mineure.

Les restes de constructions qui font face à la brèche du Miloq nous reportent donc à l'époque où les habitants du pays vivaient, comme leurs congénères de l'Aurès, dans un état demi-sédentaire, transhumant en hiver vers le sud, en été vers le nord où ils retrouvaient leurs centres et leurs cultures. Le centre berbère, le point de ralliement des bergers obligés de suivre avec leurs troupeaux l'inconstance des pâturages, c'est la *Guelaâ* قلعة forteresse. Chaque chef de famille y possède son magasin fermant à clef, alvéole de la ruche, où il conserve ses marchan-

dises et ses humbles richesses. Chacun y a son réduit, et l'ensemble demeure confié à un ou plusieurs gardiens, salariés par la tribu ou le village. La Guelaâ est à la fois magasin général et château fort. Celle-ci commandait la passe constituant l'unique accès d'un parc immense, et le seul point d'eau existant à vingt kilomètres à la ronde. Qui dira jamais les sièges qu'elle eut à soutenir, et les combats qui se livèrent pour la possession d'aussi précieux avantages ? De ces luttes et de ce passé qu'aucun barde n'a jamais chanté, qu'aucun historien n'a jamais écrit, il reste quelques pierres éparses, sans forme et sans nom.

GUSTAVE MERCIER.



N O T I C E
SUR
DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS LYBIQUES
TROUVÉES
DANS LA RÉGION DE SOUK-AHRAS

1° *Figure n° 1.* — Dans le courant de l'été 1915, ayant eu l'occasion de passer, pour le service, dans le douar El-Aouaïd, commune mixte de La Séfia (Laverdure), j'ai découvert une magnifique stèle lybique près de la maison du cheick Mekki. Ce brave fonctionnaire, à qui j'ai demandé des renseignements, m'a répondu que, depuis plusieurs années, en faisant niveler la butte où est construite sa maison, les ouvriers avaient découvert cette « pierre écrite » et qu'il avait défendu de la casser; il a ajouté qu'aucun européen n'avait eu jusqu'à présent l'occasion de la voir.

Cette stèle est taillée dans un grès légèrement teinté par l'oxyde de fer; à la base et à droite, se sont détachés quelques éclats; cependant, je ne pense pas qu'il manque une seule lettre; en effet, la lettre α (a) tout en bas a été faite totalement dans la partie éclatée. Cette stèle mesure 0^m80 sur 0^m43 et 0^m25 d'épaisseur; elle doit sa magnifique conservation à ce qu'elle était enfouie depuis fort longtemps.

Le lapicide s'est servi d'un burin assez étroit, les traits sont très nets; à remarquer qu'il avait fait une faute d'orthographe; en effet, au lieu de la lettre n de la deuxième ligne, l'artiste avait gravé deux traits horizontaux et en avait même commencé un troisième, il s'en est aperçu un peu tard et, pour corriger cette faute, il a élargi avec son burin, voulant annuler les deux traits supérieurs et approfondi le trait inférieur.

Cette inscription se lit de bas en haut, en commençant par la gauche.

2^o *Figure n^o 2.* — Vers la fin de l'année 1915, je me trouvais non loin de la gare de Sidi-El-Hemissi, commune mixte de Souk-Ahras, au bordj de Dra-Keroun, actuellement propriété Menotti, lorsque j'ai remarqué qu'une jolie stèle lybique servait de banc; le propriétaire étant absent, le gérant, un arabe lettré en français, m'a dit que M. Rose, ancien propriétaire du bordj, avait découvert cette stèle il y a quatre ans, en labourant sur une colline voisine, l'inscription se trouvait en dessous; il a ajouté qu'à

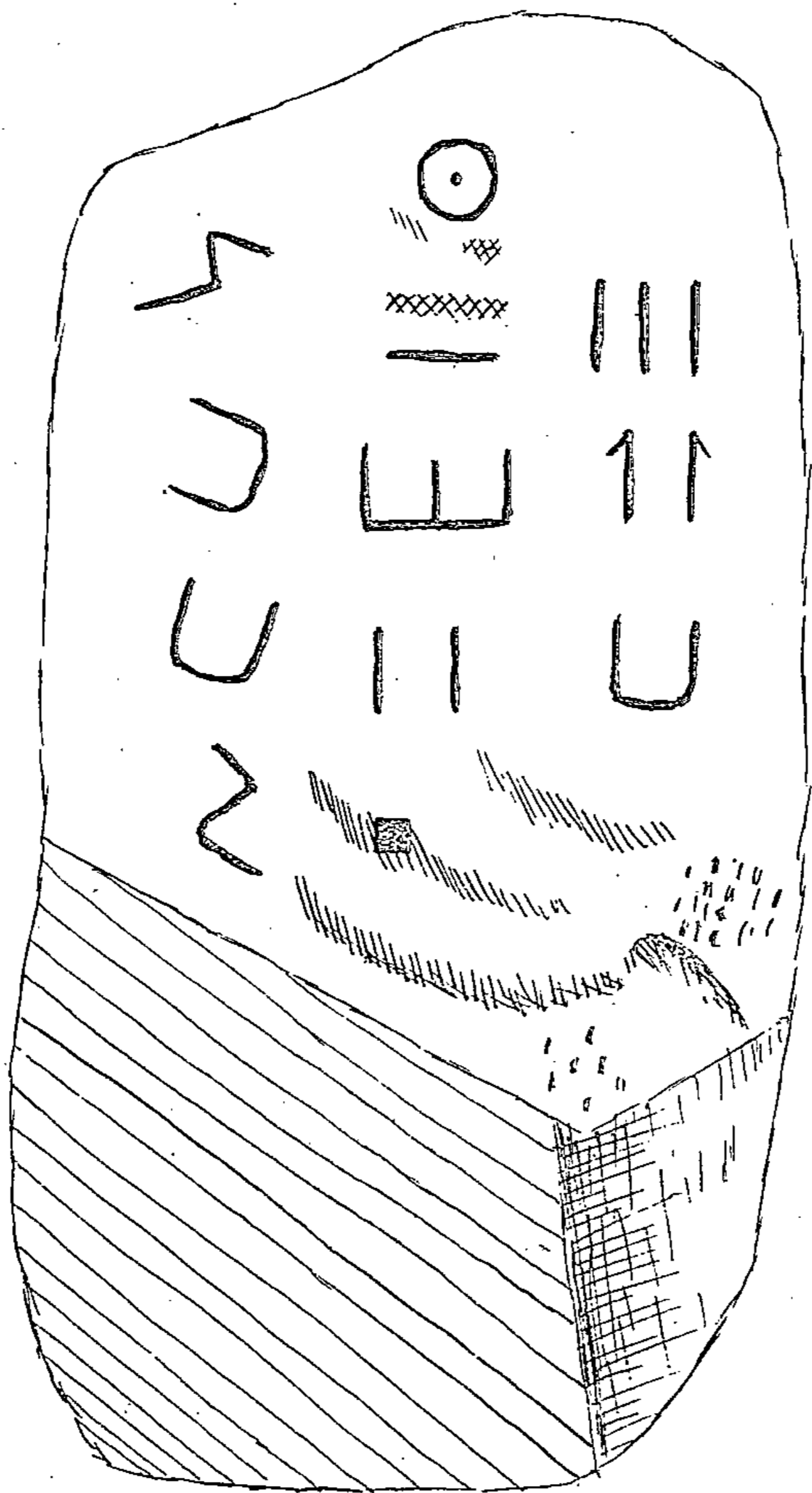


Fig. 1



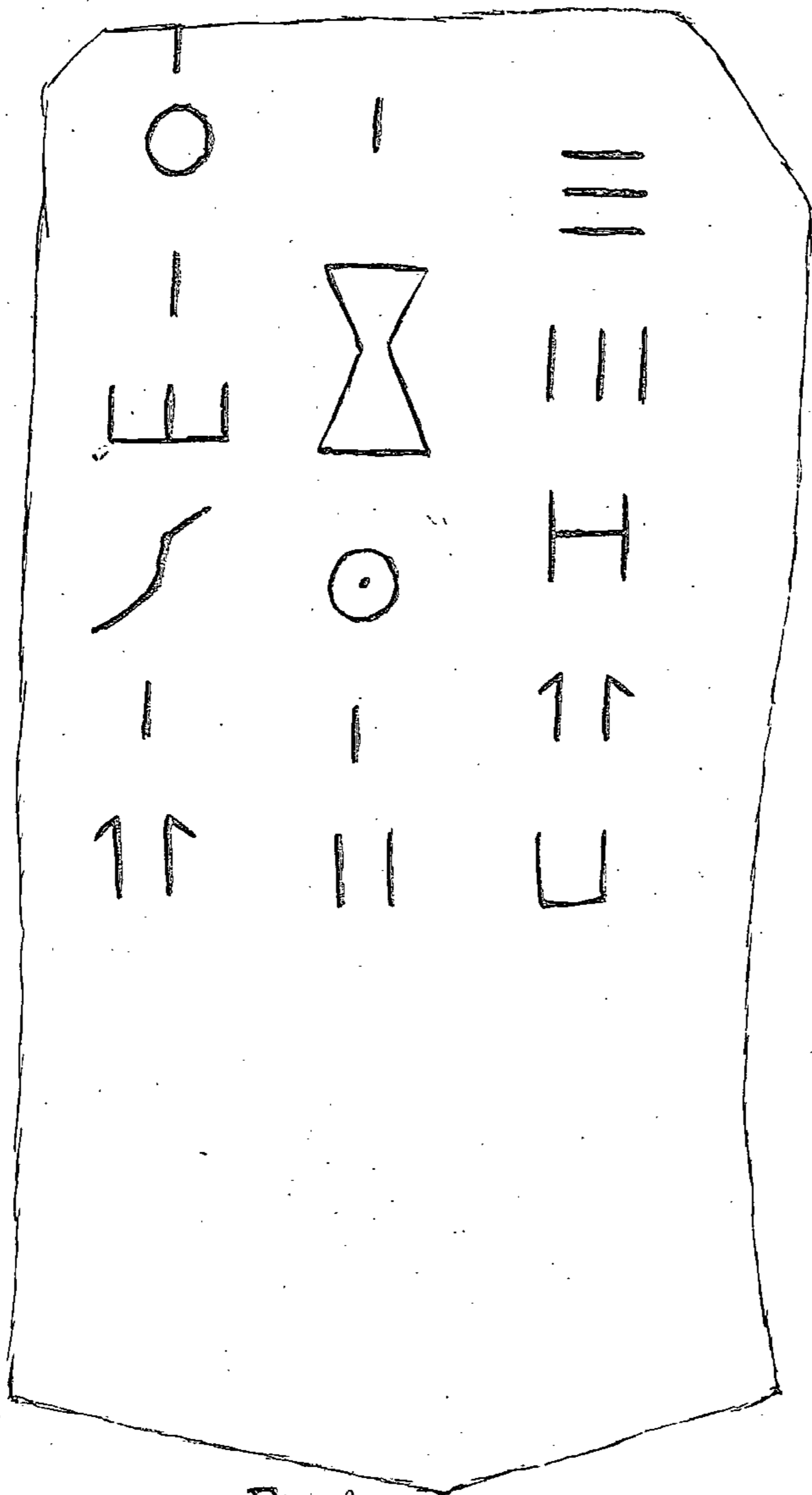


Fig. 2



sa connaissance aucun européen n'avait cru devoir s'occuper de cette pierre.

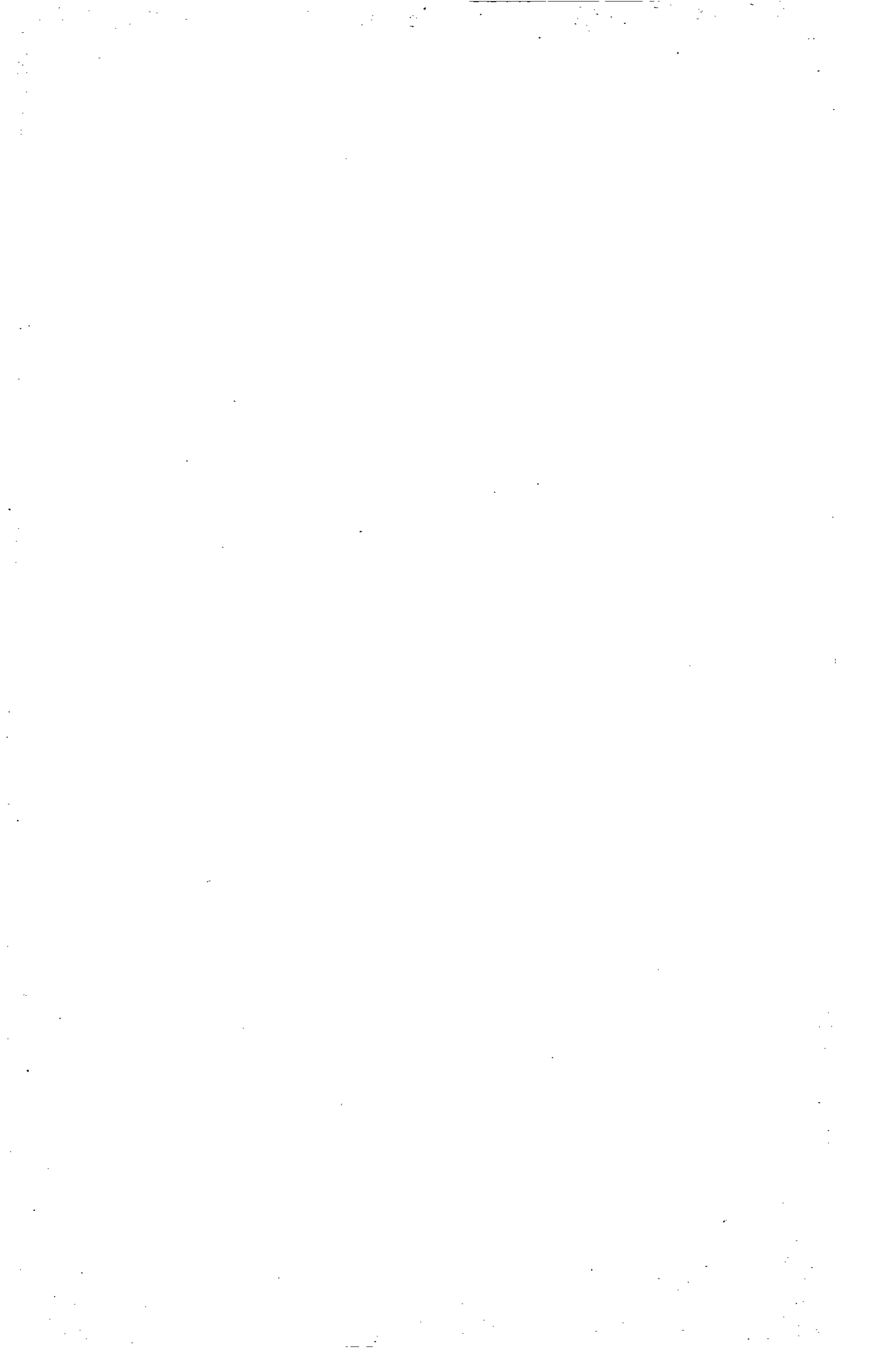
Cette stèle mesure 0^m95 sur 0^m52 et 0^m20 d'épaisseur; elle est également fort bien conservée.

L'inscription se lit comme la précédente.

E. GOUSSE,

Mobilisé, brigadier de gendarmerie territoriale.





LES

LIGNES D'AUGES DES ÉGLISES

ET DES

AUTRES MONUMENTS DE L'AFRIQUE ANCIENNE

Au cours des fouilles exécutées à Bulla-Regia, en 1914, il a été découvert une église offrant ceci de particulier que les sacristies en renfermaient un mobilier laissé en place à la suite de l'incendie qui l'avait détruite (1).

J'ai publié ailleurs une description détaillée de ce monument et de son contenu, mais je crois qu'il est intéressant pour les lecteurs du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, de revenir sur un curieux dispositif qu'il présente.

Il s'agit d'auges placées sur deux lignes de chaque côté de la nef principale, ou *quadratum populi*. Elles reposent sur un mur bas, de manière à ce que leur ouverture soit à hauteur d'appui et sont séparées les unes des autres par des cloisons monolithi-

(1) V. Héron de Villefosse, *Compte rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1914, p. 697. *La croix byzantine de Bulla-Regia* et Carton, *Ibid.*, 1915, p. 116. *L'église du prêtre Alexander*.

ques verticales, portant un linteau transversal, limitant ainsi une baie rectangulaire au-dessus de laquelle s'élevait le mur qui supportait le toit. Ces cloisons sont formées de pierres provenant d'autres édifices; le bord postérieur, c'est-à-dire celui opposé à la nef centrale, de deux d'entre elles, sinueux, offre deux concavités montrant qu'elles ont appartenu primitivement à un autre ensemble, un siège, par exemple. Les auges sont creusées isolément ou par deux dans une pierre. Deux portes étroites interrompent chacune des lignes qu'elles forment, mais ne sont pas situées en face l'une de l'autre. Les arêtes des auges et celles des cloisons présentent des œillets taillés dans la pierre, mais placés irrégulièrement.

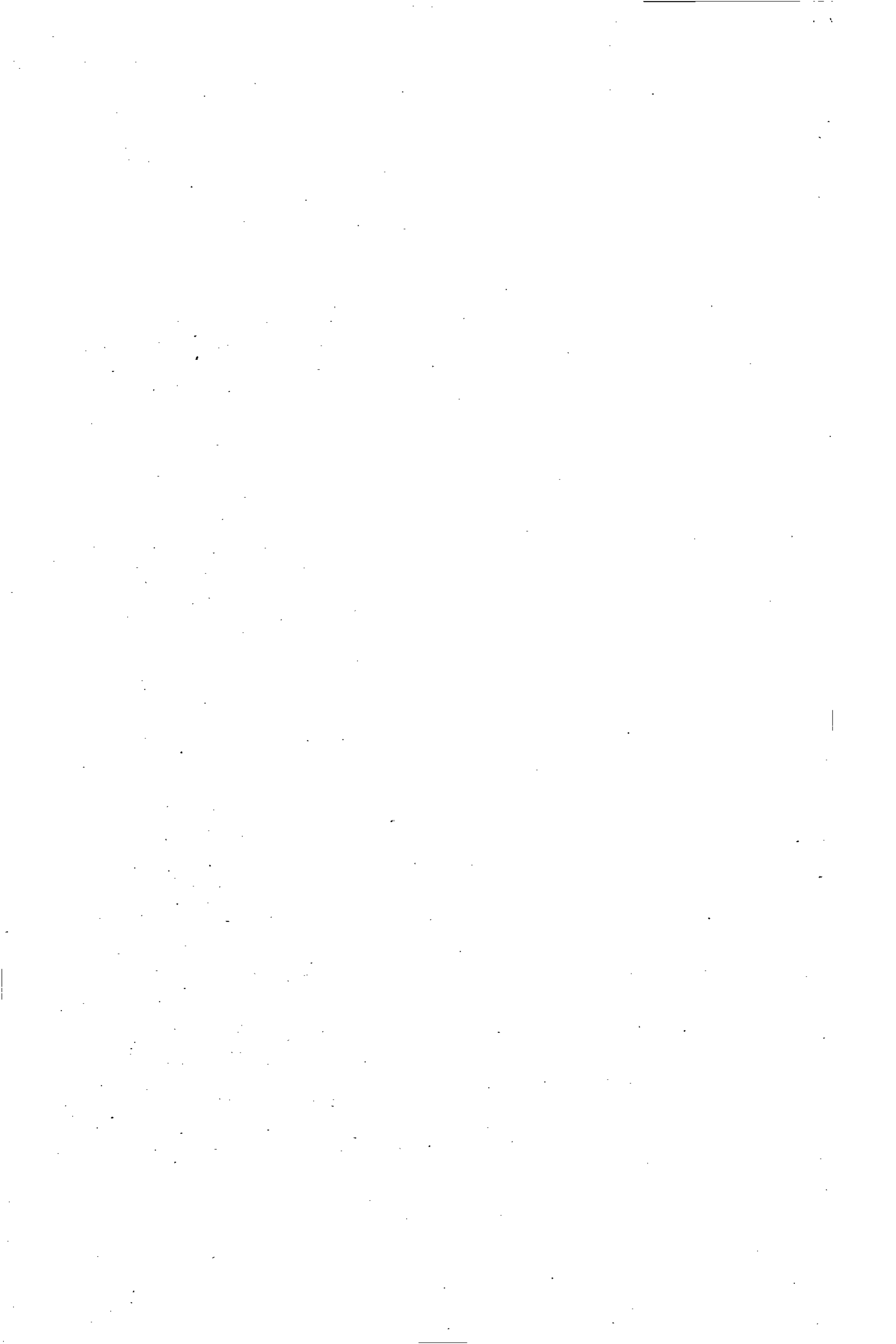
La nef centrale renfermait l'orifice d'un puits; elle communiquait, par les portes dont il vient d'être question, avec les deux bas-côtés à l'extrémité de chacun desquels se trouvaient les *secretaria*, l'un, le *diaconicum*, renfermant *des vases et objets sacrés*, l'autre, le *prothesis*, contenant *des victuailles et de la vaisselle*.

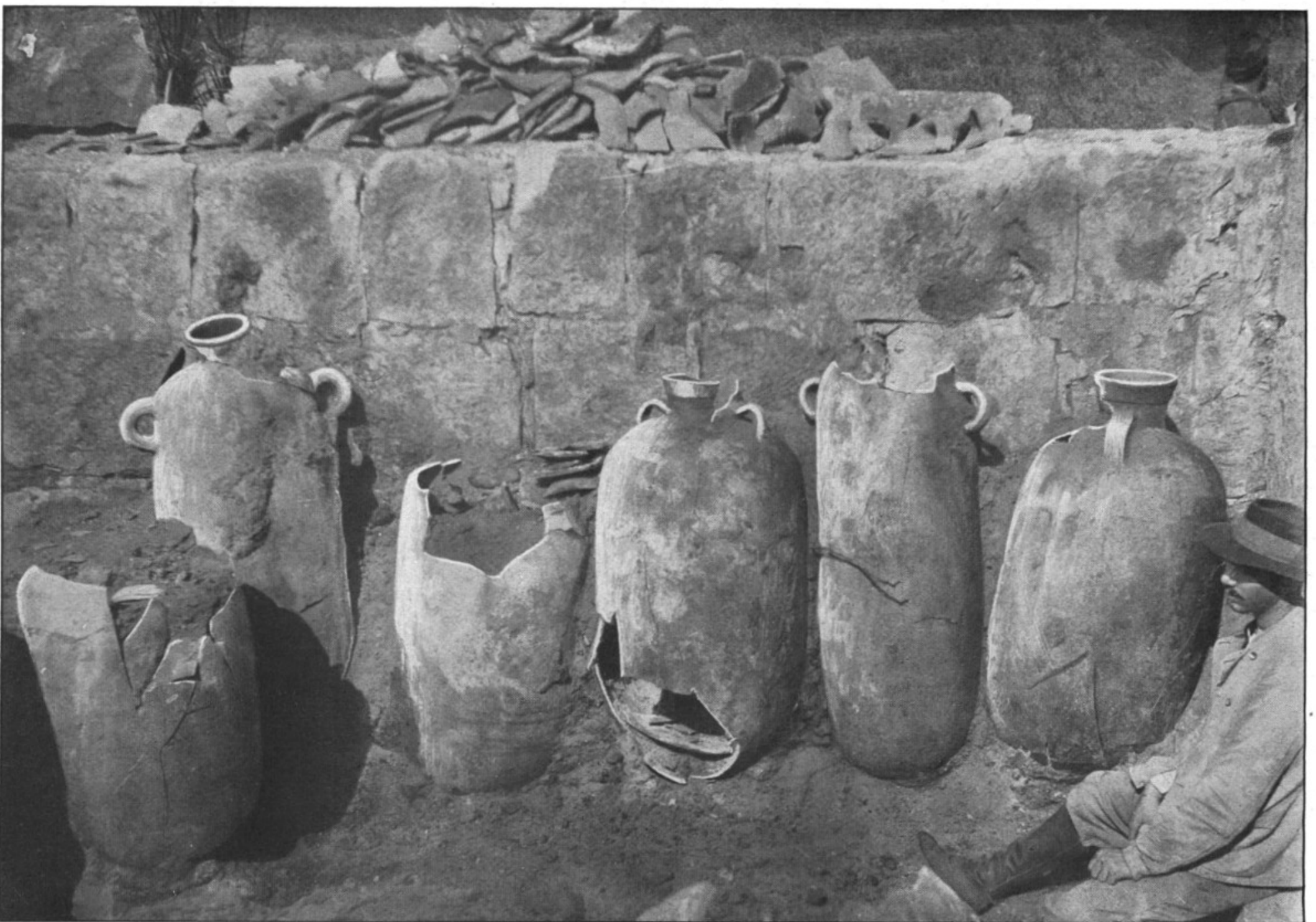
Probablement parce que la seconde de ces pièces avait été trop petite pour recevoir toutes les offrandes, il y avait dans ces deux sacristies de nombreuses grandes amphores placées côte à côte, comme dans certains magasins de Pompéï⁽¹⁾, et renfermant des grains de blé, du fenugrec, des amandes, des noyaux de fruits, que la carbonisation

(1) J'ai pu consolider et protéger l'un de ces curieux dépôts, grâce à l'obligeance de M^{me} Nadal, qui a bien voulu surveiller à ma place le travail de restauration que la mobilisation ne m'avait pas permis de faire faire avant le mois d'août 1914.



Sacristie Nord. — Le dépôt d'amphores au moment de sa découverte.



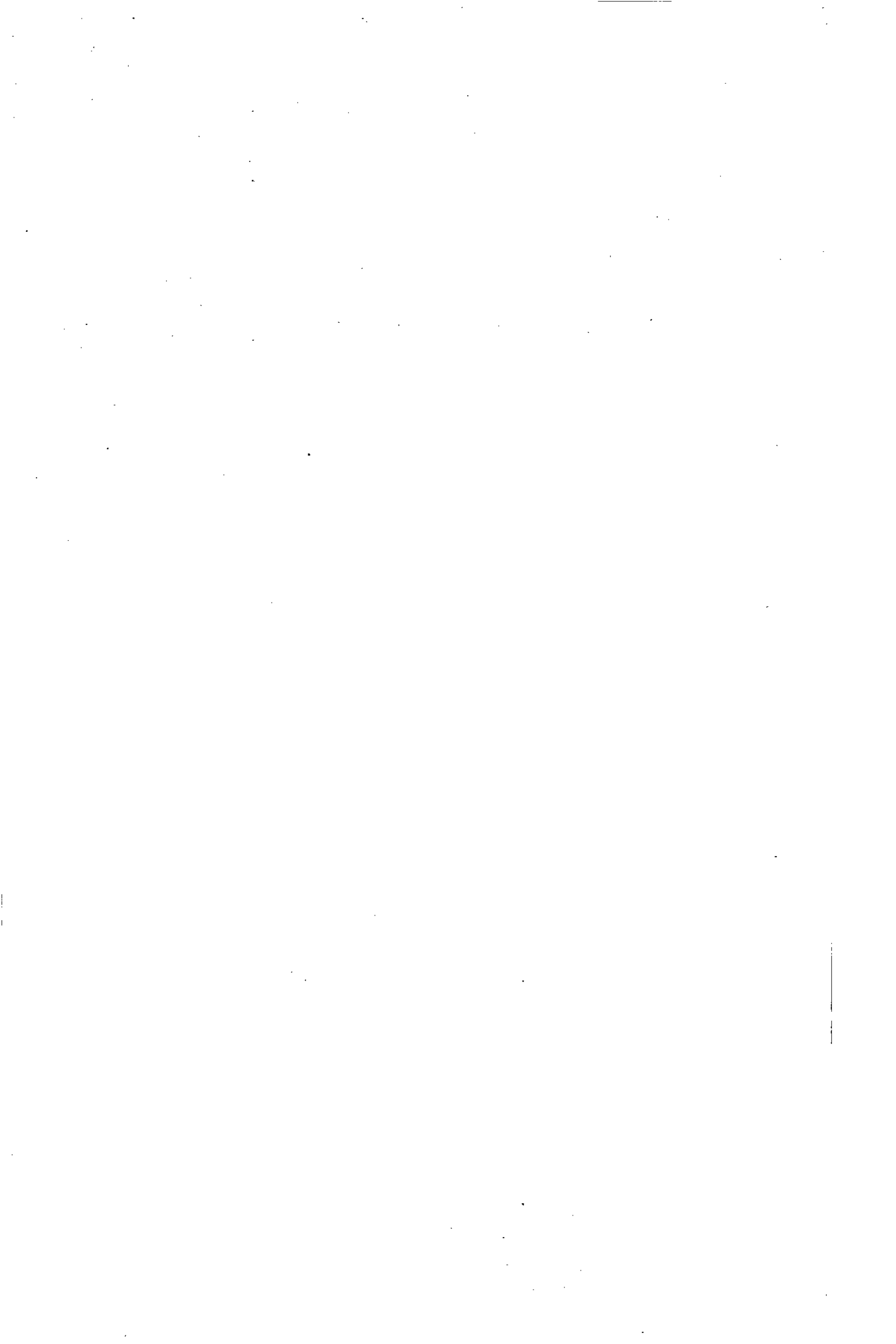


Dépôt d'amphores de la sacristie Nord. — Seule a été laissée pour être photographiée, la ligne appuyée contre le mur. C'est entre ses vases qu'ont été trouvés l'étoffe, carbonisée, à plis serrés, le pilon, le mortier, l'objet en bois en forme de battant de cloche, plusieurs vases peints, des serrures de coffrets, etc.



Le quadratum populi. — Entre les deux lignes d'auges divisées en deux par une porte, on voit les deux monolithes évidés en margelles, qui ont été superposés sur l'orifice du puits. Remarquer, à gauche, la forme ondulée de deux cloisons séparant les auges.





a conservés, ainsi que les restes d'autres victuailles, les débris de nombreux calices en verre et des ustensiles de cuisine : passoirs, pilon, mortier, grandes terrines, énormes plats destinés aux agapes, etc.

Il était nécessaire de rappeler ces détails pour permettre de suivre la discussion ci-après.

On sait qu'on a trouvé dans un certain nombre d'églises et d'autres monuments d'Afrique, des lignes d'auges disposées de manière plus ou moins identiques à celles de l'église du prêtre Alexander, dont il vient d'être question. Le type le plus remarquable et le plus vaste en est sûrement celui du monastère de Tébessa.

Comme les avis sont partagés sur la destination de ces récipients, et que la découverte de Bulla-Regia apporte de nouveaux éléments dans la question, je vais succinctement passer en revue ce qui a été dit à leur sujet et les comparer à ceux de l'église d'Alexander.

A Haïdra, un monument dans lequel M. Saladin (1), voit une église, se compose d'une salle à peu près carrée, bordée sur deux côtés par un mur portant des auges et derrière lequel s'étendent deux salles longues ; sur un autre côté est une abside flanquée de deux salles carrées. C'est tout à fait la disposition de notre monument avec cette différence que le *presbyterium* est arrondi dans le fond. Les auges sont, en outre, surmontées d'un linteau non pas plat, mais évidé en cintre. Des trous creusés dans les montants auraient servi à sceller des barres de fer.

(1) V. *Nouv. archiv. des Miss. scient.*, 3^e série. T. XIII, *Rapport sur la mission*, etc., p. 179.

Des œillets qui traversent les arêtes des montants auraient, pour cet auteur, servi à attacher des chevaux. Mais il remarque qu'il n'y en a pas un pour chaque auge. Les baies cintrées auraient, d'après lui, servi d'abord à éclairer les bas-côtés. Ce ne serait que plus tard, à l'époque byzantine, qu'on aurait creusé auges et œillets pour installer des écuries.

Dans la description que M. Saladin a donnée de l'Enchir Goubeul ⁽¹⁾, il ne parle que d'une salle longue, bordée de chaque côté par neuf niches circulaires ⁽²⁾.

Une église du Kef, transformée en mosquée ⁽³⁾, renferme deux rangées de niches dans les montants de chacune desquelles a été ménagé un anneau saillant destiné, croit l'auteur, à recevoir une barre de fermeture, si on est présence d'armoires.

A l'Enchir Kaoua ⁽⁴⁾, après le portail d'entrée, sur le vestibule, deux salles étroites offrent deux rangées de cuves abritées par de petites niches. On ne parle pas d'église dans le voisinage. Il aurait été difficile d'y loger des chevaux, ce qui fait penser à M. Gsell qu'il s'agit plutôt de cuisines ou d'offices.

A Timgad, on a signalé, le plus souvent par une description très sommaire, des édifices renfermant des lignes d'auges : thermes ⁽⁵⁾, où il s'agirait d'écu-

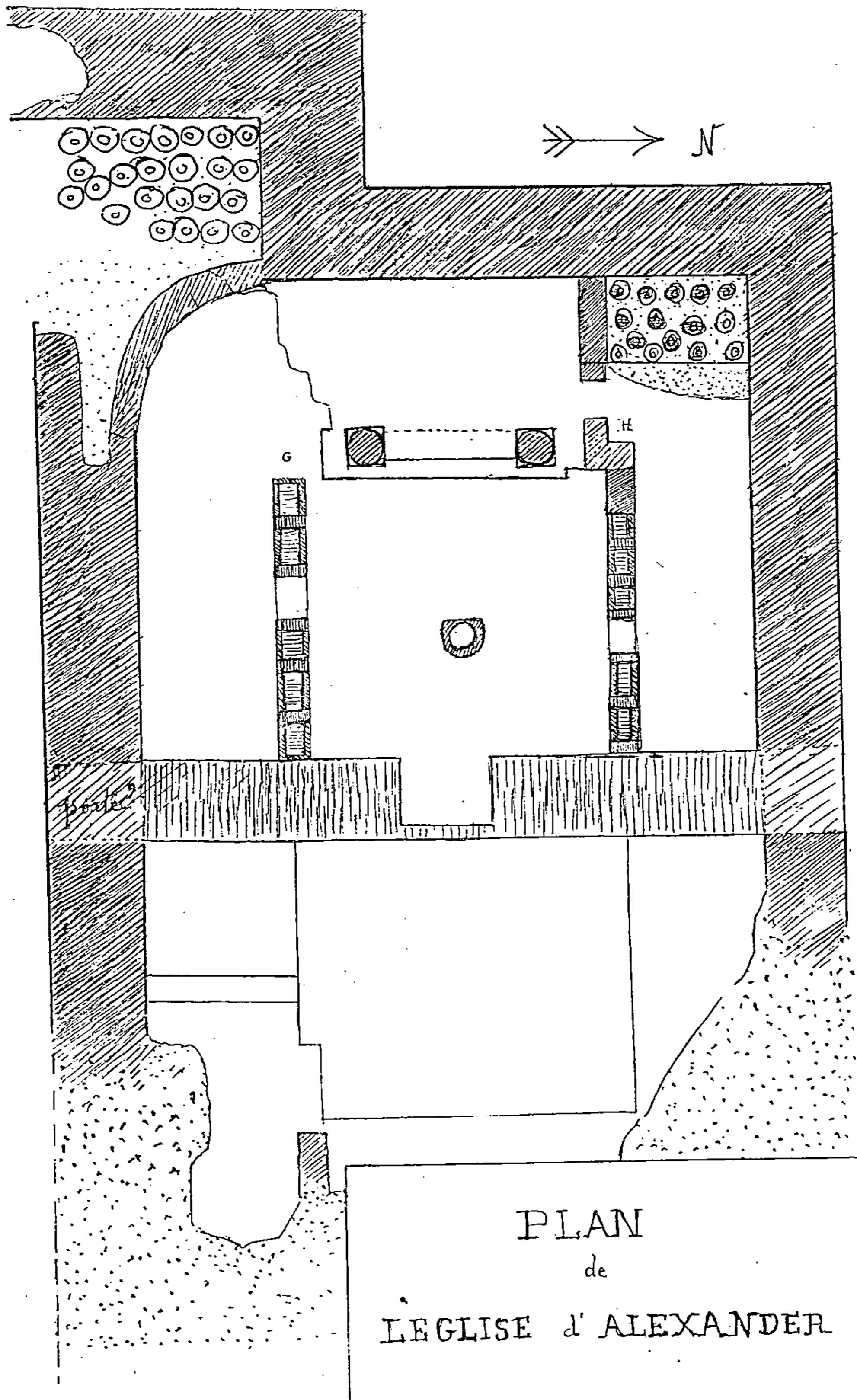
(1) V. *Nouv. archiv. des Miss. scient.*, 3^e série, T. XIII, *Rapport sur la mission*, etc., p. 114.

(2) Cf. Chatelain, *Acad. des Inscr., Comptes rend. des séances 1911*, p. 510 et *Mélang. d'archéol. et d'h.-st.*, T. XXXI (1911), p. 355.

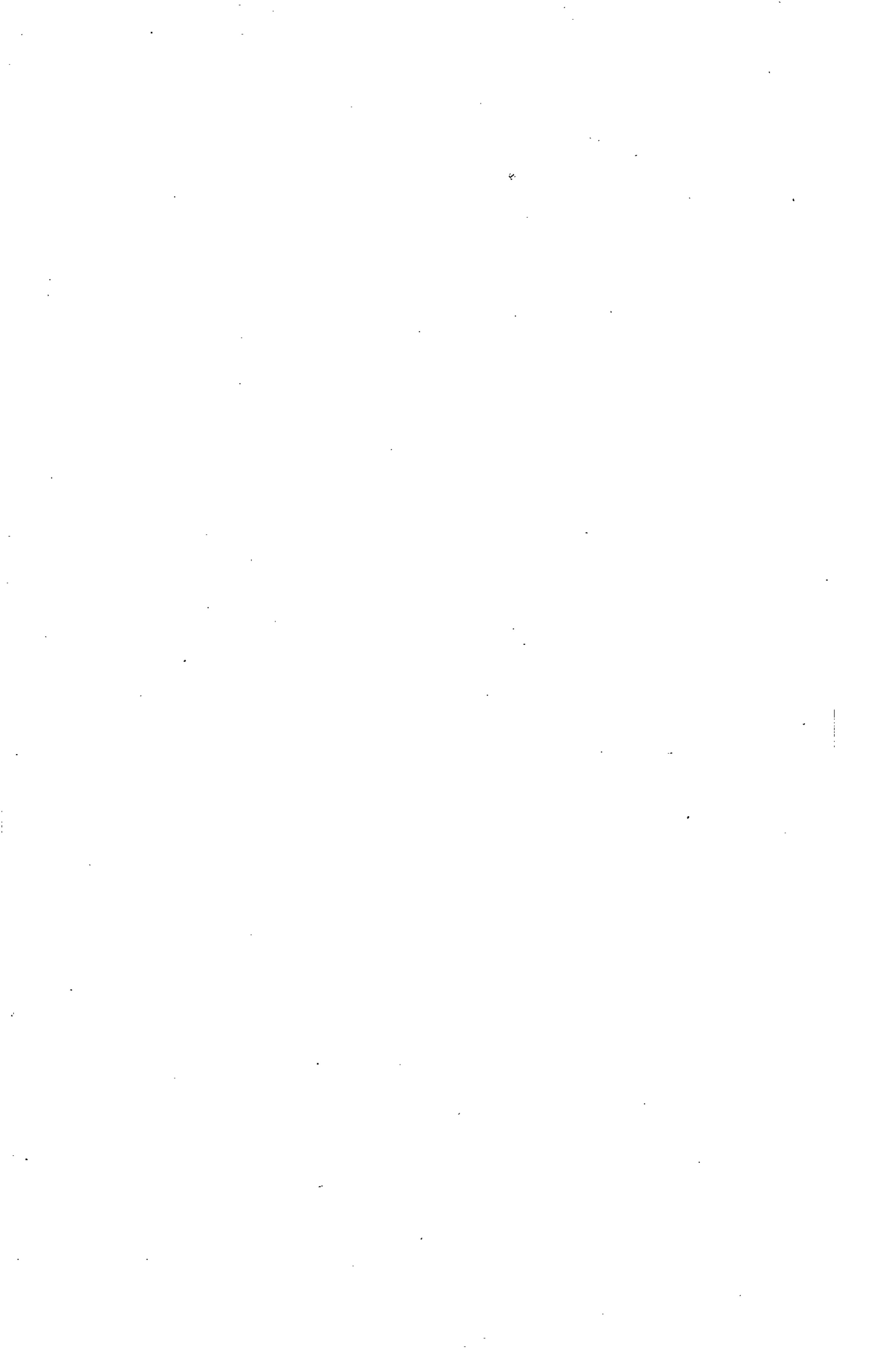
(3) Voir Denis, *Bull. du Comité*, 1893, p. 144, *Note sur une basilique chrétienne du Kef*.

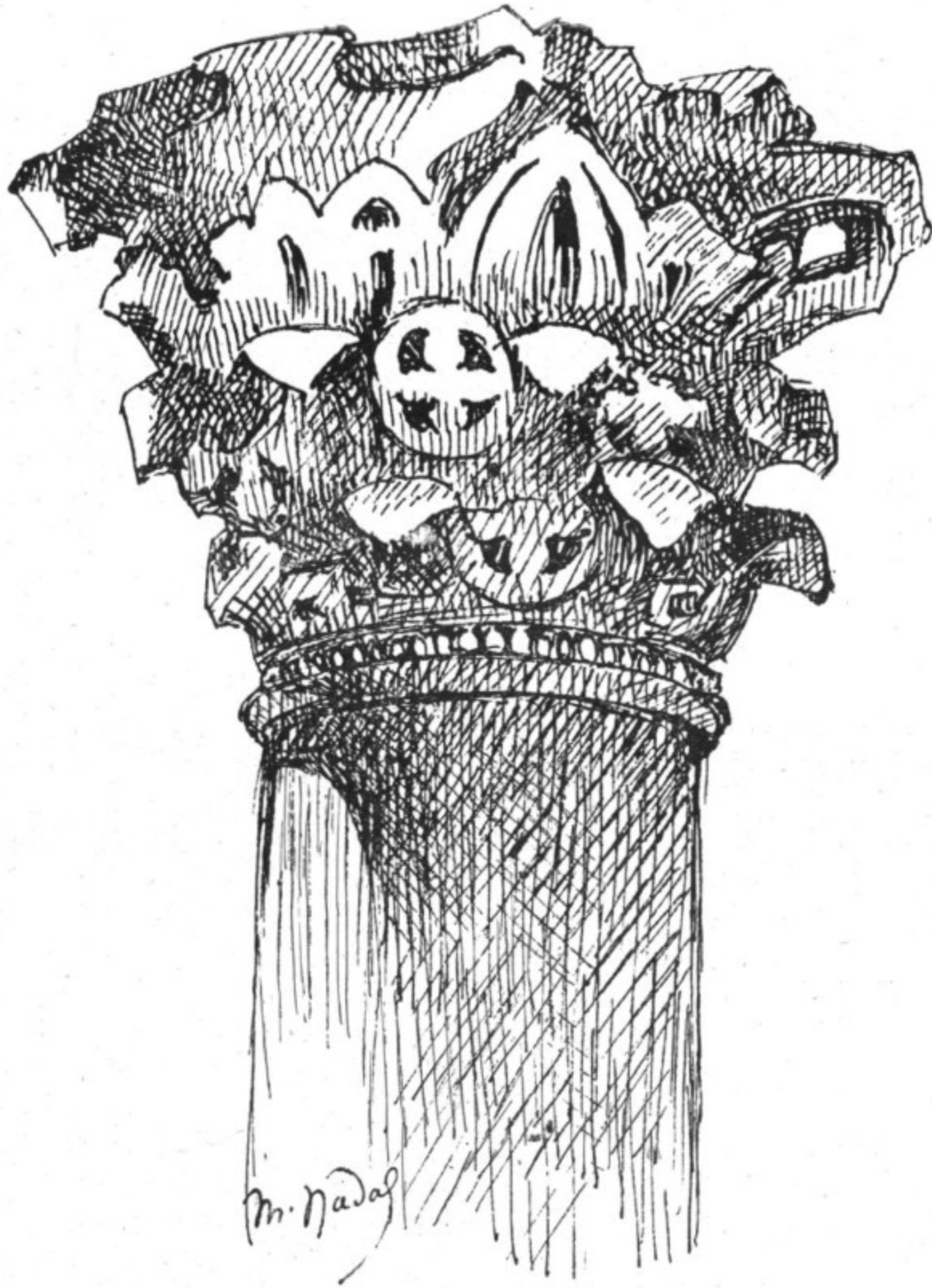
(4) Voir De la Blanchère, *Archiv. des Miss. scient.*, 3^e série, T. X, p. 116, 118 et Gsell, *Mon. antiq. de l'Algérie*, T. II, p. 102.

(5) V. Ballu, *Bull. du Comité*, 1902, p. CCXXVIII.

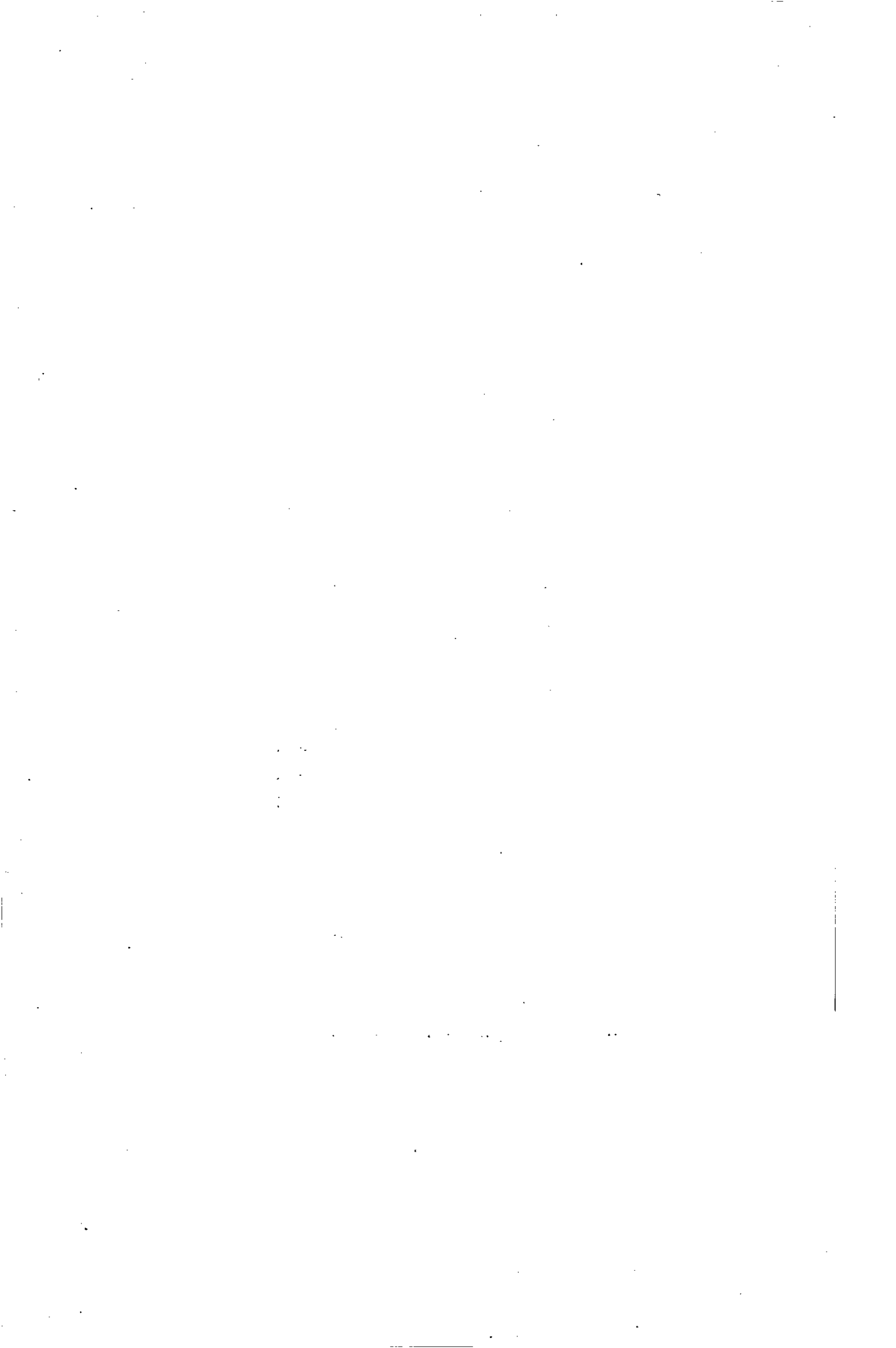


PLAN
de
LEGLISE d'ALEXANDER





Chapiteau byzantin de l'église d'Alexander



ries aménagées à l'époque byzantine; usine de céramique⁽¹⁾ avec une rangée de huit auges, installées par les mêmes, et qui coupe la nef en deux parties de largeur inégale. Dans le carré 91⁽²⁾, une maison renferme une pièce qui a été transformée en écurie : quatre mangeoires en grès, percées de trous, pour attacher les chevaux, et un bassin, se trouvent à son intérieur. Il semble bien qu'il s'agisse ici de la transformation d'une construction antérieure, car les auges sont, non pas dans un mur percé de niches, mais sur une rangée de piliers. Il reste néanmoins à prouver qu'il s'agit de mangeoires.

Le plan d'une église d'Enchir-el-Begueur ressemble beaucoup⁽³⁾ à celui de l'église d'Alexander. Deux murs parallèles y sont percés d'ouvertures carrées dont l'appui, en forme de cuves, est à un mètre au-dessus du sol. Il s'agit, pour M. Ballu, d'armoires transformées en mangeoires par les Byzantins. Mais il ne me paraît pas impossible que les auges aient fait partie des armoires. M. Diehl a⁽⁴⁾, du reste, émis un doute sur l'attribution de ce dispositif. On a trouvé, dans la nef centrale, les restes de grandes amphores, ce qui peut être rapproché de la trouvaille faite dans les *secretaria* de Bulla-Regia.

A Enchir-el-Behir, M. Guenin⁽⁵⁾ a vu une église dans laquelle la nef centrale est séparée des latérales par un mur percé de six ouvertures, avec des auges.

(1) V. Ballu, *Bull. du Com.*, 1907, p. 276.

(2) Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 335, peut-être est-ce la même que l'édifice dont il vient d'être question.

(3) V. Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 234. — Guenin, *ibid.*, p. 337 et pl. XXXVIII.

(4) V. Ballu, *Bull. du Comité*, 1907, p. 350.

(5) *Nouv. archiv. des Miss. scientif.*, T. XVII, fasc. 4. *Inventory archéol. du cercle de Tébessa*, p. 85.

La basilique de Henchir Ahmed ben Naceur ⁽¹⁾, qui est très vaste, avait ses bas-côtés séparés de la nef centrale par un mur percé de six ouvertures avec des auges.

Dans la basilique de Henchir Ahmed ben Naceur ⁽²⁾, qui est très vaste, les bas-côtés sont séparés de la nef centrale par une muraille en pierre de taille percée de neuf ouvertures cintrées, dont l'appui, à un mètre du sol, est creusé en forme d'auges.

A Khamissa ⁽³⁾, dans le fort byzantin, sept chambres donnent sur une grande salle centrale; le mur de l'une d'elles contient quatre auges, avec trous d'attache, que l'on a attribuées aux Byzantins.

L'exemple le plus connu, et de beaucoup le plus important de ce genre de dispositif nous est offert par la basilique de Tébessa ⁽⁴⁾. Dans son voisinage immédiat et communiquant avec elle, une salle de 49 mètres sur 22 mètres de côté, renferme deux rangées de piliers. Elle est bordée sur ses longs côtés par un mur portant des auges, dont l'appui est à un mètre du sol. Il y en a 79. Des portes permettaient de traverser les murs. Entre chaque auge, une cloison monolithe verticale porte un linteau plat, sur lequel s'élevait le mur. Des œillets ont été pratiqués dans les arêtes libres, à des hauteurs variables, la plupart vers la nef, d'autres du côté opposé. Le long espace qui règne en arrière des auges est divisé en compartiments par des murs. Il y avait un

(1) V. Guénin, *Ibid.*, p. 98.

(2) V. Guénin, *Ibid.*, p. 98.

(3) V. *Bull. archéol. du Comité*, 1912, p. 475.

(4) V. Ballu, *Le Monastère byzantin de Tébessa et Gsell, Mon. antiq. de l'Algérie*, II, p. 285.

étage au-dessus d'eux. On voyait généralement ici des écuries. M. Gsell, remarquant que les auges sont trop rapprochées, et les œillets placés irrégulièrement, croit qu'il s'agit d'un réfectoire pour des gens vivant en communauté, auprès de l'église.

M^{gr} Toulotte voit (1), dans toutes ces auges, des cuves baptismales. Mais dans beaucoup de cas elles ne paraissent pas avoir été assez profondes pour un tel emploi.

Deux ensembles de ce genre viennent encore d'être récemment découverts. A Mactar, M. Chatelain a dégagé (2) deux salles demi-circulaires se faisant face et séparées par une longue pièce qui les dépasse de chaque côté. Les auges sont dans les murs demi-circulaires, au nombre de huit dans chacun d'eux, encadrées par des montants et des linteaux plats monolithes. A 3^m10 en arrière était un autre mur demi-circulaire, plein. L'auteur remarque que les Romains — l'édifice date du Haut Empire — n'auraient pas construit des auges aussi incommodes et aussi larges en bas qu'en haut, que la disposition en demi-cercle et, à cause des baies, l'élévation du sol, eussent gêné les chevaux pour manger. Il écarte l'idée d'écurie et celle de réfectoire, sans nous donner les raisons qui lui font exclure la dernière. D'autre part, cet édifice n'a pas été remanié depuis le II^e siècle, époque de sa construction. Il ne peut s'agir ni d'une basilique judiciaire, ni d'un vestiaire de thermes, ni — les cuves n'étant pas assez pro-

(1) *L'évangélisation au IV^e et au V^e siècles*, Miss. cathol., T. XXXVI, 1904, p. 560.

(2) Chatelain, *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1911, p. 349. *Le macellum de Mactar*.

fondes — de cuves à foulon. Il s'agirait d'un *macellum* : la longue salle séparant les absides aurait servi de magasin. Les cuves devaient renfermer du blé, de l'orge, etc. Il semble difficile d'admettre que divers marchands eussent enfermé leurs denrées dans une pièce commune.

A Pont-du-Fahs, le Service des Antiquités a trouvé ⁽¹⁾ contre une église des ruines assez confuses. « Je n'y signalerai, a écrit M. Merlin, que deux lignes d'auges, quatre par rangées, dont la plupart ont une paroi percée d'un œillet..... Elles ressemblent à celles de la basilique de Tébessa. »

J'ai visité ces ruines. La salle aux auges y est reliée à l'église par un couloir et l'espace qui en sépare les deux lignes paraît trop étroit pour avoir été une nef.

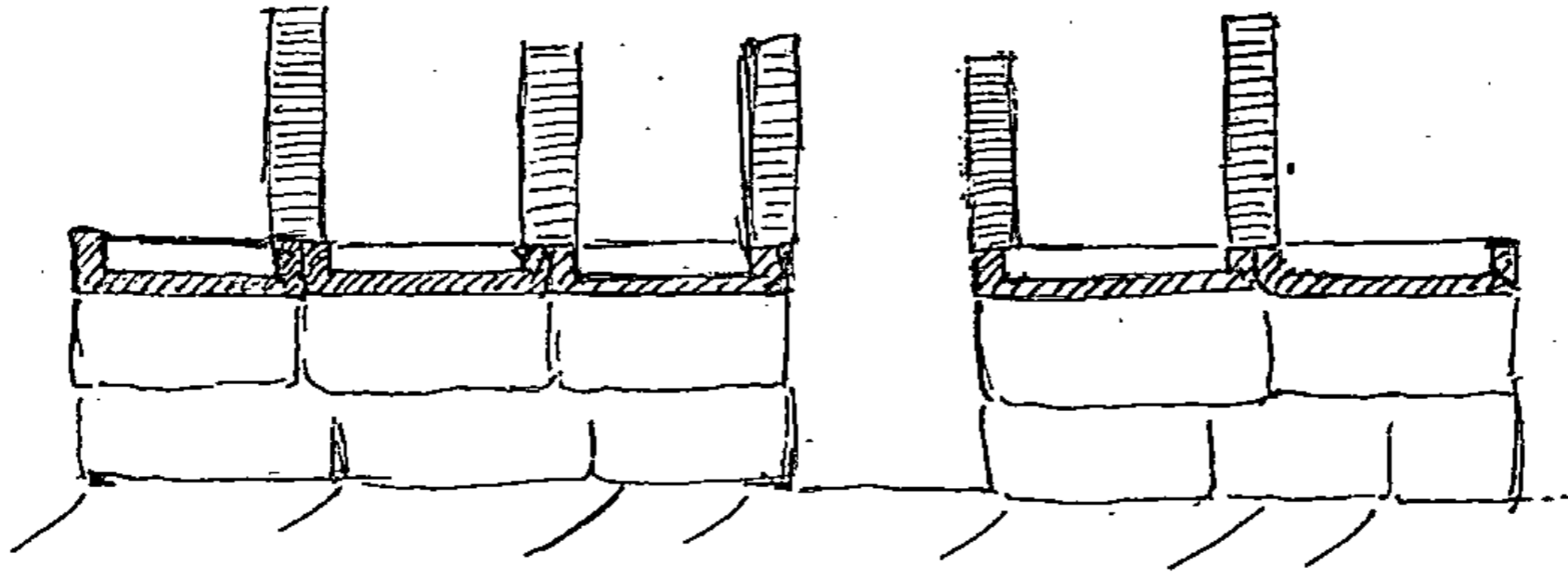
On voit quelles opinions différentes ont été émises sur cette question. Il est possible et même probable que les auges n'ont pas eu partout la même destination. Mais il semble rationnel de penser que celles qui se trouvent dans les églises ou dans des monuments adjacents, ont été placées là dans le même but.

En ce qui concerne l'église d'Alexander, la situation et la nature des objets découverts dans les pièces voisines des lignes d'auges fournissent de très utiles indications : ces récipients devaient servir soit à recevoir les offrandes que les fidèles apportaient, et qu'on déposait ensuite dans les pièces adjacentes ⁽²⁾,

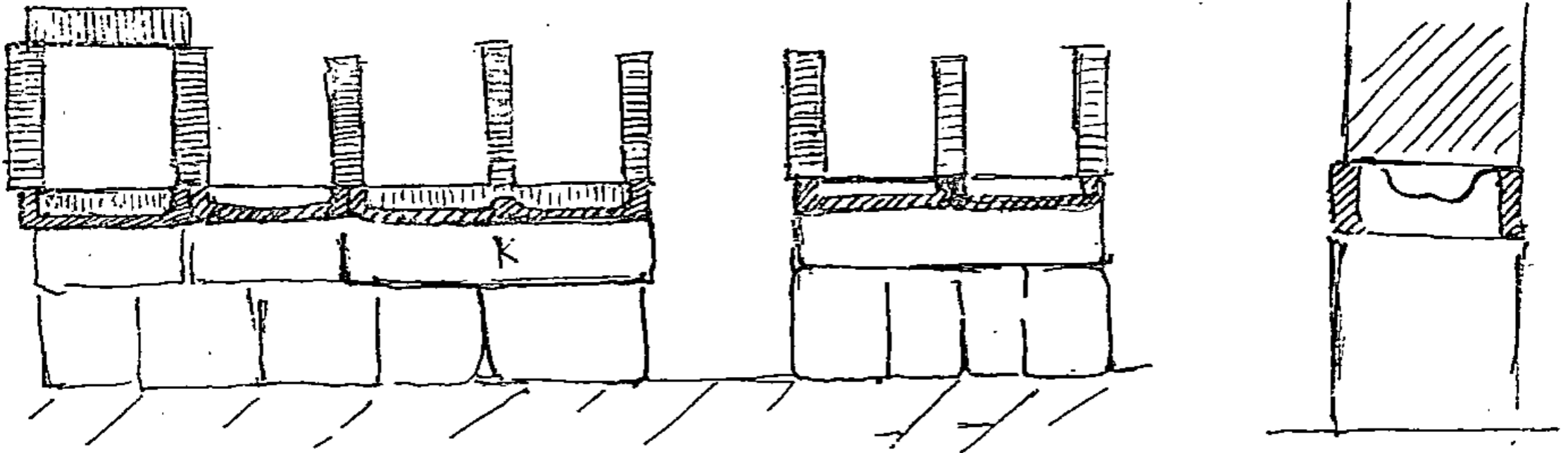
(1) V. Merlin. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 352.

(2) Dans certaines églises de Bretagne, notamment aux environs de Brignogan, un tonneau placé auprès de la porte de l'église sert à recevoir du grain offert par les fidèles.

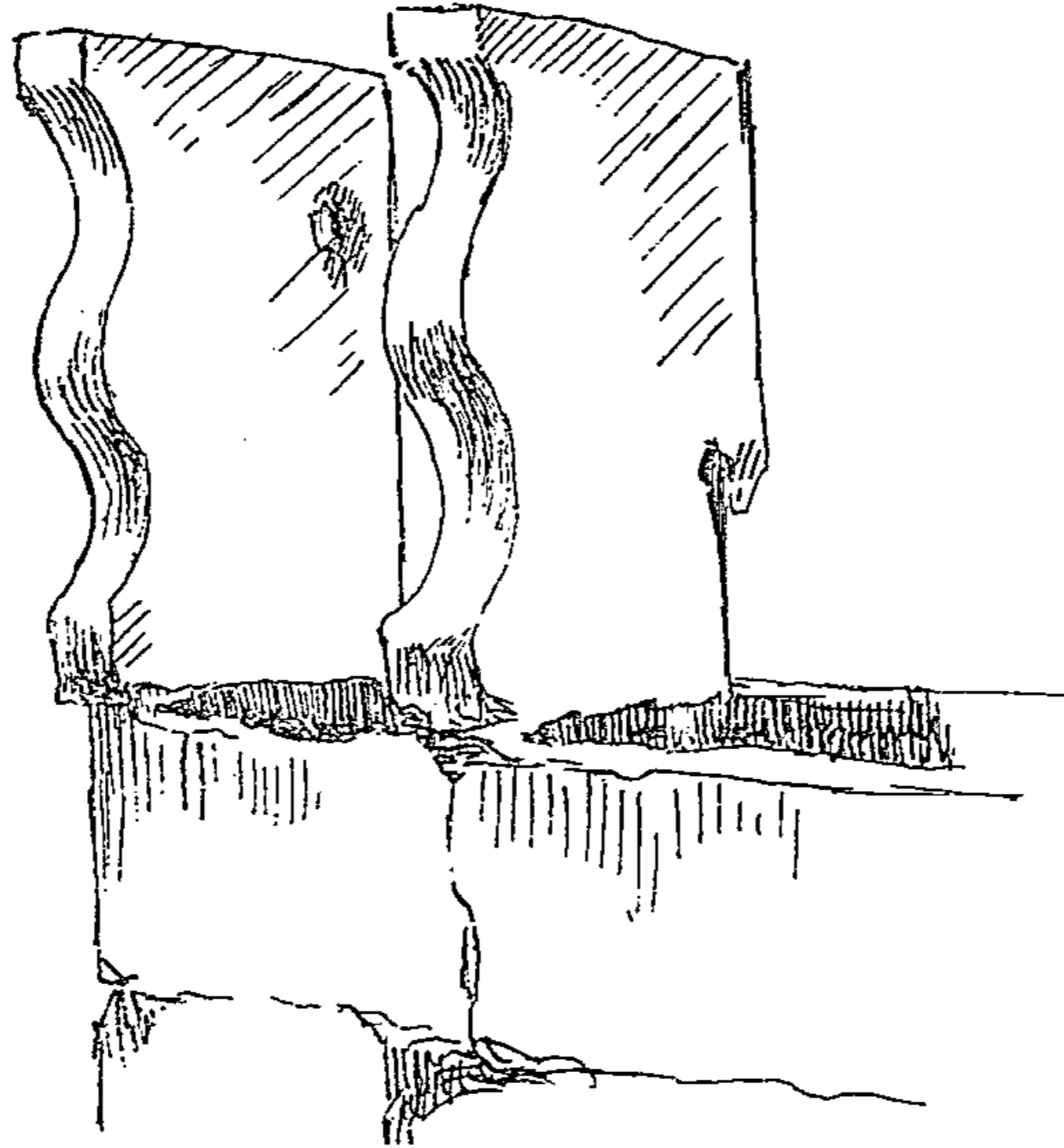
Coupe longitudinale des auges (côté sud)



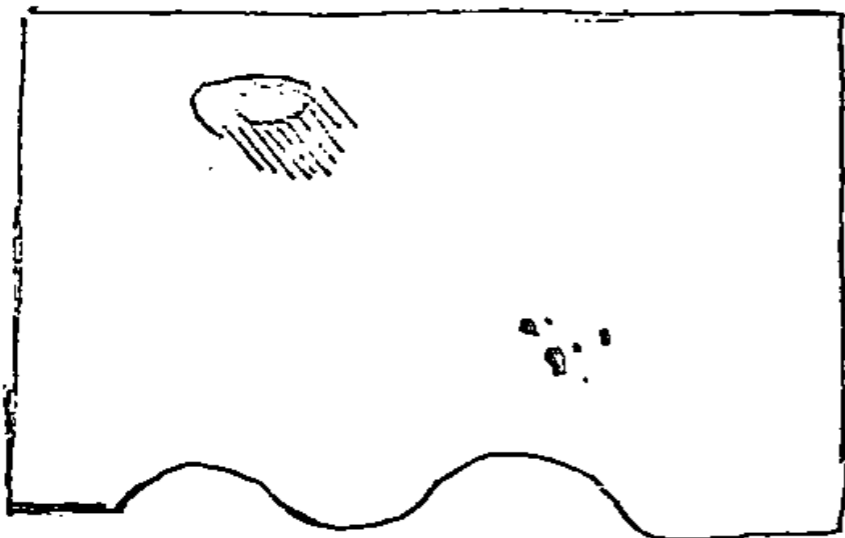
Coupe longitudinale des auges (côté nord)



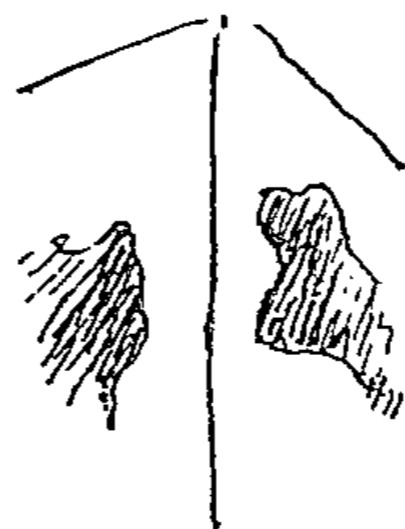
Deux des cloisons séparant les auges



DÉTAILS DE L'ANNEAU :



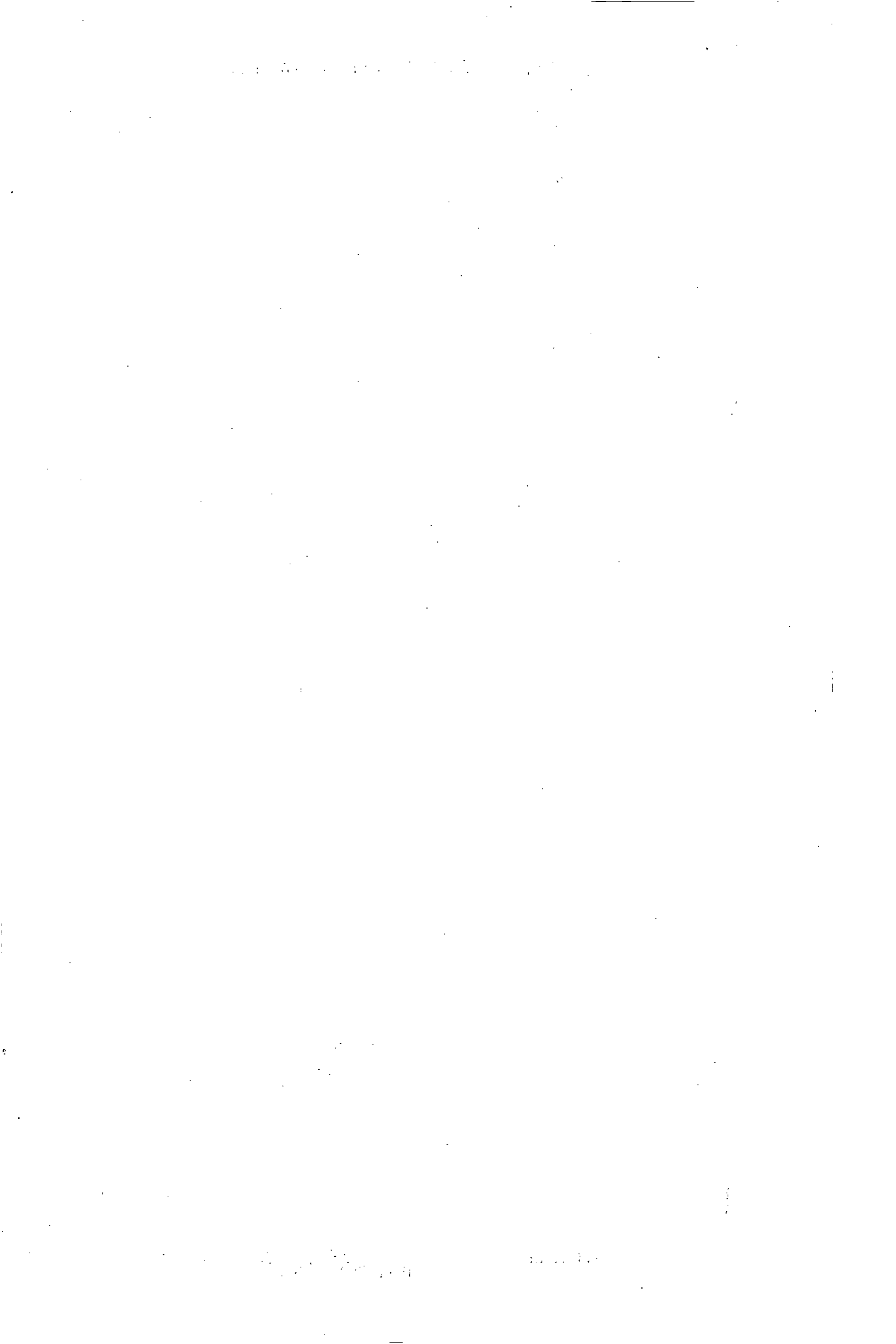
Face postérieure



en perspective d'angle



Vue de la tranche



soit à y placer les victuailles que l'on distribuait pour les agapes chères aux Africains, soit alternativement à ces deux usages. Il est probable que chaque auge recevait des denrées de même nature. Les œillets ont pu avoir une autre destination que celle de servir à attacher des chevaux. On pouvait les utiliser pour y suspendre certains objets, tels que des corbeilles, des vases, que les donateurs remplissaient. Dans les souks de Tunis, de chaque côté des boutiques, en forme de niches (*haouanet*), on voit ainsi souvent suspendues des gargoulettes, des fioles renfermant de l'huile ou d'autres substances.

Cette attribution des auges ne serait, du reste, pas incompatible avec celle qui a été donnée précédemment aux sacristies puisqu'il est certain que, dans l'Afrique ancienne, c'était une coutume générale de prendre des repas dans les églises. Et si Saint Augustin chercha à la faire disparaître, il paraît, comme l'a remarqué M. Monceaux, n'y être qu'incomplètement parvenu⁽¹⁾.

On sait que ces agapes avaient lieu dans des *triclinia* renfermant des dépôts de jarres, de tonneaux, des provisions d'huile et de blé, comme il en existait dans les églises de Cirtha et d'Abthugni⁽²⁾.

On a trouvé, à Morsott, dans une salle attenant à l'église, un amas de débris de calices en verre, comme ceux qui ont été découverts dans le sanctuaire de Bulla, à côté d'immenses plats qui n'ont

(1) V. Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, loc. cit. p. 149 et Monceaux, *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. 100.

(2) V. Monceaux, *Hist. lett. de l'Afrique chrét.*, III, p. 102.

pu servir qu'aux agapes. On sait aussi qu'il existait, dans les dépendances des églises, des locaux pour les œuvres de bienfaisance⁽¹⁾, distributions de vivres, etc.

De ce qui précède, on peut donc, à mon sens, conclure que l'hypothèse la plus plausible à laquelle on puisse s'arrêter en ce qui concerne les auges de l'église d'Alexander, c'est que, d'une part, elles ont eu une destination analogue à celle que M. Chate-lain a attribuées à celles de Mactar, c'est-à-dire qu'elles auraient servi à recevoir, à classer, à distribuer des denrées, mais que, d'autre part, elles appartenaient à des pièces analogues à celles qui, d'après M. Gsell, servaient de réfectoires, de cuisines, de magasins.

On peut admettre que les fidèles admis dans le *quadratum populi* déposaient là leurs offrandes et que celles-ci étaient ensuite mises en réserve dans les *secretaria* voisins pour, à certains jours, être distribués, peut-être à l'aide de ces mêmes auges ou servir aux agapes qui se faisaient de chaque côté de la nef.

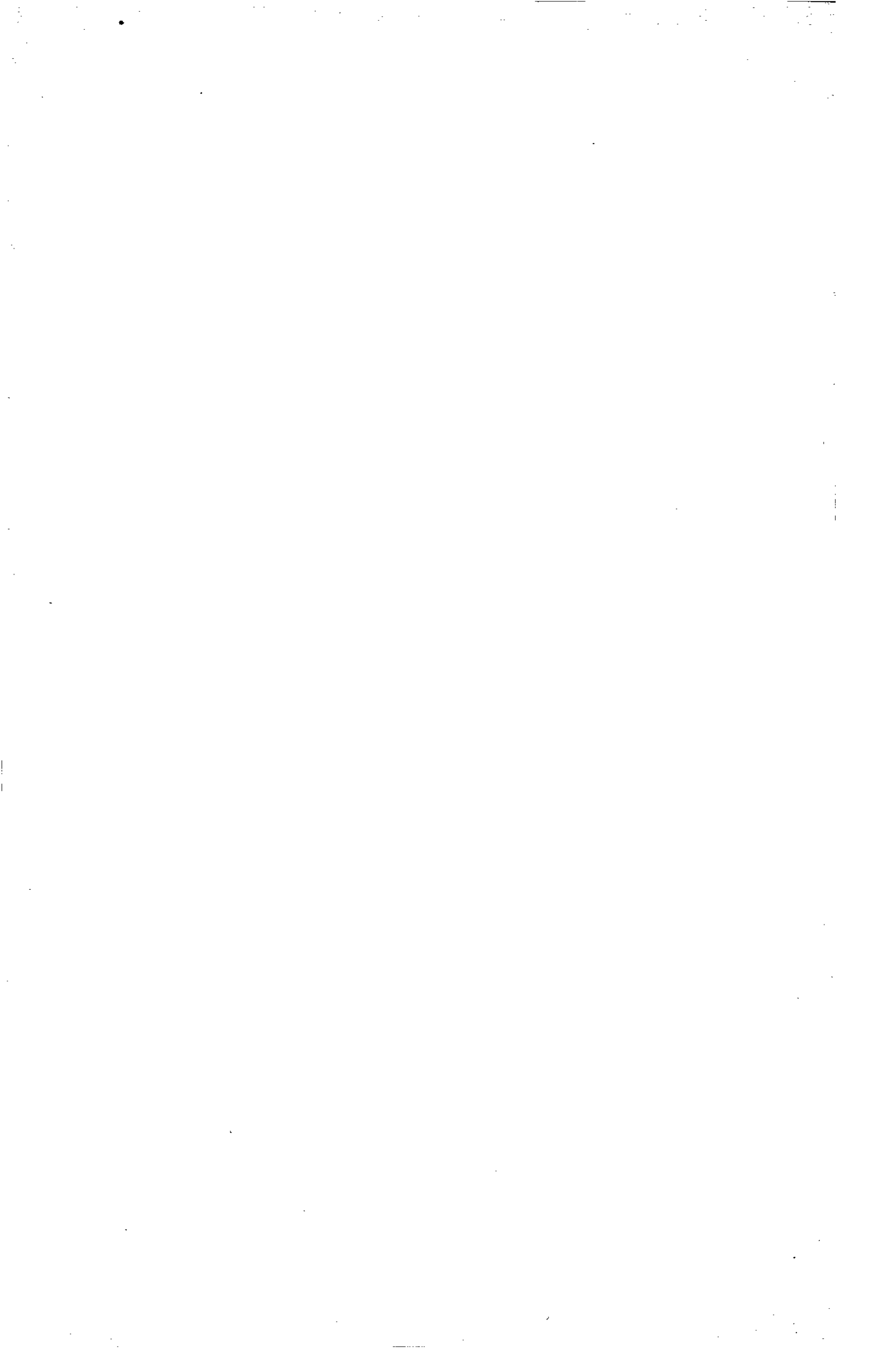
L'ensemble qui vient d'être étudié, constituait-il à lui seul une église, ou n'était-il qu'un *triclinium*, c'est-à-dire la dépendance d'un plus vaste sanctuaire, auquel il aurait été adjacent? Il existe précisément, contre lui, et à l'Est, une assez vaste construction paraissant se terminer par une abside, et que j'avais pensé, au début de mes recherches en ce point, être probablement la nef principale. Mais la comparaison avec les nombreuses petites églises d'Afrique, qui

(1) V. Monceaux, *Ibid.*, p. 17.

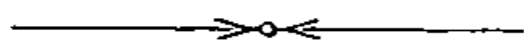
n'ont pas de plus grandes dimensions que celles-ci et qui ont exactement la même disposition qu'elle, la découverte à l'endroit où devait se trouver le *ciborium*, de restes qui n'ont pu appartenir qu'à un dispositif de ce genre, et celle du reliquaire qu'il devait abriter, l'orientation classique qu'aurait eue la petite nef sont plus que suffisantes pour faire admettre que les ruines qui viennent d'être étudiées sont bien celles de tout le petit sanctuaire. Des fouilles ultérieures, que je serais heureux d'entreprendre dans le monument voisin, montreront sans doute si cette opinion est exacte.

Villa Stella, le 15 juin 1915.

D^r L. CARTON,
Correspondant de l'Institut.



NOUVELLES INSCRIPTIONS



I. — LAMBÈSE

L'an dernier, j'ai relevé à Lambèse les inscriptions suivantes, qui semblent inédites et qu'il me paraît intéressant de publier dans notre *Recueil* :

1°

L♡ARRVNTIVS♡MAXIMVS T L AMN♡PP♡REV♡G
Q PORCIV

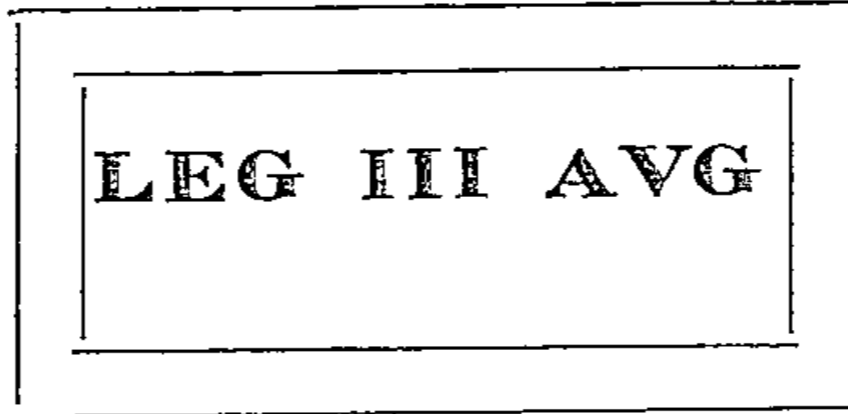
Hauteur de la pierre.....	0 ^m 22
Longueur.....	0 ^m 86
Hauteur des lettres.....	0 ^m 03

2°

E T L I · B E

Hauteur de la pierre.....	0 ^m 80
Largeur.....	2 ^m 60
Hauteur des lettres.....	0 ^m 35

3° Une brique intacte :



Hauteur des lettres 0^m02

4° Pierre qui devait être intercalée au milieu d'autres sur un monument dédicatoire :

N///// 2 DNN ♡ IM ♡ PP/////////
IMI ♡ PERSICI MAXIMI ♡ B/////

DEDICAVIT ♡ M/////////

Hauteur de la pierre 0^m42
Largeur 1^m10
Hauteur des lettres 0^m10
Interligne 0^m02

5°

JVLIAE A/G
MATRIÆ]
GVST ♡ LT ♡
CASTROR
FAMILIA
RATIONIS
CASTRENSIS

Hauteur de la pierre 0^m80
Largeur 0^m47
Hauteur des lettres 0^m065 (2 premières lignes)
Hauteur des petites lettres 0^m05 (5 dernières lignes)
A la dernière ligne : T et R liés.

II. — PÉRIGOTVILLE (ancienne Satafis)

Dans une de mes tournées à Périgotville, j'ai relevé l'inscription suivante, qui me paraît inédite (1) :

DIS MA/RIS conSER
VATOR^IBVS ET GENIO
SATAFIS SALLVSTIVS
SATVRNINVS BF DVP
EX QVÆSTIONARIO
TEMPLVM DE SVO
EXORNAVIT
V S L A

*Dis Mauris conservatoribus et Genio Satafis.
Sallustius Saturninus Beneficiarius Duplarius ex
Quaestionario. Templum de suo exornavit.*

Aux Dieux Maures conservateurs et au Génie de Satafi,
Sallustius Saturninus, bénéficiaire à double solde,
Ex questionnaire, A orné le temple à ses frais,
Il a payé son vœu de bon cœur.

Le *Municipium Satafense* (Aïn-Kebira, aujourd'hui Périgotville), est déterminé depuis 1876, par une inscription publiée dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* ; mais le génitif « Satafis » n'a pas, je le crois bien, encore été vu.

On trouve dans le *Cornus inscriptionum latinarum*, volume VIII, page 718, toutes les inscriptions déjà connues de Satafi, au nombre de dix-neuf.

La plupart sont des funéraires sans importance,

(1) Malheureusement, la pierre qui porte cette inscription, a aujourd'hui disparu.

mais il serait nécessaire que le tout fut revu, parce que les dernières copies n'en ont été faites que hâtivement par M. Cherbonneau.

A la première ligne de cette inscription, il est évident qu'il faut lire *Dis Mauris*; les lettres AV étant liées comme suit A^v : le culte des *Dieux Maures* étant très fréquent dans la Maurétanie Césarienne.

A la seconde ligne, *Genio* est également nécessaire.

A la quatrième ligne, BF est l'abrégé de *Beneficiarius*. Un bénéficiaire était une sorte de sous-officier, nommé par un tribun de la légion, ou par le légat, ou par un consul.

A la même ligne il faut lire, je pense, DVP abrégé de DVPLICARIUS, soldat ou sous-officier à double solde.

A la cinquième ligne : *ex quaestionario* signifie que le *beneficiarius* avait été auparavant *quaestorius*.

Il y avait dans les légions, et particulièrement dans la légion III Augusta, à Lambèse, un petit bureau composé de cinq *quaestorii*.

On doit, je crois, entendre par là des sous-officiers d'ordres inférieurs, chargés du classement des *quaestiones*, quelque chose comme un bureau de renseignements.

Il va de soi que Sallustius Saturninus s'étant établi dans la Maurétanie, à Satafi, ne comptait plus comme soldat ou sous-officier légionnaire, puisque la troisième légion Augusta, la seule qui fut en Afrique, ne sortait pas de la Numidie. Il est cependant à remarquer qu'il n'est pas qualifié de « vétérans ».

E. CHOISNET,
Préfet honoraire.

NOTICE
SUR
UN FRAGMENT D'INSCRIPTION

DÉCOUVERT A CONSTANTINE

D'UN

PACTUMEIUS FRONTO

PAR JOSEPH BOSCO

I.

Parmi les inscriptions qu'il nous a été donné de recueillir, en ces temps derniers, soit à Constantine, soit dans les environs, figure le fragment dont voici la reproduction, très fidèle, due au jeune talent de notre ami M. Maurice Fournié.



Ce fragment présente les dimensions ci-après :

Hauteur de la pierre : 0^m32.

Largeur id. 0^m31.

Profondeur id. 0^m20.

La hauteur des lettres atteint 45 millimètres à la deuxième ligne, 35 à 37 millimètres aux autres lignes.

Il est en marbre onyx blanchâtre.

Au moment où nous découvrions cet important débris, le 5 mai 1913, il s'offrait à nous tel que le montre le dessin ci-dessus, exécuté le jour même ; une cassure antique l'avait déjà malheureusement mutilé sur trois de ses côtés. Depuis, il a encore été réduit, à gauche, dans le sens de la hauteur, de plus de la moitié, par un banal et stupide accident de chantier (1).

C'est dans ces conditions que, par nos soins, il fit, le 6 août suivant, son entrée au Musée annexé à la Bibliothèque de la ville où, désormais, il sera, du moins nous l'espérons, à l'abri de toutes vicissitudes ultérieures.

En dépit de nos nombreuses recherches, nous n'avons pu réussir à retrouver les fragments détachés jadis ou récemment du vieux monument épigraphique.

On l'a exhumé des fouilles du nouveau tronçon du

(1) Au 30 juillet 1913. par suite de la cassure en question, il ne restait plus du fragment que ces lignes :

IO
IO PF
ONIN
RIOS
O AB
PASIA

Boulevard Joly de Brésillon⁽¹⁾, sous l'hôpital militaire, à quelques mètres au-delà du « Tombeau des Braves », un peu au dessus du sentier de la Grotte des Pigeons. Il a dû rouler avec les décombres des démolitions de cette partie de la Kasbah. Il provient, cela est certain, du Capitole qui, on ne l'ignore point, s'élevait, à l'époque romaine, sur l'emplacement de la forteresse moderne.

Ainsi qu'on le verra, la nouvelle inscription concerne un *Pactumeius*. Son nom apparaît pour la première fois épigraphiquement dans la cité qui le vit naître et qu'il illustra par l'éclat de ses hauts faits. Il appartient également à une famille cirtéenne, non moins illustre, dont l'épigraphie locale nous avait déjà fait connaître trois de ses membres : *Q[uintus] Aure[lius] Pactum[·ius] Clem[ens]* ⁽²⁾, *Pactume[ia]* ⁽³⁾, *P[ublius] Pactumeius Clemens* ⁽⁴⁾.

Au premier abord, nous avons attribué à ce dernier personnage le texte mis à jour que nous lisions comme suit :

[*Publ*]io

[*Pactu*]meio, *P[ubl]ii* *f[ilio]* *Quir[ina] Clementi* [*Legato Imperatoris Antonini, in[ter] prae]torios [in Senatu a]llecto ab [Imperatore Augusto] Vespasia[no et Tito Imperatore Augusto]*].

« A Publius Pactumeius Clemens, fils de Publius, de la tribu Quirina, légat de l'empereur Antonin, envoyé au Sénat par l'empereur auguste Vespasien et l'empereur auguste Titus. »

(1) Actuellement Boulevard de l'Abîme.

(2) *C. I. L.* VIII, 7057, 19426.

(3) *Ibid.* 7058, 19427.

(4) *Ibid.* 7059, 7060, 7061.

Nous allons passer successivement en revue les objections pouvant être opposées à cette interprétation.

Un examen attentif semblait révéler sur la pierre, légèrement éraflée à l'endroit, un embryon de trait horizontal surmontant la première lettre de la première ligne; cette lettre, dont la hauteur, comme la suivante, devait être sensiblement identique aux lettres de la deuxième ligne semblait, en outre, s'incurver à droite à sa partie inférieure. Était-ce là la lettre T, la lettre P ou simplement un I? Il n'y a aucun doute sur le second signe de la ligne. C'est bien un O. Devant les particularités que nous venons d'indiquer, nous nous sommes demandé si l'on n'était pas ici en présence d'une forme excessivement rare, apparaissant pour la première fois en Afrique et qu'on ne retrouve qu'une seule fois sur d'autres rivages, la forme PO⁽¹⁾. C'est l'abréviation, on le sait, de *Publius* qui s'est écrit autrefois *Poblius*⁽²⁾.

Nous en rejetons l'hypothèse, parce que les deux caractères fatidiques, au lieu d'être placés au centre de la ligne, en occupent au contraire l'extrémité.

Dans le cadre choisi par nous, nous devons traduire ce lambeau de nom *Publius* et pas autrement. D'ailleurs, dans un grand nombre d'inscriptions romaines, nous voyons le fils prendre le *praenomen* du père⁽³⁾; la famille des Pactumeii nous en donne l'exemple frappant : un Q[uintus] Aur[elius] Pactu-

(1) C. I. L. IX, 5699, in René Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, édition de 1898, p. 40, note infrap.

(2) Cagnat, *Ibid.*, p. 40.

(3) Cagnat, *loc. cit.*, p. 65 et notes infrap.

m[ei]us] Clem[ens] portait le prénom de son auteur ⁽¹⁾. C'était là un usage très fréquent, et qui avait, d'après un passage de Dion Cassius et l'opinion de Borghesi, cités par M. Cagnat, force de loi dans l'empire en ce qui concerne les fils aînés ⁽²⁾. C'est au flambeau de ce raisonnement qu'a procédé l'illustre épigraphiste Renier pour indiquer le prénom du père, absent sur l'inscription, de *Q[uintus] Aur[elius] Pactum[ei]us Clem[-ns]* dont nous venons de parler ⁽³⁾.

Avec un semblable objectif, les difficultés vont se multiplier sur notre route.

En premier lieu, il nous faut souligner ce qu'aurait d'insolite, dans la langue des monuments épigraphiques de l'époque la forme [A]NTONI, pour [A]NTONI[...]. Cette objection peut se réfuter. L'erreur grossière a peut être été voulue par l'artiste lapicide, en raison du contexte. Au surplus, les inscriptions romaines n'ont pas, que nous sachions, livré toutes leurs formules abrégatives. Pour notre compte, nous en avons relevé un certain nombre ⁽⁴⁾.

L'objection, que dans le *cursus honorum*, ainsi établi, on a suivi l'ordre inverse au lieu de l'ordre direct, n'en est pas une. Deux exemples seulement, puisés dans l'épigraphie locale ⁽⁵⁾, et l'épigraphie de Timgad ⁽⁶⁾, démontrent, comme l'observe M. Cagnat, que les « deux méthodes étaient employées suivant

(1) *C. I. L. VIII*, 7057, 19426.

(2) René Cagnat, *loc. cit.*, p. 65.

(3) L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, Paris, 1855-1858, n° 1807, p. 217; *C. I. L. VIII*, 7057, 19426.

(4) Notamment FEX, sur une borne milliaire d'Aïn-Kerma, *Rec. de Const.*, 1911 p. 108; *Bull. arch. du Comité*, 1912, p. 505.

(5) *C. I. L. VIII*, 7049.

(6) *Ibid*, 2392.

la convenance de celui qui rédigeait l'inscription (1). Mais l'objection la plus grave est produite par le *cursus honorum* qu'établirait l'inscription nouvellement découverte.

Selon ce *cursus honorum*, P. Pactumeius Clemens aurait été :

1° Introduit au Sénat par l'empereur Vespasien — 69-79 après Jésus-Christ, — et par Titus — 71-81 ;

2° Légat d'Antonin le Pieux — 138-161.

Comment peut-on admettre, en effet, que P. Pactumeius Clemens, après avoir été envoyé (*allecto*) au Sénat par Vespasien et Titus, après avoir, ainsi que nous l'apprend une autre inscription, exercé les fonctions de légat sous Hadrien — 117-138 (2) — ait pu encore être investi de la charge de consul par Antonin le Pieux.

En prenant les dates les plus favorables, en supposant que P. Pactumeius Clemens ait été admis à 20 ans dans l'ordre sénatorien, en 71, par Vespasien et Titus, il serait né en 51 et aurait été nommé consul par Antonin le Pieux en 138 (3), c'est-à-dire à 87 ans !

Cela est invraisemblable.

Afin de faire concorder les dates entre elles, de

(1) René Cagnat, *loc. cit.*, p. 87.

(2) « *Legato divi Hadriani* », C. I. L. VIII, 7059, lignes 6 et 9 ; « *Legato ejusdem* » (Hadriani), ligne 11 ; « *Consuli, legato in Cilicia Imp. Antonini Aug.* ». lignes 12, 13. Cf. aussi 7060, 7061.

(3) D'une tablette de l'armée de Pannonie supérieure, trouvée dans le Comitat de Wezsprim, en Hongrie, et qui a été souvent reproduite, notamment par Henzen, continuateur d'*Inscriptionum latinarum selectarum* d'Orelli III, Turici, MDCCCLVI, p. 296, n° 6483, et par L. Renier, *Recueil de Diplômes militaires*, 1^{re} livraison, Paris, 1876, n° 33, p. 149, 150 et 151, ligne 7 de la 2^e page extérieure, il résulte que P. Pactumeius Clemens arriva au Consulat le 16 juin 138.

les lier, il faudrait envisager l'hypothèse suivante : P. Pactumeius Clemens aurait été admis très jeune au bénéfice de l'ordre sénatorien, il serait ainsi parvenu au consulat, où l'on n'arrivait que vers 33 ans ¹⁾, à un âge acceptable.

Nous savons, d'autre part, que la qualité de membre sénatorien pouvait s'acquérir soit par naissance, soit par mariage, soit aussi par un bienfait de l'empereur ⁽²⁾; ce bienfait consistait notamment dans l'inscription de l'élu parmi les sénateurs, *allecto inter praetorios* ⁽³⁾.

A moins de donner au terme *allecto* une acception non admise, à moins de supprimer le nom de Vespasien de notre fragment, il faut rejeter la supposition que P. Pactumeius Clemens ait bénéficié autrement que par une faveur impériale de son admission au Sénat.

Remarquons encore que le fait d'avoir exercé la charge de *decemvir stilitibus judicantis* ⁽⁴⁾ s'oppose à admettre que P. Pactumeius Clemens ait été d'extraction patricienne ⁽⁵⁾.

Notons enfin, en dernière analyse, qu'une transaction, consistant à maintenir à P. Pactumeius Clemens l'attribution du nouveau fragment, mais à y rayer le mot ANTONI n'arrangerait guère mieux les choses; il ne resterait pas moins ce fossé profond à combler, le laps de temps considérable écoulé entre

(1) René Cagnat. *loc. cit.*, p. 91.

(2) P. Wilhems, *Droit public romain*, 7^e édition. Louvain 1910, p. 391.

(3) P. Wilhems, *loc. cit.*; Cagnat, *ibid.*

(4) C. I. L. VIII, 7059 Cf. 7060.

(5) Cf. Cagnat, *loc. cit.*

Hadrien et Vespasien, deux époques qui continueraient à résulter des inscriptions et qui ne peuvent d'aucune façon être négligées.

Dissserter plus longtemps sur les circonstances ayant motivé l'octroi à P. Pactumeius Clemens de cette faveur si extraordinaire, serait n'émettre que des conjectures, et nous trouvons qu'en fait de conjectures, notre travail, jusqu'ici, en est suffisamment chargé.

Il sera dit que P. Pactumeius Clemens aura toujours donné, pour employer une expression triviale, mais juste, du fil à retordre aux curieux qui, comme nous, ont voulu pénétrer les arcanes de sa vie publique.

Bien avant nous, en effet, le *cursus honorum* de P. Pactumeius Clemens, tel qu'il découle confusément d'une inscription pourtant complète, celle 7059 du *Corpus Inscript. lat.* VIII, soulevait de savantes objections de la part de deux grands archéologues, l'italien Borghesi, que nous avons déjà cité et dont le nom reviendra au cours de cette étude plusieurs fois, et l'allemand Mommsen; M. Lacour-Gayet a résumé excellemment ces dissertations qui avaient précisément pour objet de fixer certaines époques de la carrière consulaire du personnage⁽¹⁾ Le *Corpus Inscript. lat.* a pris également voix au chapitre à cet égard⁽²⁾.

II.

De tous les Pactumeii que révèle l'épigraphie de

(1) *Fastes consulaires des dix premières années du règne d'Antonin le Pieux, Ecole française de Rome, Mélange d'archéologie et d'histoire*, 1881, p. 87.

(2) Page 635, *Indices des inscriptions*, 7059, 7060, 7061.

Cirta, l'individualité la moins nébuleuse est celle de Pactumeius Clemens.

Elle s'affirme par trois inscriptions ou fragments d'inscriptions; les nom, prénoms, surnoms, la filiation, le *cursus honorum* y sont en entier.

Le premier en date de ces textes épigraphiques est une grande inscription en marbre, trouvée à la Kasbah (1) où elle est encore encastrée au mur de parement de la rue Damrémont.

La deuxième inscription, en deux fragments recueillis à des intervalles différents, a comme provenance le hameau de Sidi-Mabrouk (2).

(1) De la Mare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, in-4°, Paris, 1850, pl. CLIII, 2; Dr Guyon, *Voyage d'Alger au Ziban*, Alger, in-8°, 1852, p. 80; Général Creully, *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine*, 1853, p. 41, 42, n° V, pl. III; Renier, *loc. cit.*, n° 1812, p. 218. Cette inscription a fait l'objet de diverses publications. Citons : Borghesi, *Bolletino archeologico Napoletano*, nouvelle série, II, p. 34; Henzen, *loc. cit.*, n° 6483, p. 296; G. Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, Berolini, M.DCCCLXXIII, n° 1180, p. 385; A. Pouille, *Rec. de Const.*, 1876-1877, p. 504. Elle forme le n° 7059 du *C. I. L. VIII*. Cf. Stéphane Gsell, *Texte explicatif des planches de Ad. — H. — Al. Delamare*, Paris, 1912, p. 137, 2.

(2) La première partie figure au *Rec. de Const.*, 1876-1877, n° 18, p. 503. Elle a été relevée par M. Séjourné à Sidi-Mabrouk. Le *Rec.* est muet sur l'endroit exact de la trouvaille; il indique pourtant, p. 503, n° 17, les écuries de la Remonte pour une funéraire, dont le texte est donné p. 502, également relevée par M. Séjourné.

La découverte du second fragment de l'inscription est plus ancienne. De la Mare, pl. 151-152 le représente en ses mosaïques de la basilique chrétienne de Sidi-Mabrouk. Ce fragment, dit M. Gsell, *Texte explicatif, loc. cit.*, p. 137, était encastré dans le sol, entre la nef et le bas-côté droit du temple. Renier a inséré, n° 1814, p. 218, ce débris de monument épigraphique. Le *C. I. L. VIII* a soudé les deux morceaux sous le n° 7050.

La basilique chrétienne de Sidi-Mabrouk était placée dans les constructions de la Remonte, Gsell, *Texte explicatif*, p. 137; *Monuments antiques de l'Algérie*, Paris, II, 1901, p. 259. De la Mare en a reproduit les parties essentielles, pl. 151-152 et pl. 150, 1, 2, 3, 4, 15. Cf. Gsell, *Texte explicatif*, p. 135. L'une des pierres de l'édifice antique portait, d'après notre regretté ami M^{gr} Millot, protonotaire apostolique, gravée cette maxime : « *Bonus intra melior exit.* » Le Dr Guyon, *loc. cit.*, p. 125, en signale une semblable sur une mosaïque d'un temple à Lambèse, dédié à Esculape.

Notre ami Charles Vars, se basant sur la découverte des deux fragments à Sidi-Mabrouk, place là une villa de P. Pactumeius Clemens, *Rec. de Const.*, 1894, p. 286.

La dernière a été copiée au Musée, mais on a omis de nous renseigner sur ses origines (1).

Le *cursus honorum* s'y développe, les étapes de toute une existence mouvementée, consacrée au bien public, en ressortent. P. Pactumeius Clemens inscrit à la tribu Quirina, est successivement *decemvir stilitibus judicandis*, questeur, légat en Achaïe et en Afrique du proconsul Rosianus Geminius, son beau-père, légat d'Hadrien à Athènes, à Thespiis, en Platée, en Syrie et en Cilicie, consul légat d'Antonin le Pieux, en cette même Cilicie. Il est encore jurisconsulte ; cette qualité reçoit sa confirmation d'un document de source autre que l'épigraphie (2). Il est enfin patron des quatre Colonies cirtéennes.

Mais, continuons notre étude par l'examen des textes épigraphiques locaux relatifs aux autres membres de la famille des Pactumeii.

Sur « un fragment de piédestal en marbre blanc, autrefois engagé dans la muraille qui sépare l'arsenal de la manutention (3), on relevait l'inscription incomplète d'un Q[uintus] Aur[elius] Pactum[eius] Clem[ens] (4). Creully, éditeur de ce texte, sans doute faute de ressources typographiques locales, représentait les let-

(1) Général Creully, *Ann.*, *loc. cit.*, p. 53, n° XXVIII; Renier, *loc. cit.*, n° 1813, p. 218; *C. I. L.* VIII, 7061.

(2) « *Pactumeius Clemens, aiebat si ita sit fideicommissum relictum.* » *Digeste*, Lib. XL, tit. VII, n° 21, parag. 1.

Voir en outre, au sujet de P. Pactumeius Clemens : *C. I. L.* VIII, p. 625; P. Pallu de Lessert, *Rec. de Const.*, 1888, p. 235; De Rohden et Hermannus Dessau, *Prosopographia Imperii Romani*, III, Berlini MDCCCLXXXVIII, 25; Stéphane Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger, 1911, feuille 17, n° 26, p. 13. Lacour-Gayet, *loc. cit.*, p. 87, assure que Borghesi avait préparé un travail resté inconnu sur P. Pactumeius Clemens.

(3) Renier, *loc. cit.*, p. 217, n° 1807.

(4) *C. I. L.* VIII, 7057, 19426

tres Q. AVR de la première ligne en entier (1); elles sont simplement à l'état d'amorces (2). En outre, elles ont été lues, ainsi que certains mots du fragment, différemment par les archéologues (3).

Dans le fragment en question la seule charge du *cuurss honorum* que le temps a respectée est celle-ci : « *In Senatu in[ter] praetorio[s] allecto [ab] imp[eratore] Vespasiano*. Il appartenait également à la tribu Quirina (4).

Un second texte épigraphique, constitué par un fragment de piédestal en marbre blanc et qui fut malheureusement employé dans la construction de l'arsenal (5) est ainsi conçu :

////ME//////////SV//////////
 ////NO ∨ AVG ∨ ET ∨ TITO
 IMP AVG ∨ SACERDOTI FE
 TIALI ∨ PRAEF ∨ AERARII
 MILITARISCOS ∨ EX AFRIC//
 ///RIMO ∨ PACTVME///AVEN///
 //////////M////////MO/// (6)

L'inscription est aussi mutilée que la précédente.

De la Mare, l'auteur de cette copie, avait rendu la dernière ligne par des amorces de lettres. L'examen

(1) *Ann.* 1853, p. 53, n° XXVII.

(2) Renier, *loc. cit.*; *C. I. L.* VIII, *loc. cit.*

(3) Cf. *C. I. L.* VIII, 19426, p. 1850, *Indices*.

(4) *C. I. L.* VIII, 7057. 19426; Renier, *loc. cit.*, n° 1807, p. 217; Creully, *loc. cit.*, p. 53, n° XXVII. D'après Creully, le fragment était déposé au Musée.

(5) Renier, *loc. cit.*, p. 217, n° 1808.

(6) Renier, *ibid.*, Bartolomeo Borghesi, *Œuvres complètes* (9 vol. in-4°, Paris, Imprimerie Impériale et Nationale, publiées, sous la direction de M. L. Renier, par les ordres et aux frais de Napoléon III, 1862-1885), VIII, 1872, p. 558, note *infrap.*; Wilmanns, *loc. cit.*, I, 1144, p. 367; *C. I. L.* VIII, 7058, 19427.

de ces amorces, fait sur les manuscrits du célèbre archéologue, ont permis à M. Cagnat de lire la ligne en question : *patr[i]* ou *[f]ratr[i]* *[opti]mo* (1).

Enfin une dernière correction a été apportée à la lecture de cette base; la correction a trait à la première ligne; elle supprime simplement l'E qui suit la lettre M (2).

Si mutilé que soit ce débris, la carrière y énoncée du sujet est, néanmoins, plus développée. Cette carrière est considérable. On y mentionne, encore une fois, l'exercice, en faveur du personnage à qui la base est dressée, du droit conféré par deux empereurs, *d'adlectio* : « *[In Senatu inter praetorios allecto ab [im- peratore Cae]s[are] V[espasia]no Aug[usto] et Tito im- p[eratore] Aug[usto].* » Ce *vir clarissimus* avait rempli de hautes fonctions sacerdotales et militaires : « *Sacerdoti Fetiali, praef[ecto] aerarii militaris.* » Enfin, il est qualifié, titre à jamais glorieux pour notre cher pays, de : « *Co[n]suli ex Afric[a p]rimo.* »

Comme on le voit, néant des choses humaines, le nom du premier entre les Africains, selon l'expression de Borghesi (3), ayant revêtu la pourpre consulaire a disparu de la pierre.

Ce nom ne serait autre que celui de *Q[uintus] Pactum[eius] Clem[ens]*, d'après Renier (4).

Ce qui a déterminé le savant épigraphiste à attribuer à *Q[uintus] Pactum[eius] Clem[ens]* une ins-

(1) *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 6, p. 336, in *C. I. L. VIII*, 19427, p. 1850.

(2) *C. I. L. VIII*, 19427.

(3) Borghesi, Lettre datée de San Marino, du 4 janvier 1857, à M. L. Renier, *Œuvres*, loc. cit., p. 558-559.

(4) N° 1808, p. 217.

cription où les noms du personnage sont totalement absents, c'est, sans doute que, dans celle-ci, il est question également de la charge de sénateur remplie sous Vespasien et Titus (1).

Cette attribution n'a été sanctionnée que par un petit nombre (2) ou sous réserve (3); le *C. I. L.* VIII la rejette (4).

Il est indéniable, néanmoins, que l'inscription vise un Pactumeius, car le monument a été élevé par un membre de la famille, une femme, Pactum[eia] Ven[usta] (5), à son père ou à son frère : « [p]atr[i] vel [f]ratr[i] [opti]mo » (6).

Auquel des Pactumeii a-t-il été érigé?

III.

Sous Vespasien et Titus existait un autre cirtéen illustre, de la famille des Pactumeii, Q. Pactumeius Fronto.

Contrairement à Q[uintus] Aur[elius] Pactum[eius] Clem[en]s, qui n'est mentionné, et dans les conditions que l'on sait, que par l'épigraphie locale, son nom a franchi, épigraphiquement, les limites étroites du sol natal, et comme P. Pactumeius Clemens, il a rayonné au-delà des mers.

Il est, en effet, mentionné dans les actes des frères

(1) *Ibid.* Cf. avec le n° 1807, même page.

(2) Wilmanns, *loc. cit.*, n° 1144, p. 367, l'adopte. Cf. aussi *Prosopographia*, *loc. cit.*, III, 24.

(3) Cf. Gsell, *Atlas archéologique*, *loc. cit.*, feuille 17, p. 13.

(4) 7058.

(5) La lecture de Ven[usta] est de Wilmanns, *loc. cit.* Il met, sans raison, ce nom à la dernière ligne de l'inscription.

(6) *C. I. L.* VIII, 19427.

Arvales, en même temps que le consul L. Ælius Plantius Lamia (1).

C'est à Q. Pactumeius Fronto, et non à Q[uintus] Aur[elius] Pactum[ei]us Clem[ens] que Borghesi était porté à attribuer la base du premier consul de Rome en Afrique (2). Son opinion a rencontré plus d'un écho sympathique (3). L'avenir a, d'ailleurs, justifié les suggestions qu'il émettait au sujet de la parenté possible de Pactume[ia], mentionnée, nous l'avons vu (4) sur cette base, avec le personnage à qui on a dédié cette base (5).

L'intéressante discussion du savant archéologue italien fut pour nous un trait de lumière. Pourquoi ne lisons-nous pas ce malencontreux ONTONI de notre fragment qui nous a tant tracassé [Fr]ontoni? Avec une semblable lecture, toutes les difficultés du texte disparaissent comme par enchantement, et l'épigraphie de Cirta s'enrichit d'un nouveau personnage.

Il n'est pas téméraire d'identifier celui-ci, ne serait-il pas le Q. Pactumeius Fronto des tables des frères Arvales dont nous avons parlé?

La première ligne du fragment en question, IO, se prête à l'identification, car on peut la considérer

(1) Gaetano Marini, *Atti e monumenti de' fratelli Arvati*, 1795, Tab. XXIII, p. CXXX; Orelli, *Inscriptionum latinorum selectarum*, Turici. M, DCCCXXVII, n° 2,537 p. 445, 446; Wilmanns, *loc. cit.*, n° 2875. p. 286, 287; *C. I. L.* VI. 2059. Dans un diplôme du 13 juin 80, — Cf. Henzen n° 5428. p. 73, 74; Renier, *Rec. de diplômes militaires*, *loc. cit.* n° 31, p. 130, ligne 8. — Borghesi, *loc. cit.*, p. 558. croit voir une allusion à Q. Pactumeius Fronto. Nous n'en faisons pas état, car des documents semblables mentionnant une « *Ala Frontoniana* » et ne concernant nullement Q. Pactumeius Fronto, sont connus. Cf. *C. I. L.* III, 797, 798, notamment.

(2) *C. I. L.* VIII, 7058, 19427.

(3) Cf. *C. I. L.* VIII, 7057, 7058; *Prosopographia*, III. 26.

(4) *C. I. L.* VIII, 7058, 19427.

(5) *Ibid.*, 19427.

comme le reste de Quinto (Quintus). Il est possible que la ligne ne se bornait pas à ce prénom et qu'elle contenait des prénoms qu'on rencontre dans cette famille, tels que ceux de Publius, etc.

Sous le bénéfice de ces observations, le nouveau débris épigraphique se lirait ainsi :

[Quin]to ?
[Pactu]meio P[ublii] f[ilio],
Quirina, Fr]ontoni, [In
Senatu inter prae]
torios
[Al]lecto ab
[Imperatore augusto] Vespasia
[no, et Tito imperatore augusto]

« A Quintus(?) Pactumeius Fronto, fils de Publius,
« de la tribu Quirina, envoyé au Sénat par l'empereur
« auguste Vespasien et Titus, empereur auguste. »

En ce qui concerne le premier consul romain d'Afrique, notre fragment ne tranche rien et laisse subsister la question toute entière. Il se pourrait que cet honneur ait échu à Quintus Pactumeius Fronto, comme le souhaitait Borghesi, plutôt qu'à Quintus Aurelius Pactumeius Clemens, ainsi que le voulait Renier, mais notre fragment, interprété de cette façon, s'oppose à la qualification. Peut-on décemment souder ce fragment avec la base mentionnant la qualification sus-énoncée? Il faudrait alors supprimer la première ligne de celle-ci et avancer le premier mot de la deuxième ligne.

On peut d'autant moins se permettre cette licence que les corrections faites à ce texte, d'après les originaux de De la Mare, sont définitives (1).

(1) Cf. Cagnat, *Bull. épigraphique de la Gaule*, loc. cit., 6, p. 236, in *C. I. L.* VIII, 19427.

Borghesi était persuadé que Quintus Pactumeius Fronto et Quintus Pactumeius Clemens avaient un père commun. Notre fragment n'admet pas une affinité aussi rapprochée. La filiation n'est pas la même, en tous cas.

IV.

La famille des Pactumeii a projeté sur Cirta un vif rayon de gloire et Cirta lui en a témoigné sa vive gratitude. En ce grandiose Capitole, où nous espérons un jour guider encore nos lecteurs, l'antique cité élevait des statues, cela résulte des inscriptions mêmes, à P. Pactumeius Clemens, à Q. Aurelius Pactumeius Clemens et à Q. Pactumeius Fronto.

Souhaitons, ce sera notre conclusion, que la moderne Constantine, secouant son apathie, daigne se souvenir des grands noms de son histoire : depuis Sophonisbe, l'héroïque carthaginoise, jusqu'à Ibn Qonfoud, l'historien local, depuis les martyrs Jacques, Marien et leurs compagnons, jusqu'à Salah Bey, l'intelligent administrateur, ils sont légion, ceux qui étendirent au loin sa renommée à travers les âges. Qu'elle montre qu'elle en est reconnaissante, qu'elle en est fière. Serait-ce trop exiger d'elle que de lui demander de réserver une petite place dans ses artères aux plus illustres et aux plus oubliés de ses enfants ?

Constantine, 3 octobre 1913.

JOSEPH BOSCO,

Membre titulaire de la *Société archéologique de Constantine*,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.

Ces pages n'ont pu paraître ni dans l'avant-dernier *Recueil de la Société archéologique*, pour qui elles étaient destinées, ni dans le dernier. Dans l'intervalle, M. Jérôme Carcopino, professeur d'épigraphie romaine à l'Université d'Alger, membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques, a eu connaissance de notre fragment. M. Carcopino a étudié celui-ci dans une communication qu'il a adressée à l'*Académie des sciences morales et politiques* (*Comptes rendus des séances de l'année 1914*, pp. 32-36), que reproduisit ensuite sous le titre de : *Mélange d'épigraphie africaine*, « *Le premier des Consuls africains* », la *Revue africaine* (1914, p. 330-334). Une analyse de ce texte épigraphique fut, en outre, donnée au *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord* (1914, 3^e et 4^e trimestres, p. LII).

La thèse soutenue en ces diverses publications, avec une maîtrise archéologique, devant laquelle nous nous inclinons volontiers, par l'éminent professeur, est — l'un des titres de ces publications la fait deviner aisément — que P. Pactumeius Fronto a été le premier Consul africain à l'époque romaine.

Pour arriver à cette attribution, attribution répandue à profusion par la grande presse, M. Carcopino rattache notre fragment, dont il lit les prénoms Quintus Aurelius, au fragment mentionnant la charge que l'on sait.

Il convient, toutefois, qu'afin d'opérer la jonction des deux fragments, il faut nécessairement pratiquer l'ablation de la ligne fastidieuse sur laquelle nous nous sommes expliqués suffisamment.

Disons-nous autre chose ?

Amputer n'est pas identifier.

Ce serait faire injure à la grande mémoire du commandant De la Mare, cet apôtre de l'archéologie algérienne, que de douter de la sincérité de son texte.

Au mois de mars 1914, nous relevions en compagnie de nos confrères et amis MM. Debruge et Thépenier, dans les démolitions de la pyramide Damrémont, notamment l'épithaphe d'une Julia Renata. Nous la supposions inédite. Elle avait été déjà publiée (*C. I. L.* VIII, 7517) d'après De la Mare, (*Expl.*, *loc cit.*, pl. 127, 5). La reproduction de ce dernier était parfaite, aucun des multiples détails de la pierre, n'avaient été négligés. Nous faisons une remarque identique en ce qui concerne les inscriptions dessinées par De la Mare, encore existantes à Constantine.

Nous sommes heureux de lui rendre cet hommage.

Nous maintenons nos conclusions jusqu'à des découvertes plus probantes ⁽¹⁾.

J. B.

(1) *Rectification.* — A la deuxième page de ce travail, note infra-paginale, ligne troisième, lire : ONI IN, au lieu de ONIN.

LE KRÈTT' FARAOUN

Voici quel est le tracé du Krètt' Faraoun, tel que je l'ai reconnu ⁽¹⁾ et tel qu'on pourra le suivre sur la carte d'Etat-Major au 1/200,000^e (Bou Thaleb), celle au 1/50,000^e n'étant pas encore publiée.

A partir de Ras-Sisly le mur apparaît comme une chaussée de terre à peine en saillie au-dessus du sol et se dirigeant au Nord-Est vers l'entrée de la gorge qui sépare le djebel Hadjar-el-Abiod du Ras-es-Zoubia. La carte l'indique par une double ligne de tirets au-dessus de la cote 1,064. Avant la traversée de l'oued qui descend sur Aïn-Beïda, le Krètt' Faraoun disparaît, mais on le retrouverait, m'a-t-on dit, sur la crête du Kef-bou-Halloula et sur celle du djebel Hadjar-el-Abiod. Dans ce cas, il est évident qu'il a un caractère stratégique; son rôle alors est de faire de ces hauteurs (détachées du massif principal du Bou-Thaleb) comme un saillant ou un bastion dépendant du corps de place (le Bou-Thaleb) et qu'il était de toute utilité d'occuper pour ne pas être dominé dans l'oued Mandouna et dans l'oued Anafif,

(1) Exploration des 14, 15 et 16 mai 1910.

passage utile et constituant une sorte de chemin de ronde intérieur. A partir de la ligne de partage des eaux de ces oueds, apparaissent les premières sépultures mégalithiques (en forme de cercles et de cônes).

A la sortie de la gorge (vers Tennezaret) on retombe brusquement sur le Krètt' Faraoun, qui descend en pente rapide du djebel Hadjar-el-Abiod, sous la forme d'un mur en pierres sèches large de deux mètres, haut de un mètre, formé d'une double rangée de dalles brutes avec remplissage de débris rocheux; il coupe carrément le sentier du Nord au Sud, descend jusqu'à la rivière, remonte les premières pentes Nord du Tafeliount, tourne franchement à l'Est en se maintenant à une certaine hauteur, s'enfonce dans la montagne ⁽¹⁾ et va ressortir près du Chabet-el-Louz, puis disparaît aux abords de Foum-Renia (R. R.).

Un peu plus loin, le Krètt' Faraoun renaît avec sa forme première de chaussée, se dirigeant vers le Sud. Dès les premières pentes, la terre qui le recouvrait dans la plaine labourée disparaît et le mur reprend son deuxième aspect d'échine pierreuse. Il va droit devant lui, non pas en observant une direction géométriquement rectiligne, mais en méprisant tous obstacles; les quelques courbes, d'ailleurs très peu prononcées qu'on observe, paraissent dues uniquement au sans-souci des constructeurs, vrais ancêtres de nos indigènes et, comme eux, négligeant facilement la régularité de la ligne. C'est dans cette partie que se rencontrent en plus grand nombre les tombeaux mégalithiques, qui sont le plus souvent

(1) Partie non explorée par nous.

circulaires, mais parfois aussi ovales (1), Toujours ces tombes sont faites de matériaux empruntés à la muraille, et parfois elles sont construites dans le mur lui-même. A un certain endroit (djebel Tebesbet, je crois), le Krètt' Faraoun grimpe de façon si abrupte (45° au moins) que mes cavaliers arabes, renonçant à gravir la pente, ont dû faire un détour pour le rejoindre et que, en 1907, nous-mêmes (2), avons eu beaucoup de peine à escalader la rampe sans abandonner le mur.

Dans cette partie du tracé on rencontre, sur quelques-uns des éperons qui saillent du Bou-Thaleb, des constructions romaines où abondent les pierres de taille. Elles sont en dehors du Krètt' Faraoun et surveillent le large passage des caravanes qui, venant de Barika, s'ouvre entre le Bou-Thaleb à l'ouest et le Tachrirt à l'Est (R. B. du Guetiane) et débouche sur le cirque d'Aïn-Azel (Anipère) par le Foum-Renia (défilé, R. R., point de jonction du passage venant de N'gaous). Le camp retranché berbère de Guetiane formait comme un fort détaché du Bou-Thaleb, communiquant avec lui par signaux optiques et commandant le cirque de Ras-el-Aïoun (point de jonction des passages venant l'un de N'gaous et l'autre d'El-Kantara et Biskra). Au pied du Bouchetill existaient des agglomérations romaines, encore à étudier.

Arrivé près de la ligne de partage des eaux, le Krètt' Faraoun reprend une allure plus régulière en même temps que le terrain s'aplanit de façon très

(1) *Mémoires de la Soc. arch. de Constantine*, 1900.

(2) M. Faure, instituteur d'Ampère, et moi.

sensible. Le mur tend à suivre le tracé du pied de la montagne, dont il s'écarte alors fort peu, et il a toujours son apparence d'échine rocheuse. Les tombes mégalithiques se font plus rares. La direction générale du mur est le Sud-Ouest.

Brusquement, vers henchir Djeriat, il prend une direction franchement Sud, laisse à un kilomètre à l'Est un mamelon isolé et très escarpé que couronne une importante ruine romaine — beau poste de surveillance au débouché du col — traverse un ravin profond mais peu large (qui a dû se former après la construction du Krètt' Faraoun et qui a emporté le mur sur une certaine longueur), aborde des pentes plus douces et facilement cultivables, se mue encore une fois en chaussée recouverte de terre et s'évanouit dans les labours, sans plus laisser aucune trace.

Depuis à peu près henchir Hadjar jusqu'à l'oued el Hamma, personne ne sait ce que devient le Krètt' Faraoun. Il nous semble cependant qu'il doit passer à quelque deux kilomètres du Bou Thaleb, se diriger de l'Est à l'Ouest et englober les R. R. qu'on trouve entre El Hammam et Bou Thaleb, à un kilomètre Sud de la montagne (sur le parcours d'une seguia prenant son eau à un barrage romain). Dans tous les cas, on le retrouve sous forme de chaussée dans les ravineaux broussailleux du Bou Thaleb). Je ne l'ai plus revu jusqu'à Dar el Beïda.

Après Dar el Beïda, on peut suivre encore quelque temps le Krètt' Faraoun, toujours sous l'aspect de levée de terre coupant toutes les ondulations du terrain et se maintenant constamment à un ou deux

kilomètres du pied de la montagne. Quelques tombes mégalithiques circulaires se rencontrent sur ce tracé.

Il paraît que notre muraille atteint ainsi l'entrée des gorges de la Soubella, où elle s'engage. Pressé par le temps (car il y avait déjà trois longs jours que nous étions à cheval, Dieu sait par quels chemins quelquefois!) nous avons quitté la piste du mur mystérieux au débouché de l'oued Bou Reeb et nous avons coupé au court à travers la montagne afin de gagner une demi-journée⁽¹⁾.

Au sortir du djebel Soubella, les indigènes nous ont montré un rocher isolé renfermant un puits artificiel (?) et qui portait autrefois des ruines antiques : c'est Rahr Faraoun (la caserne de Pharaon). Nous n'avons pas eu le loisir d'y monter, ayant 50 kilomètres à faire ce jour-là.

Dans cette partie du périple, le Krètt' Faraoun n'apparaît plus. Mais nous l'avons retrouvé à la sortie du défilé (passage de transhumance pour les nomades venant de M'sila) : il émerge de derrière le Kef ed Douira et longe le pied des premiers contreforts du Ras Tenda en s'élevant déjà un peu haut; puis, vers la R. R., au Sud de Kef ben Arar, il change brusquement de direction, passe du Nord-Est à l'Ouest-Est (sous forme de mur, indiqué par des tirets comme chemin muletier sur la carte), disparaît avant de rencontrer la route de Colbert au Bou Thaleb et reparait, comme nous avons dit, vers 1064.

Pourquoi ce détour qui enserre la cote 1042 et

(1) Le frère de mon cavalier avait été récemment assassiné chez lui et mon guide redoutait le même sort pour sa famille : c'est pour satisfaire à cette hâte très légitime que j'ai écourté mon exploration.

Ras es Sisly ? Nous ne pouvons l'expliquer, comme du reste celui que fait le Krètt' Faraoun au Sud-Est (près d'henchir Hadjeur), que par le désir d'englober les sources de l'oued Soubella et de l'oued Khalidj, qui étaient utiles aux habitants du camp retranché du Bou Thaleb et indispensables aux cultivateurs de la plaine du Hodna, ainsi mis sous la dépendance des montagnards du Bou-Thaleb.

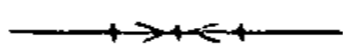
Nous avons dit que la Soubella et le col de henchir Djeriate étaient et sont encore deux grands passages de transhumance parcourus deux fois l'an (au printemps et à l'automne) par les nomades du Hodna. Le Krètt' Faraoun constituait une protection très efficace contre les déprédations des troupeaux et des maraudeurs des caravanes ; c'était en même temps un point d'appui facilitant beaucoup la défense en cas d'attaque de vive force et derrière lequel se retiraient les montagnards lorsqu'ils étaient menacés.

Il reste maintenant à nos collègues de la Société à étudier de plus près cette gigantesque enceinte, longue de plus de cent kilomètres, qui constitue assurément une des plus grandes curiosités archéologiques de l'Algérie,

L. JACQUOT,

Avocat, Juge honoraire.

V A R I A



La main-d'œuvre à l'époque romaine

Les Romains taillaient leurs pierres de construction dans la carrière même, de façon à avoir le moins possible de poids mort à transporter.

Nous trouvons une preuve convaincante de cette manière de faire dans le secteur Nord-Est de Sétif, auprès de Kherbet Abderrhaïm (1). A un kilomètre Est de cette R. R. existe une de ces strates ruini-formes si abondantes dans toute la contrée et dont le double cordon apparaît de loin comme les accotements d'une route. Sur une longueur d'environ 15 mètres, la pierre a disparu et on trouve dans l'espace ainsi dénudé un certain nombre de blocs de grand appareil et même une colonne entièrement taillée, le tout en calcaire blanchâtre. La patine qui a recouvert toutes les faces de ces pierres, témoigne suffisamment du long temps qui s'est écoulé depuis l'époque où elles ont été taillées jusqu'à nos jours.

Si on remarque que certaines parties de plusieurs

(1) *Voies romaines de la région de Sétif*, 1903, 2^e itinéraire, p. 1 .

de ces pierres n'ont pas été entièrement taillées, on peut en conclure que les ouvriers ont été brusquement interrompus dans leur travail par un événement grave qui ne leur a pas permis de le reprendre ensuite. S'agit il du tremblement de terre qui a mis bas les tombeaux de Mons, d'un rezzou de Numides accourus du Sud ou de Cirta, d'une révolte de Berbères, d'une incursion de Vandales ou de l'arrivée du flot musulman ? Nous ne le saurons jamais, car nous ne sommes plus au temps où les pierres parlaient ⁽¹⁾. Mais tels quels, ces modestes documents nous paraissent avoir un réel intérêt pour l'archéologie.

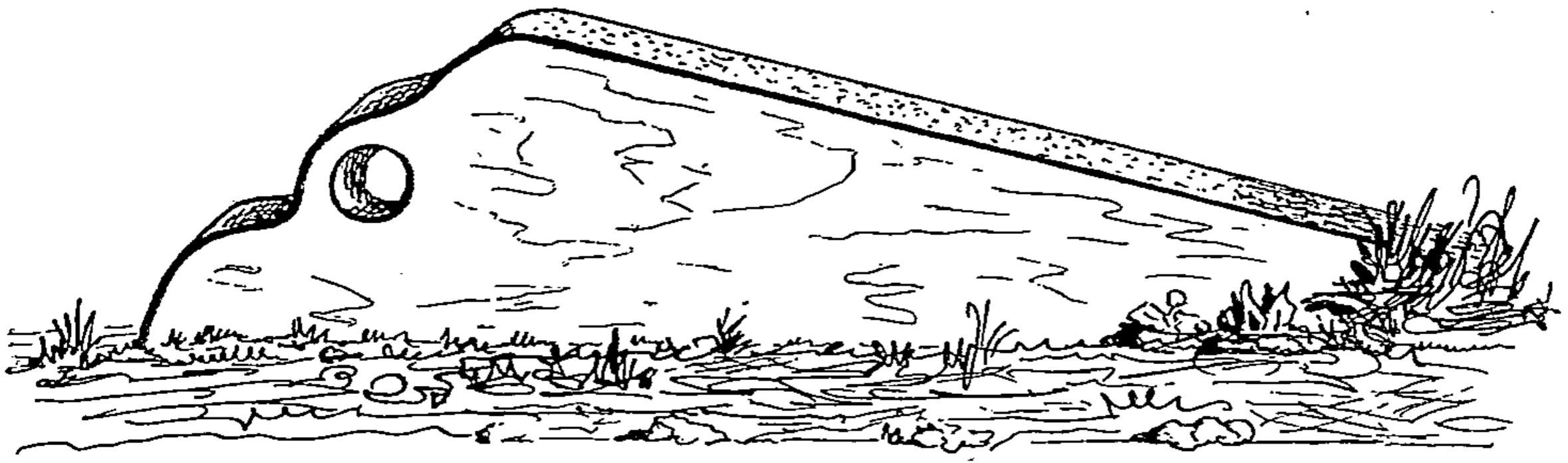
Poste - vigie de Tekout

Aux abords mêmes de Tekout et dans la direction Ouest, M. Mercier fils — alors interprète dans ce poste de l'Aurès — nous a conduit sur un monticule assez escarpé, dominant le bordj, le ksar et la vallée. Il nous a fait remarquer que le sommet de ce mamelon, formant un minuscule plateau, était bordé d'un petit mur en pierres sèches — en assez mauvais état, d'ailleurs — sans trace d'habitation.

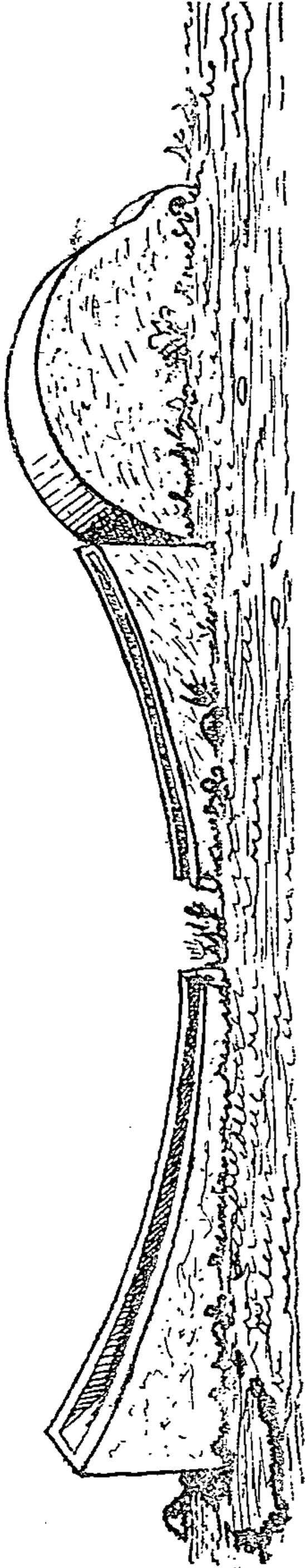
Nous pensons que ce point a dû être un poste de surveillance utilisé depuis les temps les plus reculés et encore occupé en permanence à l'époque romaine par des gardes détachés de Tekout. Ce point serait encore à fouiller.

Le mur a un mètre d'épaisseur et est orienté Est-Ouest.

(1) Allusion au socle de la statue d'Ammon, en Egypte.



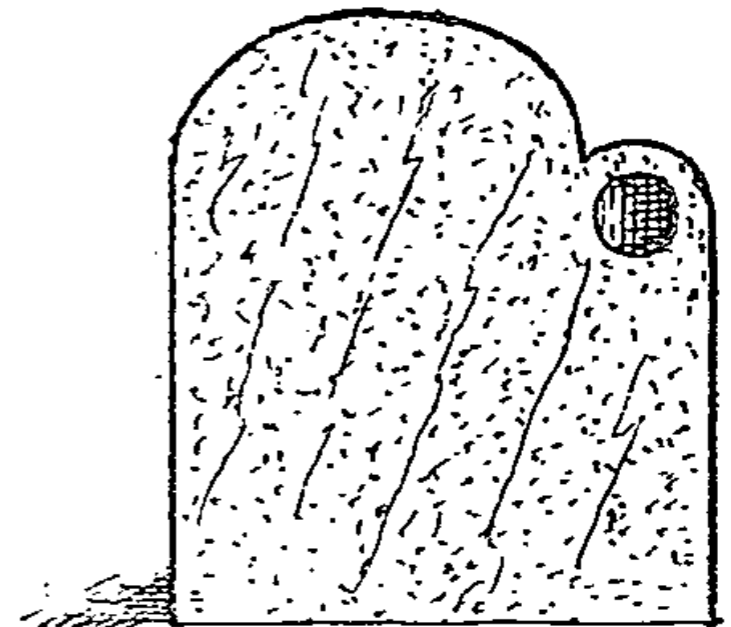
Tinar



Biar Haddada



Tinar



0,59

Ain Sfia

5731

Les Chasse-Roues romains

Lorsqu'on parcourt la région de Sétif et qu'on s'attarde un peu à visiter les ruines romaines qu'on y découvre à chaque pas, on est surpris de retrouver un peu partout un type de pierre ouvrée dont je vais dire deux mots.

Ce genre d'ouvrage comporte un bloc de pierre dure à base rectangulaire et à sommet toujours arrondi. Latéralement, la pierre présente soit une oreille entièrement détachée, soit une saillie occupant presque toute la longueur du bloc et également arrondie. Dans cette oreille, ou à l'extrémité ronde de la saillie, est pratiquée une cavité circulaire qui, parfois, perfore la pierre de part en part. Cette cavité, nous la connaissons pour être le logement d'un pivot de porte, car nous la retrouvons fréquemment creusée dans des seuils de porte encore en place. Il ne peut donc exister de doute sur sa destination et, conséquemment, les blocs auxquels nous la trouvons annexée sont des pierres ayant fait partie de portes quelconques. Mais à quel titre ? Leur position répond à la question : il s'agit de chasse-roues, analogues à ces bornes que l'on voit encore fréquemment dans les vieilles cités médiévales d'Europe, à l'entrée des grands hôtels particuliers.

Chose assez bizarre : les chasse-roues que nous avons retrouvés, et dont nous donnons ci-contre des spécimens, ont tous leur trou de pivot de porte du même côté (côté droit), ce qui induit à penser que

la plupart des portes tournaient de droite à gauche. Le chasse-roues de Biar Haddada avoisine encore un de ces très curieux augets servant de seuil de porte et dans lesquels on faisait rouler une porte en pierre, taillée en forme de disque ou de meule, telle qu'on en voit dans l'Émyrne. On sait que dans nombre de grands tombeaux romains (Tombeau de la Chrétienne, Mausolée de Blad Guitoun, etc.), la chambre mortuaire était close par une porte semblable.

Les blocs chasse-roues que nous avons relevés, appartenaient à des constructions isolées ou faisaient partie d'îlots en dehors des agglomérations. Nous n'en avons pas remarqué dans les alignements urbains, ce qui nous incite à dire que c'était un genre d'architecture propre aux habitations rurales.

La fréquence relative des chasse-roues nous permet donc de déduire un emploi courant de gros véhicules servant aux exploitations rurales. Comme, d'autre part, les traces de roues qu'on remarque dans la voie principale de Timgad témoignent aussi de l'usage de voitures urbaines, nous pouvons conclure de ces remarques que les Romains se servaient couramment de voitures de différents types. C'est là un fait qu'il nous a paru bon de noter pour la documentation archéologique.

Les Pierres à cupules

Depuis une dizaine d'années, le monde archéologique s'occupe beaucoup de certains monuments préhistoriques connus sous le nom de *roches à sculptures*, de *pierres à cupules*, de *blocs à hiéroglyphes*, etc. L'Algérie seule n'a pas encore suivi le mouvement et s'est contentée de ses belles découvertes de sculptures rupestres. Or, la lecture du livre de M. Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, et les recherches dans la collection de nos *Mémoires* nous permettent de croire que l'Afrique du Nord possède, elle aussi, de nombreux spécimens de ces curieux documents de l'époque de la pierre taillée. S'ils n'ont pas été découverts et publiés, c'est que l'attention des archéologues n'avait pas encore été orientée dans cette direction.

Les sculptures les plus fréquentes que l'on ait observées en Europe sont, par ordre d'importance : les cupules, les pieds humains, les croix, les rigoles, les sabots d'animaux, et enfin un certain nombre de signes rappelant certains dessins des monuments de l'ancienne Egypte, notamment ceux-ci :

1 le sceptre ou fouet,

2 la faucille.

Le pied de Brahma, à Ceylan, est bien connu. Nous avons lu quelque part qu'on avait signalé un rocher avec sculpture pédiforme aux environs d'Aïn-

Sefra; M. Mouliéras en cite un dans le *Maroc inconnu*. Quant aux cupules, nous en retrouvons la survivance dans ces cavités semi-sphériques qui ornent nombre de pierres tombales romaines, mais qu'il ne faut pas confondre avec les trous-écuelles à offrandes, dont on retrouve le souvenir dans les tasses pleines de *kesra* ou de *couscouss* que les musulmans déposent sur les tombes de leurs proches.

Le Laos est riche en cupules. L'Égypte en révélera qu'on a, jusqu'à présent, trop dédaignées. L'Italie, la France, la Suisse, l'Alsace, la Grande-Bretagne en ont produit beaucoup. L'Algérie, trait d'union entre l'Asie et l'Europe occidentale, devait en posséder. M. C. Viré, mis en éveil par nos avis, en a découvert à Dellys. Il suffira donc que les archéologues algériens s'en occupent pour que les trouvailles se multiplient : l'Archéologie et l'Histoire leur en seront également reconnaissantes.

L. JACQUOT,

Avocat.

Juge honoraire à Grenoble.

LE BÉNITIÈR
DE
L'ÉGLISE DE LEMELLEF
(KHERBAT ZEMBA)

En retournant un champ contigu aux ruines de Lemellef, un laboureur mit dernièrement à jour un bénitier en bronze qui ressemble absolument à celui découvert dans les ruines de l'église de Cuicul (Djemila).

Ce bénitier a la forme quadrangulaire d'une vaste cuvette à plaques photographiques et les dimensions suivantes :

Longueur totale, 0^m68 ; largeur, 0^m57 ; épaisseur moyenne, 8 millimètres.

Le fond intérieur du bénitier a 0^m49 de long sur 0^m40 de large.

Le rebord a une moyenne de 0^m07 de largeur et est brisé à l'angle de droite.

Au fond de la cuvette et au centre se trouve une croix en relief dont chacune des quatre branches a sept centimètres de long et est terminée par une

petite barrette de trois centimètres et demi (1). Près de cette croix existe une brisure faite par un instrument quelconque dans le but évident de briser le bénitier.

La partie inférieure du bénitier qui reposait sur un bloc de maçonnerie est munie d'un renflement formant une saillie de douze centimètres de long sur quatre centimètres de large. A droite et à gauche de ce renflement existent, également en saillie et sur le même alignement, deux plus petits renflements circulaires, en forme de gros pitons, de deux centimètres de diamètre et trois centimètres de hauteur. Ils sont espacés du renflement central de dix et douze centimètres et à une distance de douze centimètres du bord du bénitier.

Ces trois renflements noyés dans une couche de mortier devaient servir à maintenir solidement le bénitier en place.

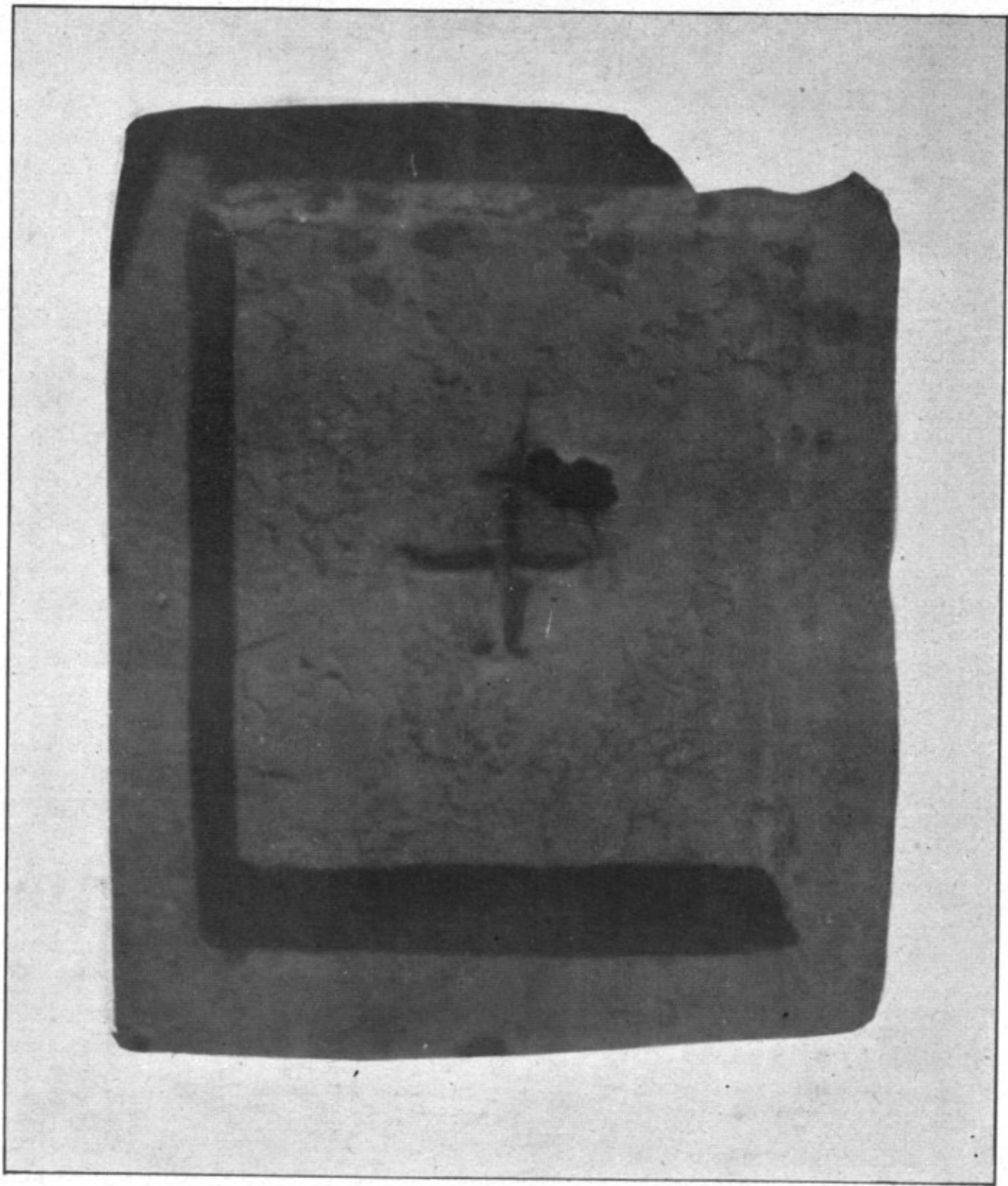
Le bénitier est en bronze et de nombreuses traces d'oxyde de cuivre indiquent que ce métal entre pour une forte part dans la composition du bronze.

La découverte de ce bénitier à Kherbat Zembia où fut trouvé l'inscription portant l'ethnique Lemellef démontre que sur ce point existait une église.

Cette église était très probablement celle de l'oppidum Lemellefense déterminée par l'érudit Cherbonneau (2) dans son article sur l'*Aqueduc de la Colonie des Lemellefensiens*, aqueduc qui comportait une

(1) Croix pattée. Voir *Monographie de la basilique de Tébessa*, par Ch. Duprat, 30^e *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1895-1896, p. 68.

(2) *Aqueduc de la Colonie des Lemellefensiens*, par Cherbonneau. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1860-1861, page 225.



Le Bénitier de l'église de Lemellef

— Kerbat Zambia —

magnifique inscription de dix mètres trente-quatre centimètres.

Morcelli, dans son *Africa Christiana*, parue il y a cent ans ⁽¹⁾, donne sur la localité de Lemellef un renseignement intéressant concernant une attaque faite contre l'église de la dite localité par deux prêtres donatistes Felix de Zabi, près de Msila, et Januarius de Flumen Piscis, en 362.

Ces deux donatistes quittèrent Zabi avec leurs troupes et, passant par les Metarfa, ils pénétrèrent dans les Maadid par la vallée de l'Ouad Fredj, puis, après avoir traversé la brèche de Kherza Hoïuira, ils gravirent les pentes méridionales du Djebel Maadid et firent irruption sur Lemellens (Bordj Redir) et ensuite sur Lemellefense (Kherbat Zembia), près du village de Cérès.

Dans cette dernière localité l'attaque des donatistes fut particulièrement vive; ayant trouvé la porte de la basilique fermée, ils en firent le siège, et, montant sur la toiture, accablèrent les fidèles sous une grêle de tuiles; beaucoup de ces derniers furent blessés et deux diacres Primus et Donatus Ninus furent tués.

Le bénitier de l'église de Lemellef, saccagée par les circoncellions, porte, du reste, les traces de cette attaque: un trou de sept centimètres de long sur trois centimètres de large a été pratiqué intérieurement, près de la croix, par un instrument qui pouvait bien être une pioche (*Voir la photographie*).

Nous avons donné, dans le 44^e *Recueil de la So-*

(1) Voir la savante étude sur Morcelli, par l'Abbé Jaubert, 48^e *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1914, page 69.

ciété archéologique de Constantine, la copie d'une mensa trouvée à Lemellef. Cette mensa et le bénitier récemment découvert démontrent que la colonie de Lemellef était un centre chrétien important.

Inscription romaine trouvée à Tocqueville

Au cours d'un voyage à Tocqueville, j'ai relevé l'inscription romaine inédite ci-après :

D M S
M A R I D I
V S F E L I X
V A X X X V
C A E L I A F A
B I A F E C I T
S I B I E T
M A R I T O

Cette pierre est enterrée à quelques mètres au-dessous de la source située près d'un groupe de gourbis des Oulad-Abd-el-Ouahab.

ACHILLE ROBERT,

Administrateur principal de Commune mixte honoraire,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Contribution à l'histoire des Sépultures dans l'Antiquité

STÈLE FUNÉRAIRE

DE

LA MECHTA HAMERIA

(Sétif)

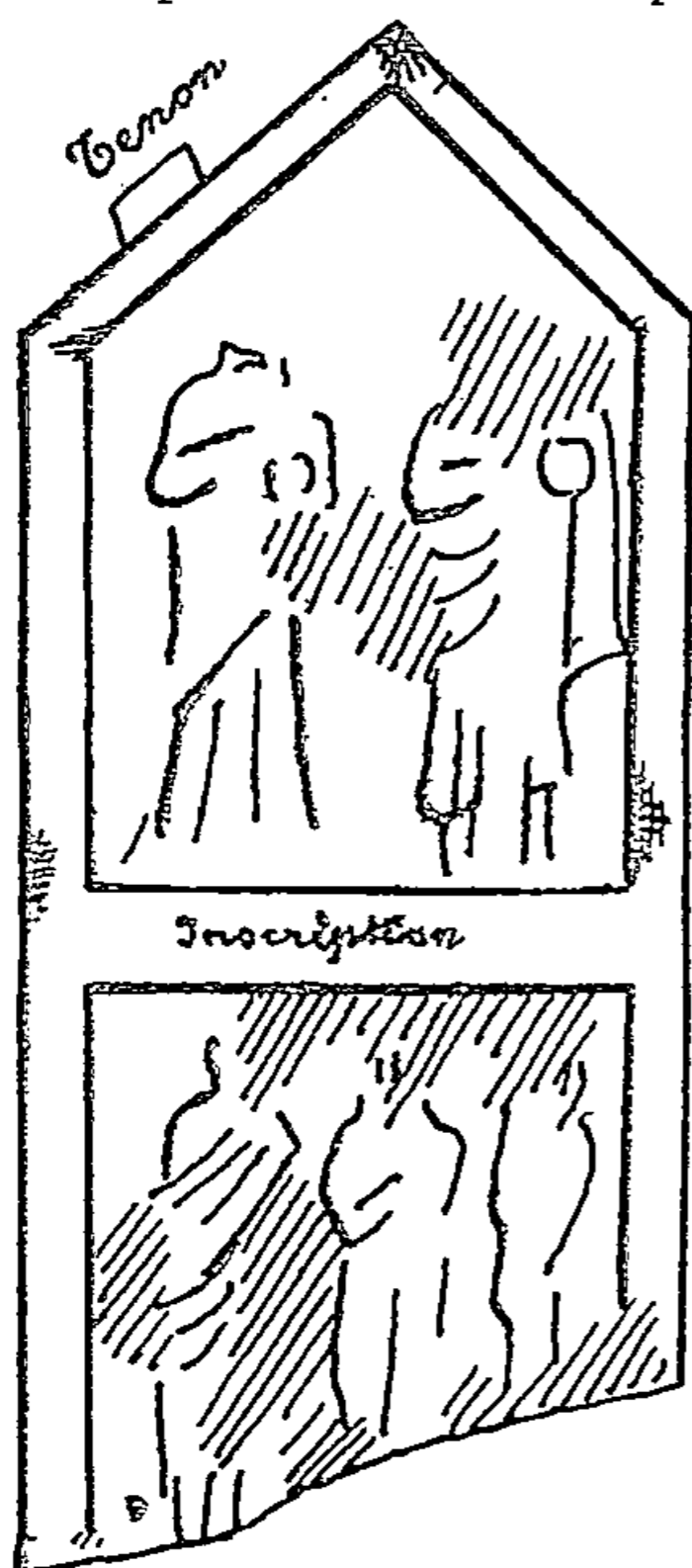
Je vous adresse le croquis d'une pierre tombale que j'ai découverte vers 1897, dans la mechta Hameria, sur la route de Sétif à Sillègue.

C'est une stèle rectangulaire à la base, mais dont la partie supérieure se termine en triangle. Le pied est brisé en biais. La hauteur moyenne prise suivant le grand axe est de 1^m55; l'épaisseur est de 0^m25; L'indication de la largeur nous manque. Un tenon (en haut à gauche) fixait la pierre dans la maçonnerie d'un monument.

Cette stèle est divisée en deux panneaux en creux, autour desquels a été réservé un bord plat. Entre les deux panneaux, une partie également réservée, haute de 0^m15, porte cette inscription sur quatre lignes ;

D ♡ M ♡ S ♡
CAELIVS VRBANVS VAPMIA
AELIA ♡ FORTVNATA CONFIC///VA
PM/// (cassure)///. B. O

L'o final est plus petit que les autres caractères. On distingue très bien à chaque ligne le trait que le lapidaire a tracé pour aligner ses lettres.



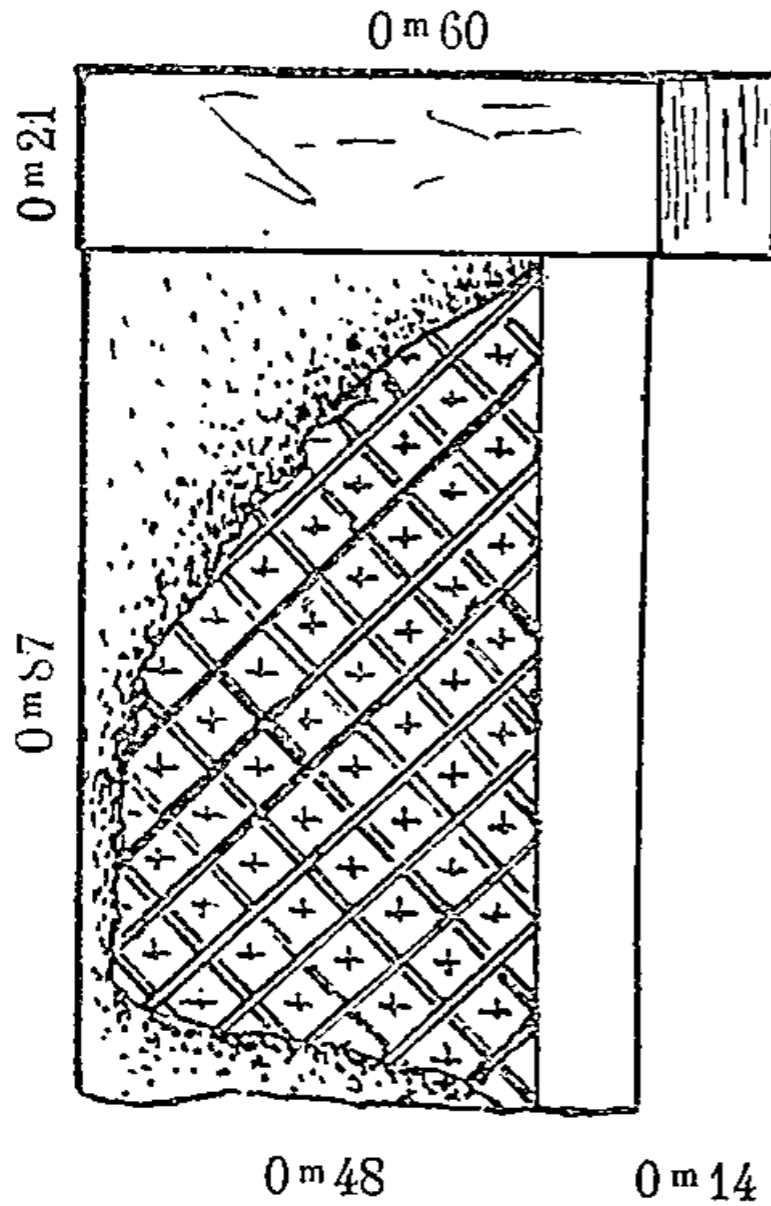
Dans le panneau supérieur (0^m75), on voit deux personnages debout, dont chacun tient, dans la main gauche, un objet rond. Les têtes ont disparu. Le personnage de droite (à gauche pour le lecteur) est vêtu d'une robe descendant jusqu'à terre; l'autre a un vêtement plus court, qui laisse voir le bas des jambes; tous deux ont un pan de leur vêtement rejeté sur l'épaule gauche et retom-
bant jusqu'aux genoux. Dans le panneau inférieur (0^m68), il y a trois personnages, cha-

cun avec un vêtement comme le deuxième décrit ici; les têtes existent, mais très frustes, les pieds manquent; tous trois paraissent tenir quelque chose dans la main gauche. Les deux figures du haut sont bien proportionnées, tandis que celles du bas sont allongées outre mesure.

Caissons funéraires de Biar Haddada

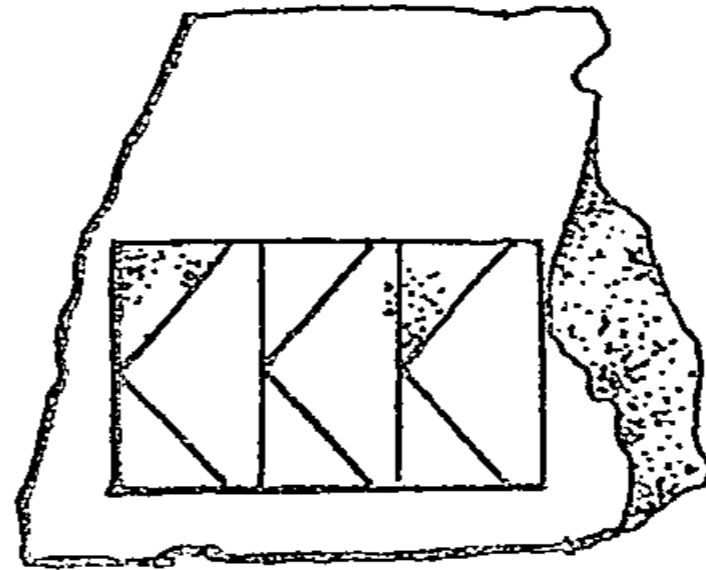
(Sétif)

En 1896, j'avais vu à Biar Haddada et à Aïn-Azel (devenu Ampère) un certain nombre de pierres tombales, que je n'ai plus retrouvées en 1911. C'étaient



des caissons en pierre tendre, de forme longue, ayant leur partie taillée à pans coupés (en façon de toiture), pourvus d'un fronton débordant, à sommet également abattu, et dont les côtés étaient sculptés de façon diverse, mais toujours géométrique. Je n'ai retrouvé dans mes carnets de notes que deux dessins : le premier

0m48 0m14 présente un système de traits en relief parallèles et obliques, se croisant régulièrement de façon à présenter l'image d'une sorte de filet ou résille; le second, dont il ne restait plus qu'un fragment, montrait un panneau en creux présentant trois triangles ayant leur sommet à gauche et leur base à droite. Ces triangles rappelant beaucoup la forme de certaines briques employées dans les constructions romaines.



Longueur du premier caisson (réticulé) : 0^m87 (partie postérieure) + 0^m21 (épaisseur du fronton) = 1^m08 ;

hauteur du fronton : 0^m60, du caisson : 0^m48 (partie verticale) + 0^m14 (toit) = 0^m62; nature de la pierre : grès. A noter : une petite croix dans chaque losange du système. Hauteur du second caisson : 0^m55; dimension du panneau : 0^m45 sur 0^m21.

L. JACQUOT,

Avocat, Juge honoraire.

Capitaine mobilisé au 115^e d'Artillerie lourde à Nîmes.

KHANGUET SIDI NADJI

Quelques inscriptions arabes inédites

Les hasards d'une carrière militaire intermittente m'ont ramené, à bien des années de distance, à Khanguet Sidi Nadji.

C'est dans la zone intermédiaire entre la montagne et le Sahara, parmi les collines dénudées qui flanquent, au sud, les contreforts du Djebel Chechar, que se trouve l'oasis. Cent dix kilomètres la séparent de Biskra, cent vingt de Khenchela. Aucune route n'y accède en dehors de chemins muletiers, en attendant que le chantier des prisonniers de guerre ait construit la voie carrossable qui doit unir Khangua à Taberdga, Djelal, Babar et enfin Khenchela. Le manque de communications explique que cette si curieuse oasis soit autant ignorée du public et négligée des touristes. S'y rendre n'est point une petite affaire, quand on ne dispose que des moyens ordinaires : cheval, mulet ou chameau... Il nous fut

donné, au cours d'une inspection des camps de prisonniers de guerre, d'y aller par le Sahara beaucoup plus vite, en automobile, et de démontrer ainsi que le voyage était non seulement réalisable, mais facile, et qu'à peu de frais on pourrait faire, de l'excursion Biskra-Khanguet-Sidi-Nadji, un but attrayant pour le grand tourisme.

N'en déplaise au Génie militaire, qui a tracé une route de direction nord-sud parmi les méandres du Djebel Chechar, c'est d'ouest en est, en partant de Biskra, que sera toujours l'accès le plus commode de Khanga. La piste traverse la plaine infinie, qui part des dernières ondulations des montagnes pour se perdre dans l'immensité du sud. Elle traverse d'abord Sidi Oqba, cette seconde « reine des Zibans » puis se dirige, droite comme une flèche, dans l'est. Elle franchit les dunes d'Aïn Naga qui la couvrent par endroits de leur poussière dorée, et laisse sur sa gauche les palmiers de la petite oasis qui secouent au vent du sud leurs aigrettes légères. Puis, le Zab Chergui étend à perte de vue son tapis moelleux de limon, capable de porter des moissons prestigieuses si quelque Nil venait l'arroser de la liqueur de vie... mais depuis des millénaires, l'attente est vaine, et les forages de l'ingénieur n'ont pas encore su réveiller la nymphe endormie des eaux souterraines.

Sur la gauche, les montagnes de l'Aurès étagent les divers plans de leurs splendeurs minérales; riche écrin où toutes les nuances de l'ocre brûlé, du rose le plus tendre et du bleu de cobalt épuisent des combinaisons infinies. Voici la « montagne à la joue rouge », l'Ahmar Kaddou, dont les nuances varient avec les heures du jour, pour atteindre après le cou -

chant des fulgurances qui renvoient longtemps dans l'azur les derniers reflets de l'astre disparu. Puis, son voisin de l'est, le Djebel Chechar, plus aride encore et plus désolé, chaos de ravins encombrés de cailloux, de falaises mornes et de croupes brûlées, sans un buisson, sans une touffe d'herbe, et qui fait dire aux indigènes, habitués pourtant à toutes les stérilités des montagnes du Sahara :

جبينا جبل سشار
لينا لا حشيش لا فرسات عشار
لينا القنادة يد فد فوا في الحجار

« Nous avons passé par le Djebel Chechar ;

« Nous n'y avons trouvé ni herbe, ni juments pleines ;

« Nous n'y avons vu que des *goundis* (1), qui cabriolaient
« dans les pierres. »

Au sud, et devant nous, à l'est, de curieux effets de mirage se multiplient, lacs immenses, qui projettent des golfes et des baies sinueuses, baignant des promontoires herbeux de leurs eaux bleues ; bouquets de tamarins qui deviennent des forêts épaisses au bord d'une mer sans limites.... encore quelques tours de roues, et la mer se réduit en flaques dont les ondes s'évaporent dans la vibration de l'éther.

Zeribet-El-Oued, triste oasis que je retrouve telle que je l'ai laissée, il y a si longtemps..... bourgade saharienne saupoudrée de sirocco, bourdon-

(1) Le *goundi* est ce curieux animal des montagnes sahariennes, sorte d'écureuil qui vit parmi les pierres, et que les naturalistes ne paraissent pas avoir identifié.

nante de mouches, messagères des ophtalmies, séjour à conseiller aux snobs qui trouvent « truquées » nos belles oasis d'El-Kantara et de Biskra, avec leurs hôtels : ils jouiront ici de la vie saharienne dans toute sa saveur, et pourront se consacrer à loisir à la solution du problème quotidien qu'elle pose : Mangera-t-on ? boira-t-on aujourd'hui ? Toute une population famélique s'ingénie à donner des réponses imprévues, mais rarement satisfaisantes, à la double question.

Cependant, cette région déshéritée a connu des jours glorieux.

La piste, après Zeribet, s'infléchit vers le nord-est et traverse une plaine dont la richesse fut opulente. Badès, El-Ksar, Liana subsistent grâce à de maigres cultures qu'une averse, tombant en temps opportun, transforme en moissons prestigieuses.

Badès (*Ad Badias*) fut un des points d'appui de la frontière militaire établie sous Trajan au sud de l'Aurès⁽¹⁾. Coripus, dans le *Johannide*, parle des doubles récoltes d'orge que réalisaient annuellement les indigènes de *Vadis*.

*Quique Vadis tepidae messes bis tondit in anno
Maurus arans, binoperstringit et hordea culmo* (2).

Au moyen âge encore, El-Bekri signale les deux récoltes d'orge que l'on faisait en ce lieu. La terre n'a pas changé, mais il lui manque deux adjuvants indispensables : l'eau et le travail.

La première venait de l'Oued-El-Arab, ce grand

(1) V. Gsell, *Atlas*, f. 49, n° 5.

(2) Cité par Gsell, *loc. cit.*

déversoir du Djebel Chechar, qui coupe la montagne à Khanguet Sidi Nadji pour pénétrer dans le Sahara, où il arrose (ce qui est une façon de parler, hors les temps d'hiver), Liana, El Ksar, Badès, Zeribet. Au-delà, c'est une ride sinueuse qui entaille profondément, sous ses grandes berges terreuses, le manteau d'alluvions du Zab Chergui, et va se perdre dans le Chott, à El Faïdh.

Un barrage captait la rivière dans la gorge même, et des conduites d'eau la dirigeaient sur Badès et ses champs irrigués. Mais la double récolte n'était possible que par des arrosages d'été, ce qui implique un cours permanent de l'oued El Arab, et suffisamment abondant pour résister sur ce long parcours à une évaporation extrêmement intense. Je soumets cette réflexion, en passant, à ceux qui affirment que le climat de ces régions n'a point changé depuis l'époque historique.

Le second adjuvant, indispensable à la fertilité de la terre saharienne, est le travail. Le maure de Corippus, le berbère d'El Bekri, étaient des cultivateurs sédentaires, amis de l'arbre, adonnés aux soins de la terre : celle du Sahara, légère et profonde, rémunère au centuple les peines qu'on a pour elle. Depuis, l'arabe est venu, dont la mentalité répugne à l'effort — hors celui d'un instant qu'exige le pillage. La riche *Badias* s'est vue ruinée, et sur ses vestiges l'envahisseur construisit quelques mesures de boue et de torchis.

Et pourtant le Sahara offre, en plein hiver, autour de ces mesures, comme autour de celles de Liana, un aspect plantureux qui permet d'apprécier sa richesse d'autrefois. Au début de janvier, les orges

étaient aussi hautes qu'en mai dans nos régions, et incomparablement plus drues. C'est que l'oued El Arab roule alors assez d'eau pour donner à chaque parcelle cultivée l'irrigation qui, faite en temps opportun, assure à elle seule la récolte. Vienne le printemps, et les gens de Khanga, en amont, arrêtent toute l'eau pour leurs palmiers. Il est vrai que dès avril la moisson de la plaine est terminée. On comprend très bien que si l'oued ne tarissait point, une seconde récolte croîtrait et murirait très vite.

Après Liana, la piste traverse sur quelques kilomètres le *Djerr*, la région des pierres, plus nombreuses et plus serrées que celles de la Crau. Le *Djerr* borde la montagne, dans le Sahara, d'une longue lisière de plus de cent cinquante kilomètres d'est en ouest, autrefois peuplée de troupeaux de gazelles errant, des gorges où sont les sources et les gouttières, au Sahara où sont les pâturages. Traquées par les chasseurs indigènes, les jolies bêtes ont fui bien loin dans le sud et nulle vie ne vient animer la désolation du *Djerr*. Puis, la plaine se hérissé des premiers contreforts de la montagne, les « côtes » (*delouâ*) qu'elle projette devant elle, comme un socle ou comme les premières défenses avancées d'un camp retranché. La piste s'engage entre les *delouâ*. A droite, sur un plateau pierreux s'étend le camp des prisonniers allemands que nous allons visiter, tout baigné à la fois de soleil et de fraîcheur, dans l'air transparent du matin. A gauche, une étroite vallée, où coule l'oued El Arab, s'élargit tout à coup, et, dans une ceinture de montagnes aux tons fauves, apparaît la longue oasis avec ses vingt mille palmiers, tantôt groupés en masses pro-

fondes, tantôt égrenés sur diverses cultures, arbustives ou maraîchères. Quelques champs d'orge étendent leurs tapis verts sur tous les recoins cultivables.

Ce qui fait l'originalité du paysage, et lui en confère un cachet d'africanisme intense, ce sont les murailles massives qui l'entourent d'un cadre extraordinairement coloré. Le vermillon des argiles, l'ocre des grès, la fauve patine des pierres innombrables flamboient au soleil avec une telle vigueur que le feuillage des palmes apparaît, par contraste, saupoudré d'un gris de cendre. Au flanc des rocs, on distingue de petits cubes de terre ou de pierre qui s'en détachent à peine, mais qui bientôt se multiplient, s'assemblent, forment une rue. Voici de véritables maisons, construites en pierres et briques, avec un soin inconnu dans les oasis du sud. L'architecture révèle parfois un souci d'élégance, de propreté, qui fait songer aux petites villes tunisiennes. Le rapprochement n'est pas gratuit, comme on le verra par la suite.

Des voûtes de briques forment des passages couverts sous lesquels s'ouvrent les portes des maisons bourgeoises, et l'entrée des boutiques nombreuses où viennent s'approvisionner les nomades du Sahara, comme les *Chaouia* de la montagne. Un de ces passages nous conduit à une petite place sur laquelle ouvre la mosquée, principal édifice de Khanga, lieu de sépulture de Sidi El Mebarek ben Nadji, dont le père, ou l'ancêtre, Sidi Nadji, a donné son nom à toute l'oasis⁽¹⁾.

(1) Khanguet-Sidi-Nadji *خنفة سيدي نـاجـي* signifie la gorge de Sidi Nadji. On l'appelle par abréviation *Khanga* *الخنفة* la gorge.

L'édifice, qui forme un ensemble assez complexe, se compose de plusieurs parties : le sanctuaire où reposent les restes du saint ; la grande salle des prières, qui comprend cinq nefs de six colonnes chacune ; la médersa attenante à la mosquée. L'ensemble est dominé par le minaret d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la ville indigène, l'oasis et les montagnes environnantes.

Des inscriptions assez nombreuses, la plupart sur plâtre, nous renseignent sur la construction de l'édifice et sa date. Ces inscriptions n'ont jamais été relevées. Nous avons pu en recueillir directement un certain nombre, au cours de notre passage trop rapide. D'autres nous ont été communiquées par Si Mohammed Rachid ben Hassen, cheikh d'El Ouldja, de la famille Ben Nacer.

Les inscriptions sont toutes en caractères *Me-cherqi*. Elles ne sont pas exemptes d'incorrections.

N° 1. — Au-dessus de la porte du sanctuaire :

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ وَصَلَّى اللّٰهُ عَلٰی
سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَوَسَلَّمَ
بَنِيَا هَذَا الْمَسْجِدِ وَالْقَبْتِ ⁽¹⁾ الْمُبَارَكَةِ
عَلَى يَدِ ابْنِ الْوَرَا
خْدِيمِ شِرَاكِي الْبَغْرَا الْمَتْمَسْكِي ⁽²⁾ بَسْنَتْ ⁽³⁾

(1) régulièrement الْقَبْتِ

(2) pour الْمَتْمَسْكِي

(3) régulièrement بَسْنَتْ

محمد خير الورا
احمد بن ناصر بن محمد بن الطيب
غفر الله ذنوبه و ستر
يوم العرض عيوبه ع ١١٦١ ام
احد و سبعين و مائة و الف

TRADUCTION

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur Notre Seigneur Mohammed et lui accorde le salut !

« Ont été construites cette Mosquée et cette Qoubba bénie par les soins du plus pauvre des hommes.

« L'ouvrier des sandales des pauvres ⁽¹⁾, le défenseur de la Tradition Orthodoxe (Sonna) de Mohammed, la meilleure des créatures.

« Ahmed ben Nacer ben Mohammed ben Tayeb, — que Dieu lui pardonne ses péchés, et qu'il couvre d'un voile, le jour de la résurrection, ses vices. Année 1161, mil cent soixante et onze ⁽²⁾ » de l'Hégire : (correspondant à l'année 1758).

Si Ahmed ben Nacer est le descendant d'El Mebarek ben Nadji, véritable fondateur de Khanga, du moins de la ville indigène actuelle.

N'y avait-il aucun établissement dans le pays avant son arrivée? C'est, a priori, invraisemblable. Les

(1) Ce titre singulier, qui paraît affectionné par la famille Ben Nacer (voir ci-après l'inscription n° 7), a évidemment pour but d'exprimer une humilité profonde et affectée.

(2) La date en chiffres ne concorde pas avec celle qui est portée en toutes lettres. C'est cette dernière qui paraît la vraie, comme le montre l'inscription n° 4 ci-après.

oasis établies sur la lisière sud de l'Aurès, dans ces gorges étroites où les oueds du versant saharien se sont créés des passages, existaient certainement dès l'antiquité : il en est ainsi de Mechouneck, de Baniane où se retrouvent les canaux d'irrigation creusés dans le roc à l'époque romaine, d'Oulach, de Sidi Masmoudi. Nous avons déjà dit que le barrage qui donnait naissance aux canaux de Badès était implanté dans la gorge même de Khanga. « La conduite dit Gsell, suivait la rive droite, passait par un tunnel, dont l'entrée est située en face du village de Sidi Nadji, et se dirigeait vers le sud-ouest ⁽¹⁾. » L'irrigation des terrains compris entre les gorges d'amont du village et celles d'aval est trop facile pour avoir jamais été complètement négligée. Mais qu'était devenue l'oasis à l'époque arabe et au début de la domination turque ? Il est vraisemblable qu'elle n'avait cessé de décliner, jusqu'à se trouver réduite à presque rien. En amont du village, sur une hauteur de la rive droite se voient des ruines berbères : les débris d'une *guelaâ* (forteresse berbère, comme il en existe encore dans tous les villages aurasiens) L'*Atlas* de Gsell y signale des murs en blocage.

Les indigènes du pays racontent que même postérieurement à la fondation de la ville actuelle, les possesseurs de Khanga y scutinrent un siège contre le bey de Constantine, qui aurait usé du canon sans pouvoir réduire la forteresse. Il est permis de se demander par quelle voie les canons auraient été conduits, à travers des montagnes sans routes, jusqu'en ce lieu. Quoiqu'il en soit, les ruines de la

(1) *Atlas*, feuille 49, n° 57.

guelaâ sont vraisemblablement berbères, et antérieures à la fondation de la ville actuelle. Il y avait là un réduit où venaient se réfugier les habitants du lieu, abandonnant momentanément leurs cultures, pour résister soit aux attaques des montagnards hostiles, soit aux incursions des nomades de la plaine, soit aux expéditions des gens de Badès qui revendiquaient l'eau, et s'en assuraient à main armée la jouissance.

L'éloignement, l'accès difficile de cette localité, protégée au nord par plus de cent kilomètres de montagnes abruptes, au sud par l'immensité du désert, devait en faire un lieu d'asile pour les fugitifs.

Au début du XVII^e siècle, toute la partie orientale du département de Constantine, des hauts plateaux à la mer, ainsi que toute la partie occidentale de la Tunisie, était dominée par la puissante tribu berbère arabisée des Henanecha الحنانشة qui avaient pour suzerains les Chabbia. L'émir de ces derniers, Abdessamed, chassé de Tunisie, soumit à sa domination les hauts plateaux d'Aïn Beïda et de Tébessa jusque sur les confins du Sahara. Une famille religieuse de ce pays, dont le chef Adelhamid avait acquis, par ses vertus et sa bienfaisance, une autorité considérable, voulut lui résister. Abdessamed le fit périr, ainsi que les mâles de sa famille. Un seul d'entre eux, nommé El Mebarek ben Nadji, échappé au massacre, alla se réfugier dans les gorges de l'Aurès méridional, où il fonda la zaouïa qui nous occupe ⁽¹⁾. Son tombeau devint, après sa mort, un objet de vénération dans le pays.

(1) E. Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, T. III, p. 205. Les traditions de la famille relatent son établissement à Khanga de façon un peu différente. (V. ci-après).

N° 2. — A l'intérieur de la Qoubba :

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ وَصَلَّى اللّٰهُ عَلٰی
سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَسَلَامٍ
أُوْدِعَ عَلِيٌّ ابْنُ حُسَيْنٍ بَايَ شَهَادَةَ
أَنَّ لَا إِلَهَ إِلَّا اللّٰهُ مُحَمَّدٌ رَّسُولُ اللّٰهِ يَوْمَ
لَا يَنْبَعُ مَالٌ وَلَا بَنُونَ إِلَّا مَنْ أَتَى اللّٰهُ بِقَلْبٍ سَلِيمٍ
نَافِثَهَا أَصْطَا حُسَيْنٍ س ١١٥١ ن

TRADUCTION

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Mohammed et lui accorde le salut !

« A déposé Ali, fils de Housseïn Bey, ce témoignage qu'il n'y a pas d'autre divinité que Dieu, et que Mohammed est l'envoyé de Dieu, (pour) le jour où ne seront d'aucun secours ni la fortune, ni les fils, (le jour où) seul (trionphera) celui qui viendra à Dieu avec un cœur pur (1).

« Gravé par Asta Housseïn, année 1151. » (correspondant aux années 1738-1739).

Housseïn Bey est le fondateur de la dynastie actuellement régnante en Tunisie. En 1735, ayant refusé de servir au dey d'Alger, Ibrahim, la redevance annuelle de 10,000 sequins exigée par lui, il fut attaqué par ce dernier qui, avec l'aide du bey de

(1) Qoran, XXVI, 88, 89.

Constantine, Bou Kemia, le battit au combat de Semendja et prit Tunis ⁽¹⁾, où il installa sur le trône beylical Ali Pacha, neveu de Housseïn.

Celui-ci se réfugia à Qairouan avec son fils Ali Bey. Ali Pacha vint y mettre le siège, qui dura plusieurs années. Ce fut seulement le 13 mai 1740 que les assiégeants parvinrent à pénétrer dans la place. Housseïn Bey, essayant de fuir avec quelques fidèles, fut tué par son petit neveu Younos, fils d'Ali Pacha. Il avait régné, non sans honneur, pendant 35 ans.

Son fils Ali se réfugia chez les Nemamecha, et à Khanguet Sidi Nadji où il fut accueilli par la famille Ben Nacer. Ali Pacha vint, en personne, avec ses deux fils Younos et Slimane, poursuivre ses partisans jusque dans le Zab Chergui. « Après avoir châtié les oasis qui les soutenaient et mis au pillage Khanguet Sidi Nadji, malgré le caractère religieux de ce centre, et les services qu'il avait obtenu de ses marabouts lorsqu'il était lui-même fugitif, il poursuivit les débris de la tribu jusque dans l'Ouad Souf ⁽²⁾. »

Le 31 août 1756, le bey de Constantine, Housseïn Azreg Aïnou, mettait fin à Tunis au règne d'Ali Pacha, en lui faisant trancher la tête. Il installait sur le trône de Tunis Mohammed, fils de Housseïn Bey, qui mourut subitement le 11 février 1759. Son frère Ali Bey, dont il est question dans l'inscription ci-dessus, lui succéda. Il régna jusqu'en 1782, non sans gloire, et sut administrer la Tunisie de façon habile et ferme à la fois.

(1) Mercier, *Hist. de l'Afr. sept^{le}*, T. III, p. 363 et sq.

(2) E. Mercier, *op. cit.*, p. 367.

L'édification de la Qoubba remonte donc à l'époque de sa fuite, après la prise de Qairouan et la mort de son père.

N° 3. — Sur les murs de la Qoubba :

يا الله العاجية البافية و العز و الهنا

TRADUCTION

« ô Dieu ! La paix seule demeure, avec la gloire (divine) et la tranquillité. »

N° 4. — Sur les murs de la mosquée :

الحمد لله جملة مصرووب هذا المسجد و
المدرسة و الفبة و دمس
الجامع عشر مائة سلطان ذهبا من خالص
مال البفير الى الله احمد بن ناصر ع ١١٧١ هـ

TRADUCTION

« Louange à Dieu !

« La totalité des frais de cette mosquée, de la médersa, de la qoubba et de la toiture de la mosquée, s'élève à dix centaines de sultanis d'or (prélevés) sur la fortune personnelle de celui qui est pauvre devant son Dieu, Ahmed ben Nacer. Année 1171. » (1758 de J.-C.).

On admet généralement que le *sultani* valait de 8 à 9 francs; il représente un poids d'or dont la valeur réelle ne dépasse pas 4 fr. 50.

N° 5. — Sur la porte de l'ouest de la mosquée : (1)

الحمد لله صلى الله على سيدنا محمد و سلم
ركب هذا الباب يوم الأحد ثامن شهر الله
المعظم شوال سنة ٤٦ و مائة و ألف على
يد صانعه صطا احمد بن عمر الشريف
الجبايلي النفاش غفر الله له امين و باني هذا
المسجد الحاج احمد السعد ابن عمر الصبافصي
رحمه الله

TRADUCTION

« Louange à Dieu ! Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Mohammed et lui accorde le salut !

« Cette porte a été montée le Dimanche, huitième jour du mois de Dieu Choual le Magnifique, année 46 et onze cents (2), par les soins de celui qui l'a construite, Sta Ahmed ben Amor Cherif El-Djebaïli, graveur, — que Dieu lui pardonne ! Amen. — Le constructeur de cette mosquée est El Hadj M'hammed Saad ben Amor, de Sfax, — que Dieu lui fasse miséricorde ! »

L'ouvrier Sta Ahmed, dont il est ici question, appartient évidemment à la même famille que l'autre graveur, Sta Houssein, dont il est question dans l'inscription n° 2 ci-dessus, et qui travaillait à Khanga cinq ans plus tard.

(1) Cette inscription et les suivantes ont été copiées par Si Mohammed Rachid ben Haseïn.

(2) Correspondant au 14 mars 1734.

L'architecte de Sfax, El Hadj M'hammed Saad ben Amor, auteur de la mosquée, était déjà mort avant l'achèvement de l'édifice, ainsi que nous l'apprend la mention : que Dieu lui fasse miséricorde.

Cette inscription nous donne la confirmation du caractère tunisien que nous avons reconnu aux constructions de Khanga. Ouvriers et architectes de la zaouïa sont venus de Tunisie.

N° 6. — A gauche du *mihrab* de la mosquée :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ الْحَمْدُ لِلَّهِ وَحْدَهُ
الصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى مَنْ لَا نَبِيَّ بَعْدَهُ بَنِي هَذَا
الْمَسْجِدِ الْمُبَارَكِ عَلَى يَدِ الْفَقِيرِ الْوَرَاءِ وَخَدِيمِ شَرَاكٍ
نَعَالَ الْفَقْرَ أَتَفِي الْجَنَانَ الْمُسْتَمْسِكِ بِسَنَةِ
وَلَدِ النَّضْرِ بْنِ عَدْنَانَ الشَّيْخِ الْبُرُكَةِ سَيِّدِي مُحَمَّدِ
بْنِ مُحَمَّدِ الطَّيِّبِ رَحِمَهُ اللَّهُ وَثَبَّتْ أَجْرُهُ غَيْرِ
اللَّهُ لَهُ وَاجْتَمِعَ الْمُسْلِمِينَ إِلَّا أَنْ أَوْلِيَاءَ اللَّهِ
لَا خَوْفَ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ بِتَارِيخِ أَوَاسِطِ
عَهْرِ الْخَيْرِ مِنْ سَنَةِ سَبْعٍ وَأَرْبَعِينَ وَمِائَةٍ وَالْب

TRADUCTION

« Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux !

« Louange à Dieu, l'Unique !

« Que les Grâces divines et le Salut soient sur Celui après lequel il n'y a plus de prophète !

« Cette mosquée bénie a été édifiée par les soins de la plus pauvre des créatures, l'ouvrier des lacets des sandales des pauvres (1), le cœur craignant Dieu, le défenseur de la Tradition orthodoxe (Sonna) de l'enfant de *Nadhar*, fils d'*Adnane*, le Cheik, source de bénédictions, Sidi Mohammed ben Mohammed Tayeb, — que Dieu lui fasse miséricorde et lui assure sa récompense! Que Dieu lui accorde son pardon, à lui et à tous les musulmans! « Certes, on n'a aucune crainte à concevoir pour les Saints de Dieu, et ils ne seront point affligés (2) ». A la date de la seconde décade de Safar le-Bon, de l'année onze cent quarante-sept (3). »

L'expression *شراك نعال البغراء* désigne les cordelettes qui attachent au pied les sandales ou semelles servant de chaussures aux pauvres, et qui sont constituées soit par un morceau de peau découpée à la forme de la plante du pied, soit par de l'alfa tressé. En s'intitulant l'ouvrier de ces cordelettes, le cheikh Mohammed ben Mohammed Tayeb fait preuve d'une humilité complète.

تفي Djanane a ici le sens de cœur. *تفي الجنان* est l'impératif (régulièrement *تَفِّ*) de la VIII^e forme de *وَفِي*. Il est devenu dans le langage courant un véritable adjectif et se comporte comme tel *رجل تفي* un homme craignant Dieu.

المستمسك بسنة Nous avons traduit par : le défenseur de la Sonna *المستمسك*, x^e forme de

(1) Cf. l'inscription n° 1.

(2) Qoran.

(3) De l'Hégire, correspondant à la période du 12 au 22 juillet 1734.

مسك est synonyme de المتمسك , v^e forme du même verbe, que nous trouverons ci-après employé avec le même sens dans l'inscription n^o 7, et signifie littéralement : celui qui tient fortement à la Sonna.

النضر et عدنان En-Nadhar et Adnane sont des noms d'ancêtres du prophète Mohammed.

N^o 7. — Sur la porte de la médersa :

الحمد لله و حده بنيت هذه المدرسة
المباركة المسماة بالناصرية على يد اجفر الورا
و خديم الجفرا المتمسك بسنة محمد خير
الورا احمد بن ناصر شكر الله صنيعه و امره
من الثواب جزله ربنا تفبيل منا انك انت
السميع العليم بتاريخ او اخر رجب من عام
احد و سبعين و مائة و الالف

« Louange à Dieu, l'Unique !

« A été édifiée cette médersa bénie, nommée En-Naciriya, par les soins de la plus humble des créatures, le serviteur des pauvres, le défenseur de la Tradition Orthodoxe (Sonna) de Mohammed, la Meilleure des Créatures, — Ahmed ben Nacer, — que Dieu lui sache gré de son action et lui accorde une récompense suffisante !

« ô mon Dieu, tu exauceras notre vœu, car tu es celui qui entend, celui qui sait ! (Qoran).

« A la date du dernier tiers de Redjeb de l'année onze cent soixante et onze. » (Correspondant à la période du 30 mars au 9 avril 1758).

Telles sont les inscriptions de Khanguet Sidi Nadji, cette petite ville tunisienne égarée au milieu des *Chaouïa* de l'Aurès et du Djebel Chechar, des rudes tribus qui peuplent la montagne et qui, depuis l'antiquité, y ont conservé le sang berbère et le langage africain. La rapidité extrême de notre passage nous a fait regretter de ne pouvoir nous documenter sur les traditions du pays et les traits de l'histoire locale. Il nous a paru cependant que ces quelques inscriptions, dans une contrée où les témoignages de ce genre sont si rares, méritaient d'être publiées. Elles viendront s'ajouter à celles, trop peu nombreuses, recueillies dans le *Corpus des Inscriptions arabes et turques de l'Algérie* (1). Puissent-elles attirer l'attention sur un pays bien peu connu, et susceptible d'offrir au grand tourisme un but d'excursion aussi original que savoureux. Il est temps que l'Algérie fasse l'inventaire de ses richesses et les rende accessibles. La chose peut être faite à peu de frais, par l'aménagement d'une piste automobile reliant Khanguet Sidi Nadji à Biskra.

GUSTAVE MERCIER.

Cette notice était terminée lorsque nous avons reçu d'un membre de la famille Ben Hassen, Si Mohammed Lakhdar ben Mohammed ben Hassen ben Mohammed Tayeb, un mémoire en arabe donnant un historique assez complet de la famille.

En raison de l'intérêt que présente ce travail pour l'histoire locale de Khanga, nous en donnons ci-après la traduction. Nous avons abrégé la dernière partie, qui traite de faits postérieurs à la conquête et spécialement des services rendus par les caïds de Khanga à l'administration française. Le mémoire de Si Mohammed Lakhdar, dont la documentation historique est malheureusement faible, n'en constitue pas moins un travail assez intéressant, dans un pays où les derniers dépositaires des anciennes traditions disparaissent successivement, sans qu'aucun d'eux songe à les consigner par écrit.

(1) Paris, Leroux.

TRADUCTION

Origine de Sidi El Mebarek ben Qassem ben Nadji

Histoire de sa descendance

Cette origine remonte au troisième khalife, Oumayyade, fils d'Affâne. Les ancêtres d'El Mebarek ben Qassem ben Nadji quittèrent Médine pour se fixer en Syrie, sous le khalifat des Ommiades. Ils y séjournèrent jusqu'à l'arrivée au pouvoir des Abbassides. Le gouvernement des Ommiades se transporta en Andalousie, après la conquête de cette contrée; ils y régnèrent pendant environ quatre siècles. Après sa chute, les ancêtres de Sidi El Mebarek se réfugièrent en Tunisie. C'est à Tunis que vécurent Sidi Qassem et Sidi Nadji, et ils y jouirent d'une certaine célébrité.

Après leur mort, Sidi El Mebarek partit pour le Sahara d'Ouargla, en compagnie de nombreux Arabes de sa suite. Sa renommée ne tarda pas à se répandre dans le désert, et le nombre de ses fidèles augmenta. Il vint ensuite se fixer dans les environs de Biskra, et y acquit des domaines. En 1602 de l'ère chrétienne, il se transporta dans le Sahara du Zab Chergui et y édifia la zaouïa connue sous le nom de Khanguet Sidi Nadji, aidé dans cette œuvre par les gens de sa suite. Il y entreprit les premières plantations en créant le canal dit *Saqiat Moussa*,

qu'il employa à l'irrigation de palmiers et d'arbres fruitiers. Il mourut en 1621 (1).

Après lui, la charge de la zaouïa fut dévolue au troisième de ses fils, Sidi Ahmed, dernier enfant d'El Mebarek et ancêtre de la famille Hassein ben Nacer. Il suivit les traces de son père dans la voie de la piété, de la science et de la justice. La renommée de la zaouïa grandit, et de toutes parts des étudiants vinrent à elle pour y chercher la science. Les beys et les pachas voulurent la subventionner; après avoir constaté les services qu'elle rendait en répandant l'instruction et en entretenant les t'olba, ils lui concédèrent le zekkat et l'achour du Zab Chergui et d'une partie du Djebel Chechar, moyennant redevance.

C'est au temps de Sidi Ahmed, en 1640, que fut complanté, sur l'ordre du gouvernement turc, le canal dit Saqiat Mahrez, creusé dans la partie dite : El-Djenah-l-Akhdar (l'aile verte) aujourd'hui appelée Outan-El-Khenga.

La zaouïa devint célèbre, et l'influence de Sidi Ahmed ben El Mebarek grandit parmi les populations du Sahara et de la montagne. Youssof Pacha (2) lui donna l'investiture du commandement sur El Khenga et ses environs. Après lui, Mohammed Pacha (3) le confirma dans cette investiture.

(1) Cf. ci-dessus, p. 145. — L'installation de la zaouïa a eu lieu à la suite d'une lutte contre les Chabbia, dont l'auteur de la notice paraît n'avoir aucune connaissance.

(2) Dey de Tunis. Le Djebel Chechar paraît avoir relevé à l'époque de la Tunisie. Un traité intervenu en 1628 entre Tunis et Alger fixait la frontière des deux provinces à l'Oued Mellègue, affluent de la Medjerda. (V. E. Mercier, *Histoire de Constantine*, p. 222. — Rousseau, *Annales tunisiennes*, p. 45, 46).

(3) Dey de Tunis. Lutta contre les Henancha, qu'il vainquit en 1644 et soumit à son autorité. (E. Mercier, *op. cit.*, p. 229).

Sid Ahmed mourut en 1667. Son fils Mohammed Tayeb lui succéda et suivit les traces de ses ascendants sur le chemin de la vertu, de la science et de l'enseignement. Sous son autorité, les plantations d'El Khanga doublèrent. Il entreprit la création du canal dit Saqiet-Qet'a-l-Ouadi ⁽¹⁾, qui arrose les plus grands jardins d'El-Khanga.

Les beys prirent l'habitude de charger les chefs de la zaouïa d'aplanir les difficultés qui pouvaient surgir, soit entre les particuliers, soit entre les tribus. Kheir-ed-Dine Bey ⁽²⁾ leur envoya un *Dahir*, en 1084 de l'Hégire; ensuite 'Abd-er-Rhamane-Chaqour-Bey ⁽³⁾ envoya également un *Dahir* en 1090, puis Ibrahim-Bey en 1102, puis Moh'rem-Bey, également en 1102, puis Cha'bâne-Bey en 1105, enfin El-Hadj-Cha'bâne-Bey en 1107, envoyèrent chacun un *Dahir*.

Sid Mohammed Tayeb mourut en 1695 de l'ère chrétienne. Il laissa deux fils : Sidi Abd-el-Hafidh et Sid Mohammed. Le premier se transporta dans un lieu sis au-dessus d'El-Khanga et le vivifia par des cultures : c'est Tebouia-Ahmed, qu'il complanta d'arbres et de palmiers. Il s'y fixa définitivement, et y laissa une descendance qui y a vécu jusqu'à ce jour. C'était un homme pieux et un grand saint. Sa renommée s'étendit dans tout l'Aurès et le Sahara.

Son frère Mohammed succéda à son père dans la zaouïa de ses ancêtres, à El-Khanga. C'était un sa-

(1) Traduction : *Le canal coupant la rivière.*

(2) Bey de Constantine, de 1672 à 1676.

(3) Il s'agit d'Abderrahman, surnommé Dali-Bey, qui gouverna Constantine de 1676 à 1679, et se rendit tristement célèbre par ses cruautés, qui lui valurent d'être mis à mort par le dey d'Alger.

vant, un politique et un chef; on lui doit de nombreux ouvrages et des consultations juridiques. Dans des circonstances fort délicates, il fut employé comme intermédiaire entre les beys de Tunis et de Constantine pour aplanir des différends. Il avait de l'influence auprès des beys de Tunis, plus encore que n'en avaient eu ses ascendants.

C'est de son temps que fut créé le canal dit Saqiet-el-Djera'a à El-Khanga. Il le complanta de palmiers en l'année 1700. C'est lui qui reconstruisit la mosquée de son ancêtre Sidi El-Mebarek, suivant son état actuel. Il acheva, en 1732, la salle de prières et la Qoubba dans laquelle il fut plus tard enterré lui-même (1). Il construisit également la maison qui a servi jusqu'à ce jour d'habitation à la famille.

Il reçut un *dahir* d'El Hadj Ahmed Bey en 1107; de Moust'afa Dey (2), chef du gouvernement, en 1112; d'Ahmed ben Farhat Bey (3), en 1112; d'Ibrahim Bey (4), en 1116; d'Ali ben Mah'moud Bey (5), en 1120; d'Ali Bey, fils de Salah Bey (6), en 1123; de Hassein Bey Bou Kemia (7), en 1128; de Hassein Bey, en 1129; de Hassein Bey Bou Beniar, en 1132; de

(1) V. ci-dessus, inscriptions n° 5 et n° 6.

(2) Moust'afa, dey d'Alger en 1704, battu en 1705 Ibrahim, dey de Tunis, dans les environs du Kef, et fut battu par Hassein, successeur d'Ibrahim.

(3) Il s'agit d'Ahmed Bey, fils de Ferhat, qui gouverna à Constantine en 1702 et fut mis à mort par le dey d'Alger, en 1703.

(4) Ibrahim Bey, El Euldj (le Renégat), bey de Constantine en 1703.

(5) Ali ben Hammouda, bey de Constantine, en 1708.

(6) Ali ben Salah Bey, gouverna Constantine de 1710 à 1713 et renonça au pouvoir pour se retirer à la Mekke.

(7) Qeliane Hassein Bey, dit Bou Kemia (l'homme au poignard), gouverna Constantine pendant vingt-trois ans, de 1713 à 1736, et sut imposer son autorité à toute la province. C'est du même qu'il est ici question sous différents surnoms (Bou Beniar : l'homme au poignard). Cette identité paraît avoir échappé à l'auteur de la notice.

Hassein Bey Qeliane, en 1147. Il mourut en 1741 et fut enterré dans la qoubba qui porte son nom.

Son fils Ahmed Bennacer lui succéda. On peut dire de lui ce qu'on a dit de ses ascendants; il y a lieu de mentionner, en outre, ses nombreux voyages à Tunis et Alger, sa connaissance de la politique et de l'agriculture. Il termina la construction de la maison familiale, édifia la médersa de la mosquée de Sidi El-Mebarek et sa qoubba⁽¹⁾ et paracheva la mosquée en 1171⁽²⁾, dépensant pour cela, de sa fortune personnelle, huit mille sultanis d'or, valant dix francs chacun. Il construisit le *bordj* (château fort), qui domine El Khanga, dans le but de protéger la ville contre les incursions des arabes⁽³⁾. Il y avait entre eux et les gens de Liana des guerres fréquentes; de même avec les Chabbia, habitant la vallée de l'oued Beni-Barbar, les guerres et les luttes étaient continues.

Ayant terminé cette construction, pour laquelle il dépensa plus de dix mille réaux, Ahmed Bennacer fut l'objet d'une dénonciation calomnieuse portée par ses ennemis auprès du bey de Constantine, Ahmed El Qolli⁽⁴⁾. Ils représentèrent à ce dernier que le chef de la zaouia avait partie liée avec les beys de Tunisie et ne cherchait qu'à se rendre indépendant du suzerain de Constantine; que pour cette raison, il avait édifié une citadelle dans sa ville d'El Khanga et l'avait garnie de canons. Le bey ordonna que cette citadelle

(1) V. ci-dessus inscriptions n^{os} 1, 4 et 7.

(2) 1758 de l'ère chrétienne.

(3) V. ci-dessus, p. 144. Il est probable que la « construction de ce bordj » ne fut que la restauration d'une ancienne guelaâ berbère.

(4) Ahmed ben Ali, surnommé El Qolli (le Colliote) parce qu'il avait été longtemps agha à Collo, régna de 1757 à 1771.

fût détruite. Or, Ahmed Bennacer n'avait eu en vue que la mise du pays en état de défense ; mais le bey de Constantine refusa de croire à ces sentiments, car l'attitude des beys de Tunisie à l'égard du chef de la zaouia et de ses ascendants l'avaient rendu méfiant. Les souverains de Tunis avaient en effet donné l'ordre aux gouverneurs des provinces de recevoir les descendants de Sidi El Mebarek avec de grands honneurs, de les satisfaire en toute chose, et de les faire accompagner de ville en ville par des cavaliers, jusqu'à leur arrivée à Tunis. Eux-mêmes venaient à leur rencontre à leur entrée dans cette ville ; ils faisaient donner à leur suite un entretien convenable pendant la durée de leur séjour ; le voyage de retour s'accomplissait comme celui de l'aller, jusqu'à la sortie de Tunisie.

Ali Pacha Bey fit présent à Ahmed Bennacer d'une terre de labour sise dans le gouvernement de Mateur, d'une superficie de vingt-six charrues. Cette terre est restée jusqu'à ce jour la propriété de la famille.

Tout ceci explique comment Ali Pacha, lorsqu'il fut expulsé par ses frères, se réfugia à El Khanga ⁽¹⁾. Il y demeura pendant soixante-dix jours, traité en hôte, avec des honneurs, par Ahmed Bennacer et son père. A son retour à Tunis, il y retrouva son trône. Ces événements développèrent l'amitié qui unissait notre famille à celle des beys de Tunisie : ces relations intimes persistèrent jusqu'à l'arrivée des Français dans ce pays.

Entr'autres créations, Ahmed Bennacer mit en culture les terres labourables connues sous le nom

(1) Voir ci-dessus, p. 147.

d'El Dja'adi, dans le Zab Chergui, qu'il avait héritées de ses ancêtres et qui sont restées la propriété de ses descendants jusqu'à ce jour.

Il reçut un *dahir* de H'assein bey ⁽¹⁾ en 1165 (de l'Hégire) et un second *dahir* de l'autre bey Hassein en 1177 ⁽²⁾.

Il périt assassiné avec son fils par Bou Zyane, des Chabbia, en 1780, dans le Sahara de Négrine, au cours d'un voyage qu'il faisait à Tunis.

Son fils Hassein, ancêtre éponyme de notre famille aujourd'hui connue sous le nom de famille Hassein ben Bennacer, lui succéda. C'est lui qui reconstruisit le minaret de la mosquée après sa chute, en 1789. Il fut le créateur des plantations de palmiers situées aux lieux dits El Ouldja et El Fitoune, au-dessous de Saqiet-Mah'rez, et qui remontent à 1810.

C'était un homme énergique et un fin politique. Il multiplia ses voyages à Constantine, Alger et Tunis. D'une éducation parfaite, il recherchait toutes les finesses de la civilisation. Il se maria à Tunis et y acquit une maison dont il fit sa résidence pendant ses séjours dans cette capitale.

Il reçut un *dahir* d'investiture d'Ahmed Bey ⁽³⁾ en 1184, puis d'autres *dahirs* de Hassein Bey ⁽⁴⁾ en 1207, de Moustafa Bey ⁽⁵⁾ en 1209, d'Othman Bey ⁽⁶⁾ en 1218,

(1) Il s'agit du bey H'assein bou H'aneck (l'homme à la mâchoire) qui gouverna Constantine de 1736 à 1753.

(2) La date est probablement erronée. Il doit s'agir de 1167, correspondant à 1755-56. Le bey de Constantine était alors H'assein Azreg Aïnou (l'œil bleu), successeur du précédent. En 1177, le bey était Ahmed El Qolli.

(3) Le bey de Constantine était alors Salah-Bey et non Ahmed-Bey.

(4) Hassein-Bey, successeur et meurtier de Salah-Bey, gouverna de 1792 à 1795. époque à laquelle il fut mis à mort par ordre du dey d'Alger.

(5) Moustafa ben Slimane El Ouznadji, ancien bey de Médéa, gouverna Constantine en 1796-97.

(6) Bey de Constantine de 1803 à 1805.

de Mah'ammed Na'mâne Bey⁽¹⁾ en 1224. Il décéda en 1817.

Son fils Sidi Mohammed Tayeb ben Hassein lui succéda. De son temps fut créée la Saqiet El Maghdira, qui remonte à 1829. Il reconstruisit en 1847 un autre canal, au-dessus du précédent, et l'employa à fertiliser le pays connu sous le nom de *Feidh Sella* à l'ouest d'El Khanga. Ses créations de ce côté n'eurent malheureusement pas de lendemain, en raison du voisinage des gens de Liana qui venaient détruire les canaux d'irrigation et ravager les récoltes.

Il vivifia également le pays d'El Mansouria, à l'est de Sidi Oqba; ce domaine, qu'il avait hérité de ses ancêtres, n'a cessé d'être cultivé et d'appartenir à ses descendants jusqu'à ce jour.

Il reçut un *dahir* d'Ibrahim Bey⁽²⁾ en 1235.

Lorsque les Français eurent conquis Alger, puis Constantine, le fils du roi de France vint jusqu'à Biskra, en 1844.

Sid Mohammed Tayeb alla lui rendre hommage dans cette ville. Le prince l'accueillit avec faveur et lui donna un *dahir* dont voici le texte :

« Ceci est notre décret fortuné, béni, glorieux, par la Protection de Dieu Très Haut et par sa Puissance magnifique.

« Décerné au généreux, éminent, au savant pieux et parfait, Sid Mohammed Tayeb ben Hassein, descendant du Cheikh, source de bénédictions, Sidi Nadji, possesseur d'El Khanga, pays connu sous le nom de Zab Chergui.

(1) Gouverna Constantine de 1811 à 1814.

(2) Braham-Bey-El-Gritli (le Crétois), gouverna Constantine de 1822 à 1824.

« Nous lui faisons la grâce de lui renouveler les *dahirs* dont il est déjà titulaire, conformément aux traditions du pays et aux errements connus de tous et suivis jusqu'à ce jour.

« Cette grâce est complète. Ce renouvellement béni est général.

« En les octroyant, nous avons eu en vue la face de Dieu Très Haut ; nous avons espéré en sa récompense magnifique ; car « Dieu ne fait pas perdre leur salaire à ceux qui font le bien. » (Qoran).

« En conséquence, quiconque prendra connaissance du présent ordre devra s'y conformer et non l'enfreindre. Celui qui enfreint les règles mérite le châtement.

« Ecrit par ordre de l'Altesse Royale, l'Excellence parfaite et élevée, notre Maître et Seigneur, fils de notre Seigneur le Roi, Chef suprême du Gouvernement Français, — puissent ses jours se perpétuer dans la victoire, le bonheur et la tranquillité !

« Ecrit à la date du vendredi, six du mois de Djoumada-le premier, année 1260 (de l'Hégire). »

(Empreinte de son cachet).

Il reçut du même prince une lettre dont voici le texte :

« A l'honorable, au glorieux, notre fils et serviteur Si Mohammed Tayeb ben Hassenin, cheikh d'El Khanga.

« Le salut soit sur vous, avec la miséricorde de Dieu et ses bénédictions.

« Nous avons reçu votre lettre et en avons compris le sens.

« Nous avons accueilli votre serviteur avec joie, et l'avons pris en considération.

« Nous vous envoyons un burnous par l'intermédiaire du Commandant de Biskra, qui est chargé de vous le remettre.

« Vous êtes notre fils et notre serviteur. Ne manquez pas de nous informer de toutes les nouvelles que vous pourrez apprendre.

« Salut de la part du Fils du Roi... etc.

« Le 19 Redjeb 1260. »

Le caïd ne cessa de déployer son zèle au service du Gouvernement français, et d'y convier ses tribus ; mais bientôt on ressentit les effets des entreprises d'El Hadj Abdelkader, qui institua des khalifas sous ses ordres, notamment El Berkani et El Hassan ben Azzouz. Le caïd fut l'objet de sollicitations de leur part ; ils le convièrent à prendre place dans leurs rangs contre le Gouvernement français. Sur son refus, ils le firent emprisonner et lui imposèrent, ainsi qu'au pays, une amende de 500 douros qu'il dut payer pour se libérer.

El Hadj Abdelkader choisit ensuite comme khalifa Mohammed Seghir ben Ahmed ben El Hadj qui invita également le caïd à le suivre, et se heurta au même refus. Ce khalifa organisa alors une expédition contre El Khanga. Il y pénétra de vive force, après une lutte où périrent de nombreux combattants, des deux côtés. Il pilla complètement la maison du caïd et ses alentours, n'y laissant que ce qu'il ne pouvait emporter ; mais, à l'approche d'une colonne venue de Biskra, il prit la fuite : ceci se passait en 1845.

La même année, le Général Bedeau pénétra, à la tête d'une colonne, dans le Djebel Aurès. Il fit prévenir le caïd Sidi Mohammed Tayeb de se rendre auprès de lui. Le caïd lui envoya l'aîné de ses fils, Hassein, grand-père de l'écrivain du présent, Mohammed Lakhdar. Hassein le rencontra sur le terri-

toire des Beni Imloul, qui se soumirent, avec la fraction d'El Bradja, sans aucune difficulté.

Le Général vint ensuite avec sa colonne jusqu'à El Ouldja, où le caïd vint le saluer. Le Djebel Chechar fut alors soumis à l'impôt ; ce fut la première colonne pénétrant dans le pays, et la première contribution qui lui fût imposée. Le caïd fit rentrer la quote part mise à la charge des habitants de l'Oued El Arab. La colonne se rendit ensuite à Djellal, puis à Taberdga, sans rencontrer la moindre hostilité.

Puis, le Général se rendit avec ses troupes dans le pays des Lemamcha et Ouled Rechaïch, ordonnant au caïd Sidi Mohammed Tayeb de l'y rejoindre dès qu'il aurait achevé la perception de l'impôt. Le caïd obéit ; mais arrivé à trois kilomètres de la colonne, qui était alors à Babar, il fut attaqué à coups de fusil par des goums des Ouled Rechaïch : le caïd fut légèrement blessé, et vit tomber à ses côtés son fils Hassein, mortellement frappé. Les Lemamcha accusaient le caïd d'avoir facilité l'entrée de leur pays à la colonne française : de ce jour, ils se dressèrent en ennemis contre celui dont ils avaient été jusque-là les amis sincères. Des luttes s'ensuivirent entre eux et les gens d'El Khanga, au cours desquelles les Ouled Rechaïch perdirent sept hommes.

Lorsque se produisit l'affaire du Cherif, les Ouled Rechaïch prirent part pour lui contre El Khanga, qu'ils vinrent assiéger. Ne pouvant y pénétrer, ils coupèrent un grand nombre de palmiers appartenant au caïd. Celui-ci prévint les autorités de Biskra de l'arrivée du Chérif. Une expédition fut organisée contre lui ; le Chérif prit la fuite vers le Sahara, sans l'attendre. Ceci se passait en 1846.

(Nous ne mentionnons, parmi les événements postérieurs, que ceux qui peuvent offrir un intérêt quelconque).

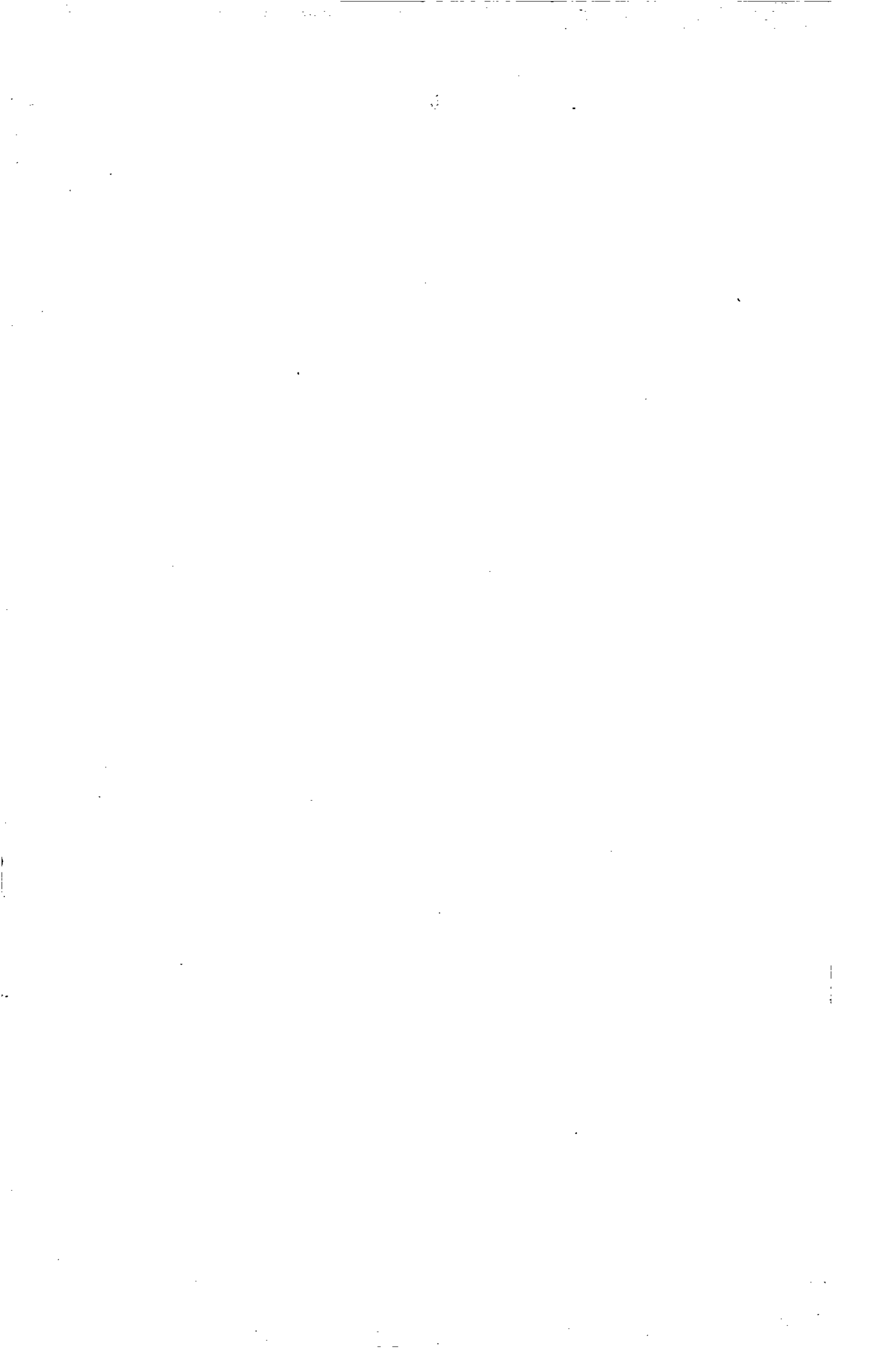
Le caïd administra sa tribu jusqu'en 1869, époque à laquelle, fatigué par l'âge, il donna sa démission. Son fils, Ahmed Bennacer, déjà cheikh indépendant du Zab Chergui, fut investi à sa place des fonctions de caïd d'El Khanga. Lorsqu'éclata l'insurrection de 1870 dans le Sahara, il parvint à maintenir ses tribus dans l'obéissance. Aucun acte d'hostilité ne fut commis, dans le pays, contre le Gouvernement Français. La colonne des généraux de Lacroix et de Galliffet parcourut le Sahara, puis vint, en 1872, à El Khanga, où elle séjourna deux mois. Un homme des Bradja, nommé Ammar ben El Khomati, aidé de trois ou quatre indigènes remuants, fomenta une insurrection et sema la terreur sur les routes. Le général ordonna son arrestation, et en chargea mon père, Mohammed Belhadj ben Hassein ben Mohammed Tayeb, alors khalifa du caïd, son oncle, de l'effectuer. Il partit avec des gens d'El Khanga et du Djebel Chechar et pénétra dans la forêt des Bradja, où leurs recherches les amenèrent à s'emparer de son harem et de ses troupeaux, ce que voyant, le révolté parut et voulut engager la lutte avec les contingents de Mohammed Belhadj. Ce dernier le tua d'un coup de fusil et présenta son cadavre au général.

.

MOHAMED LAKHDAR BEN MOHAMED BEN HASSEIN.

Pour traduction conforme : G. MERCIER.





MONUMENT GRECO-PUNIQUE

DE

LA SOUMA ⁽¹⁾

(près Constantine)

Son origine — Sa découverte en 1915-1916

Grâce à l'appui de M. le Maire de Constantine, M. le Gouverneur Général ayant accordé au Service des Monuments historiques de l'Algérie, les crédits

(1) La SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE est heureuse de profiter de cette occasion pour adresser ses plus chaleureux remerciements à M. LE DOCTEUR CARTON, correspondant de l'Institut de France, Président de l'Institut de Carthage, membre de notre Compagnie, qui, un des premiers, a eu l'idée de provoquer la restauration du curieux monument antique qu'est la Souma. C'est, en effet, sur son initiative, que notre distingué collègue, M. MORINAUD, Maire de Constantine, Président du Conseil Général et Délégué financier a fait les plus actives démarches, d'ailleurs couronnées de succès, pour obtenir un premier crédit permettant de commencer les travaux de fouilles et d'exploration.

La restauration et la construction de ce monument, unique dans l'Afrique du Nord, attireront de nombreux visiteurs lorsqu'elles seront entièrement terminées, mais nécessiteront de grosses dépenses; nous savons que nous pouvons compter sur le dévouement inlassable de M. Morinaud pour obtenir des Délégations Financières les crédits nécessaires à son complet rétablissement.

nécessaires, nous pouvons aujourd'hui attribuer à la ruine de la Souma ⁽¹⁾ sa destination.

Cette ruine, située à 14 kilomètres de Constantine et à 4 kilomètres nord-est du Khroub, était placée à l'intersection des voies reliant Cirtha à Théveste et Calama à Sitifis.

Considérée par les uns comme mausolée, par les autres comme monument commémoratif, elle était désignée aussi sous le nom absurde de tombeau de Constantin ⁽²⁾, sa destination était donc inconnue.

Suivant le programme arrêté avec M. A. Ballu, architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, l'état de la ruine n'en permettant pas la restauration, sa reconstruction, avec le réemploi de tous les matériaux, fut décidée.

Les travaux de démolition, rangement et recherches commencés en novembre 1915 et interrompus pendant l'hiver, furent terminés en mai dernier, mettant à découvert la première assise des fondations.

C'est à ce niveau et au centre que nous avons trouvé un caveau de 2 mètres sur 1 mètre, orienté du nord-est au sud-ouest.

Ce caveau de 1^m12 de profondeur, établi au-dessous de l'assise des fondations, était couvert en dalles de 0^m40 d'épaisseur encadré de pierres de taille et le fond n'était dallé que sur l'angle nord-ouest; il formait deux compartiments superposés, séparés par les dalles sus-indiquées, il contenait au fond trois urnes intactes et les débris de trois autres, dans l'étage

(1) Souma : mot de la langue arabe signifiant, *tour, minaret*.

(2) *Monuments antiques*, Gsell, T. I, page 62.

sous l'intrados de la voûte, deux urnes brisées avec traces de cendre, dans le fond du caveau sur la partie dallée, divers objets : armes, casque et tunique, etc., dont nous donnons les détails plus loin; puis placés verticalement dans les joints du dallage de séparation, des fers de lances et de javelots.

Tous ces objets rongés et couverts d'oxyde, recouverts en grande partie par les dépôts calcaires produits par les filtrations des eaux, sont en morceaux, aucun n'est entier.

Le résultat de cette découverte démontre donc que la Souma est bien la ruine d'un monument funéraire et non celle d'un monument commémoratif.

Pour qui et à quelle époque a été édifié ce monument ?

Autant de questions à résoudre.

Pour qui ? Jusqu'à présent nos fouilles, nos recherches et même le tamisage des terres provenant du caveau et de la construction n'ont donné aucun résultat.

Aucune inscription sur les pierres, pas de médailles; quant aux armes trouvées, elles sont tellement oxydées que l'on ne peut y relever aucune incrustation.

Il n'en est pas de même pour fixer approximativement l'époque de la construction, car au moyen des débris tels que chapiteaux, corniches, colonnes, frontons, l'on peut en déduire que l'on se trouve en présence d'une construction de l'ordre d'origine grecque, déjà décrit par M. Ravoisié, architecte (1).

L'ensemble de cette construction, bâtie à l'extérieur

(1) Ravoisié, *Beaux-Arts*, pages 75, 76, 79, 80. Delamare, vol. 161.

avec pierres de taille de grande dimension ⁽¹⁾ parfaitement ajustées et posées à sec, est à l'intérieur formé de blocs non équarris, placés en blocage sans tenir compte d'un lit de pose ou d'attente, mode de construction très défavorable qui a dû certainement influencer sur sa durée.

Suivant le profil des chapiteaux des colonnes, entablement et corniche du fronton qui sont bien du dorique grec, l'on relève dans la corniche du sous-bassement, au lieu du larmier vertical, la gorge égyptienne; de plus les colonnes n'étaient pas cannelées et nous croyons que par suite de leur construction en plusieurs assises, ces colonnes devaient être recouvertes d'un enduit représenté par la saillie qui remplace la rainure sous les annelets du chapiteau, qui eux sont remplacés par un simple filet.

Ce monument funéraire serait donc d'un style mixte, gréco-punique importé à Cirtha par les ouvriers grecs ⁽²⁾ et carthaginois qui y furent appelés par les rois de la Numidie, principalement par Masinissa et Micipsa.

Cet édifice était de ce style mixte gréco-punique qui régna pendant les derniers temps de l'indépendance de Carthage; ce style, que nous avons découvert également, lors de la construction du quartier Dar-el-Bey à Constantine, où les fondations, côté Est, mirent à découvert les débris d'un théâtre, et que l'on retrouve également aux chapiteaux de la Grande Mosquée, permet de déclarer que cette construction remonterait à un ou deux siècles avant Jésus-Christ.

(1) Quelques-unes ont plus de deux mètres de long.

2) Suivant Strabon XVII, 3, 13, *Colonic grecque à Cirtha*.

Placé en vue de Cirtha, il est plus que probable que ce tombeau a été édifié pour un des princes numides qui y régnèrent à cette époque.

Or, des princes numides dont la royauté a pu mériter la reconnaissance de leurs sujets, nous ne trouvons que Masinissa qui régna pendant 60 ans (né en 238 mort à Cirtha en 148) et son successeur (fils aîné) Micipsa qui, lui, régna de 146 à 119.

Tous deux avaient, par une administration énergique, transformé le pays, faisant venir une Colonie de Grecs pour enrichir Cirtha et autres villes, et familiarisant leurs sauvages sujets avec les arts européens.

L'on ne peut en dire autant des successeurs : Jugurtha mourut dans la prison de Rome en 104 et ses cousins Hiempsal furent assassinés, ainsi que Adherbal qui, assiégé dans Cirtha, fut assassiné sur ordre de Jugurtha après la prise de cette ville.

De l'exposé ci-dessus il semble résulter que si un monument funéraire a été mérité et édifié pour un des rois numides, il n'a pu être construit que pour Masinissa ou Micipsa.

Et encore si l'on tient compte de l'état de guerres et révoltes qui ont ruiné le pays lors de la succession de Micipsa, ce monument ne peut être attribué qu'à Masinissa.

Description de la construction. — Procédant à la description du monument après la découverte, l'on trouve que le caveau a été établi à 1^m50 en contre-bas du sol naturel, sous l'assiette ou première assise des fondations.

Il était couvert au moyen de dalles à parements

dressés au-dessus; noyée dans le massif, sur un remplissage de terre formant cintre, une voûte avec clefs et claveaux de 1^m15 à 1^m27 de long dont l'arasée supérieure régnait au même niveau que la troisième assise du soubassement au-dessus des fondations.

Ce caveau était établi dans la direction nord-est, encadré de deux assises en pierre dressée.

Le fond n'était garni que dans l'angle nord d'une dalle sur laquelle ont été trouvés les armes, la tunique, et les autres objets.

Sans aucune communication avec l'extérieur, ce caveau était au milieu et partie en contre-bas d'un soubassement de 10^m50 sur 10^m50 et de 2^m80 de hauteur établi sur une première assise de 0^m50 à 0^m40 d'épaisseur exécutée en pierres brutes.

Sur toute sa hauteur, les faces du soubassement comprennent cinq assises de pierre de taille à parements et joints dressés et dont les dimensions atteignent de 0^m80 à 2 mètres de longueur.

Au-dessus, formant gradins avec reculement de 0^m40, deux assises de 0^m50 de haut, reçoivent le piédestal avec côtés à la base de 8^m40.

Ce piédestal comprend une base de 1 mètre de hauteur formée de deux assises dont la deuxième est moulurée;

Un dé de 0^m65 de haut à parement droit;

La corniche moulurée, dont le profil contient, en remplacement du larmier droit du dorique grec, la gorge égyptienne.

Au-dessus, une plinthe de 0^m50 de haut formait le dallage de l'étage d'une superficie de 7^m42 sur 7^m42 dont le nivellement a fait ressortir une dénivellation

de vingt centimètres entre la face nord-est et l'angle nord-ouest.

Soit une différence de niveau provoquée par un tassement de la construction vers l'ouest.

Sur la plinthe était établi un étage dont les restes, trois angles de 1^m75 sur 1^m75 et 3^m20 de haut, en partie conservés, portent comme décoration, sur les troisième et quatrième assises, des boucliers de 1^m25 de diamètre avec saillie de 0^m10.

Les parements de ces angles étaient taillés sur toutes faces, ce qui indiquerait que l'intérieur de cet étage était vide.

A quoi pouvait-il être affecté ?

Si l'on tient compte des dimensions (5^m20 × 5^m20) il ne pouvait guère être affecté à une salle mortuaire, car le vide intérieur ne se prêterait pas à l'emplacement d'un sarcophage; d'autre part, celui-ci aurait laissé des traces sur le dallage.

Ce vide a-t-il été ménagé pour éviter un remplissage, ou encore comme dépôt ? J'espère que pendant la reconstruction nous trouverons les fragments de pierres qui devaient former le remplissage des vides à moins que ceux-ci n'aient été garnis de portes décoratives en bronze. D'après les débris classés de colonnes, au-dessus de cet étage était une loggia encadrée de colonnes doriques de 0^m62 de diamètre à fût non cannelé, formées d'assises variant de 0^m60 à 1 mètre de haut qui suivant les proportions devaient avoir, y compris le chapiteau, 4 mètres de hauteur.

Quant à la couverture et à la disposition du sommet de l'édifice, les débris d'architrave, frises, corniche, dalles, et deux morceaux de corniche rampante indi-

queraient qu'il y avait des frontons sur chacune des faces, avec couverture formée de dalles de grandes dimensions, agrafées les unes aux autres au moyen de crampons scellés au plomb.

Enfin, le plafond était formé de dalles dont nous avons des fragments portant moulures figurant des panneaux.

Cette loggia abritait-elle une statue ?

C'est peu probable, si l'on admet la disposition des colonnes suivant l'avis de M. Ravoisié, car la statue placée au centre aurait été masquée dans toutes les directions. Toutefois, il en serait autrement si l'on admettait que les fragments de bronze trouvés en 1861 et ceux que nous avons trouvés nous-mêmes, qui ont la forme du pli d'un manteau, appartenaient à une statue.

Dans cette dernière hypothèse, la colonnade aurait eu une disposition toute autre, mettant à découvert la partie centrale de la loggia. Mais nous ne pouvons l'admettre, car le vide qui serait resté entre les colonnes aurait été bien restreint.

Dans ces conditions, nous ne devons pas admettre de statue dans la loggia ; quant aux bronzes découverts, dont le pli du manteau peut aussi bien représenter le profil d'un bâti de porte, ils justifieraient les portes qui pouvaient garnir l'étage inférieur.

Il ne faut pas être surpris que les fragments en bronze soient en si petit nombre, la valeur de ce métal en ayant provoqué les recherches, justifiées par la cupidité des habitants.

Causes de la ruine de l'édifice. — Suivant la description ci-dessus, l'intérieur du massif, dans toute

la hauteur des fondations à l'étage, était formé de blocs non équarris, jetés en blocage sans liaison avec les assises en parements, soit un mode de construction très défectueux, qui, sous l'action d'un tassement de 0^m20 à l'angle nord-ouest, a provoqué certainement un dévers sur la colonne de cet angle de plus de 0^m40.

Dans une pareille situation, il est très probable que sous la charge considérable du massif de la couverture, les assises formant les colonnes ont dû se disloquer et crouler comme un jeu de cartes, sur la face nord-ouest.

De ce qui précède, on peut déduire que la ruine a pu être provoquée seulement par la mauvaise exécution de la construction, sans invoquer de mouvement sismique.

Nous retirerons, de notre découverte, un enseignement pour un mode économique à appliquer aux recherches dans pareils édifices, afin d'éviter de grands frais de démolition.

Ce mode consisterait simplement à mettre à nu le fond de la fondation sur une des faces, là y établir une descenderie ou galerie jusqu'au centre de l'édifice, et, à ce point, établir un puits qui, perçant le plafond, mettra à découvert tous caveaux ou salles pouvant exister à l'intérieur.

Objets trouvés dans le caveau

Dans le compartiment supérieur :

Deux urnes de 0^m85 de haut, brisées, avec traces sur les débris de cendres mélangées de terre.

Dans le dallage de ce compartiment, enfoncés ver-

ticalement dans les joints, des débris de fers de javelots avec douilles et des fers de lances.

Au-dessous de ce compartiment, dans le caveau, sur le côté est, deux urnes debout (vides), sur le côté sud, une urne intacte couchée et, de côté, les débris de quatre autres.

Les urnes intactes ne contenaient au fond que de l'eau provenant de filtrations supérieures; dans le fond de l'une se trouvaient des os calcinés trouvés épars avec les débris.

A l'angle nord-ouest du caveau, sur la partie dallée ayant $0^m99 \times 0^m67$, ont été trouvés :

Photo A. — Une tunique ou cotte dont la composition serait partie métallique et partie cuir ou étoffe, suivant analyse.

Photo B. — Les débris d'un casque dont la pointe n° 1 est du profil dorien. Ce casque devait protéger non seulement le haut de la tête, mais également la nuque et les côtés, puisque dans les débris l'on retrouve des parties nuque (nos 3 et 4), deux côtés sur lesquels sont reproduites les oreilles (n° 2); enfin, la partie du col à la naissance de la nuque (n° 5), sur laquelle on trouve les deux anneaux d'attaches. Ce casque, formé de lames de fer martelé, était capitonné à l'intérieur. Il nous semble y trouver à l'intérieur des traces d'une coiffe qui paraîtrait être du cuir calcairisé par les dépôts.

Photo C. — Une épée (n° 1) de 0^m65 de long qui, dans une gaine en bois de cèdre, présente à l'embouchure de cette gaine une garniture qui devait être du métal or et cuivre.

Il est à remarquer, comparativement au métal, l'aspect impérissable du bois de cèdre.

Un poignard (n° 3) ou courte épée, des fers de lances et javelots (n°s 2, 4 et 6).

Les restes d'une corne d'appel (n° 5) en argent avec décorations repoussées en relief, ayant la forme vague de coquillage.

Photo D. — Un médaillon (n° 1) de 0^m10 de diamètre représentant en relief le dieu Neptune assis avec une peau de lion sur ses genoux, trident à gauche et conque marine à la main droite (1).

Les restes de quatre autres médaillons (n° 2) de 0^m06 de diamètre, dont deux à peu près conservés, représentant en relief une tête de cerf et une tête de lionne.

Ces médaillons pouvaient être placés comme garniture à un ceinturon dont nous ne retrouvons que les boucles avec goupilles (n° 8) et des débris de trame formée de métal à double ligature, reliés par des fils d'argent.

Un récipient ou vase en argent de 0^m27 de diamètre, tellement oxydé que, rempli d'ossements, il s'est brisé lors de la découverte.

Le fond d'un brûle-parfums en argent, dont le foyer en cuivre, de 0^m13 de diamètre, est le seul objet bien conservé

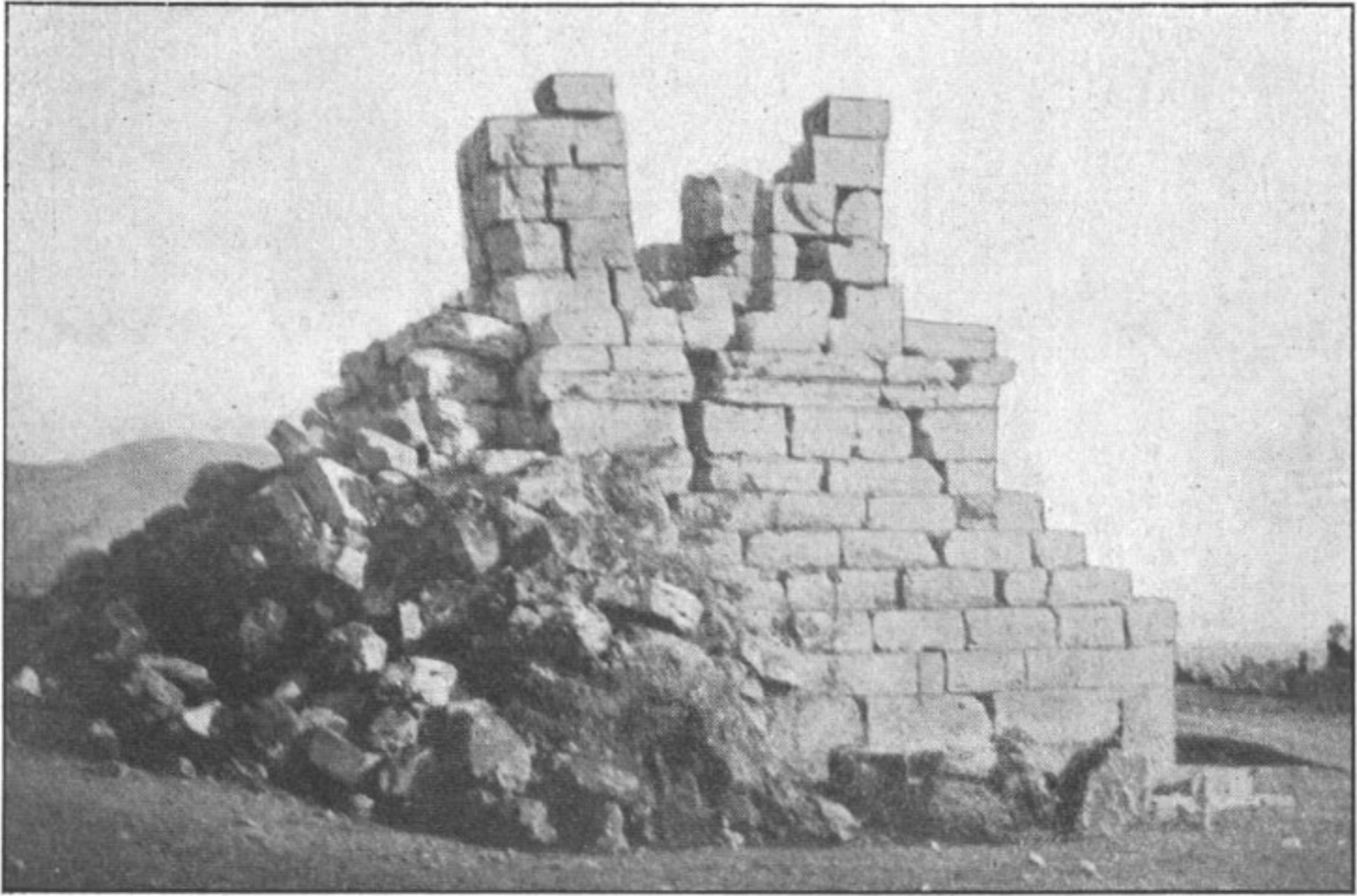
Photo D (suite). — Enfin, divers débris dans les-

(1) L'on pourrait être surpris de voir Neptune figurer sur une armure numide, mais il y a lieu de faire ressortir que, connu chez les Grecs sous le nom de Poséidon, il remplace à Rome le vieux dieu Censur et préside aux courses épiques bien avant l'ère chrétienne. Il pouvait donc être considéré par les Numides comme patron de la cavalerie.

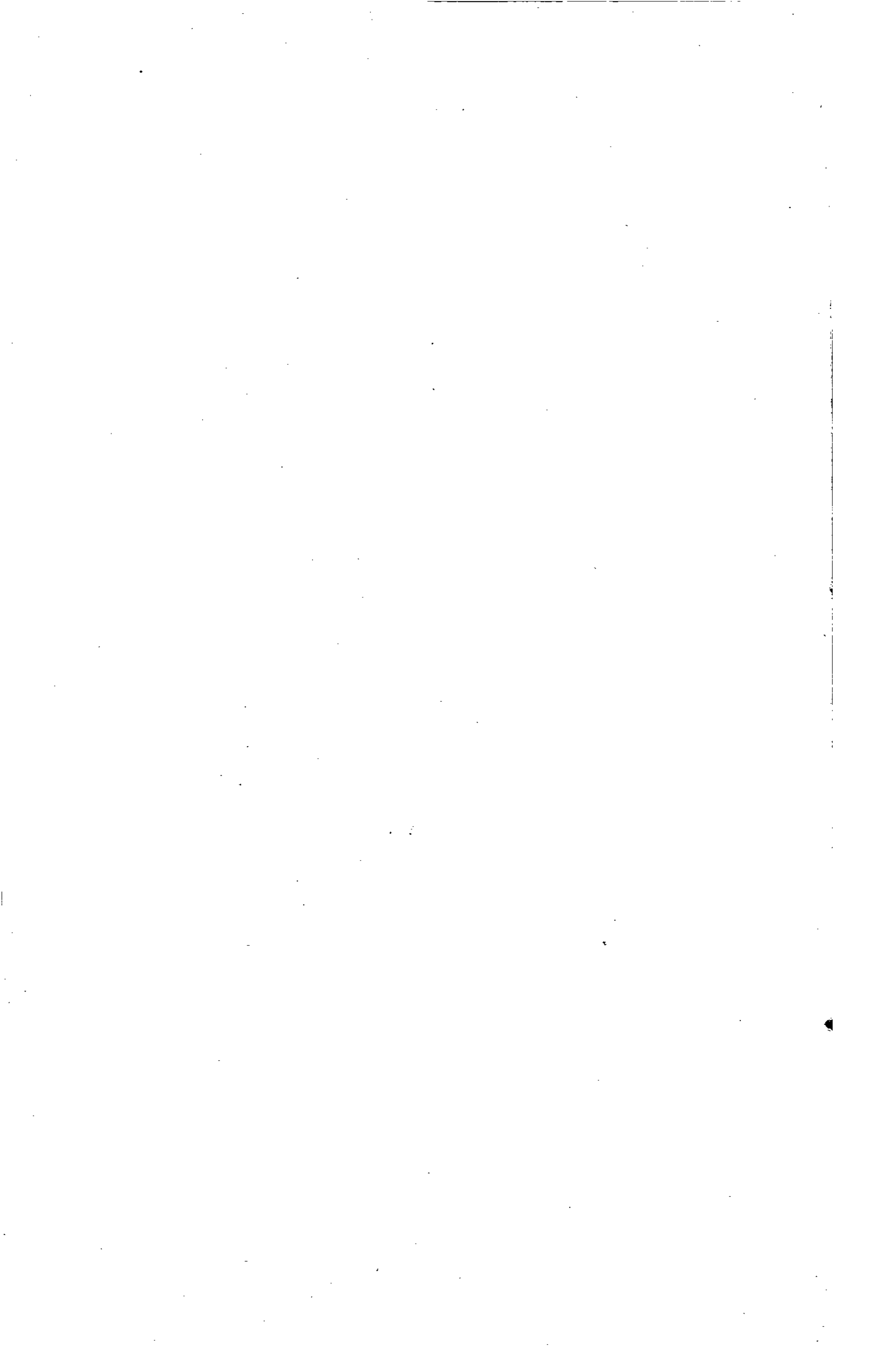
quels on croit trouver les restes d'un miroir (n° 4), d'une poignée (n° 3), débris d'anneaux (n° 6), le col d'une aiguière en argent (n° 5) et un poinçon (n° 7).

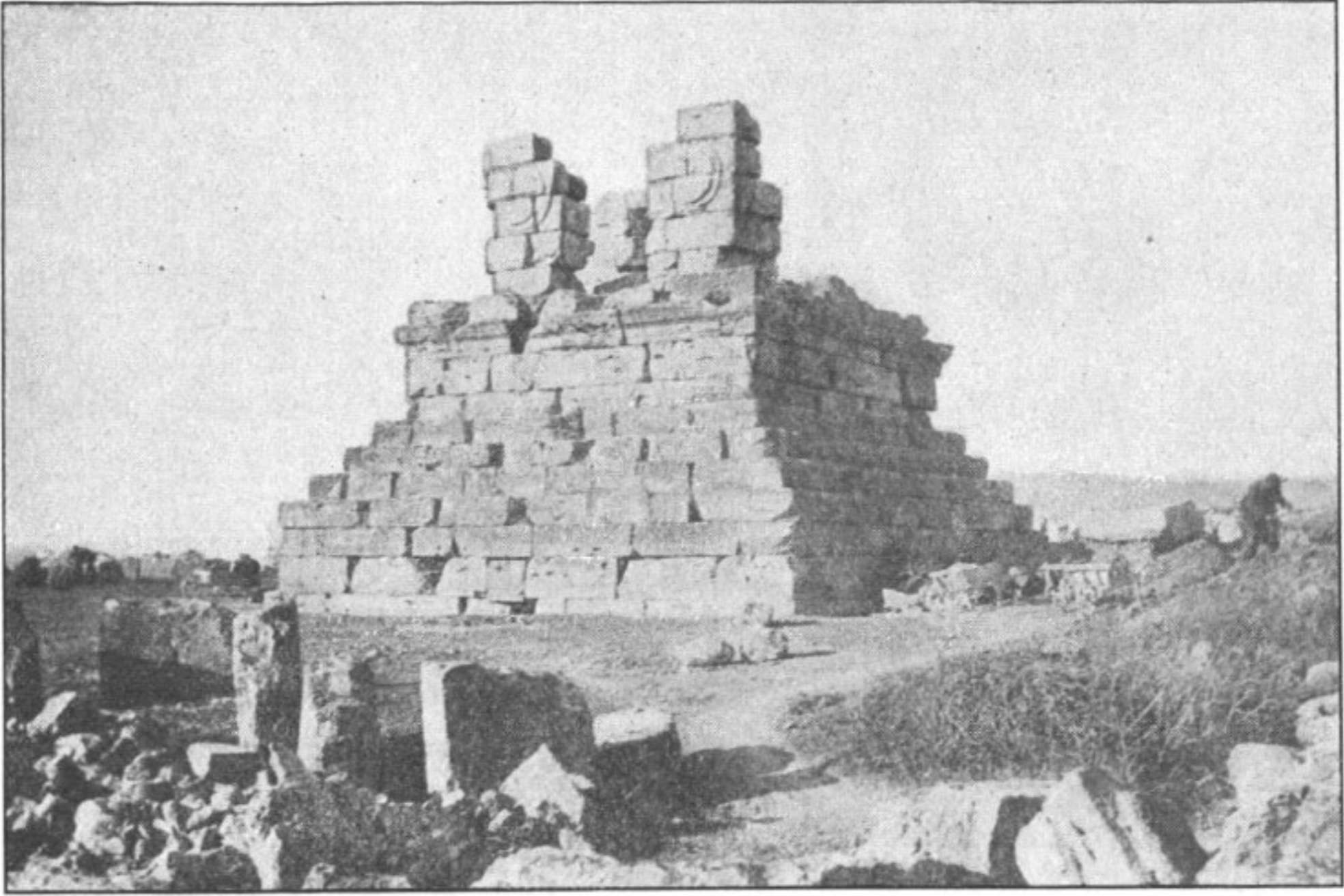
Constantine, le 22 juin 1916.

BONNELL.

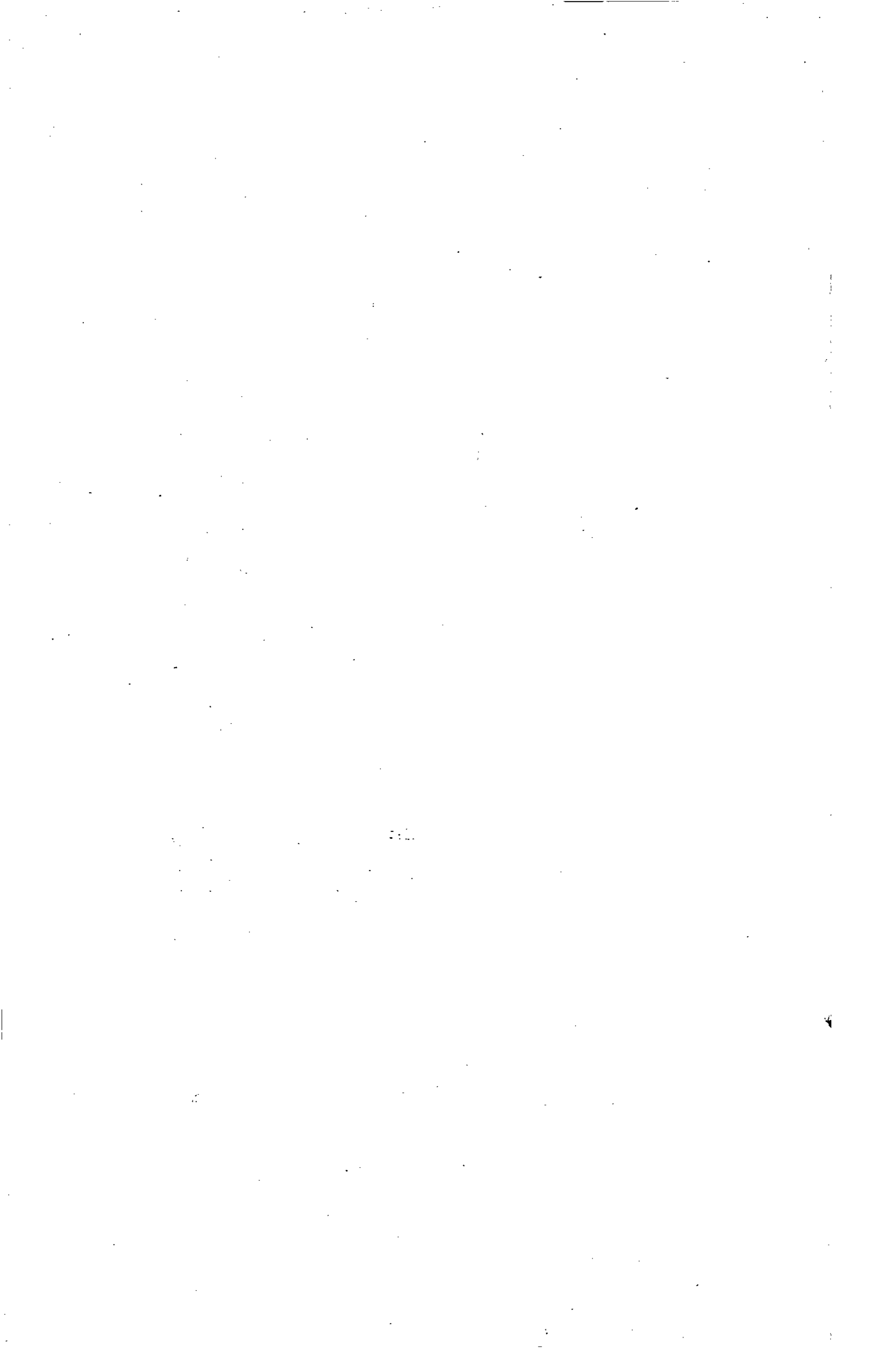


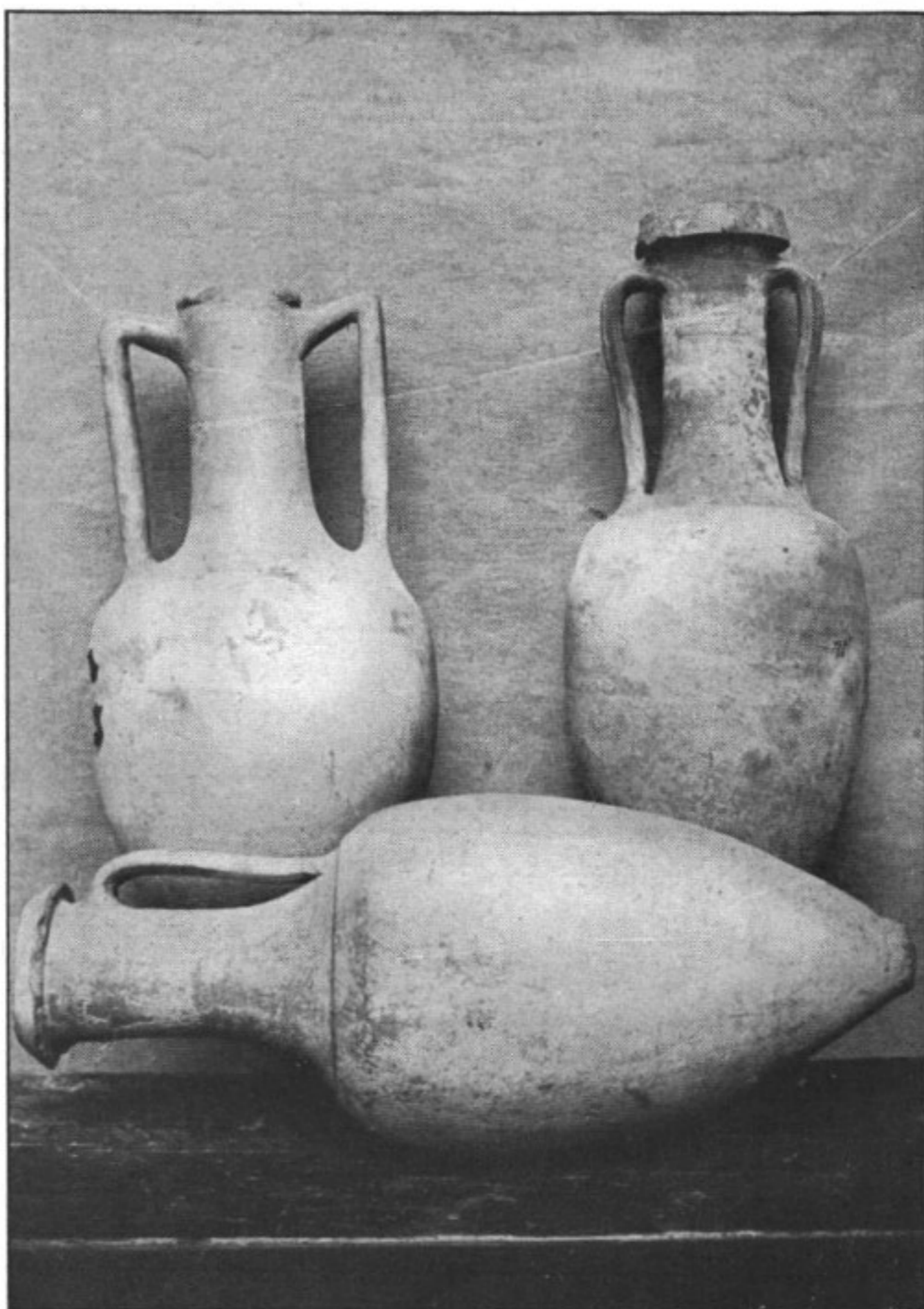
Sud



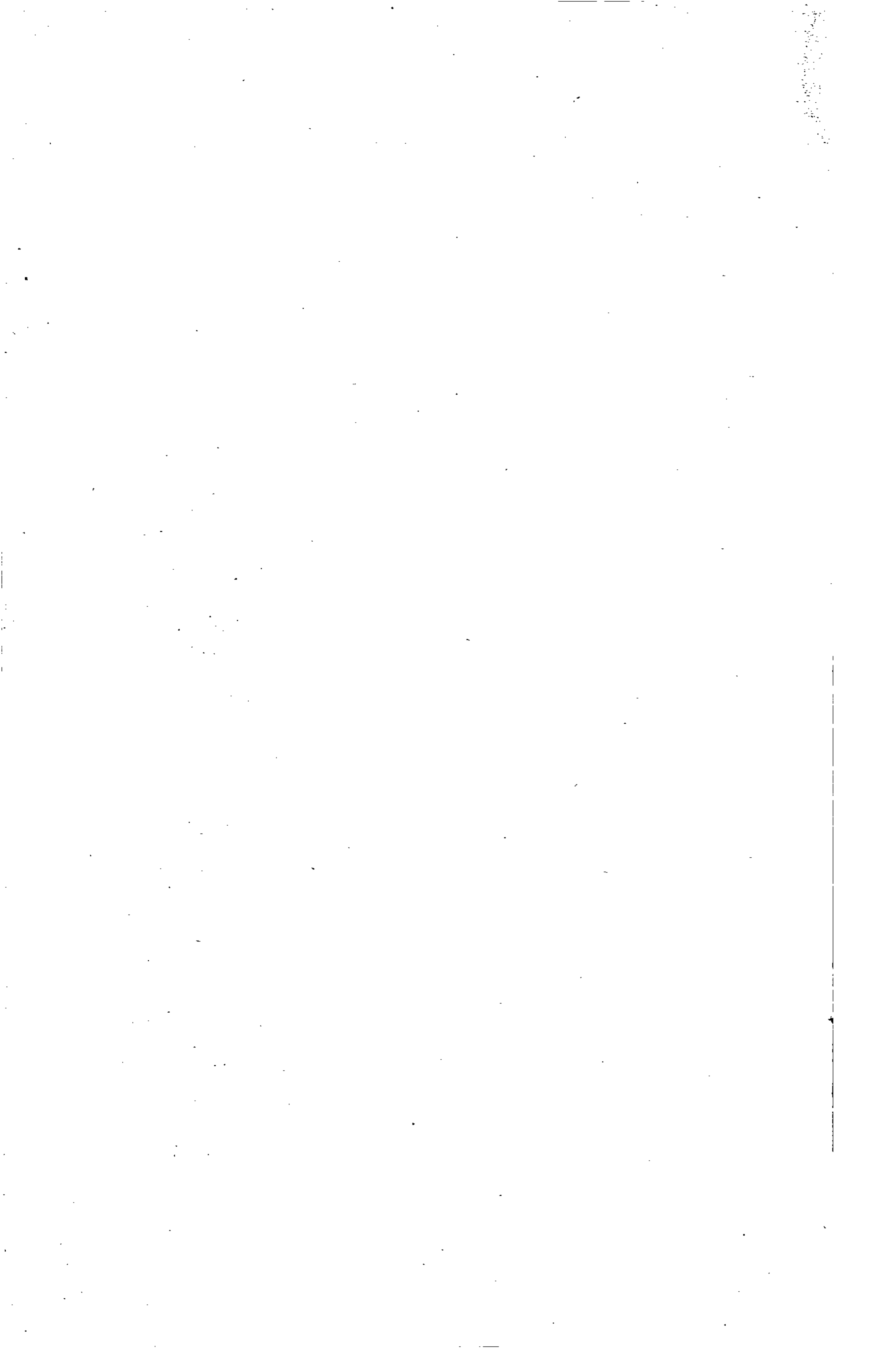


Est





Urnes



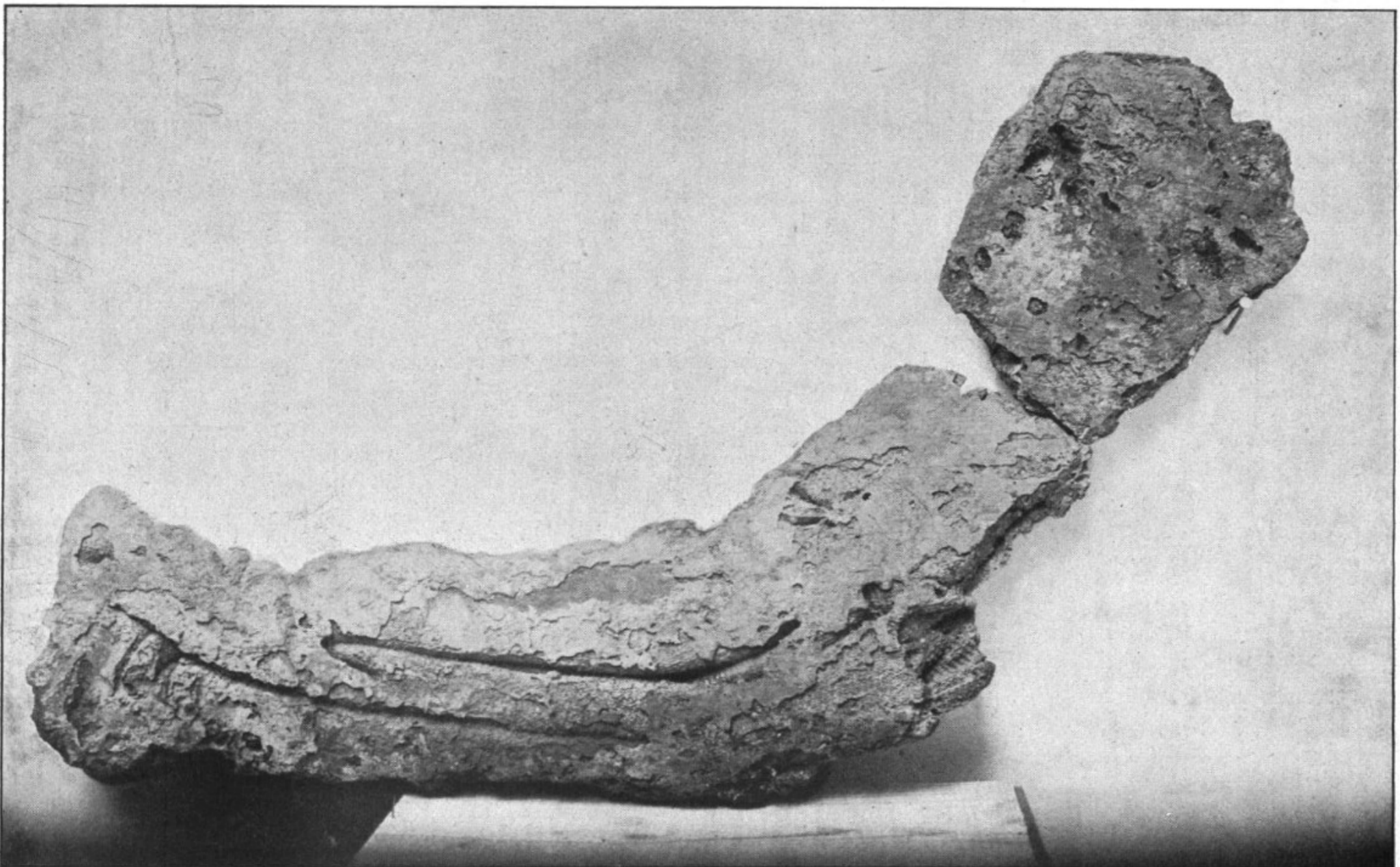
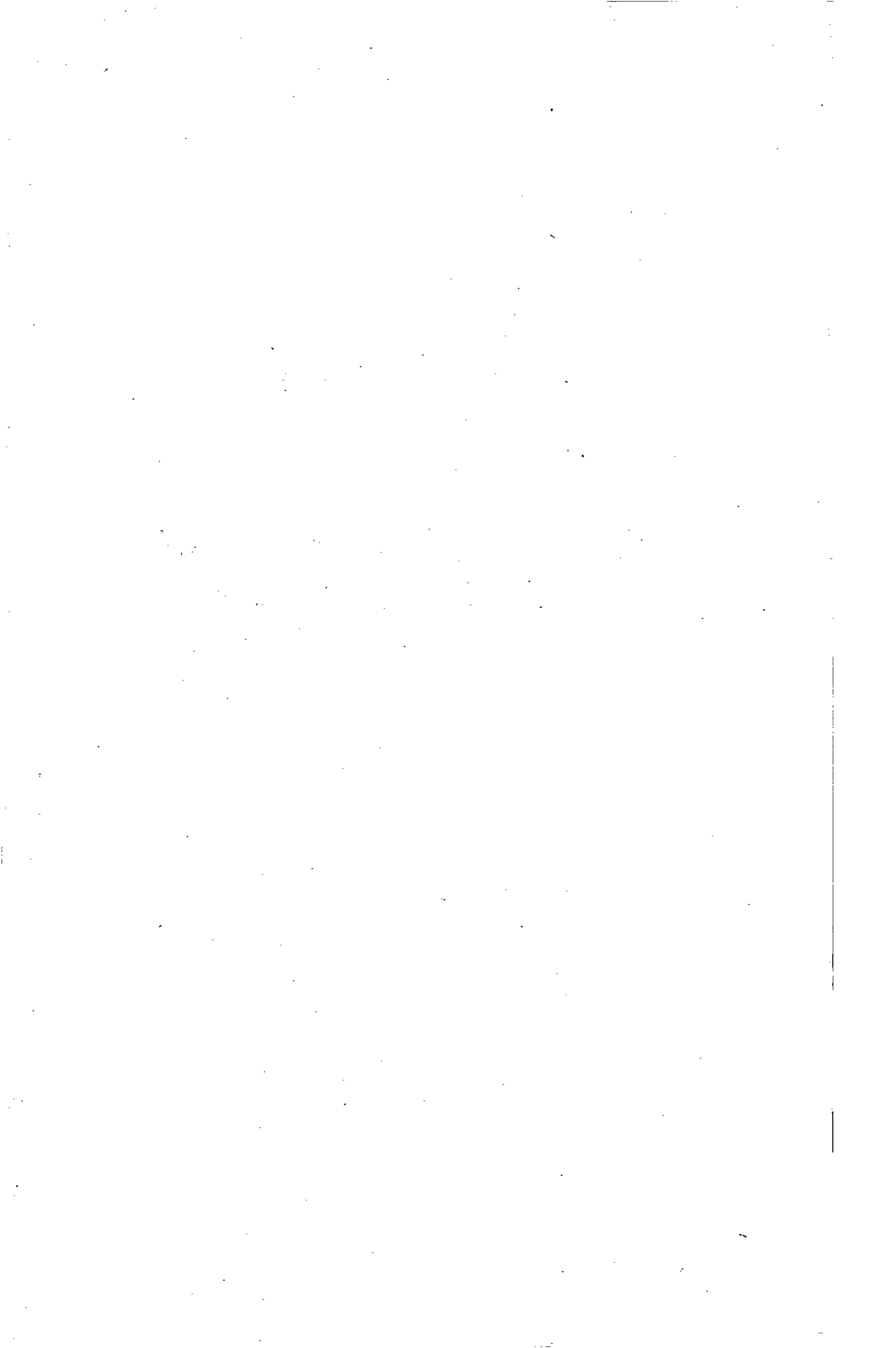


Photo A. — Tunique ou cotte



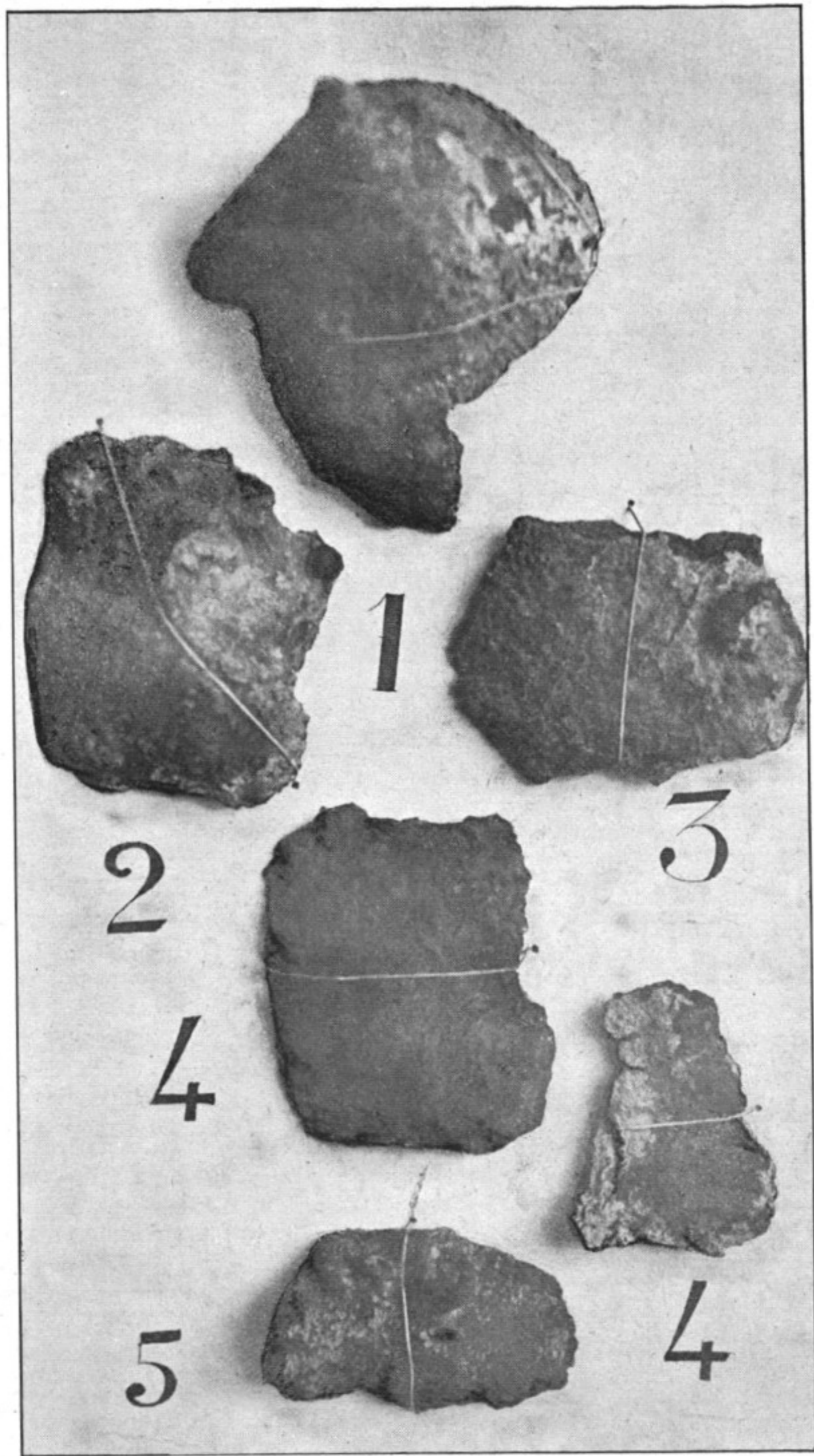


Photo B. { 1 - 4 Débris du Casque.
2 - 3 Débris des cottes portant trace des oreilles.
5 Débris du col portant crochets d'attache.

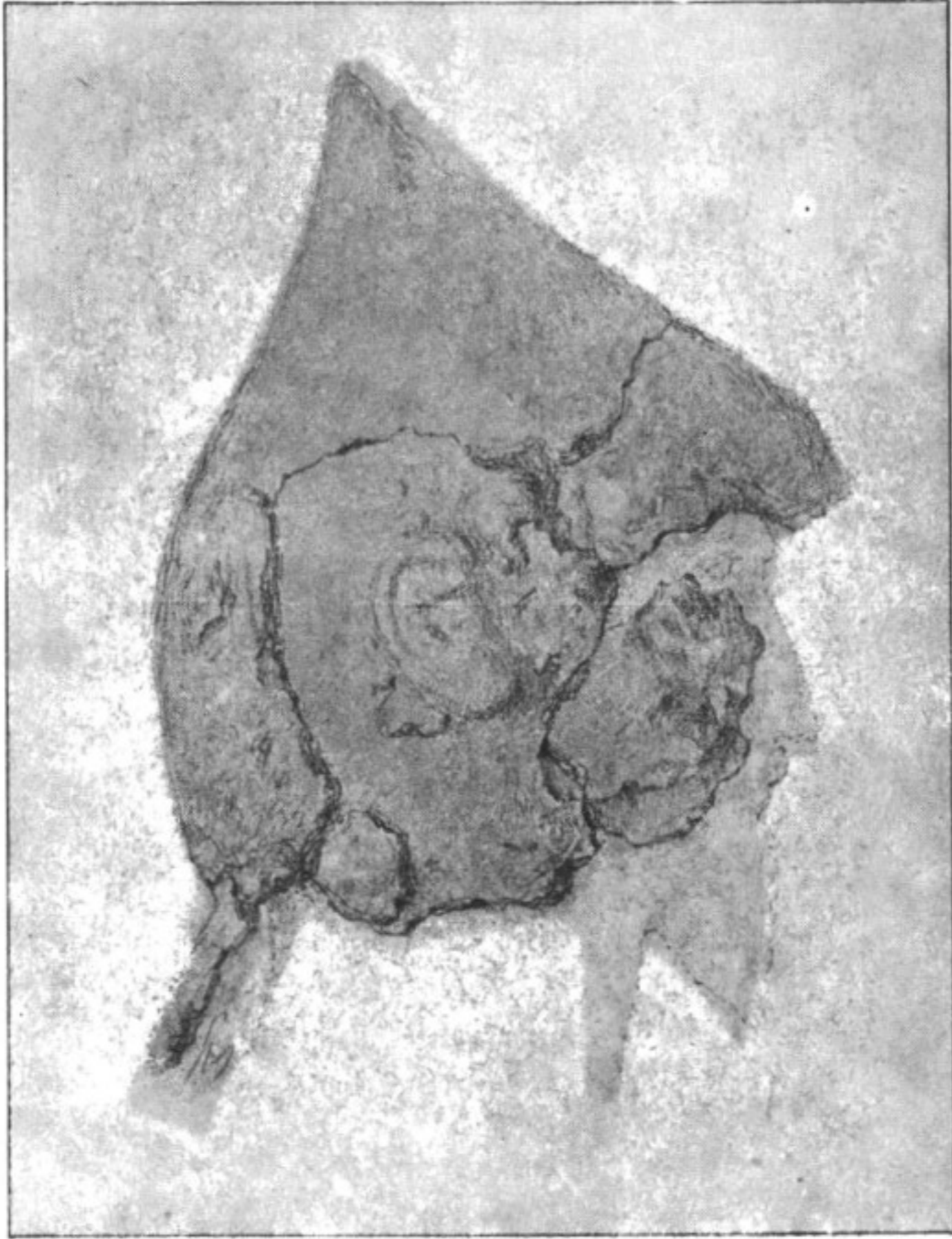


Photo B. { Débris assemblés.
Casque.

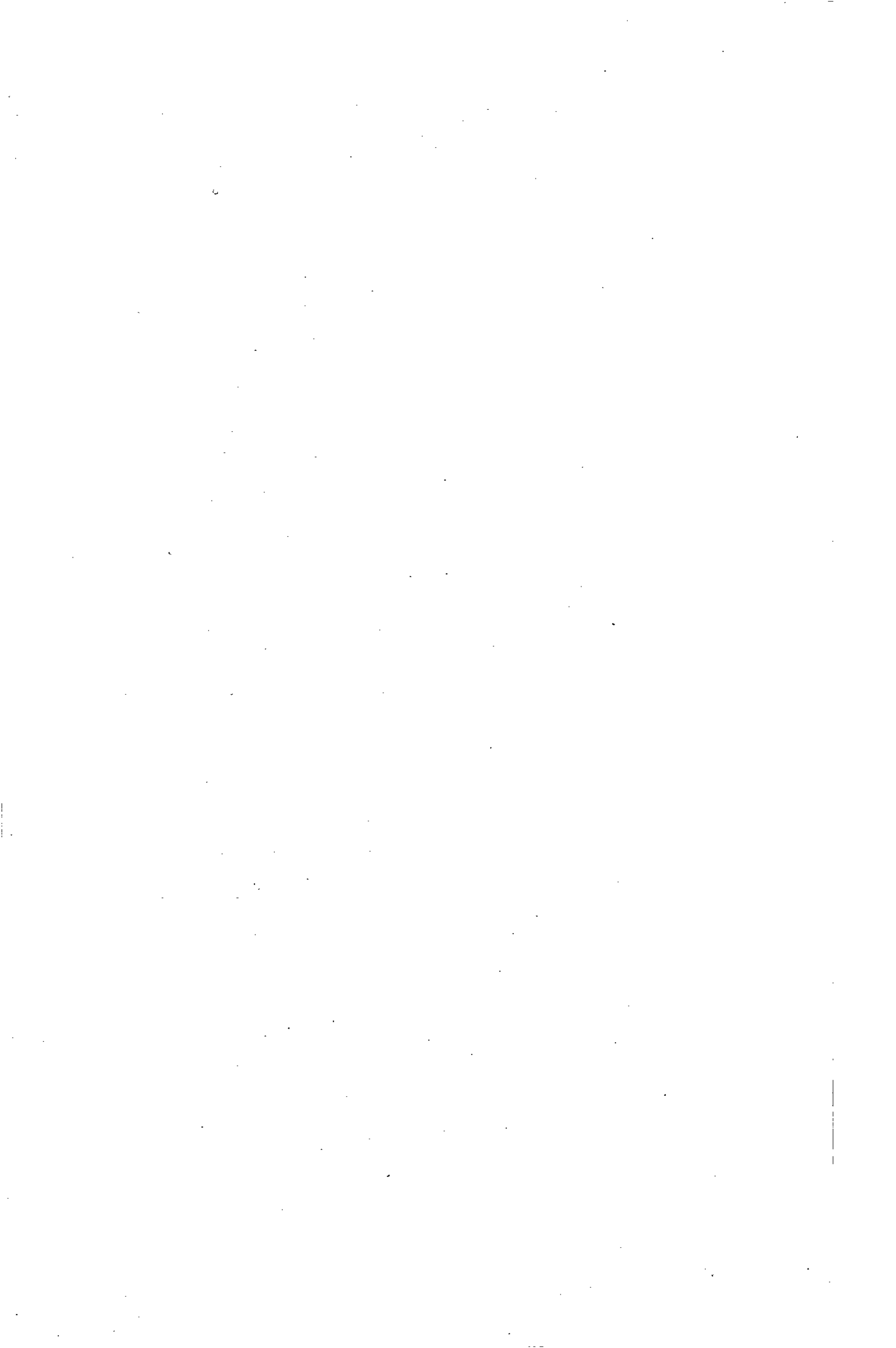




Photo C. {

- 1 Epée portant des débris d'une gaine en cèdre.
- 3 Courte épée (débris).
- 2 - 4 Débris de poignard, lance et javelot.
- 5 Débris de corne d'appel.



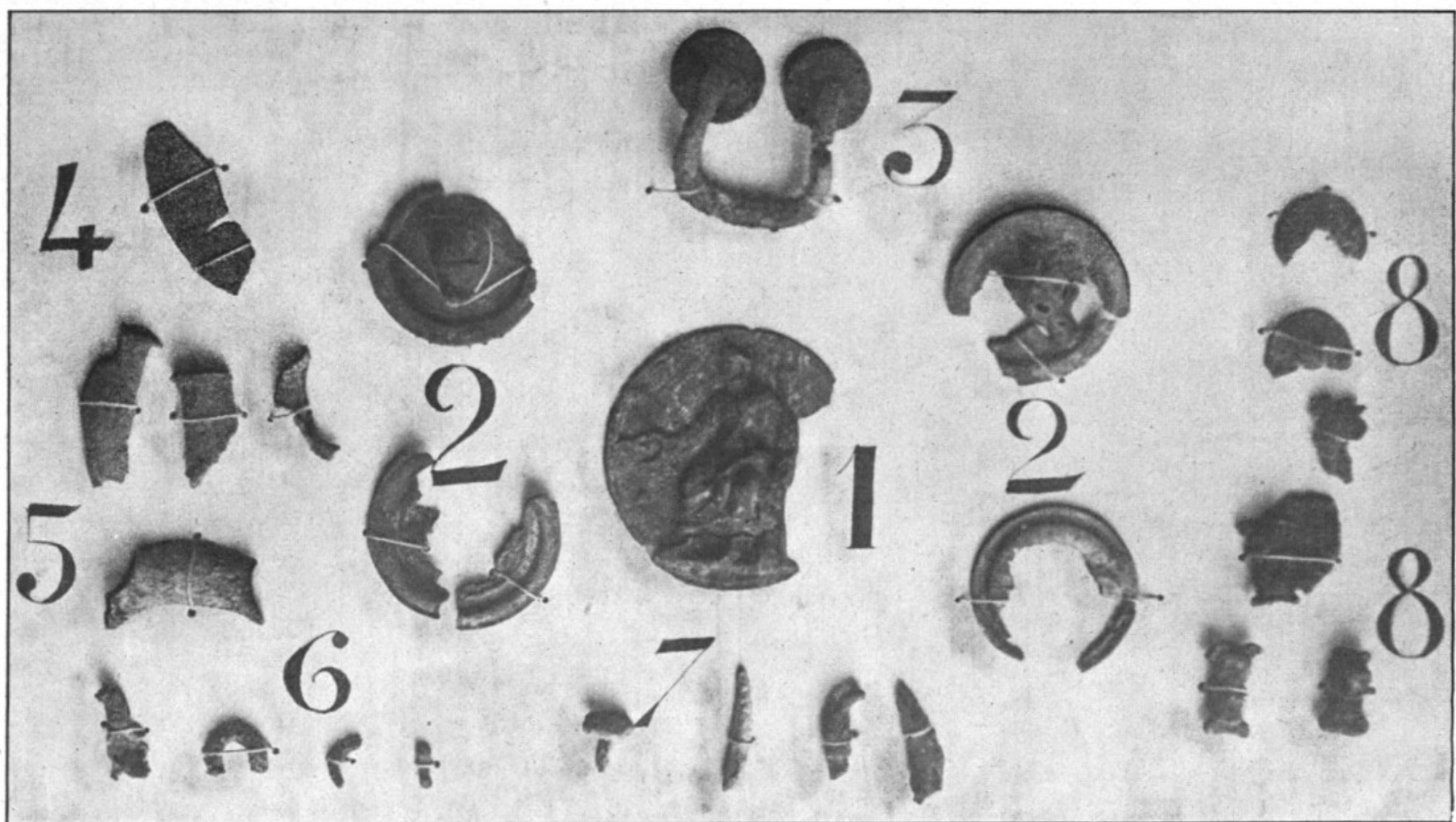
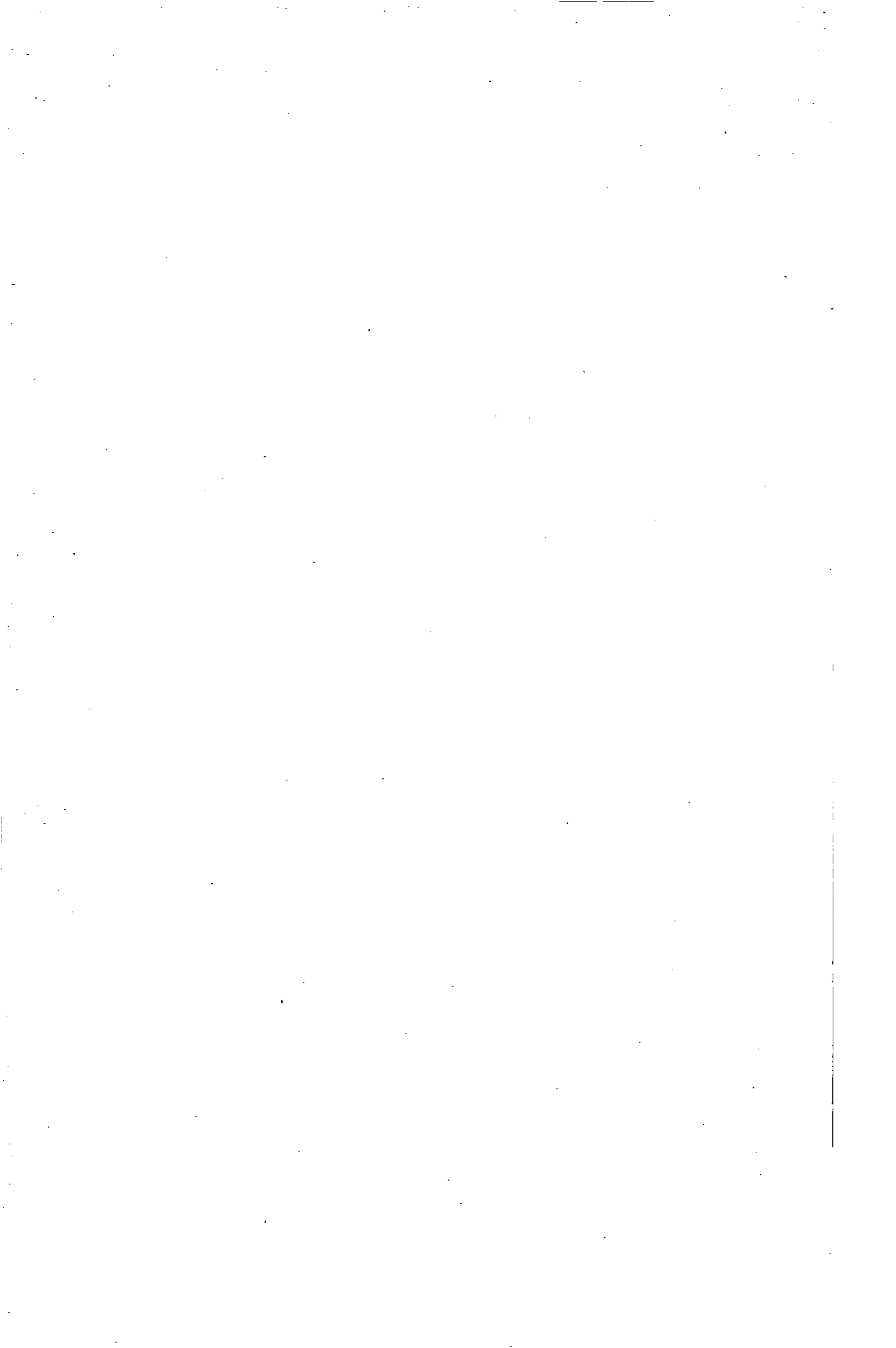
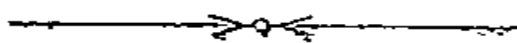


Photo D. { Médaillons 1 Neptune; 2 (à gauche) tête de lionne; 2 (à droite) tête de cerf.
 8 Goupilles d'attache.
 4 Débris d'un miroir.
 3 - 5 - 6 - 7 Débris de médaillon, d'aiguière, anneaux et poinçon.



LA GROTTTE DES PIGEONS

à CONSTANTINE



Grâce au bienveillant appui de M. Morinaud, Maire de Constantine et mon collègue de la *Société archéologique* de la ville, mais aussi grâce à la libéralité de M. le Gouverneur Général, il a été procédé au cours de l'année 1916 au dégagement partiel de la Grotte des Pigeons située sur la plus belle promenade de la ville, face au nord, le Boulevard de l'Abîme.

J'ai suivi avec le plus vif intérêt le dégagement partiel de cette grotte au titre « Archéologie préhistorique » et je donnerai dans le prochain *Recueil de la Société*, le résultat complet des remarques et des découvertes faites au cours de cette très curieuse et importante fouille.

Si, par suite de circonstances imprévues, la grotte véritable n'a pas encore pu être atteinte, son annexe immédiate et immédiatement attenante a été complètement dégagée, et il faut espérer qu'après la période troublée que nous traversons, avec le concours du Service du Génie, sur lequel nous comptons, la merveilleuse conception du Maire pour l'embellissement de sa ville, pourra avoir une suite indispensable pour

l'esthétique de ce refuge si frais et d'où l'on jouit d'une vue ravissante.

D'ores et déjà je puis dire que si au point de vue préhistorique je n'ai pas recueilli tout ce que je pouvais présumer, les découvertes n'en sont pas moins fort curieuses et captivantes.

Immédiatement en contact avec une industrie persistante et franchement néolithique, il a été recueilli une industrie paraissant déjà fort avancée et dénotant un contact et des relations assez énigmatiques entre deux peuplades si distinctes quant au mobilier archéologique récolté.

La petite grotte dégagée, que je persiste à ne considérer que comme une annexe de la grande, ne comporte pas le mobilier habituel des grottes d'habitat et ne semble avoir servi que de lieu de sépulture. Pour me compléter en un mot, je dirai que l'on se trouve en présence d'une bien curieuse diversion, un genre de tumulus sous grotte.

A. DEBRUGE.

N O T E

SUR UNE INSCRIPTION LIBYQUE

d'HÉLIOPOLIS (CONSTANTINE)

PAR

M. MARCEL SOLIGNAC

Le bassin de Guelma se range parmi les régions de la Numidie qui ont fourni le plus grand nombre d'inscriptions en caractères libyques (1).

Nous signalerons un nouvel épigraphe relevé, en compagnie de notre excellent ami M. Lucien Cotoni, avoué à Guelma, dans les ruines de la Fontaine Chaude d'Héliopolis.

La Fontaine Chaude, connue aussi sous le nom contradictoire d'Hamman-Berda (2), se trouve à 5 kil. 200 de Guelma, à la sortie du village d'Héliopolis, sur le bord de la route qui va de Guelma à Bône, en passant par Guelaat-bou-Sba. C'est une

(1) Consulter en particulier, Dr Guyon : *Quelques inscriptions de la province de Constantine*, Alger, 1838, pl. 1 et 2; Faidherbe : *Collection complète des inscriptions numidiqnes*, n^{os} 120, 123, 124, 179-186; Dr V. Reboud : *Excursion archéologique dans le cercle de Guelma, Souk-Ahras et La Calle*, in *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1875, tome XVIII, pages 1 et seq. etc.

(2) Les arabes de la région l'appellent « El-Guelta. »

exsurgence thermale (1) localisée dans l'axe de la chaîne calcaire du Djebel Taya prolongé par le Djebel Debar. Elle jaillit à la faveur d'une cassure dans les calcaires compacts, cristallins du Barrémien inférieur ou de l'Hauterivien, à l'extrémité de l'affleurement le plus oriental des couches du Djebel Debar.

Les Romains ont utilisé cette source dont ils recevaient les eaux dans une vaste piscine de 35 mètres de diamètre, munie d'une bordure en pierre de taille large de 1 mètre (2). Deux de ces pierres ont fourni des inscriptions libyques publiées en 1906 (3).

L'épigraphie suivant se trouve sur une dalle de grès du radier Est du bassin.

(Voir la planche ci-jointe)

A cause de l'incertitude qui règne encore dans la lecture et l'interprétation de l'écriture libyque, nous ne nous permettrons pas d'essayer de donner une transcription et une traduction de notre texte qui, d'ailleurs, nous paraît être peu important. Nous nous permettrons seulement de dire que le déchiffrement des textes libyques nous paraît, à la suite des belles découvertes de M. Evans (4), devoir être de

(1) Voir la *Notice sur les sources thermominérales* du Service des Mines, Alger, 1900.

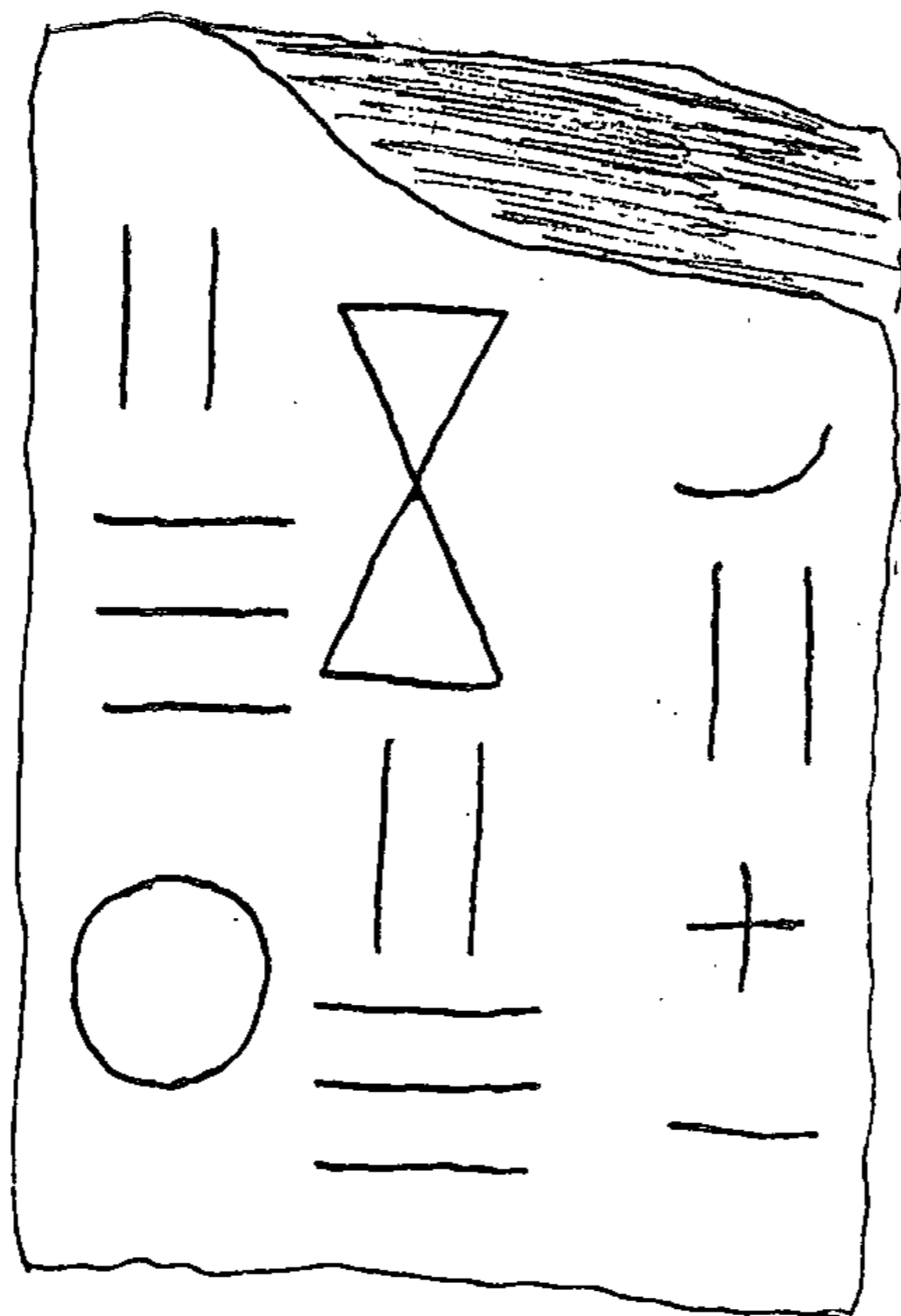
(2) Pour des détails plus complets et des indications bibliographiques, voir Gsell : *Monuments antiques de l'Algérie*, t. I, page 240 et pl. LXIV ; Gsell : *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 9, n° 92.

(3) U. Hinglais : *Inscriptions inédites de la province de Constantine pendant l'année 1906*, in *Rec. Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1906, t. XL, page 428.

(4) Evans, *Cretan pictographs and prehaenician scriptures*, London, 1898.

Evans, *Further Discoveries of Cretan and aegean scriptures with libyan and protoegyptian comparisons*, dans *Journal of Hell. Studies*, vol. XVII, 1898.

Flinders Petrie, *Migrations*, in *Journal Anthropol. Institute*, 1906.



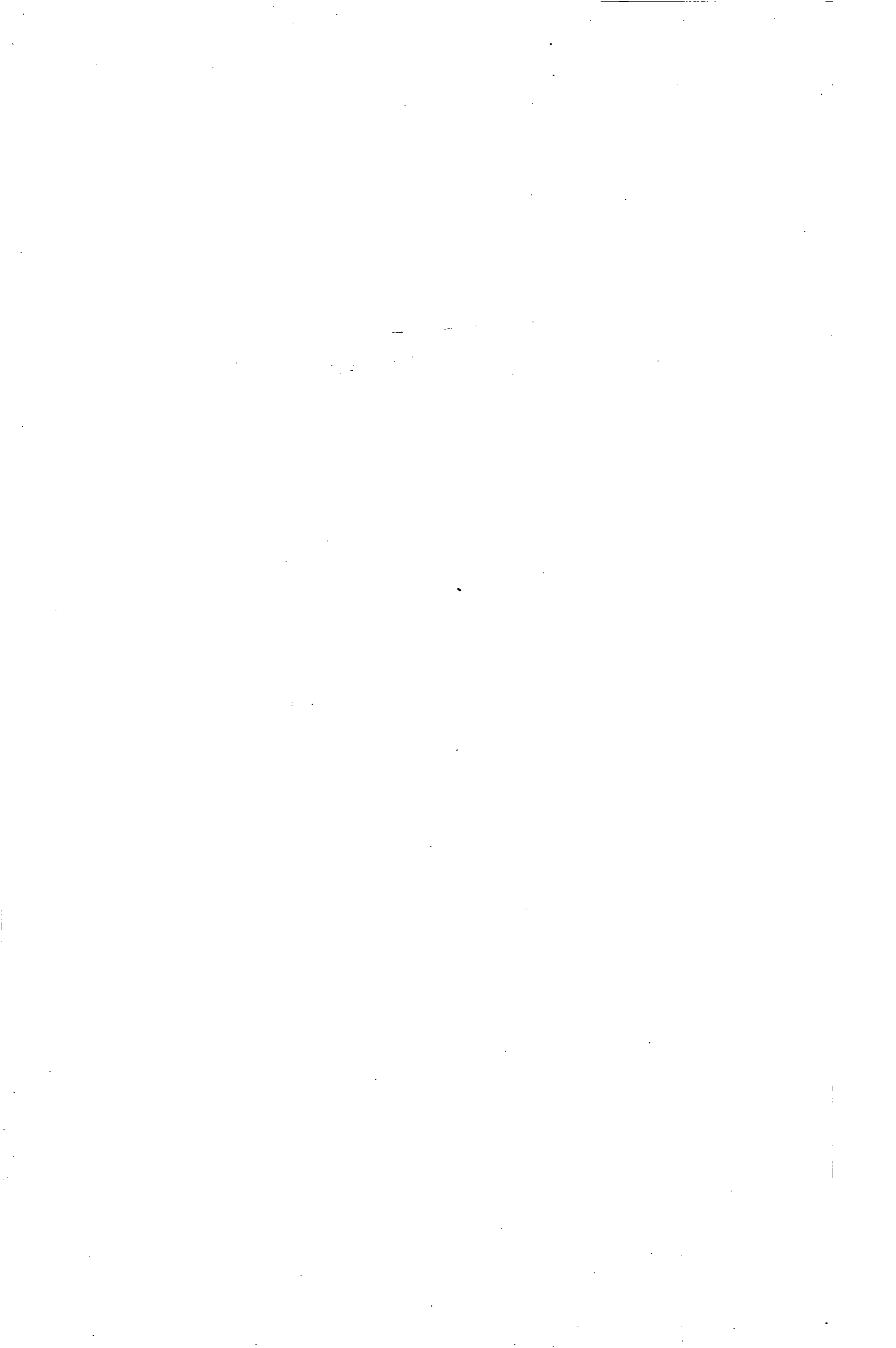
Dimensions

Longueur : 0^m46.

Largeur : 0^m30.

Hauteur des lettres : 0^m05 à 0^m06.

Hauteur de la 1^{re} lettre }
de la 2^e colonne..... } 0^m13.



plus en plus subordonnée à l'étude des écritures égéennes et préphéniciennes du bassin oriental de la Méditerranée. Nous rappellerons enfin que la plupart des signes pictographiques des civilisations égéennes ont survécu dans de nombreux motifs décoratifs de la céramique berbère actuelle et que l'étude comparée de ces motifs, encore à peine effleurée ⁽¹⁾, pourrait apporter bien des éclaircissements pour la connaissance, encore si peu précise, du substratum indigène nord-africain, sur lequel se sont ensuite étagées les civilisations punique et romaine.

MARCEL SOLIGNAC.

(1) Wilkin et Mac Iver : *Libyan notes*, in-4°, Londres, Macmillan, 1902.

J. Myres : *Notes on the history of the kabyle pottery*, in *Journ. Anthr. Institute*, 1902.

R. Mac Iver : *On a rare kabyle pottery*, *ibid.* 1902.

J. de Morgan : *Observations sur les origines des arts céramiques dans le bassin méditerranéen*, in *Revue Ecole anthrop.*, Paris, 1907, pp. 401-407.

A. Van Gennep : *Etudes d'ethnographie algérienne*, in *Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1911.



RÉFLEXIONS ET SUPPOSITIONS

AU SUJET

DES DÉCOUVERTES FAITES A LA SOUMA



Notre éminent confrère M. Bonnell, architecte du Gouvernement Général de l'Algérie, a rédigé sur le résultat des découvertes faites, sous sa direction, à la suite de la démolition pour réédification ultérieure du monument dénommé la Souma, par les indigènes de la région du Khroub, un rapport des plus intéressants.

Je rends hommage à la science, à l'érudition profonde de M. Bonnell, qui nous a exposé sa théorie dans la séance qu'a tenue notre *Société archéologique* le 1^{er} juillet 1916. Contrairement à l'opinion exprimée dans son rapport, j'ai émis une hypothèse d'après laquelle les armes et les cendres contenues dans le caveau situé au centre du monument n'auraient appartenu ni à Masinissa, ni à son fils Micipsa.

Dans mes causeries avec mon estimé collègue, je me suis trouvé entièrement d'accord avec lui sur le caractère égypto-grec du monument : style égyptien par sa substructure massive, couronnée par des assi-

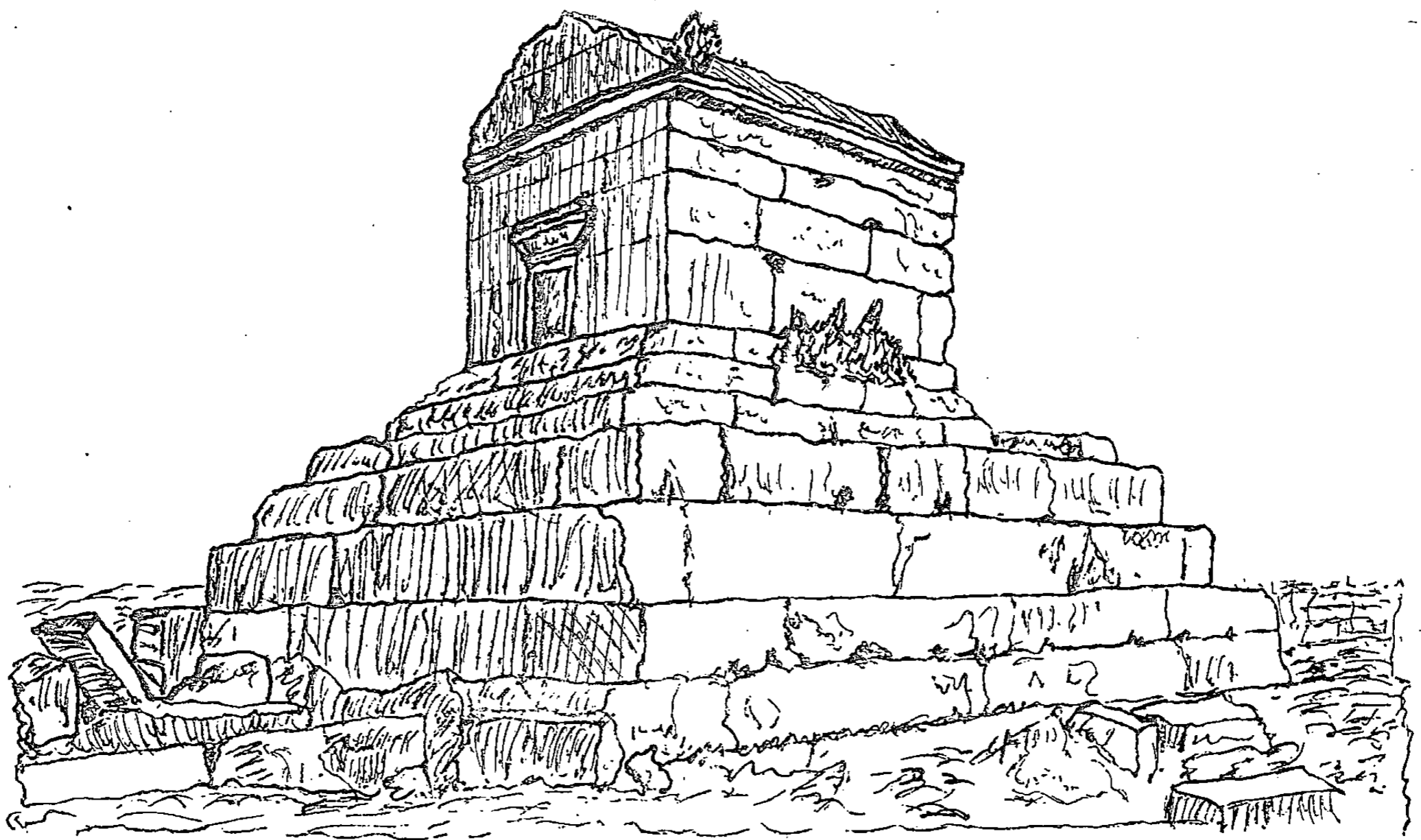
ses en gradins et architecture grecque par sa colonnade surmontée de chapiteaux d'ordre dorique.

Si nous pénétrons les arcanes de l'édifice et si, soulevant le voile du passé, nous nous mettons en contact avec les dépouilles opimes renfermées dans son intérieur, nous ouvrons un vaste champ aux hypothèses.

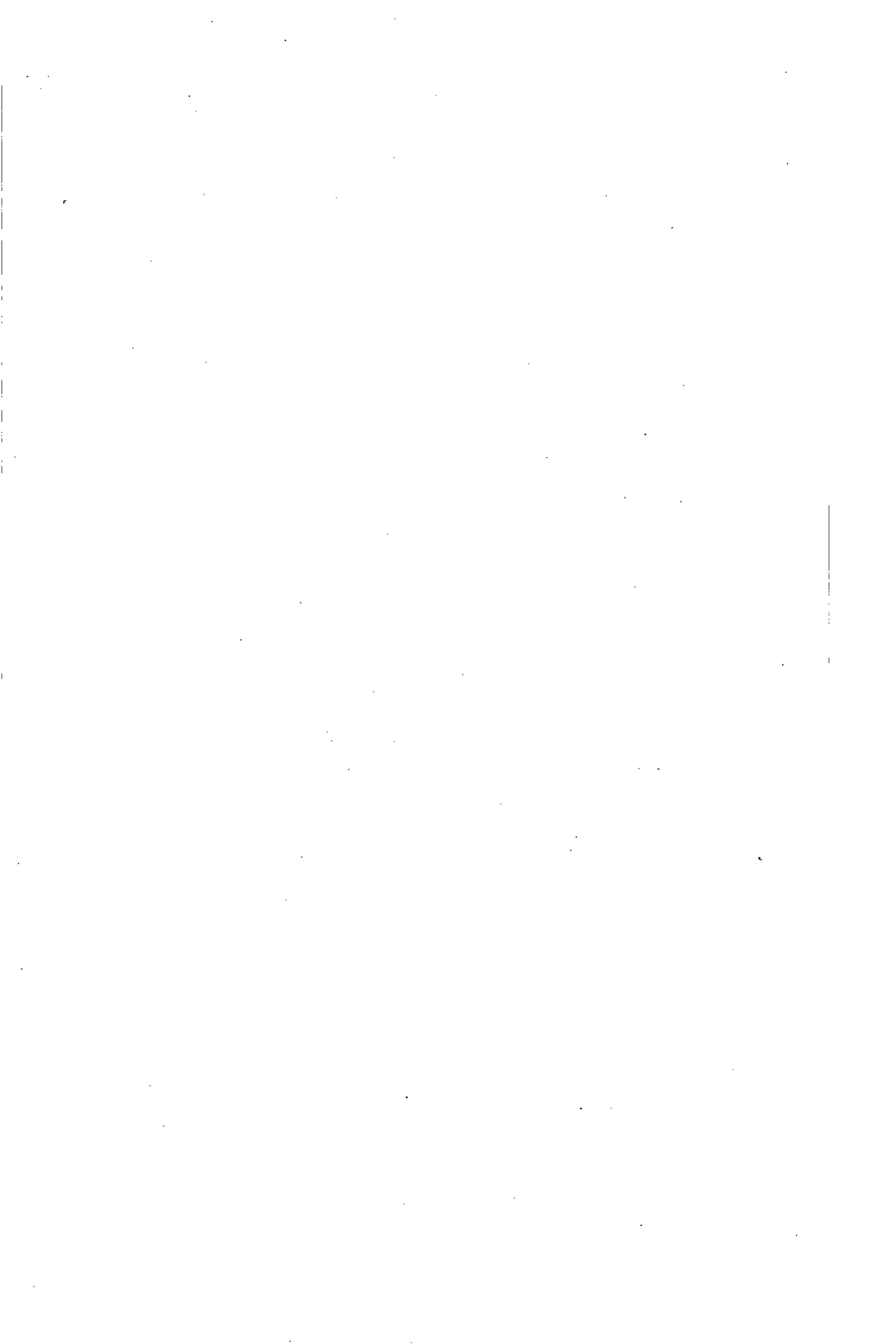
On a comparé souvent la Souma au Medracen et au tombeau de la Chrétienne. Ces deux derniers monuments sont bâtis sur un plan circulaire, tandis que le premier de ces édifices est une construction quadrangulaire. Je vais en faire une comparaison inédite avec un tombeau situé en Perse, dans la plaine du Polvar, étudié en 1881-82 par la mission Dieulafoy. C'est le Gabre Madéré Soleïman des indigènes, dénommé par les Anglais tombeau de Cyrus et que ces savants ont pensé identifier à la sépulture, soit de la mère de Cyrus, Mandane, soit de la femme de ce prince, Cassandane, mortes toutes deux pendant son règne.

« Le caractère archaïque de l'architecture grecque
« du naos et le fronton qui le couronne, le seul que
« l'on puisse signaler dans toute la Perse, attirent
« notre attention, écrit M^{me} Jane Dieulafoy. Le tom-
« beau est porté sur six gradins de dimensions
« décroissantes reposant eux-mêmes sur un socle
« débordant largement au-dessous de la dernière
« marche; un escalier en partie détruit servait à gra-
« vir les degrés. Tout cet ensemble est bâti en pierres
« calcaires colossales assemblées avec la plus grande
« précision. La couverture est massive et exécutée
« en pierre comme tout le reste du monument. » (1)

(1) La Perse, la Chaldée et la Susiane par M^{me} Jane Dieulafoy, *Tour du Monde*, 2^e semestre, 1884.



Gabre Madère Soleïman



La reproduction de ce sépulcre, suivant l'ouvrage précité de M^{me} Dieulafoy et qui fait l'objet d'une planche spéciale, pourra mieux faire comprendre la comparaison. La superstructure seule diffère. On a cru voir dans les piliers rectangulaires élevés sur le socle de la Souma les restes d'une chambre ou du logement d'une statue. Dans le Gabre Madéré Soleïman (tombeau de la mère de Salomon) la chambre sépulcrale est au-dessus du socle et recouverte immédiatement d'une toiture à deux frontons tandis que dans la Souma il existait un autre étage formé d'une colonnade supportant une toiture à quatre frontons.

Aucune inscription ne figure sur le monument perse, alors que Cyrus sur d'autres édifices avait fait graver : « Moi, Cyrus, roi achéménide. »

Pour la Souma, nous nous trouvons aussi dans le doute.

L'absence de tout document probant, monnaies, médailles ou inscription laisse planer le mystère ; toutes sortes de suppositions peuvent être émises et les chercheurs, les érudits archéologues, les sociétés savantes émettront des idées, tireront des déductions ou des conclusions et la question restera peut-être longtemps sans solution.

Pour arriver à avoir quelques données, il est nécessaire de procéder d'une façon très minutieuse à l'examen du mobilier funéraire. Malheureusement le long travail des siècles, *tempus edax rerum*, l'a considérablement dégradé, à tel point que certaines parties métalliques sont retournées à l'état primitif et ont plutôt l'aspect de morceaux de minerai.

Cela dénote un séjour de plusieurs millénaires dans les entrailles du monument dont les pierres assemblées sans matière de liaison ont laissé filtrer les pluies d'innombrables hivers qui ont incrusté la plupart des objets d'épais dépôts calcaires fortement imprégnés d'oxydes métalliques.

Ce mobilier était composé d'armes défensives et offensives, d'ornements divers et d'une riche vaisselle d'argent.

J'en commencerai l'étude par le casque. Il a été retrouvé en plusieurs morceaux et avec l'aide d'un de nos distingués confrères, M. Fauvelle, il a pu être reconstitué en partie. Il est composé de la bombe en forme d'ogive très pointue, avec deux pariétaux sur lesquels figurent en relief deux oreilles humaines et un occipital recouvrant complètement la nuque. Le tout était forgé d'une seule pièce, au moyen de 5 à 6 feuilles de fer très mince, martelées les unes sur les autres et emboîtant totalement la tête, ne laissant à découvert que le visage. Aucune trace de cimier, de crête ou d'ornement quelconque ne peut se retrouver sur la bombe de cette arme défensive. Ce casque, bien que très détérioré, nous est donc parvenu dans l'exactitude de sa fabrication et de sa forme originale.

Or, si l'on se rapporte aux différents modèles de coiffures de guerre retrouvés jusqu'à nos jours, on ne peut que l'assimiler à un casque oriental et du type assyrien.

Nous avons déjà démontré par le style du monument son édification par des architectes ou sous des inspirations venues de l'Orient ; le casque établit encore une corrélation étroite par son orientalisme, je

dirai même une origine commune avec le tombeau qui le contenait et j'attribuerai ces œuvres à la civilisation phénicienne. Nous n'avons pas du reste à nous étonner de ce qu'un casque ayant appartenu à un chef punique ait la forme assyrienne, si nous nous rappelons la pénétration en Phénicie des Chaldéo-Assyriens à la suite du long siège de Tyr par Nabuchodonosor (574 av. J.-C.)

Ce peuple de Tyr et de Sidon, dont les hardis navigateurs et les âpres commerçants établirent, dès une haute antiquité, la fortune et la puissance coloniale, allait chercher dans tous les lieux du monde connus d'eux seuls et qu'ils tenaient jalousement cachés, les matières premières, pour les transformer en produits fabriqués qu'ils exportaient ensuite, aussi bien dans les royaumes asiatiques limitrophes de leur territoire, que dans toutes les régions que baignait la Méditerranée, que, bien avant les Romains, ils auraient pu dénommer à juste titre *mare nostrum*.

L'argent de la Bétique, l'étain des Cassitérides et de la Sardaigne, les parfums de l'Inde, l'ivoire de la Nubie, les perles du Golfe Persique, riches produits, étaient débarqués dans leur port tout comme des articles de valeur moindre, tels les plombs extraits des roches de la Numidie (1).

Ce peuple industriel, s'adaptant au goût et aux besoins de son immense clientèle, fabriquait, aussi bien que des objets communs, des armes, des articles de luxe qui, par voie terrestre ou maritime, étaient répandus à profusion par leurs marchands et leurs marins dans leurs innombrables comptoirs.

(1) Cf. G. Mercier, 48^e volume du *Recueil de la Société archéologique*, année 1914, pages 38 et 52.

Mais il arriva que l'usage de tous ces objets incita certains peuples à l'imitation, leur suggéra des idées de perfection et que, de même que les Phéniciens avaient emprunté à l'Égypte une partie de ses arts et les bases de leur écriture, les Grecs à leur contact perfectionnèrent leur industrie, arrivèrent à créer des objets d'art d'une finesse d'exécution bien supérieure et ayant un cachet idoine, à tel point que d'importateurs, les peuples de la grande Grèce et de la Grèce propre, devinrent exportateurs et fournisseurs de leurs produits à bien des emporia puniques.

Carthage, fille de Tyr, n'échappa pas à cette règle et des artisans grecs y vinrent faire apprécier leur talent, comme ils l'avaient déjà fait, peut-être à la même époque, en Etrurie.

L'union étroite des deux architectures dans l'édifice qui nous occupe est, par suite, des plus logique, d'autant plus que les architectes phéniciens s'étaient appropriés la gorge égyptienne et qu'elle est une des caractéristiques des monuments qu'ils ont élevés.

Revenant au casque, nous pouvons en déduire qu'il fut confectionné sur les rivages phéniciens, par des artistes tyriens ou chaldéo-assyriens et importé à Carthage, ou même fabriqué dans cette dernière ville, peut-être spécialement pour le haut dignitaire dont il ornait le chef.

Ce dignitaire, quel qu'il ait été, avait un rang élevé dans l'armée, il appartenait aussi à une opulente famille, ainsi qu'en témoignent la vaisselle funéraire et les ornements trouvés dans son tombeau.

Et, du reste, y gisait-il seul ? Nouvelle question qui se pose.

Neuf grandes urnes du genre amphore, à col allongé et fond pointu et dont les anses ont des formes différentes, se trouvaient dans le caveau. Trois seulement nous sont parvenues intactes. L'une contenait des ossements humains calcinés et deux autres des cendres qui n'ont pas été déterminées. Un grand vase en argent était, lui aussi, rempli d'ossements ayant passé par le feu ⁽¹⁾. On reconnaît encore parmi ces débris humains calcinés, des fragments des os longs des membres supérieurs et inférieurs, des côtes, des vertèbres, mais la quantité existante n'a pas paru pouvoir être attribuée à un seul sujet. Dans l'idée d'unité de défunt, le tout aurait été réuni dans un même récipient, suivant l'usage. Les cendres que contenaient deux des urnes pouvaient provenir simplement du bûcher sur lequel fut pratiquée la crémation.

Dans l'hypothèse de pluralité de corps, il y a une question rituelle à approfondir et qui se trouve indiquée par certains indices. D'abord les fers des armes de jet et de choc, lances, javelots, étaient placés perpendiculairement dans les interstices des dalles, ensuite les urnes étaient au nombre de neuf, multiple de trois, nombre qui paraît un symbole trinitaire, enfin, les ossements se référant à plusieurs individus, pourraient se rapporter à des victimes expiatoires.

Je ne chercherai pas à éclaircir la perpendicularité des armes, qui pourraient peut-être symboliser une invocation. En ce qui concerne le chiffre de neuf,

(1) D'après des passages d'auteurs anciens, les Carthaginois pratiquaient la crémation des morts. On trouve les principaux éléments de cette question dans *Heindreich*, page 277 et suivantes.

multiple de trois, de toutes les religions anciennes disparues, seule celle des Phéniciens comportait une triade : Baal, Astarté-Tanit et Eschmoun, triade entièrement sidérale et se rapportant aux astres du jour et de la nuit, créateurs de la vie et de la fécondité, et à l'étoile polaire, guide des navigateurs. Ces neuf urnes paraissent donc une consécration aux divinités que révérait le chef inhumé. D'autre part, la féroce religion baalique reconnaissait dans l'holocauste un mode de fléchissement du courroux divin. Il est probable qu'à l'époque que nous étudions, le sacrifice humain existait toujours, sinon d'une façon courante, tout au moins en ce qui concernait les grands personnages. On peut donc présumer qu'en même temps qu'eut lieu la crémation du chef, une ou plusieurs victimes humaines furent brûlées, peut-être même choisies parmi ses plus fidèles serviteurs ou parmi les membres de sa famille, à titre de victimes expiatoires et que leurs ossements furent ensuite placés dans son voisinage.

Je vais continuer l'examen du mobilier funéraire : une cotte de mailles, qui avait été simplement plissée dans le sens de sa longueur, était placée dans le caveau. Elle est imprégnée fortement de couches calcaires stalagmitiques et d'oxyde de fer. A travers les fissures de la gangue, on entrevoit le tissu qui, d'après M. Bonnell, aurait révélé, à l'analyse chimique, du métal et du cuir. Il ne semble pas pourtant qu'elle ait été fixée sur une tunique de cette matière, le volume n'en étant pas assez considérable. Mais on peut supposer que les mailles métalliques étaient renforcées de lanières ou cordons de cuir qui en facilitaient l'ajustage ; de distance en distance, on voit

en effet, dans la cassure des plis, des canaux longitudinaux ronds qui renfermaient soit les cordons de la susdite matière, soit des tiges métalliques destinées à renforcer ce vêtement. Cependant, il est préférable d'opiner pour la première supposition, car les tiges de métal auraient laissé des traces.

Des débris fort nombreux, mais très oxydés et ayant plutôt l'aspect de minerai de calamine ferrugineuse, paraissent représenter ce qui reste d'une cuirasse et des ferrures d'un bouclier.

Quant aux armes défensives, nous allons d'abord parler des armes de choc.

En premier lieu, un glaive en fer, brisé en trois morceaux, était renfermé dans un fourreau de cèdre dont les particules subsistantes et très reconnaissables forment corps avec la lame; l'entrée du fourreau était cerclée d'un bracelet paraissant être un alliage d'or et de cuivre.

Nous voyons ensuite deux poignards, l'un en deux, l'autre en trois fragments, logés eux aussi dans un étui de cèdre.

Deux fers de lance, en forme de losange, avec leur douille; les pointes ont disparu.

Parmi les armes de jet, il y a deux pointes de javelot en fer en feuille de laurier avec la douille, quatre autres dont les douilles ont une cannelure hélicoïdale et qui se terminent en pique à quatre pans. Ces dernières armes présentent un intérêt particulier, en raison de leur forme tout à fait spéciale, qui rappelle assez la pointe des cannes d'excursionnistes.

Nous allons continuer à énumérer les autres ob-

jets recueillis : l'embouchure en argent d'une corne d'appel. Elle est très bien conservée et agrémentée d'ornements cordiformes entourés de stries et disposés en quinconce. Le pavillon pouvait être la corne d'un bovidé; peut-être en raison de la situation militaire du défunt était-il en ivoire; toute trace en a disparu.

Indépendamment d'un brûle-parfums de 0^m10 de diamètre intérieur sur 0^m07 de haut, d'un fond de récipient large de 0^m11 à dessin quadrillé, il a été trouvé dans le tombeau environ deux kilogrammes de débris d'argent plus ou moins gros, provenant de vases brisés, dont l'un était, comme nous l'avons dit, rempli d'ossements calcinés. Après un travail de patience, j'ai réussi à identifier deux vases, l'un de forme ronde avec rebord rabattu intérieurement, dont j'ai pu reconstituer et réassembler une partie, a un diamètre de 0^m28, le fond en était bombé et laisse supposer une profondeur de 0^m18 à 0^m20. Il était muni de deux anses fixées à rivets dont l'une, détachée, subsiste encore; il paraît avoir été destiné aux ablutions. Le second, dont il a été impossible d'ajuster les débris, semble avoir été un récipient à col assez large de forme amphorique.

A côté de ces objets d'utilité, figurent de nombreux ornements. Trois médaillons en argent, de forme circulaire, à rebord repoussé; de l'un, il ne reste plus qu'une partie de la périphérie. Les deux autres sont garnis à leur centre de têtes d'animaux en plein relief, cerf et lionne; le travail en est délicat, les détails des yeux, du poil, des bois, en sont très nets, leur diamètre est de 0^m065 et 0^m070.

Un objet circulaire de 0^m063, dont il ne subsiste qu'une partie du pourtour, est percé de trois trous paraissant faits pour la couture sur un vêtement. Ce serait alors un insigne de grade ou une décoration du genre des phalères romaines.

De nombreux boudins métalliques, formés de fil enroulé en spirale et accolés deux à deux, peuvent être les débris d'un ceinturon ou d'un baudrier. Des goupilles rabattues aux deux extrémités pouvaient avoir appartenu à un bouclier ou à toute autre pièce de l'armure. De menus objets en ivoire, en fer et en cuivre, très oxydés, continuent cette belle collection, qui est déposée au Musée de Constantine. Mais ce qui est digne d'attirer l'attention, c'est encore un médaillon de 0^m10 de diamètre, du genre de ceux décrits plus haut et au centre duquel trône un Poseïdôn assis de face, tenant de la main gauche le trident et de la droite la conque marine. La hauteur du sujet est de 0^m083; il est rendu d'une façon parfaite avec toute sa majesté divine et les siècles nous l'ont transmis dans un état de conservation remarquable. Ne voyons-nous pas alors, en ce dieu, le souverain maître des océans, un emblème de la puissance maritime phénicienne et ne serait-ce pas là une symbolisation par l'art grec d'Eschmoun, l'étoile polaire, guide des marins sur les flots?

Toutes ces déductions semblent donc démontrer que le monument en question aurait plutôt été élevé à la gloire d'un personnage punique qu'à Masinissa ou à son fils Micipsa.

On pourrait en faire remonter l'érection à l'époque de la deuxième guerre de Carthage contre Rome, comme nous le dirons plus loin. D'aimables contra-

dicteurs objecteront qu'à ce moment Masinissa, allié de cette dernière, n'aurait jamais laissé élever sur son territoire, face à sa capitale, un monument aussi somptueux à un ennemi. A cela, je répondrai que Masinissa, né en 238, avait vingt ans à cette époque et qu'il laissa passer sur ses terres les éléphants et les mercenaires de Carthage allant renforcer l'armée d'Annibal en Espagne. Il mourut en 149 ou 148, deux ans avant la chute de Carthage, à l'âge de 89 ou 90 ans.

Son histoire, celle de ses successeurs, celles des Numides, des Gétules, des Mauritanien, celle également de Carthage ont été écrites par les Romains, et tout à leur avantage, et ce n'est pas par défaut de patriotisme qu'ils ont avoué la défaite de Régulus, les victoires d'Annibal à Trasimène et à Cannes, mais plutôt pour faire ressortir le stoïcisme du vaincu des rives du Sinus Carthaginensis et la vitalité de Rome éternelle qui avait été à deux doigts de sa perte.

Toute la littérature punique ayant été détruite en même temps que Carthage, il est impossible de citer le nom d'un général illustre qui, dans un combat, aurait pu tomber devant Cirta. Il en est de même antérieurement à Masinissa. Aucun nom des princes qui gouvernèrent cet oppidum, comme l'appelle Saluste, ne nous est parvenu. Cet historiographe avait du reste été plus occupé, pendant son court proconsulat, à ramasser la scandaleuse fortune qui le fit accuser de concussion. Il est cependant indéniable qu'une civilisation propre existait dans ce joyau de la Numidie, qu'elle rayonnait sur la province, certainement sous l'égide de Carthage, dont les comp-

toirs prospères étaient établis à Ubbo, Rusicada, Chullu, etc. La colonie punique cirtéenne était importante, ainsi qu'en témoignent les nombreuses stèles trouvées dans les environs de la ville. Les monnaies et médailles, dont les plus anciennes remontent à Masinissa, indiquent clairement la pénétration de la ville de Didon et l'usage de sa langue et de son écriture. Elles portent toutes au revers les lettres initiale et finale du nom du prince à l'effigie duquel elles ont été frappées et quelque fois en entier le mot מַמְלֶכֶת, le roi. Cet usage s'est perpétué même après la conquête romaine, puisque le roi Adherbal a un nom complètement punique et purement théopore. Toutes ces digressions laissent toujours errer le doute sur le chef militaire qui nous occupe ; nous allons tâcher d'élucider la question.

En ce qui concerne le casque, les rois numides ne sont jamais représentés sur leur monnaie autrement que la tête nue et, suivant l'époque de leur règne, imberbes ou barbus et chevelus, hirsutes même, la tête laurée quelque fois diadémée (Micipsa, Adherbal et Hiempsal I^{er}). Ce n'est donc pas par ces seuls documents qui nous sont parvenus que nous pouvons fixer le type de la coiffure de guerre de ces rois.

Le cachet oriental mobilier et immobilier du monument peut nous faire pencher du côté des Carthaginois et nous ajouterons même une déduction, une supposition plutôt originale, qui militerait en faveur de cette idée.

La partie massive du tombeau était surmontée de quatre piliers quadrangulaires qui supportaient la colonnade et la toiture à quatre frontons. Sur cha-

cune des huit faces externes de ces piliers, étaient sculptés des boucliers. Pourquoi les architectes avaient-ils choisi cet attribut guerrier à l'exclusion de tout autre ? Ils auraient pu tout aussi bien faire sculpter d'autres trophées, casques, cuirasses, javelots, ou tout au moins varier les emblèmes, au lieu de s'en tenir à l'uniformité absolue.

Il y a là certainement une cause qui peut s'expliquer ainsi : les inscriptions puniques sont en général assez exigües, les caractères en sont ténus. Celle rappelant sur le monument le nom du défunt, devait être placée sur le côté regardant Cirta, c'est-à-dire au nord-ouest. Cette face, battue par les pluies, était écroulée depuis de longs siècles, les pierres, rongées par les intempéries et les hélix, avaient perdu toute forme régulière. On peut donc admettre que les architectes prévoyant la destruction de l'inscription par le temps ou le martelage et voulant faire passer le nom du défunt à la postérité, l'avaient symbolisé par des boucliers : 𐤎𐤓 en langue punique, *Magon*. Le personnage inhumé se serait donc appelé ainsi, nom très répandu dans l'onomastique de Carthage et qui a été porté par plusieurs hommes illustres. L'un d'eux fut frère d'Annibal et combattit avec lui en Italie. Il ne peut s'agir évidemment de ce dernier, mais d'un homonyme, peut-être de la même richissime famille des Barca, devenue toute puissante après la guerre des mercenaires. Lorsque Annibal, après le siège de Sagonte, demanda à la mère-patrie un renfort de 15,000 hommes qui fut prélevé parmi les mercenaires d'Afrique, il se peut fort bien que ces troupes, sous les ordres d'un Magon, se rendant en Espagne par les Colonnes d'Hercule, passèrent en vue

de Cirta, venant de Sicca et Malaca, ce qui, du reste, était la route habituelle, et que leur chef mourut ou périt aux alentours du village actuel du Khroub. La mère-patrie lui aurait fait élever un tombeau monumental et en aurait confié la garde à sa colonie cirtéenne.

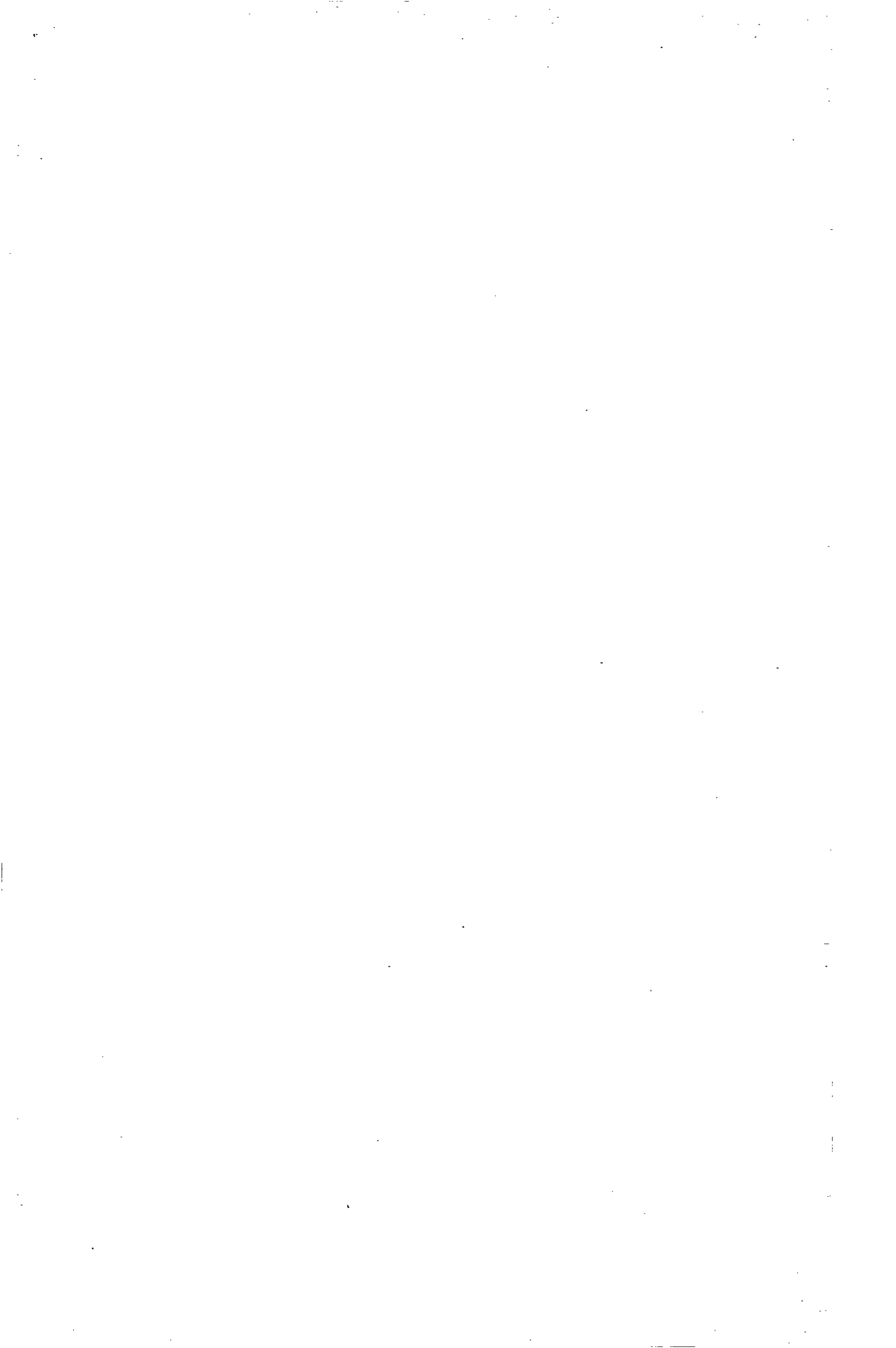
Si nous faisons remonter le monument à une époque plus reculée, il se rapporterait à un chef punique sur lequel l'histoire est muette.

Quant aux partisans de la théorie numidique, il pourrait avoir été élevé à la mémoire d'un prince de Cirta qui nous est inconnu. Il ne faut pas perdre de vue que Masinissa est mort en 149 ou 148 et Micipsa trente ans après, ce qui donnerait pour âge au monument, en tenant compte du temps nécessaire à la construction de 2,060 à 2,030 ans. Cette antiquité ne paraît pas en rapport avec l'état de dégradation de la façade exposée aux intempéries, ainsi qu'avec l'épaisseur des dépôts calcaires incrustant la cotte de mailles, tandis que si nous nous en tenons à la théorie punique, son antiquité compterait un siècle de plus.

Pour terminer, j'ai émis mes idées pour ce qu'elles valent, je n'ai pas la prétention de les imposer. Des savants plus autorisés étudieront la question, tireront des conclusions et fixeront peut-être un point d'histoire encore voilé par les ténèbres séculaires de l'oubli.

E. THÉPENIER,

Secrétaire de la Société.



NOTE
SUR DE NOUVELLES INSCRIPTIONS LATINES
DES ENVIRONS DE CONSTANTINE

ET

SUR UNE INSCRIPTION ARABE

découverte à Constantine

PAR M. JOSEPH BOSCO



A

Commune du Hamma

BÉRÉGLI

I.



Hauteur de la pierre	0 ^m 51
Largeur du dé.....	0 ^m 43
Largeur de la corniche.....	0 ^m 55

Hauteur des lettres : 1^{re} ligne 4 centimètres, autres lignes 52 millimètres. Ces mesures sont approximatives.

Comme l'indique le dessin scrupuleux ci-dessus, fait par notre ami et confrère M. Marcel Solignac, notre compagnon de route ce jour-là, il y a à gauche de l'inscription une cassure ; en outre, la base dont la largeur devait être sensiblement égale à la corniche n'existe plus.

C'est le 3 août 1913 que nous relevions l'intéressante épitaphe, laquelle est gravée, en bonnes lettres, sur un calcaire blanchâtre.

Elle était située à 300 mètres environ à l'est de Mechta-el-'Alleïga, entre Garef ⁽¹⁾ et Bérégli, dans les flancs mêmes du massif ainsi dénommé dans les cartes ⁽²⁾. De la poterie et du verre romains proviennent de ce point.

On remarquera l'absence de l'N dans *Cresce[n]s*, c'est une anomalie fréquente dans l'épigraphie africaine ⁽³⁾.

On remarquera également l'âge vénérable atteint par le défunt : il dépasse de dix années celui d'une femme des mêmes parages, Seia Monina ⁽⁴⁾.

(1) *فارو* « Bordj-Koutchouk-Ali » (actuellement Barkatz) de la carte, cote 600. Cf. *Carte au 1/50,000^e du Service géographique de l'Armée*, feuille n° 73, Constantine.

(2) Cf. *Carte Ibidem*. Le nom y est orthographié : « Bergli ». A ce sujet, cf. Joseph Bosco, *Rec. de Constantine*, 1912, p. 556 et note *infrap.*

(3) Cf. *Annuaire de la Soc. arch. de la prov. de Constantine*, 1862, p. 18 ; *C. I. L.* VIII, 2482, 4346, 5917, 5967, 6008, 6332, 8109, 8830, notamment.

(4) Cf. Joseph Bosco, *Rec. de Const.*, 1912, p. 255.

L'inscription nouvelle est la troisième du territoire de Bérégli⁽¹⁾, à ce que nous sachions.

Si nos souvenirs sont fidèles, le col de Garef sépare Bérégli de Ben-Bessam, où nous allons conduire nos lecteurs.

B

Commune de Bizot

BEN BESSAM

II.

En dépit du titre de ce travail, l'inscription dont il va être ci-après question est connue. Elle figure, en effet, n° 30, p. 155, dans l'*Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine*, 1860-1861.

Son premier éditeur, Cherbonneau, l'avait publiée en ces termes :

DIS MANIB
ARIA AMVLIA
SACERDOS MAG
NA VA CI
BO HS

Il la lisait ainsi :

*Dis Manib[us]
Aria Amulia,
Sacerdos mag
na, V[ixit] a[nnis] CI
B[ene] o[ssa] h[ic] s[ita]*

Il en tirait la traduction que nous donnons ci-dessous :

« Aux Dieux mânes,

(1) Joseph Bosco, *ibidem*, p. 256, note infrapag. Le regretté Blanchet a noté à 1,500 mètres à l'ouest de la ferme Court (actuellement ferme Camillieri, nous en parlerons dans la suite), au Hamma, la stèle funéraire d'un nonagénaire (*Bull. du Comité*, 1898, p. CXXIV-CXXX). S'agit-il des environs de Bérégli?

« Aria Amulia, grande prêtresse, a vécu 101 ans.
Que ses os reposent en paix ici ! »

Il faisait suivre la découverte des indications suivantes :

« A Ben-Bessam, sur un autel élégant, orné à gauche et à droite d'une rosace à huit feuilles, qu'entoure un cercle, la pierre est renversée et soutient un des arceaux de l'ancienne zaouïa de ce hameau... La terre où j'ai relevé cette épitaphe est aujourd'hui la propriété de Si Mohammed Bach-Tarzi... »

Le *Corpus inscriptionum latinarum*, VIII, a enregistré l'inscription telle quelle (1).

Ce texte épigraphique a préoccupé Cherbonneau ; la seconde lecture qu'il en donne en témoigne (2) ; cette fois-ci les noms de la défunte sont réunis de façon à ne former qu'un nom unique, ARINANVLIA ; l'A après l'M de la troisième ligne disparaît de la pierre, l'âge y est diminué d'une année, enfin, la dernière ligne, rendue par BO//SAS, devient absolument intraduisible (3).



Après plus d'un demi-siècle de sa publication, nous venons, à notre tour, reprendre l'épitaphe de la vénérable prêtresse centenaire, non pas, qu'on se le persuade bien, afin de démolir l'œuvre de notre éminent devancier, mais pour la parachever par de nouvelles indications épigraphiques et topographiques.

Voici maintenant notre copie, elle résulte de deux visites prolongées, effectuées sur les lieux, les 26 octobre et 9 novembre 1913 :

(1) N° 8353.

(2) *C. I. L.*, VIII, n° 20203.

(3) *Ibidem*, p. 1903.

DIS MANIBVS
ARIA ANVLIA
SACERDOS MAG 
NA  V. A. CI
B. O. N. SAF

Voici encore les détails du monument épigraphique :

Pierre en calcaire jaunâtre, à corniche et à base. A droite et à gauche de la pierre, rosace à *six pétales*, enfermée dans un cercle.

Hauteur de la pierre	0 ^m 89
Largeur du dé.	0 ^m 43
Profondeur du dé.	0 ^m 39
Hauteur de la corniche	0 ^m 13
Largeur de la corniche ...	0 ^m 47
Hauteur de la base.	0 ^m 23
Largeur de la base.	0 ^m 47
Hauteur de la rosace.	0 ^m 31

Hauteur des lettres : 0^m10 à la dernière lettre de la dernière ligne et partout ailleurs 0^m04 à 0^m05.

Bonnes lettres bien dessinées.

L'F final de la dernière ligne a le trait supérieur légèrement oblique. Celui-ci est, en outre, barré à son extrémité par un petit trait vertical. Il y a là, à coup sûr, sigle de l'F et du T.

Comme on le voit, notre rectification du texte épigraphique porte sur le second mot de la première ligne, ce qui, d'ailleurs, n'a guère d'importance, nous en convenons ; elle porte également sur le second terme de la deuxième ligne, que nous lisons ANVLIA au lieu de AMVLIA ; et elle affecte presque la totalité de la dernière ligne.

Cette ligne est pour nous une véritable énigme. Pourtant l'F final, si bizarrement accoutré, semble constituer en la circonstance, l'abréviation de FECIT ou plutôt FECERVNT.

Dans ce cas, les deux signes alphabétiques précédant immédiatement l'F sus-mentionné et formant groupe avec lui, renfermeraient aussi, sous la forme d'une autre formule abrégative, les indications ayant trait aux dédicants du monument funéraire, en l'espèce une sodalité, un collège sacerdotal. Une inscription de Lambèse traduit précisément SA par le mot SACERDOS (1).

En ce qui concerne le nom ANVLIA, il ne peut être, à notre avis, que la forme féminine d'*Anullius*, révélée par l'épigraphie de Cherchell. Il désignait un personnage de marque, *Anullius Geta*, « EX PRAEF. [AL]AE PARTHORVM. » (2)

Une question pleine d'intérêt se pose, en dernière analyse, au sujet du qualificatif SACERDOS MAGNA que relate l'épithaphe, tout en laissant dans l'ombre le nom de la déité servie par ce sacerdoce. Disons, au préalable, que la prêtresse de Ben-Bessam n'a pas le monopole exclusif du titre. Il est revendiqué en notre région par une nonagénaire de Saddar (3), c'est-à-dire 'Aïn-el-Bey, ainsi que par une prêtresse de Sigus, d'un âge identique à celui d'Aria Anulia (4).

Mais quelle était la mystérieuse déesse dont le

(1) *C. I. L.*, VIII, 2670.

(2) *Ibidem*, 9371.

(3) *Annuaire de Constantine*, 1862, p. 18, n° 30; *C. I. L.*, VIII, 5934.

(4) *Rec. de Constantine*, 1879-1880, p. 186, n° 150; *C. I. L.*, VIII, 19136.

nom fut à ce point connu et vénéré, qu'on se dispensait même de l'énoncer sur la pierre ?

Une opinion éclosse de l'autre côté du Rhin, veut que la déesse, ainsi sous-entendue, soit Cérès (1).

Quelque séduisante qu'apparaisse cette théorie, elle aurait besoin, dit excellemment M. Aug. Audollent, d'être corroborée par la découverte d'inscriptions plus nombreuses et plus explicites (2).

Un second courant d'opinion paraît tendre à attribuer à *Caelestis* les inscriptions de cette nature (3).

Notons que des inscriptions visant séparément chacune de ces déesses ont été constatées, et en nombre, dans le département notamment.

Plus près de nous, au lieu dit El-Gli'aa par les indigènes, et qui n'est autre que l'antique Arsacal, on relève un autel consacré à Cérès (4). A Timgad, un temple, dédié à cette divinité, et tombé en vétusté, est l'objet de la sollicitude des Augustaux (5). On vénérât également Cérès à Saldae (6) ou Bougie.

Des inscriptions mentionnent soit un « *Sacerdos Cereris* », soit un « *Sacerdos Cererum* » à Mastar (7), c'est-à-dire Rouffach, à Tiddi (8), et à Mila (9).

(1) Dessau, *Inscriptiones selectae*, II, 2, 1912, in Audollent, *Cereres, Mélanges Cagnat*, Paris, 1912, p. 366.

(2) *Cereres, loc. cit.*, p. 368, 369.

(3) Cf. Gsell et Graillet, *Mélanges de l'École de Rome*, 1894, p. 39, in Audollent, *loc. cit.*, p. 367.

(4) *Annuaire de Constantine*, 1854-1855, p. 81, n° 1; *C. I. L.*, VIII, 6041.

(5) Vars, *Rec. de Constantine*, 1901, p. 236-237; *Bull. arch.*, 1902, p. 312; D^r Carton, *Rec. de Constantine*, 1903, p. 185.

(6) *C. I. L.*, VIII, 20686.

(7) *Ibidem*, 6359.

(8) *Rec. de Constantine*, 1863, p. 186, n° 9; *C. I. L.*, VIII, 6907.

(9) *C. I. L.*, 19993.

Dans une inscription du cercle de Souk-Ahras, des colons célèbrent les dons de la déesse (1).

Une inscription de Sétif unit Cérès à Pluton (2).

La documentation épigraphique ayant trait à *Caelestis* est, pour le moins, aussi abondante.

La commune mixte de Canrobert fournit une dédicace à la déesse (3).

A Kef-Tazerout, à dix lieues de Constantine, entre l'Oued-Rhumel supérieur et l'Oued-Endja, on constate qu'un temple a été élevé en l'honneur de cette même divinité (4). Sétif (5) et ses environs (6) lui consacrent des dédicaces. Les parages de Lambèse voient se dresser encore un autel à *Caelestis* (7).

Rouached, localité qui jalonnait la route romaine, de Milev (Mila) à Cuicul (Djemila), dédie une inscription à « *Numini Caelesti* » (8).

Enfin, sur un monument de Madaure (Mdaou-rouch), il est question d'un « *Sacerdos Caelestis* » (9).

Dans cette même localité, une dédicace à Mercure est faite par un prêtre de la déesse (10). A Sitifis (Sétif), *Caelestis* est associée à ce dieu (11). A Aïn-

(1) *Rec. de Constantine*, 1876-1877, p. 541; *Ibidem*, 1878, p. 335; *C. I. L.*, VIII, 8447.

(2) *C. I. L.*, VIII, 8442.

(3) Piquet, *Rec. de Constantine*, 1912, p. 284; Carcopino, *Bull. archéologique*, 1914, p. 567.

(4) Leclerc, *Rec. de Constantine*, 1864, p. 75, 76; *C. I. L.*, VIII, 8242.

(5) *C. I. L.*, VIII, 8433.

(6) Goyt, *Rec. de Constantine*, 1875, p. 337; *C. I. L.*, VIII, 8432.

(7) *C. I. L.*, VIII, 4286.

(8) Poulle, *Rec. de Constantine*, 1876-1877, p. 523, 524-526; *C. I. L.*, VIII, 8239.

(9) D^r Reboud, *Rec. de Constantine*, 1876-1877, p. 455; *C. I. L.*, VIII, 4635.

(10) *C. I. L.*, VIII, 4635.

(11) *Ibidem*, 8433.

Zouï, chez les Nemenchas, elle est encore en compagnie de Mercure, ainsi que de Saturne et de la Fortune (1). L'autel de *Caelestis* que nous constatons aux environs de Lambèse, est à côté d'autres autels consacrés à Jupiter, à Pluton, à Saturne et à la Victoire, (2).

Une inscription de la Tunisie réunit à la fois *Cérès* et *Caelestis* (3).

Arrêtons ici notre liste, nous ne voulons pas donner à ce débat des proportions outre mesure.

Toutefois, le cadre restreint où nous nous enfermons ne saurait nous interdire de jeter un très discret regard sur les deux puissantes divinités de l'Olympe antique, *Cérès* et *Caelestis*.

Cérès, les mythologues l'ont écrit, n'est autre que la *Déméter*, la plus ancienne déité de la race pélasgique; les Latins s'en approprièrent aussi bien dans l'art, qu'en religion et en littérature (4).

Cérès, dans le culte, se présente unie à sa fille *Coré-Perséphone* et formant avec elle, à l'époque classique, un couple indissoluble (5).

Le culte de ces deux grandes divinités éléusiennes fut importé de la Sicile en Afrique en 396 par les Carthaginois (6).

Cette commune adoration à deux divinités diffé-

(1) Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 3241, p. 384; *C. I. L.*, VIII, 2226.

(2) *C. I. L.*, VIII, 4287-4290.

(3) Audollent, *loc. cit.*, p. 380 et note infrap. Cf. aussi p. 374.

(4) Cf. Ch. Daremberg et Ed. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, I, 2, 1873, p. 2021.

(5) *Ibidem*, IV, 1, sans date, p. 692 et 702.

(6) *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile*, traduction de A.-F. Miot, Paris, 1836, XIV, 63, p. 345; XIV, 77, p. 369.

rentes, mais si rapprochées par les liens du sang, explique le pluriel *Cereres* qu'on remarque en certaines inscriptions notamment, déjà citées au cours de notre exposé (1).

Les Romains ont fait de *Coré-Perséphone* leur *Proserpine* (2).

L'assimilation de la Déméter grecque avec la Cérès romaine ne paraît pas absolue. On a trouvé auprès du confluent de l'Oued-Zerga et de la Medjerda une inscription dans laquelle il est parlé d'une « *Cereri grae[cae]* » (3). Cette Cérès grecque semble établir une distinction marquée, du moins en Afrique, entre la déesse de l'Hellade et la déesse des Latins. Certains mythologues voient, dans la divinité ainsi dénommée, une opposition à la *Ceres africana*, dont plusieurs textes attestent l'existence (4).

Les Carthaginois ont identifié Cérès avec Tanit (5), divinité principale du panthéon punique (6).

Quant à *Caelestis*, elle incarnerait Junon admise au panthéon romain après la chute de Carthage (7). On l'identifie encore à Héra, à son point de départ, la déesse nationale des peuplades de la Grèce sep-

(1) *C. I. L.*, VIII, 6359, 6079, 19993, Cf. Gauckler, *Bull. archéol.*, 1901, p. 145, in D^r Carton, *Rec. de Constantine*, 1911, p. 279; *C. I. L.*, VIII, 8447.

(2) *Dictionn. des Antiquités*, loc. cit., IV, 1, p. 692-702.

(3) *C. I. L.*, VIII, 10564.

(4) Cf. Philippe Berger et R. Cagnat, *Un sanctuaire de Saturne à Aïn-Tounga*, tiré à part du *Bull. archéol.*, 1889, p. 40; Audollent, loc. cit., p. 370, 371 et notes infrap.; *Ceres africana*, Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Carthage 1896, II, p. 202-207.

(5) Cf. Berger et Cagnat, *ibidem*.

(6) Cf. Eusèbe Vassel, *Le Panthéon d'Hannibal*, *Revue tunisienne*, 1914, n° 69, p. 176, n° 80, p. 177.

(7) *Diction. des Antiq.*, loc. cit., 1899, III, 1, p. 689.

tentrionale (1). Chef-d'œuvre de la beauté féminine, protectrice de la femme à tous ses âges, Junon forme, avec Jupiter, roi des Dieux, son époux, et avec la sage déesse Minerve, cette triade capitoline (2) dont nos vieilles cités africaines nous font admirer les grandioses souvenirs.

Selon un texte de Tertullien, *Caelestis* était appelé « *Virgo Caelestis pollicitatrix* » (3). Sous le nom de *Caelestis salinensis*, elle protégeait les Sebkhass (4).

On l'a assimilée à Tanit-Cérès-Déméter (5), ainsi qu'à Astarté (6). Les Grecs ont identifié *Caelestis* à Aphrodite-Urania (7).

Un bas-relief d'Aïn-Amara, près d'Announa, représente *Caelestis* à côté du buste radié du dieu solaire Ba'al-Hammon (8).

Caelestis représente donc ici Tanit.

En outre d'une Tanit africaine, d'une *Cid-Tanit*, divinité hermaphrodite (9), il y a aussi sur notre sol (10) une Tanit du Liban (11). Celle-ci est parfois associée

(1) *Dict. des Antiq.*, p. 668.

(2) *Ibidem*, *loc. cit.*, p. 677, 689.

(3) Dr Reboud, *Rec. de Constantine*, 1876-1877, p. 457. Cf. p. 456; inscription, p. 457; *C. I. L.*, VIII, 4635.

(4) Reboud, *loc. cit.*, p. 457.

(5) Cf. Ph. Berger, *La Trinité carthaginoise*, tiré à part de la *Gazette archéologique*, 1880, p. 17 sqq.; J. Toutain, *Les Cités romaines de la Tunisie*, Paris, 1895, p. 214; Vassel, *loc. cit.*, 1913 p. 212-214. Cf. *Corpus inscriptionum semiticarum*, n° 123, p. 154.

(6) Reboud, *loc. cit.*, p. 454; *Dict. des Antiquités*, *loc. cit.*, p. 689. Cf. *C. I. S.*, I, 1, 3, p. 287, 288; Vassel, *loc. cit.*, p. 213.

(7) Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiquités*, *loc. cit.*, 1899, III, 1, p. 689 et note *infrap.*

(8) Reboud, *loc. cit.* p. 455 et note *infrap.*

(9) Vassel, *loc. cit.*, n° 65, p. 176.

(10) *Ibidem*, n°s 79, 80, p. 177.

(11) *Ibidem*, n° 79, p. 177.

à l'Astarté vénérée, notamment, à Carthage ⁽¹⁾ et à Gaulos ⁽²⁾, île de l'archipel maltais.

Tanit, au point de vue polymorphiste et myrionimique, ne le cède en rien aux personnages divins que nous venons de passer très brièvement en revue ⁽³⁾. Ses symboles remontent, croit-on, au néolithique de certaines contrées de l'Europe ⁽⁴⁾; elle apparaît en des textes hiéroglyphiques sacrés, sous le vocable de *Neïth* ⁽⁵⁾.

Une variante de Tanit est indiquée dans l'épigraphie punique de Cirta. C'est *Taïnet* תַיִנֵת ⁽⁶⁾. Il y a lieu de rapprocher *Taïnet* du vocable de *T'aïnet* תַעֲיִנֵת que portait une ville de la Byzacène. Le *Corpus inscriptionum semiticarum* considère *T'aïnet*, que fournit la numismatique ⁽⁷⁾, comme l'équivalent de Tanit ⁽⁸⁾.

Taïnet de Cirta désigne certainement Tanit; on lui décerne également le titre de *Rabt*, רַבַּת, « maîtresse », traduit à tort « grande », par Berger ⁽⁹⁾; Tanit, dans les monuments épigraphiques puniques est le plus souvent gratifiée de cette épithète ⁽¹⁰⁾.

(1) *Ibidem*, Vassel, *loc. cit.*, n° 57, p. 174.

(2) *C. I. S.*, I, 1, 2, n° 139, p. 161; Vassel, *loc. cit.*, n° 57, p. 174.

(3) Dr Bertholon, *Essai sur la religion des Libyens*, *Revue tunisienne*, 1908, p. 485 sqq.

(4) *Ibidem*, 1909, p. 131, figures 5-37.

(5) Champollion le Jeune, *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens*, seconde édition, Paris, II, 1827, n° 107, pl. 5, p. 15.

(6) Ph. Berger, *Actes du onzième Congrès international des Orientalistes*, Paris, 1897, 4^e section, p. 281.

(7) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague, II, 1861, p. 40-42, fig. 1-4; Supplément 1874, p. 41-42,

(8) I. 1, 3, p. 287, 288.

(9) *Actes du onzième Congrès international des Orientalistes*, *loc. cit.*, p. 281. Cf. p. 286.

(10) Cf. Ab. Cahen, *Rec. de Const.*, 1878, n° 2, p. 253; n° 5, p. 257; n° 14, p. 270; n° 30, p. 280; Berger, *loc. cit.*, p. 286; Vassel, *loc. cit.*, n° 80, p. 177.

Le 'ain, א, en trop dans le nom de la cité byzantine, ne peut nous émouvoir. Nous avons ici même cité le cas où, en phénicien, ainsi que cela se produit à la fin de certains radicaux maltais, le 'ain est muet (1). Ce phénomène morphologique s'observe dans le libyen (2), le samaritain et le mendaïte (3). Il jouait parfois en carthaginois le rôle, suppose-t-on, de voyelle (4). Dans le maltais, il devient *i* à la 1^{re} et à la 2^e personne du prétérit, sing. pluriel (5).

On fait dériver le nom de la ville de T'aïnet de *Théna* ou *Téna*, תנא « figuier » (6). Il s'est écrit par les classiques grecs Θάινα, Θένα, Θήνη, Θεαίνα et, chez les auteurs latins *Thenae*, *Thaenae* (7), les Arabes en font *Tina* (8), طينة.

En la chaîne où Neith, cette divinité égypto-libyco-punique, occupe le premier chaînon, il y a place pour la déesse libyenne, hellénisée, *Athena*, dont Hérodote nous a transmis les gestes (9). Athéna, d'une part, et Neith, d'autre part, seront les équations qui serviront à rattacher celle-ci à T'aïnet et T'aïnet,

(1) Joseph Bosco, *Rec. de Const.*, 1912, p. 246, note infrap.

(2) J. Halevy, *Essai d'Épigraphie libyque*, *Journal asiatique* 1874, p. 85.

(3) Cf. Ernest Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Paris, édition MDCCCLXIV, p. 194 et note infrap.

(4) Renan, *loc. cit.*

(5) Cf. Michelantonio Vassalli, *Grammatica della lingua maltese*, Malta, 1827, p. 52, 53.

(6) Cf. Müller, *loc. cit.* Cf. en outre Guil. Gesenius, *Scripturae linguaeque Phoeniciae*, Lipsiae, MDCCCXXXVII, p. 428. Bertholon y voit une origine grecque Θινά « les dunes »; Cf. *Les premiers Colons dans l'Afrique du Nord*, II, Paris, 1907, p. 155, 208.

(7) Cf. Müller, *loc. cit.*, et notes infrap.; *C. I. S.*, n° 180, I, 1, 3, p. 287.

(8) Cf. V. Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, Paris, MDCCCLXII, I, p. 177.

(9) Cf. Bosco, *Rec. de Const.*, 1914, p. 234 et notes infrap.

celles-là à Tanit et à la Tina tunisienne, constantinoise (1), arabe (2) et berbère (3).

L'épigraphie phénicienne de notre ville révèle un autre nom intéressant, *Ba'al-Mon* (4), ou plus exactement *Ba'al-Men*. On a supposé que *Men* constituait l'aphérèse de *Hammon*, 𐤇𐤌𐤍 (5). C'est, au contraire, le diminutif égyptien ordinaire, dont la forme archaïque est *Emen*, *Amen*, d'*Amon* (6), grande divinité libyenne, adorée à Thèbes (7) et assimilée à Zeus par les Grecs (8).

D'ailleurs, sous cette forme diminutive, *Men* a pénétré notamment dans l'Asie-Mineure (9).

Amon, en sa conjonction avec *Ra*, divinité solaire de la terre des Pharaons, est qualifié de : « *Roi des dieux, Maître du ciel, Souverain de la Thébaïde* » (10).

Il a été identifié au dieu *Ba'al-Hammon*, transformé en Saturne chez les Romains (11).

En de nombreux monuments épigraphiques puniques, *Ba'al-Hammon* est associé à Tanit; celle-ci y

(1) Bosco, *Ibidem*.

(2) *Kitab-el-'Adouani*, traduction L. Féraud, *Rec. de Const.*, 1868, p. 118, 149-151. Cf. L. Rinn, *Essai d'études linguistiques et d'ethnologie*, *Revue africaine*, 1888, p. 103, 104.

(3) Belkassem ben Sédira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, p. CCXXXII-CCXXXIV.

(4) Ab. Cahen, *Rec. de Const.*, 1878, p. 263.

(5) *Ibidem*; Berger, *La Trinité carthaginoise*, *loc. cit.*, p. 8.

(6) Champollion, *loc. cit.*, I, p. 142, 402, 408, 409; figure 39^A p. 8.

(7) *Ibidem*, I, p. 141.

(8) *Histoire d'Hérodote*, traduction de D. Giquet, édition de 1870, Paris, II, XXIX, XLII, p. 95-96, 101-102. Dans la traduction, Zeus est rendu par *Jupiter*. Cf. en outre : *Pausanias*, édition Clavier, Paris, 1817, II, 24, p. 398 du texte grec; Champollion, *loc. cit.*; *Dict. des Antiq.*, *loc. cit.*, III, 1, p. 698, 699; *C. I. S.*, I, 3, p. 288.

(9) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Paris, V, 1890, n° 203, p. 295; D^r Bertholon, *Revue Tunis.*, 1909, p. 327, n° 52.

(10) Lefébure, *Rites égyptiens*, Paris, 1890, p. 91 et note infrap.

(11) Cf. Berger et Cagnat, *loc. cit.*, p. 40.

est traitée, le plus souvent, comme étant la « *manifestation* du dieu פן בעל (1).

L'un des symboles du couple divin est la rosace. C'est une vieille connaissance qui fleurit, à travers les âges les plus divers, depuis les époques néolithiques (2). Nous l'étudierons prochainement. Cela nous donnera l'occasion de développer certains points négligés à dessein dans ce travail, afin de ne pas trop charger celui-ci.

Dans l'assimilation à outrance des déités égypto-punico-gréco-romaines, nous essaierons de retrouver quelques-unes de ces divinités libyco-berbères, que l'épigraphie et les classiques nous rendent familières.

Nous concluerons alors.

Rappelons que la rosace est précisément sculptée sur les parois latérales de l'inscription d'Aria Anulia.

Il faut maintenant nous transporter à l'endroit où existe ce texte lapidaire. Cela nous permettra, au surplus, de dissiper les équivoques que les renseignements pourtant très complets de Cherbonneau ont fait naître.

Le *Corpus inscriptionum latinarum*, VIII, à tout seigneur, tout honneur ! avoue candidement son ignorance à propos de Ben-Bessam, lieu de la découverte de l'inscription d'Aria Anulia : « *El Bessam* (sic), dit-il, *ubi sit ignoramus* » et il place, comme

(1) Cf. Vassel, *loc. cit.*, n° 80, p. 177.

(2) Cf., en attendant, Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, aux articles *Egypte, Chaldée et Assyrie, Phénicie, Judée, Hétéens, Phrygie, Grèce primitive, Grèce de l'époque archaïque*, Paris, 1882-1903, 8 vol.; J. Dechelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, Paris, II, 1910, p. 413-453 sqq., figures 188-194; II, 2, 1913, p. 857; Berger et Cagnat, *loc. cit.*, p. 36, 40, 41.

conséquence, l'inscription dans ses *Incerta Numidiae* (1).

Revenant, plus tard, sur cette déclaration par trop radicale, le *Corpus*, tout en maintenant la stèle dans la catégorie des *Incerta Numidiae*, situe le monument de la prêtresse : « *Constantina septentriones versus, prope Beregli* » (2).

On a émis la supposition que l'inscription en question se trouverait à l'Oued-el-Hdjar, au-dessus de Bizot (3), où les ruines de grosses fermes et d'un hameau avaient été déjà signalées (4); une inscription dont nous indiquions en ce Recueil la provenance exacte (5) a été également placée aux mêmes parages (6).

Enfin, un second texte tumulaire de la localité, relevé aussi par Cherbonneau, est inséré sous la simple rubrique de « Bessam » (7). Ce texte figure au *Corpus*, dans une classe analogue à celle de l'inscription d'Aria Anulia (8).

Ben Bessam, *ابن بّسام*, se développe, au nord-ouest de Bizot, sur un large plateau dominant le centre français; de ce plateau, l'œil embrasse les superbe panorama du Mouiya et, principalement, de l'un des reliefs du massif, le Kef-Sidi-Dris.

(1) 8353, p. 714.

(2) 20303, p. 1903.

(3) Stéphane Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger, 1912, feuille 17, p. 21, n° 31.

(4) Ernest Mercier, *Histoire de Constantine*, Constantine, 1903, p. 79.

(5) *Rec. de Const.*, 1912, p. 256, note infrap.

(6) *Atlas archéol.*, loc. cit.

(7) R. Cagnat, *Inscriptions inédites d'Afrique, extraites des papiers de L. Renier*, Paris, 1887, p. 121, n° 761.

(8) P. 1903.

Un sarcophage avec *mechhèd* en marbre blanc, enfermé dans un grillage de briques blanches et ajourées, contenant la dépouille mortelle du Cheïkh Maïmoud Bachtarzi, décédé probablement, en 1299 de l'hégire⁽¹⁾, est qualifié dans la carte de « marabout »⁽²⁾. Ce marabout, puisque marabout il y a, situé dans un petit cimetière musulman, à 200 mètres environ de Bordj-Bachtarzi, nous donne l'altitude de 670 mètres⁽³⁾. Quant au bordj en question, il est à la cote exacte de 640 mètres⁽⁴⁾.

La propriété Bachtarzi, à Ben-Bessam, a été morcelée depuis la visite de Cherbonneau, en deux portions. La partie renfermant l'inscription d'Aria Anulia, appartient à notre concitoyen M. Bourget. Il est probable que la mosquée où notre éminent devancier a relevé le monument épigraphique n'est autre que le local affecté actuellement aux écuries. Celles-ci, comme tout le bordj, sont construites avec des matériaux antiques. L'inscription, formant pilier, se trouve superposée sur une autre pierre romaine. Elle est placée dans son sens normal⁽⁵⁾.

La propriété Bourget est désignée par les indigènes *Mechta-el-Kherba*. On y constate, d'où le nom de Kherba, une ruine d'une certaine importance. Ostensiblement, cette ruine décrit un rectangle semblant englober l'ensemble des constructions de la ferme Bourget. On y remarque des pans de murs à

(1) Le lapicide indigène a gravé « 1399 ». L'erreur saute aux yeux.

(2) *Carte du service géographique de l'Armée au 1/50,000^e, feuille n° 73, Constantine; Carte géologique au 1/50,000^e, Constantine.* La cote indiquée est 682, à proximité du marabout.

(3) *Ibidem.*

(4) *Ibidem.*

(5) Cherbonneau avait vu l'inscription renversée.

béton et à pierres de grand appareil, un autre tronçon de mur avec un réduit ? en ciment, etc.

Ben-Bessam est desservi au moyen de deux voies d'accès, partant toutes deux du village de Bizot.

La première, formée par une piste muletière, franchit les deux localités en trois kilomètres environ.

La seconde, que vient couper parfois la piste arabe, allonge le trajet de deux kilomètres. C'est un chemin vicinal qui se prolonge, nous assure-t-on, un peu au-delà de Dra'a-Beni-Ouggad.

Sur ces deux voies, à 1,500 mètres du centre français, on rencontre la vieille nécropole musulmane, connue sous le nom de Djebbanet-'Amer. Elle couronne un mamelon pierreux, semé de vigoureux aloès. Au centre, une *mzara*, dépourvue d'assises, attire l'attention par l'abondance de ses poteries; ces pieux ex-voto affectent ici, la plupart du moins à nos yeux, une forme originale et curieuse.

Selon des renseignements de source indigène locale, Djebbanet-'Amer renfermerait les restes de Mahmoud ben Tchaqer Bey, mais aucun signe extérieur ne trahit la sépulture, totalement tombée dans l'oubli, de l'ancien khalifa de Manamenni-Bey (1). Son château, nous ne l'avons pas vu, s'élève dans les parages de Ben-Bessam.

Nous avons ouvert la série des inscriptions de cet opuscule par Bérégli; il a été également question de ce centre à propos de Ben-Bessam. Bérégli, nous le répétons à cette place encore, est un ancien village kabyle, fondé sous Napoléon III; il fait partie, on

(1) Sur ce personnage, cf. E. Mercier, *Hist. de Const.*, *loc. cit.*, notamment p. 368, 386.

l'a vu, du territoire de la commune du Hamma (1), l'antique Azimacia (2). Bérégli est au sud-ouest, à plus de quatre kilomètres à vol d'oiseau — le double ou davantage par les voies ordinaires — de Ben-Bessam. Des pistes arabes relient l'oasis du Hamma à Bérégli, à Garef et celui-ci à Ben-Bessam ainsi qu'à Dra'a-Beni-Ouggad, d'une part, et à El-Héri (tombeau des Lollii), d'autre part.

Il est utile de rappeler ici que le 9 mars 1909 nous relevions au Hamma, en la ferme Camilliéri, dont il a déjà été parlé, l'inscription d'une seconde prêtresse, mais de Mars, MVNATIA IVL(ia) (3); de nom-

(1) Cf. Joseph Bosco, *Rec. de Const.*, 1912, p. 256, et note infrap.

(2) Cf. *ibidem*; *C. I. L.*, VIII, 7441.

(3) Voici cette inscription. Elle est inédite au *Recueil* de notre Société :

D M
MVNATIA IVL
SACERDOS MAR
TIS SANCTISSIMI
V A LXV
P. SITTIVS LANV
SARTVS COI VG
BENE MERENTI
T // // // //

Cf. J. Toutain, *Bull. arch.*, 1912, n° 9, p. 149; Evariste Lévi-Provençal, *Mars africain (?)*, *Rev. afric.*, 3^e trimestre 1913, p. 5, du tiré à part.

Nous avons revu, le 2 septembre 1916, ce texte épigraphique ingrat, aux lettres la plupart usées et gravées sur un calcaire tuffacé qui, lui-même, était couvert, par endroits, de plaques de ciment moderne. La lecture de ce jour corrige l'âge de la prêtresse, ainsi que le dernier mot de la sixième ligne et supprime à la dernière ligne une sorte de spirale que nous ne pouvons reproduire ici. L'S au commencement de SARTVS est douteux. Peut-être faudrait il voir ARIVS dans ce dernier terme, et IANV dans le terme précédent. La lettre finale du mot de la sixième ligne semble être un V très échancré, panaché.

breux vestiges, que nous détaillerons à la prochaine occasion, viennent attester l'existence, en cet endroit, d'un somptueux édifice (1).

M. Aug. Audollent remarquant l'âge avancé des prêtresses de Cérès, en concluait que le sacerdoce était réservé à des personnes vénérables (2). MVNATIA IVL(*ia*) doit-elle à ce privilège la dignité à elle conférée ? Au surplus, c'est le cas d'Aria Anulia, notre prêtresse de Ben-Bessam.

HAFÇA

De Ben-Bessam, en tournant le dos au Hamma et en se dirigeant vers le nord, on arrive au bordj de Hafça حفا, par 'Aïn-Khouïter (3), la mzara de Goṭṭaiyet-S'adoun et le Djorf-l'Aḥmar. Le chemin est direct, son parcours est tout au plus de trois kilomètres; il suit la crête. Le trajet s'augmente de cinq cents mètres environ en empruntant la route nationale Constantine-Philippeville et la piste du bordj qui vient s'embrancher à cette route à 1^k500 environ de Bizot.

C'est ce bordj, couronnant l'éminence, qui domine l'Oued-el-Hdjar. Il s'aperçoit de la route et de la voie ferrée. Il figure sur la carte au 1/50,000^e de Smendou sous le nom de « Bordj-Bachtarzi », entre la cote 565 et la cote 683. Le renseignement est exact. Hafça appartient à Si el Hadj Aḥmed Bachtarzi, parent de Moçṭfa Bachtarzi, propriétaire à Ben-Bessam.

(1) Cf. Evariste Lévi-Provençal, *loc. cit.*, p. 6-7 et note *infrap.*

(2) *Mélanges Cagnat, Cereres, loc. cit.*, p. 367.

(3) « Aïn-Koueker » de la carte de Constantine au 1/50,000^e, *loc. cit.*, près de la cote 639.

On a trouvé, à proximité du bordj, un grand sarcophage, en calcaire, qui orne actuellement le square de Bizot, à l'exception, toutefois, du couvercle ou *tegumentum*. Celui-ci est resté à la ferme; il est enfoncé dans le sol, et c'est dommage, car il contiendrait, m'a-t-on dit, en même temps qu'une inscription romaine, la sculpture d'un personnage.

Nous avons relevé sur les lieux, le 26 octobre 1913, les deux inscriptions ci-après :

III.

D M
 Q BAEB,///
 VS HAELI
 CO > VIX
 ANIS (*sic*)
 L V
 H S (*sic*)

Pierre en onyx, à corniche et à base moulurées.

Hauteur de la pierre	1 ^m 01
Hauteur du dé.....	0 ^m 62
Largeur du dé.....	0 ^m 31
Profondeur du dé.....	0 ^m 45
Hauteur de la corniche.....	0 ^m 22
Largeur de la corniche.....	0 ^m 45
Profondeur de la corniche.....	0 ^m 45
Hauteur de la base.....	0 ^m 21
Largeur de la base.....	0 ^m 44
Profondeur de la base... ..	0 ^m 45
Hauteur des lettres.....	0 ^m 04, 0 ^m 05, 0 ^m 06

Bonnes lettres:

IV.

D M S
V E N E
R I A V A
L X X I I I
O T B Q

Pierre à corniche et à base très bien travaillées, dé mouluré, calcaire blanchâtre.

Hauteur de la pierre.....	1 ^m 09
Hauteur de la corniche	0 ^m 31
Largeur de la corniche	0 ^m 42
Profondeur de la corniche	0 ^m 42
Hauteur du dé.....	0 ^m 54
Largeur du dé.....	0 ^m 27
Profondeur du dé.....	0 ^m 27
Hauteur de la base.....	0 ^m 30
Largeur de la base.....	0 ^m 42
Profondeur de la base.....	0 ^m 42
Hauteur des lettres.....	0 ^m 04, 0 ^m 05, 0 ^m 06

Bonnes lettres.

Quelques mots au sujet de la terre de Hafça elle-même ne seraient pas inutiles.

La terre de Hafça est très vaste : confinant au sud-ouest avec Ben-Bessam, elle se prolonge au nord, le long de la route de Constantine à Philippeville, jusqu'aux abords de l'ancien relai connu sous le nom arabe de Ouldjet-Omm-el-'Eudam

ولجة أم العظام, et appelé par les Français « les Deux Ponts ». Elle comprend, vers la cote 486, à cinq cents mètres environ en aval, selon les indigènes,

du dit relai, la parcelle dénommée Bou-Mehrez,
أبو مهرز.

Voilà encore un nouveau toponyme à retenir ! C'est à Bou-Mehrez, en effet, qu'ont été exhumées les deux inscriptions de Hafça ; celles-ci constituent maintenant une sorte de portique dans le jardin du bordj. On a mis à jour également à Bou-Mehrez, non seulement les deux beaux fragments de colonnes en marbre placées avec goût au jardin en question, mais de nombreux autres vestiges antiques, m'affirme la famille Bachtarzi, telles que pierres ouvrées, poterie, etc.

Ces constatations, que nous étudierons ultérieurement, sont précieuses parce qu'elles peuvent aider à fixer l'emplacement de la station *Ad-Palmam*, qui devait occuper, sinon l'emplacement de Bou-Mehrez, du moins un emplacement voisin (1).

A l'époque turque, Collo formait le port de notre ville (2) ; le chemin mettant en communication ces deux cités, se détachait de Constantine non loin des Deux Ponts (3) ; il desservait le vieux centre de Celtianis (4), en arabe, le Mrab'a (الامرأبع).

(1) Cf. De Marcilly, *Ann. de Const.*, 1853, p. 32, 33, 36 ; D^r V. Reboud, *Rec. de Const.*, 1882, p. 182 ; Col. Mercier, *Bull. arch.*, 1885, p. 556 ; Gsell, *Atlas arch.*, *loc. cit.*, feuille 8, n° 235. Cf. aussi Henri Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, Paris, MDCCCXLIX, p. 215.

(2) Cf. De Ferrères, *Histoire générale de l'Espagne*, VI, Paris, 1744, p. 330, in Fournel, *loc. cit.*, p. 156.

(3) Voir note 1, à l'exception de De Marcilly.

(4) Cf. Reboud, *loc. cit.*, et p. 181.

○

Communes d'Oued-Athménia
et d'Aïn-Smara

FERGA - TADJINE

Nous allons nous transporter sur un autre théâtre de la féconde activité antique, au Cheçtaba.

Nous avons relevé au Cheçtaba diverses inscriptions romaines; la nécessité de paraître nous contraignant à nous restreindre, nous n'en publierons que deux de la région de Ferga-Tadjine, جرفة طاجن. Nous renvoyons donc au prochain *Recueil* la publication des textes épigraphiques de ce massif, de provenances différentes, et notamment une funéraire ainsi qu'une importante dédicace à Hercule, recueillies tout récemment à Oudjel (*Uzelis*), avec notre ami et confrère M. Jean Marchetti.

V. — VI.

Voici ces inscriptions, nous les avons notées le 18 novembre 1915 et cette fois encore en compagnie du dévoué confrère et ami M. Marcel Solignac :

D M
L CECILI PRO
CELVVS
VIXIT ///
LXXXV
/// E O B Q

Hauteur de la pierre.....	0 ^m 88
Largeur de la pierre.....	0 ^m 33

Profondeur de la pierre..... 0^m24
Hauteur des lettres 0^m04 à 0^m06

La pierre est à sommet arrondi et en calcaire gris; elle semble avoir une cassure à droite et une autre à gauche, vers la base. Elle couvre un regard d'eau. Ses lettres sont bien gravées; remarquons toutefois l'exagération de la largeur de l'O de la deuxième ligne.

D/////

PRESI

DIA QV

ETA

V A V

////////

Hauteur de la pierre..... 0^m42
Largeur de la pierre..... 0^m32
Hauteur des lettres. 0^m06

Calcaire gris. Lettres grossières. Cassure en haut à droite et à la base. La stèle est encastrée à l'intérieur d'une écurie et fortement badigeonnée de lait de chaux.

Ces deux dernières inscriptions ont été recueillies à la ferme Joseph Ferrando, ancienne ferme De Tourdonnet.

Nos lecteurs nous sauront gré de fournir un rapide aperçu sur la contrée.

Au 409^e kilomètre de la route d'Alger à Constantine, c'est-à-dire au 26^e de la route de Constantine à Sétif, se soude un chemin, vicinal à son origine, privé à sa fin, et de la longueur de trois kilomètres; la propriété Joseph Ferrando se poursuit, à cheval sur les communes de l'Oued-Athménia et Aïn-Smara, des deux côtés de ce chemin.

La ferme Ferrando a été bâtie sur l'emplacement d'une construction romaine et au moyen de matériaux en majeure partie empruntés à cette construction. Une colonne en onyx, de la hauteur de 1^m50, une base ouvree en calcaire local, ainsi qu'un moulin en proviennent.

Derrière la ferme, on constate sur une colline, des fragments de verre, de la poterie très fine, des pierres de grand appareil, des briques, etc. Un indigène très intelligent, M. Ben 'Aïsa, originaire de la contrée, assure avoir mis à jour en cet endroit, il y a quelques années, un four et un bassin; ce sont sans doute, l'*hypocauste* et l'*impluvium* d'une confortable maison de campagne antique. Selon le même témoignage, la nécropole serait située dans la colline voisine, à gauche, séparée par une dépression de la première; des ossements y ont été exhumés.

Une troisième inscription, sans doute une épitaphe, malheureusement illisible, existe à la ferme; elle est encastrée au mur d'un hangar.

Ferga-Ṭadjine — dénomination que nous considérerons provisoirement comme arabe — où se trouve la ferme Ferrando, apparaît être, en fait de ruines, très privilégiée. D'après certains indigènes, la région s'étendrait depuis la mechta de ce nom, sise aux abords de Gabr-el-'Azri, à la hauteur du 32^e kilomètre, jusqu'à la mechta Ben-'Aïsa, à la hauteur du 26^e; d'autres en reculent les limites de cette dernière mechta jusqu'à El-Gli'aa (Arsacal). Ceci explique la confusion de localités des archéologues en ce qui concerne les inscriptions de la contrée (1). En

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, n^{os} 6025, 6026, 6027, 6213, 6228, 6247, 6252, 6254, 6260, 19293. Les inscriptions attribuées sans conteste à Ferga-Ṭadjine sont : 6021, 6211, 6253, 6258, 19243, 19244, 19245.

profondeur, toutefois, l'imprécision territoriale des indigènes disparaît; c'est le contrefort sud-ouest du massif du Cheṭṭaba qui marque le bornage naturel de Ferga-Ṭadjine.

Dans le voisinage de la ferme, entre celle-ci et le massif dont nous venons de parler, on rencontre, sur la rive gauche de la *Khenga*, deux ruines importantes : Henchir Qal'et-ed-Debba, couvrant deux monticules, et Henchir-'Aïn-el-Ḥammam, qui renfermerait, au dire des indigènes, une inscription. D'après la même source, la propriété Ben-'Abadou, située à quatre kilomètres environ de la ferme Ferrando, vers Arsacal, contiendrait la ruine d'un édifice tout en marbre? Le marbre? existe, au surplus, au lieu dit 'Ochch-el-'Eugab, dans le massif en question, à proximité du col conduisant à Phua et à Mastar et appelé Tseniet-el-Kbach; une exploitation française, paraissant actuellement abandonnée, le prouverait.

Ferga-Ṭadjine, cette terre de parcours et de culture, riche en sources, où les roches, aux innombrables lapiez, revêtent des tons cuivreux, et où, comme le remarque notre ami Solignac, la flore des Hauts Plateaux entre en contact avec la flore du Tell⁽¹⁾, a été, dès les âges les plus lointains, appréciée.

L'homme primitif l'a habitée. Un souvenir de son passage nous reste à Ghar-ez-Zemma. C'est un fragment de hache en ophite. Ghar-ez-Zemma est la célèbre grotte aux inscriptions. Elle est située approximativement à six kilomètres au nord-ouest de la ferme, à proximité de la mzara Garn-Lella-Ḥlima, en

(1) M. Solignac y a reconnu le Chih (*Artemisia herba alba*) et l'Ḥalfa (*Stipa tenacissima*).

un point du massif appelé Djebel-Frigtiya⁽¹⁾. L'homme préhistorique a dû certainement emprunter la matière de son rudimentaire outil à ce même Chettaba⁽²⁾.

Comme les Romains, comme nos indigènes, les préhistoriques recherchaient les points d'eau; 'Aïn-Semhourch⁽³⁾, en ce qui a trait à ces derniers, fournit une démonstration de plus à toutes celles données à ce propos⁽⁴⁾. Aïn-Semourch, عین سمهورش — nous voyons en ce toponyme l'ancien nom de la propriété Ferrando, — est une source coulant à quelques mètres de la ferme. Or, ses abords recèlent des silex taillés, indices d'une station néolithique en plein air.

En résumé, la région est intéressante; elle est reliée à tous les centres, à toutes les exploitations antiques du massif; elle mérite mieux que les quelques heures fugitives que, grâce à l'amabilité prévenante de M. Ferrando fils, de ses fermiers, M^{me} et M. Balazard, et des frères Ben-Aïsa, nous avons pu lui consacrer.

(1) *Friktia*, dans la carte au 1/50,000^e, feuille *Oued-Athménia*: c'est un contrefort du versant sud-ouest du Chettaba. Cf. Gsell, *Atlas archéol.*, feuille 17, n^o 109, p. 8.

(2) On doit à M. Solignac la découverte que nous nous faisons un devoir d'annoncer, d'un petit pointement ophitique situé dans les flancs nord-ouest de la Nogra, contrefort nord-ouest du Chettaba, aux Plâtrières. Il est probable que le fragment de hache en ophite de Bkira (jardins supposés de Salluste) provient également de ce pointement. Cf. J. Toutain, *Bull. arch.*, 1911, p. 155.

(3) *Aïn-Semhorj*, dans la carte au 1/50,000^e, feuille *Oued-Athménia*. Elle est près de la cote 792.

(4) Cf. Joseph Bosco, *Rec. de Const.*, 1914, p. 240 et note infrap.

D

VII.

CONSTANTINE

Inscription du Cheïkh Abi-Dīnar

Après cette fugue au dehors, il nous sera permis de réintégrer notre bonne ville de Constantine. Là, d'ailleurs, une autre branche de l'épigraphie, l'épigraphie arabe va de nouveau nous solliciter pendant quelques instants.

Le 31 mai 1913, dans les fouilles pour la rectification de la pointe de mur entre l'avenue de Sétif et la rue Rohault-de-Fleury, nous fûmes assez heureux d'exhumer des décombres l'inscription dont on voit ci-après la reproduction, d'après la photographie qu'a bien voulu nous faire récemment de l'épithaphe notre ami M. l'abbé Bonzom, maître de chapelle à la Cathédrale.

Nous recueillîmes à cet endroit, dans la suite, deux fragments d'inscriptions funéraires romaines; elles étaient à une certaine profondeur du niveau du sol actuel de l'avenue, aujourd'hui avenue de France. On y constatait, en outre, dans une couche encore plus basse, un alignement de pierres romaines de grand appareil sur la même ligne des constructions Lavie, des cubes de mosaïque calcinés, des fragments de céramique et de poterie, etc., ainsi qu'un amas considérable de cendres. A notre avis, ces vestiges sur lesquels nous ne pouvons guère nous appesantir à l'instant, ont un lien commun avec les restes d'un édifice antique que l'on pouvait observer

dans les fouilles de la construction de l'immeuble de notre confrère M. Gastu, rue Rohault-de-Fleury, 8.

Au-dessus de la couche romaine, venait la nécropole musulmane, caractérisée ici par quelques tombes.

La nécropole indigène, nous l'avons écrit en ce *Recueil*, embrassait le Koudiat-Aty et ses versants⁽¹⁾. Elle s'avancéait jusqu'aux portes de la ville⁽²⁾. C'est donc en cette portion du vaste cimetière, révélée par l'inscription, que devait être inhumé le personnage dont nous allons nous occuper très sommairement.

Quel était ce personnage ?

Nous l'avouons sans vergogne, bien qu'il nous ait été donné d'étudier à loisir l'épithaphe le concernant, nous renonçons volontiers, non seulement à l'identification du sujet, mais encore à la reconstitution du texte disparu de la pierre pouvant établir cette identification. Nous avons tenté vingt lectures, aucune ne nous a semblé satisfaisante.

Nous avons lu notamment :

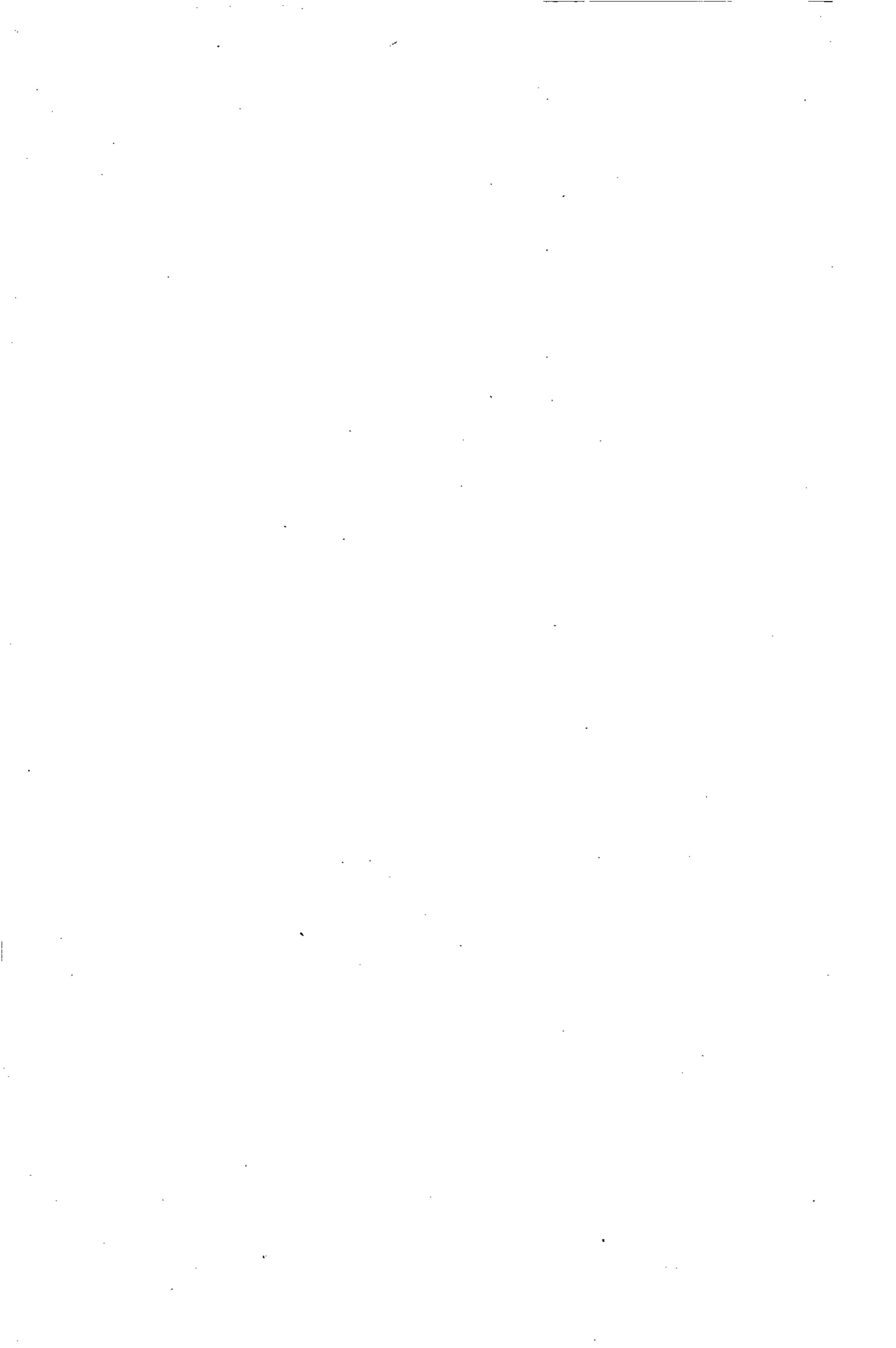
[لاحول ولا فوة الى بالله العلي [العظ]يام
[بسم الله الر] حمان الرحيم
هذا فبر الشيخ ابي دينار توفى ليلة الجمعة
[س]تة عشر من شهر الحجة في عام الا مرتسعة
[و] ثمانماية رحمه الله تعالى

(1) *Rec. de Const.*, 1911, p. 293, note infrap.

(2) Cf. Edrissi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, traduction de R. Dozy et de J. de Goeje, Leyde, 1866, p. 111 de la traduction et 95 du texte arabe; Desvoisins, *Expédition de Constantine*, Paris, 1840 : « *Plan de Constantine et de ses environs, levé pendant l'expédition de 1837* ».



Inscription du Cheikh Abi-Dinar (Constantine)



que nous traduisons, en conséquence, ainsi :

« Il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu l'Élevé, l'Immense, Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux. Ceci est la tombe du cheïkh Abi-Dinar, décédé dans la nuit du jeudi au vendredi du seize de D'oul-Hidja, de l'année de l'ordre huit cent neuf. Que le Dieu Très Haut le reçoive en sa miséricorde ! »

Ce qui ressort en toute évidence de ce texte mutilé au commencement et par côtés, c'est d'abord le nom, la qualité du personnage : *Cheïkh Abi-Dinar*; le mois — sans précision du quantième, — ainsi que l'année du décès : *D'oul-Hidja 809*.

On sait que l'année de l'hégire 809 a commencé le 18 juin 1406 (1).

On pourrait, mais à titre d'indication seulement, rapprocher le défunt avec Abi-Dinar Soleyman ben 'Ali, cheikh des Daouiouida, mentionné en 751 (2).

Au cas où une identification des deux personnages apparaîtrait possible, il faudrait admettre alors qu'Abi-Dinar, arrivé relativement jeune au pouvoir, ait atteint une assez verte vieillesse, puisqu'on le trouverait investi des fonctions de cheïkh ou qualifié de ce titre en 751 et qu'il serait mort 58 ans après.

L'inscription, la quatrième arabe que le hasard nous procure dans les parages (3), est gravée sur un calcaire blanc, semblable à celui d'Aïn-Beïda ou aux calcaires du cénomaniens de la base nord-ouest du rocher de Constantine. Elle a les dimensions suivantes : hauteur 0^m50, largeur maximum 0^m40, pro-

(1) *L'Art de vérifier les dates*, Paris, I, MDCCLXXXIII, p. 29.

(2) Cf. *Chronique des Almohades et Hafsides*, attribuée à Zerkechi... Traduction française par E. Fagnan, *Rec. de Const.*, 1894, p. 138.

(3) Cf. Joseph Bosco, *Rec. de Const.*, 1911, p. 291 et notes infrap.

fondeur 0^m05. Ce que nous avons déjà dit et le cliché que nous présentons, agrandi du double de la photographie, nous dispenseront d'entrer, au sujet de cet intéressant fragment, venant clôturer ce travail, en des détails paléographiques et descriptifs plus circonstanciés.

Constantine, 28 août 1916.

JOSEPH BOSCO,

Membre titulaire de la *Société archéologique de Constantine*,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.



EPITAPHE DU HAMMA (Azimacia)

Le 46^e volume du *Recueil des Mémoires de la Société archéologique de Constantine* (année 1912), contient une notice de M. Joseph Bosco sur une inscription funéraire inédite trouvée à Bérégli (oasis du Hamma), l'ancienne Azimacia.

Aux documents épigraphiques, très rares, provenant de cette localité, est venu s'ajouter le petit texte suivant, copié dans un carnet renfermant un certain nombre d'inscriptions du département de Constantine, relevées en 1842 et les années suivantes, par un officier de l'armée d'Afrique, M. Tesson.

D M
LICINI
VS · MESS
VIX AN XIV

Inscription tumulaire trouvée sur la rive droite de l'Oued-Sekhan, près de l'oasis de Luhamma

Dessous cette pierre, on trouva une amphore encore remplie de cendres et une petite lampe en terre cuite (10 octobre 1844).

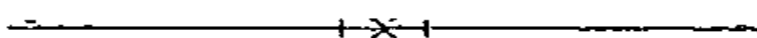
Pierre extrêmement dure de couleur ardoise dont les éclats sont presque transparents. Largeur, 0^m 33; hauteur, 0^m 50.

J'avais communiqué le carnet dont il s'agit à M. Cagnat, qui a reconnu qu'une seule desdites inscriptions était inédite. Le *Bulletin du Comité* de l'année 1907 l'a reproduite, mais sans en donner le dessin ni les annotations de l'auteur du carnet.

Quelques échantillons de l'industrie du silex ont été trouvés, a dit M. Bosco, dans les environs du Hama. L'épithaphe de *Lucinius Messius* devait être gravée sur une pierre de ce genre, à en juger par la description qu'en donne M. Tesson.

Alger, 20 décembre 1914.

LOUIS CHARRIER.



INSCRIPTIONS ROMAINES

RELEVÉES

DANS LE CANTON DE FEDJ-M'ZALA

PAR

M. MARCHETTI,

MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ



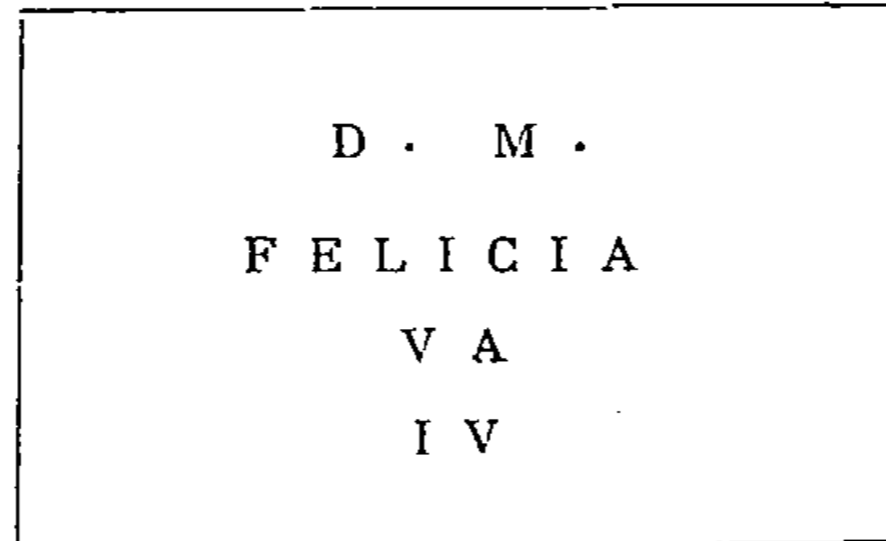
Durant les dernières vacances et au cours d'une trop courte villégiature passée dans le canton de Fedj-M'zala, qui est, comme on sait, très riche en souvenirs romains, nous avons relevé les inscriptions suivantes qui sont — nous le croyons — inédites.

1° A l'intersection du pont de Rouached et de la route actuelle de Fedj-M'zala à Constantine, M. Romain Meunier, propriétaire à Tiberguent, a découvert une quantité de pierres taillées romaines, ce qui fait supposer qu'une voie passait par là.

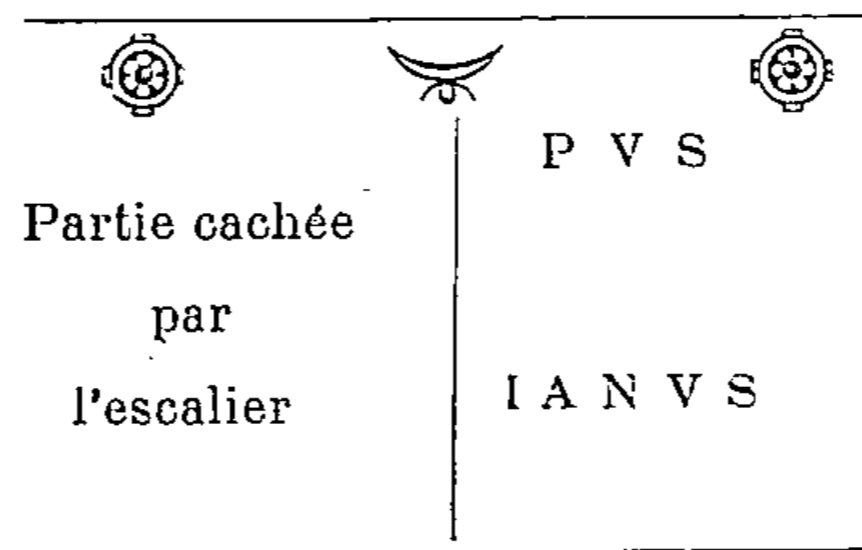
Parmi ces pierres, figure une stèle funéraire double, en bon état, qui indiquait certainement la sépulture de deux époux. Cette pierre est fort bien sculptée, avec moulures et dessins. L'inscription de gauche a disparu en partie sous les coups de masse de l'ouvrier qui l'a extraite :

M . — D . — M .	
(Partie éclatée)	J V L I A
	V R B
	A N A
V A	V A
X X X V	L X X X X V

2° Au village même de Rouached, et encastrée dans le mur de façade de la maison Vaud, se trouve la pierre avec l'inscription suivante :



3° Et, dans la maison Cavalier, une autre pierre dont le côté droit est caché, en grande partie, par une marche de l'escalier :



4° A Tiberguent, dans la maison d'habitation de M. Meunier père, la pierre, avec l'inscription suivante, sert de dalle incorporée dans le sol de la salle à manger :

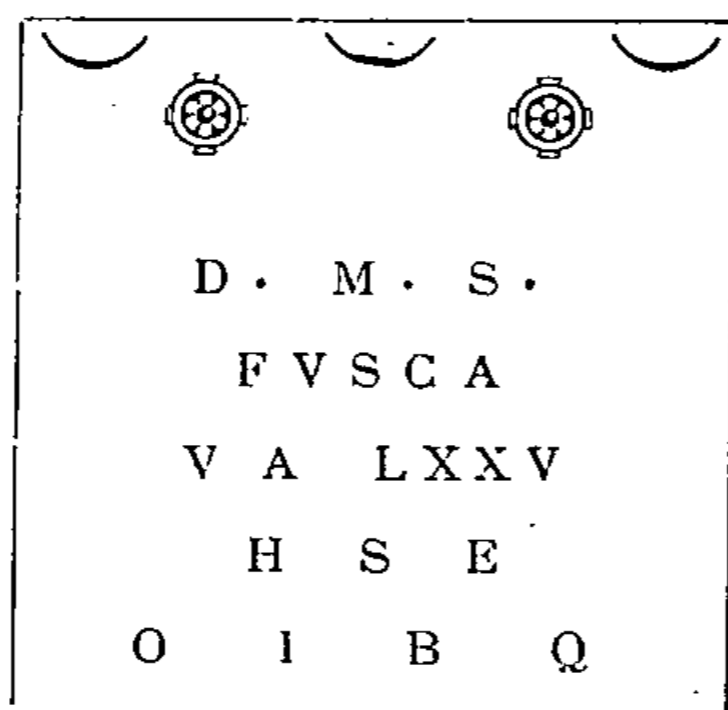
D . M . S .
C L A V D M
M P H M
M . O . V . A .
X I V

5° A Rouached, encore, dans la bordure de l'escalier de la maison Bellour Abdallah, se trouve l'ins-

cription funéraire suivante, gravée sur une belle dalle, malheureusement cassée dans sa partie droite :

D M S	} Cassure
P A C T V	
M E I A	
H E D O A E	
V A X X V	
H . S . E	

6° Au même village, même maison, dans le mur de façade :



8° Et enfin, nous considérons comme un devoir de signaler, tant à notre Société qu'à l'Administration, qu'une jolie borne milliaire, en calcaire rose, trouvée à l'endroit désigné plus haut, (intersection du pont de Rouached et de la route de Constantine à Fedj-M'zala), sert actuellement de chasse-roue au bas d'une porte d'écurie de Rouached.

Les difficultés rencontrées nous ont empêché de dégager cette borne et de prendre une estampe de l'inscription qui l'orne. Si une intervention ne se produit pas rapidement, cette inscription sera usée par le frottement des roues des charrettes.

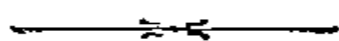
J. MARCHETTI.



INSCRIPTIONS LATINES

COMMUNIQUÉES

par M. Joseph PARRÈS



M. Parrès, mobilisé à Barika, membre correspondant de la Société, a envoyé, en son nom et au nom de M. Labadie-Lagrange, les copies d'un certain nombre d'inscriptions latines relevées dans les régions de Tobna et de Mac-Mahon. Cinq de ces textes seulement sont inédits; un sixième n'a été publié qu'incomplètement et mérite d'être de nouveau reproduit et complété.

Textes inédits de Tobna (antique Thubunae)

N° 1.

V . AN . LX . XXV

↓ SERGIVS ↓ VRBANVS ↓ VET
MVSILEVM ↓ CVM ↓ STATVA
SVIS ↓ SIBI ↓ ET CREPERTAE
///

Aucune indication métrique ni pétrographique.

N° 2.

MARIA IVNIL

IA CIVIVIMIII

D VII

*Maria Junilia C(aii) f(ilia) v(ixit) a(?) (nnis) VI
m(ensibus) III diebus VII*

Aucune indication métrique ni pétrographique.

N° 3.

//////VII SATVRNI
 NVS . VIX AN
 XZV . ACILA VR
 BAN . MRMR FE
 E D

Aucune indication métrique ni pétrographique.

N° 4.

D M S			
ATIRIVS	K		MIDIA KA
ANDIDVS	FO		NDIDA VXS
NFNI	VI	X	OR . EIVS . V
ANIS	λX		IX ANIS
Q VI .	EL MA		XXV . IV
MVAM	SS		NAFRAR
R			D

Longueur 0^m92
 Hauteur 0^m47 — 0^m42
 Pierre fruste, lecture difficile

} Indications
de M. Parrès.

La partie encadrée a été publiée dans le *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, tome XXXVII, 1903, page 275.

N° 5.

Personnage et lion
 mutilés

D M S
 IVLIA SATV
 RNINA VIXI
 T ANN XXXI
 COM FE
 H S E

Moulures autour de l'inscription. (Indications de M. Parrès).

Dimension : Hauteur totale	1 ^m 10
— Hauteur de l'inscription.	0 ^m 47
— Hauteur des lettres	0 ^m 06

Texte inédit de Mac-Mahon

DNZ
NLIANVAK
MIZ VIXZIZI
LIII KVCIVZH
CIIIZIIRIVZ
MARITVZ
FECIT

Aucune indication métrique ni pétrographique.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. Parrès qui, en envoyant ces inscriptions, ajoute :

« Dans l'immense plaine de Barika, à 10 kilomètres au sud-est et en plusieurs endroits, j'ai pu relever la trace de l'existence de plusieurs monuments mégalithiques. Sur un petit monticule, à 200 mètres d'un oued sec en cette saison, j'ai relevé l'emplace-

ment de deux *chouchet* d'un diamètre de 6 mètres, formant plusieurs rangées cylindriques de pierres parfaitement en ordre avec, au centre, un carré de 2 mètres fait de pierres plates. Plus au nord, j'en ai rencontré quatre dans un rayon de moins de 40 mètres.

« D'autre part, à 3 kilomètres environ au nord-est de Barika, existe une ruine romaine et, à 300 mètres de cette ruine, une nécropole. (Deux sarcophages, débris de poterie) » (1).

(1) M. Parrès mentionne, en outre, qu'il possède des pièces turques en bronze. Il serait certainement intéressant que ces pièces puissent être communiquées à nos collègues MM. Mercier et Cour,

NOUVELLES STATIONS
DE
REPRÉSENTATIONS RUPESTRES
DE LA
RÉGION DU KHROUB
(Constantine)

Chargés par le Gouvernement Général d'étudier au point de vue préhistorique, la partie orientale de la vaste commune du Khroub sur laquelle, jusqu'ici, l'on n'avait signalé que des vestiges romains, nous avons constaté l'existence de plusieurs stations de représentations rupestres. En attendant qu'une mise au point définitive de nos travaux nous permette de publier intégralement les résultats de nos recherches, et principalement les nombreux dessins et documents photographiques que nous avons recueillis, nous allons donner un aperçu succinct de nos constatations.

Il nous est agréable de dire ici toute notre reconnaissance aux personnes qui nous ont facilité notre séjour dans une région particulièrement inhospitable : MM. Arripe, secrétaire général de la Préfecture de Constantine; Maglioli, administrateur-adjoint, chargé du ministère public au Khroub; Cauvin et

Claudiel, directeurs de la Compagnie Algérienne; Manès, agent de la même Compagnie, les Cheikh Torch Salah et Torch Saïd ben Cheikh Amar, et la famille Féraud, d'El-Aria. Nous adressons, enfin, nos remerciements sincères à notre collègue de la *Société archéologique*, M. le Pasteur E. Meyer, qui a bien voulu accompagner l'un de nous sur le terrain et le faire bénéficier de sa compétence éclairée.

Situation géographique

En se reportant à la carte au 1/50,000^e du Service géographique de l'Armée (feuille El-Aria), la région étudiée se trouve à une distance moyenne de 45 kilomètres à l'est de Constantine. Elle fait partie de la commune du Khroub, et se délimite de la façon suivante : au nord, cours des oueds Dardar et En-Naga (au pied des massifs forestiers des Beni Seline et de Beni-Medjaled); à l'est, Kef Mazouz, Kef el Youdi, Dermoun Srir, Kaneba; au sud, Kef Salah, village d'El Aria; à l'ouest, Mechta Ali Derradji, Bled el Kenif, bordj Hadj Embarek.

Les quatre principales stations de représentations rupestres, sont désignées sous les noms suivants :

1° KEF SIDI SALAH, à El Aria ;

2° HDJAR EL GHORAB (dénomination indigène ne figurant pas sur la carte), à 7 kilomètres au nord d'El Aria, sur la piste conduisant de ce village à la maison forestière des Beni Mracel, après que l'on a traversé l'oued Haoudja et à la cote 844 ;

3° KEF TASSENGA (cote 829, à 3 kilomètres au nord-est de la station précédente, sur un éperon s'avancant dans un coude de l'oued Tessenga) ;

4° KEF TĀRFANA (à 7 kilomètres à vol d'oiseau, à l'est de Kef Tassenga, sur la rive droite de l'oued Tarfa, près de la cote 783).

I, — Station de Kef Sidi-Salah à El-Aria

Simplement signalée par le regretté docteur Laborde⁽¹⁾, cette station a fait, plus tard, l'objet d'une étude spéciale⁽²⁾ qui sera complétée par les nouvelles découvertes de l'année courante. Celles-ci comprennent des gravures représentant des *silhouettes humaines*, des *bovidés* et peut-être un éléphant (?) et des *cupules* sphériques ou ellipsoïdales. Ces gravures se rangent dans le groupe des gravures *ad naturam schématisées et subschématisées à contour dialy-périgraphique* (terminologie de G.-B.-M. Flamand).

La revision des gravures précédemment signalées de cette station, a permis de fixer définitivement les contours d'un gros bovidé déjà identifié avec un représentant du genre *Bubalus* ou du genre *Connochoetes*⁽³⁾.

II. — Station de Hdjar-el-Ghorab

Gros rocher de grès medjanien, sur la face ouest duquel se trouve un panneau gravé, représentant une *procession d'autruches*. La technique qui a présidé à la confection de ces gravures, rappelle, quoiqu'avec un plus profond sentiment artistique, les gravures libyco-berbères signalées par M. G.-B.-M.

(1) *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. XXXV, 1901, p. 192.

(2) Bosco et Solignac, *ibid.*, t. XLV, 1911, p. 319-346.

(3) Bosco et Solignac, *loc. cit.*, planche II, fig. 2.

Flamand, E.-F. Gautier, etc., dans les stations du Sahara et du Haut Pays. Ici, plus de trait circonscrivant une *surface endopérigraphique*; le style est celui des *intailles*; la surface gravée est mal polie, constituée par un pointillé profond. Forte patine noire.

III. — Station de Kef Tassenga

Enorme rocher de grès, environné de vestiges préromains ⁽¹⁾ (murs, entailles dans le roc, etc.). Les parois de la face sud présentent quelques panneaux qui ont été utilisés par les artistes primitifs. Les gravures de cette station paraissent correspondre à trois écoles artistiques :

a) *Silhouettes humaines très schématisées* rappelant les bonshommes cryptographiques d'Edgard Poe.

b) Gravures *ad naturam subschématisées à contour monopérigraphique*, représentant le grand bœuf, des ovidés, un oiseau. Même technique qu'au rocher d'El-Aria.

c) *Gravures de grandes tailles* (0^m50 à 0^m70), d'un genre nouveau non encore signalé dans l'Afrique Mineure; la *surface endopérigraphique*, au lieu d'être limitée par un trait de largeur uniforme, est limitée par un trait dont la largeur varie de 0^m01 à 0^m09. Cette technique vise, vraisemblablement, à un effet artistique : vus sous une certaine incidence lumineuse, ces dessins semblent être exécutés en *ronde-bosse* et sont visibles de loin.

Actuellement, ces derniers dessins se trouvent à

(1) M. Stéphane Gsell, (*Atlas géographique de l'Algérie*, feuille 17, n° 147), signale ces murs (?) qu'il rapporte à l'époque romaine.

des hauteurs variant de 2^m50 à 3^m25 au-dessus du niveau du sol. Ils représentent, en même temps que quelques animaux, des êtres humains, nus, dans une pose qui rappelle la pose obscène de la Baubo ⁽¹⁾ du Panthéon gréco-égéen.

On y voit notamment, une scène de lutte entre un homme — qui tient de la main gauche un bouclier faisant penser au *bouclier béotien*, et de la main droite une arme (hache?) — et un animal de grande taille, dressé sur son train de derrière.

Les yeux et la bouche de chaque personnage sont figurés par de petits trous circulaires.

Des fouilles complètes ont été pratiquées au pied du panneau principal et dans différents abris sous roches du versant nord du rocher. Ces dernières n'ont donné aucun résultat, ce qui semble prouver que les refuges naturels de ce rocher n'ont pas été utilisés par les artistes qui devaient appartenir à une population vivant dans des stations en plein air. Les fouilles en plein air, effectuées au pied du panneau principal, ont rencontré, à une profondeur variant entre 0^m55 et 0^m95, une couche charbonneuse renfermant de mauvais débris de poterie néolithique, des ossements calcinés, des dents se rapportant à :

Hystrix cristata, Linné ;

Ovis aff. *ovis*, cf. *Africana*, Sanson ;

des tests brûlés d'hélicidés se rapportant aux espèces suivantes :

Helix aspersa, Müller ;

Helix Cirtae, Forbes ;

(1) Blanchet, in *Rec. Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. XXXIII, 1899, pp. 285-319, a signalé au Chaba Naïma, dans le sud constantinois, un sujet analogue.

Helix cespitum var. *minor*, Draparnaud ;
Rumina decollata, Brug.

Enfin, la même couche a livré une assez abondante industrie de petits silex (burins, lames), appartenant aux types du néolithique supérieur.

IV. — Station de Kef Tarfana

Des vestiges romains ont déjà été signalés soit au rocher de Tarfana même, soit aux alentours (1). A ces vestiges il faut ajouter :

a) De nombreux vestiges de murailles pré-romaines ;

b) Des *dessins en couleur rouge* (peintures rupestres) représentant des hommes, un ovidé (mouflon ?) des bandes de points circulaires ou elliptiques (rappelant les ponctuations peintes du Mas d'Azil). Ces dessins sont analogues à ceux déjà signalés de Khalouet Sidi bou Hdjar et environs (2).

c) Une inscription paraissant être libyque, gravée dans le roc.

CONCLUSIONS

a) Les gravures rupestres précédemment décrites semblent pouvoir se grouper suivant trois classes :

1° *Gravures néolithiques :*

Bubalus, Elephas (?), Oryx leucoryx d'El-Aria, Grand Bœuf et faune de petite taille de Tassenga ;

2° *Gravures d'une époque de transition (libyco-berbère ??) :*

Autruches de Hdjar el Ghorab, Silhouettes humaines *pars* d'El-Aria ;

(1) Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, f. 17, n° 157.

(2) Bosco et Solignac, *loc. cit.*

3° Gravures à affinités égéennes :
Personnages obscènes de Tassenga.

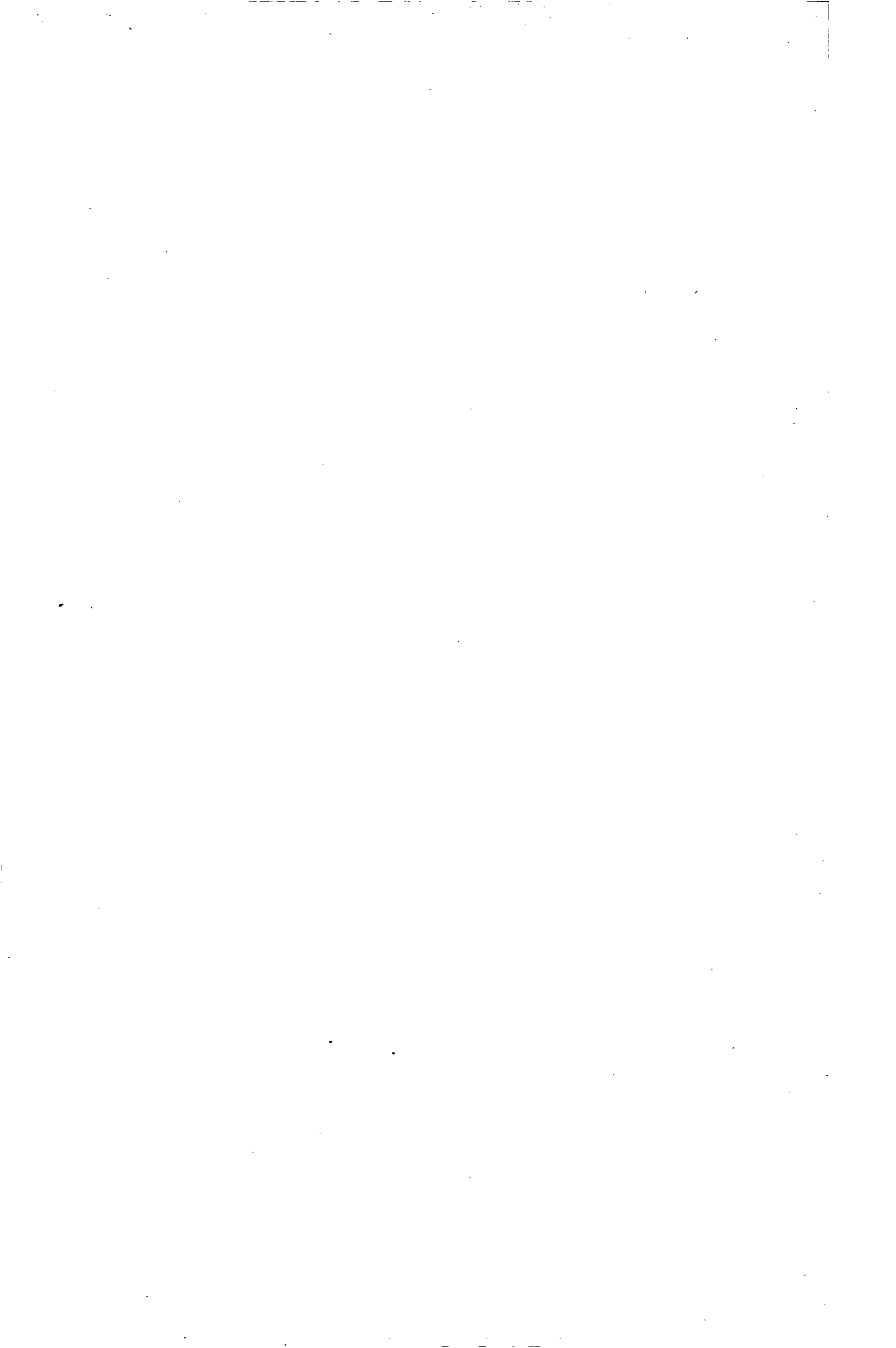
b) Les dessins en couleur feront l'objet d'une étude détaillée ultérieure.

c) Si l'on compare les conditions de gisement des différentes gravures rupestres connues de la Berbérie (Tunisie, Kef Messiouer, Hdjar el Khanga, environs du Khroub, El-Aria et environs, Kabylie), on constate que *l'aire de la répartition géologique de ces primitifs monuments artistiques est la même que celle des terrains de l'Eocène supérieur (Flysch).*

Constantine, le 8 septembre 1916.

MARCEL SOLIGNAC.

JOSEPH BOSCO.



Chronique Archéologique Départementale



I.

En 1915, les travaux de fouilles et de restauration entrepris par les " Monuments historiques " (1) ont eu pour objet :

Dans le département d'Alger : l'emplacement de l'ancienne *Rapidum*, où M. Louis Charrier a continué à déblayer le grand édifice découvert l'an dernier ; les ruines de l'antique *Cæsarea* (Cherchell), dont le théâtre, mis à jour par M. Glénat, est remarquable par la richesse des matériaux, la variété des colonnes et des décorations ; et enfin les ruines si intéressantes de *Tipaza*, où, sous l'habile direction de M. G. Barry, inspecteur des fouilles de Timgad et de Lambèse, a été achevé le déblaiement de la grande basilique, d'un intéressant petit monument balnéaire, en contrebas de la grande basilique, de bains situés entre cette basilique et le forum, et de nombreux bâtiments groupés sur les côtés nord, est et ouest du forum.

Dans le département de Constantine : les résultats ont été particulièrement intéressants ; les fouilles

(1) *Journal officiel*, 1916, annexe p. 175 et suivantes.

ont porté plus spécialement sur le monastère bysantin de *Tebessa*, les ruines de *Madaure*, de *Khamissa*, de *Lambèse*, de *Djemila* et de *Timgad*.

Tébessa. — Afin de sauver de la destruction les intéressantes ruines du monastère bysantin, situées en dehors de l'enceinte de Salomon, qui est encore la limite de la ville actuelle, M. Coggia, conducteur des Ponts et Chaussées et conservateur du Musée, a reconstitué, avec les vieilles pierres éparses sur le sol, l'antique ceinture murale qui isolait, au moyen-âge, le grand couvent de Théveste.

Madaure. — Dans cette ancienne cité, qui possédait l'antique université où Saint Augustin fit ses études, où ont été déjà découverts deux beaux établissements de thermes, un tombeau (Fabricia) et une basilique chrétienne, notre distingué collègue M. Joly, maire de Guelma, a continué à déblayer, le long de la voie perpendiculaire au *Cardo Maximus*, de nombreuses maisons, dont certaines assez luxueuses; au cours de ces fouilles, il a mis à jour un certain nombre d'inscriptions funéraires, et à côté des grands thermes, sur une pierre calcaire de 0^m49 d'épaisseur, 0^m96 de hauteur et 0^m59 de largeur, une dédicace dont les lettres ont 0^m04 de hauteur et dont voici la traduction :

Pour le salut des Empereurs Césars, L. Septime Sévère, pieux, pertinax, auguste, père de la patrie, et M. Aurèle Antonin (Caracalla), auguste, et de L. Septime Géta Caesar (le nom de Géta effacé par ordre de Caracalla) et de Julia, auguste mère, mère des camps; Quintus Mattius Rusticus Flavianus avait promis, à cause de son édilité, outre la somme fixée par la loi, une statue, et cette statue il l'a faite

ayant versé la somme honoraire par dessus le marché et l'a dédée donnant, le jour de la dédicace, un spectacle de gymnastes.

Khamissa. — Les fouilles de Khamissa, toujours dirigées par le dévoué et infatigable M. Joly, ont donné, cette année encore, des résultats intéressants.

L'édifice, voisin du Nymphée, situé en haut du perron de douze marches, est bien un temple dont les dimensions sont, à l'intérieur des murs, de 7 mètres de large sur 8 mètres de long, et dans lesquels on a découvert une bonne statue de Pluton, en marbre, haute de 2^m66, y compris 0^m10 de socle; cette statue a été transportée dans le Musée de Guelma, son maintien sur place ne pouvant avoir lieu, sans crainte de détérioration.

Du côté du *forum novum*, tout près de l'arc, les fouilles ont mis à jour les fragments d'une inscription en cinq lignes, dédée à Septime Sévère, mais qui n'a pu être restituée que partiellement. En voici la traduction, le nom du dédicant manque :

A L. Septime Sévère, pieux, pertinax, auguste, arabique, adiabénique, parthique, grand pontife, revêtu pour la sixième fois de la puissance tribunice, empereur pour la onzième fois, deux fois consul, proconsul, propagateur de l'empire, père de l'empereur César, Marc-Aurèle Antonin (Caracalla), pieux, et de Septime Géta César; fils du divin empereur César M. Antonin (Marc-Aurèle), pieux, germanique, sarmatique; frère du divin Commode; petit-fils du divin Antonin-le-Pieux; arrière petit-fils du divin Hadrien; petit-fils au troisième degré du divin Trajan le Parthique; petit-fils au quatrième degré du divin Nerva.....onius.... de la tribu Quirina, surnommé Tertu..... (a dédié ce monument).... Conformément à la somme due de 27,000 sesterces (6,750 francs).

Le *forum novum* est maintenant mis à jour; il a la figure d'un rectangle de 71 mètres sur 24; son entrée, formée de trois arcades plein-cintre, était au nord sur le petit côté du rectangle; une partie de ce côté était occupée par des boutiques; six autres boutiques occupent le côté occidental, ce qui peut laisser supposer que cet emplacement pouvait être considéré comme un marché plutôt qu'une place publique.

Près de la grande entrée du forum, trois fragments de frises portant chacune deux lignes d'inscriptions :

le 1^{er} MI CAES FORVM
 HOC LOCO RESTI

[le 2^e IAC BEATISSI
 CI CENSIBVS

le 3^e PINITEVS
 FLAMINIBVS

Deux autres textes ont été exhumés au même forum; l'un, relatif à Constantin-le-Grand, était gravé sur un piédestal portant la statue de cet empereur, dans l'axe de la place, à 10 mètres du mur d'enceinte sud. La pierre de cette inscription a 0^m84 de haut, 0^m53 de large et les lettres ont une hauteur de 55 millimètres, avec intervalle de 0^m01. Voici la traduction de l'inscription :

Au temps très heureux, à Valérius Constantin très grand, auquel sa statue et les inscriptions (qui l'accompagnaient) ayant été transportées des ruines avec vénération, sous le proconsulat de Clodius Hermogenianus, homme clarissime, Flavius Atilius Theodotus, homme clarissime, son légat à

pris soin de procurer une place convenable (appropriée) dans le nouveau forum fondé par lui.

Une seconde inscription, en partie cassée, trouvée adossée au côté ouest de l'avenue, en face de la précédente, porte :

Pour la béatitude des temps..... la statue..... tombée, restaurée, ayant été placée..... les ossements retirés des ruines, sous le proconsulat de Clodius Hermogenianus, amplissime et clarissime personnage, Flavius Atilius Theodotus, personnage clarissime, son légat..... du nouveau forum.

Lors de la démolition d'un mauvais mur berbère, construit sur le dallage même de la place, a été mis à jour un texte assez intéressant, dont M. Paul Monceaux a rendu compte à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres; ce texte porte en haut le monogramme du Christ avec le X et le P, puis une croix en tête de la première ligne, les lettres ont 0^m06 de hauteur :

INBIBE

QVID . LACERAS

ILLOS . QVOS . CRESCERE

RE . SENTIS . TV . TIBI . PORTOR

TV . TECVM . TVA . BVLNERA

PORTAS

Inbibe et Bulnera sont pour Invide et Vulnera.

O envieux, pourquoi déchires-tu ceux que tu sens grandir (prospérer)? Tu es à toi-même ton bourreau; tu portes avec toi tes propres blessures.

D'après M. Paul Monceaux, l'auteur de cette inscription s'est inspiré d'un passage de Saint Cyrien; le texte avait un caractère doublement prophylactique et constituait un talisman contre le mauvais œil

et contre le démon (*invidus*) l'envieux par excellence.

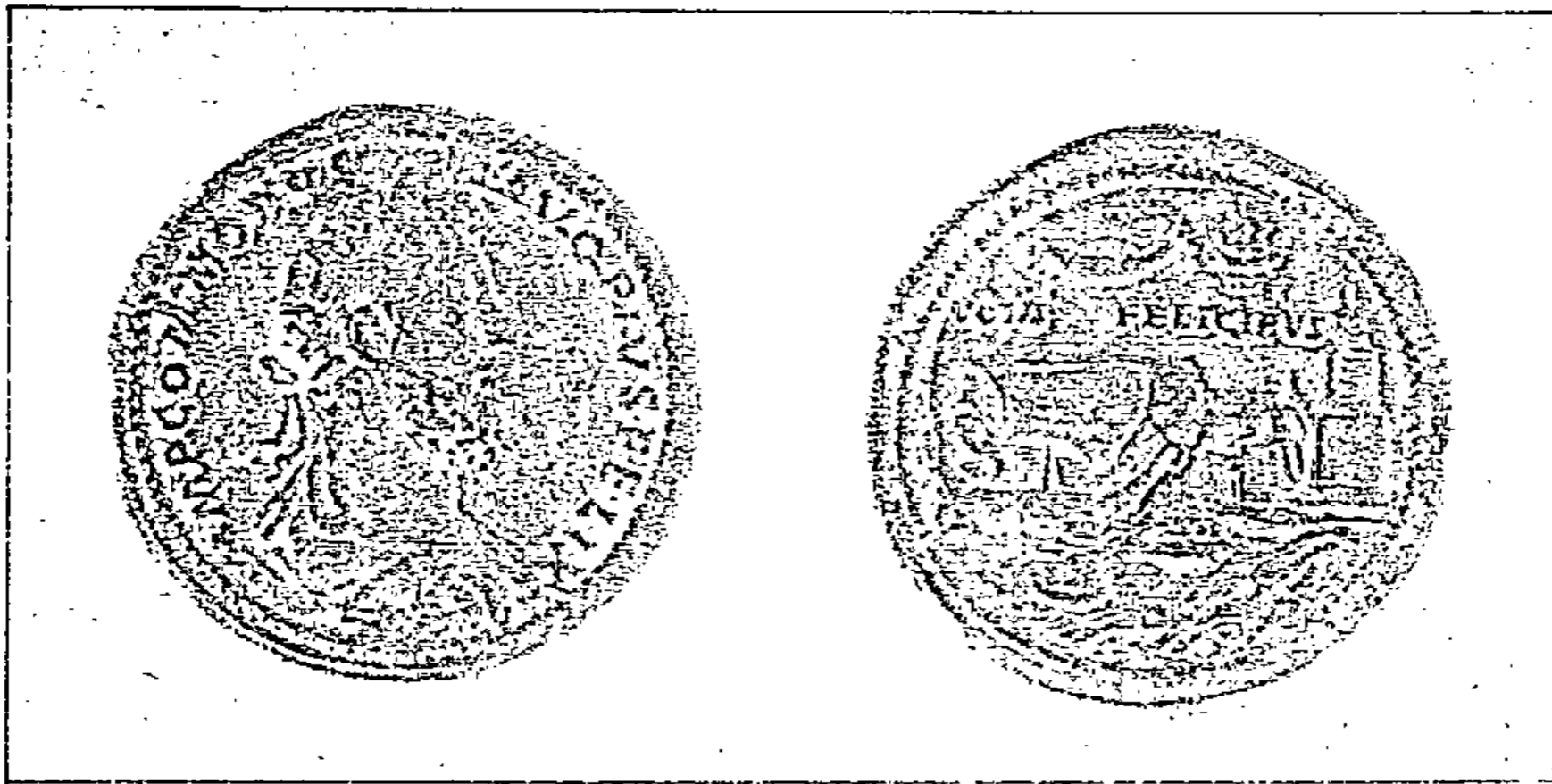
Les fouilles ont, en outre, permis de découvrir de nombreux fragments de statue, des lampes païennes et chrétiennes, des ornements de vêtements et enfin une belle monnaie présentant, à l'avvers, l'empereur Commode, tête laurée, regardant à droite, et en exergue :

FELIX IMP. COMMODVS. AVG. PIVS.

Au revers : grande nef, à la voile gonflée, placée à gauche et voguant vers la droite; elle est conduite par un nautonnier tenant une rame et un gouvernail et aborde au port que domine un phare à trois étages, avec feu dehors. Au rivage, se tient un homme posant la main droite sur un trépied; sous la nef, deux petits bateaux au milieu des flots, l'un à trois rameurs, l'autre à un seul. Au dessous du grand navire, l'inscription :

VOTIS FELICIBVS

Tout en haut de la médaille, une petite nef avec voile, voguant à droite et une barque à un seul rameur.



Le diamètre de la médaille est de 4 centimètres.

Lambèse. — M. Decori, directeur de la Maison centrale, a continué les fouilles en vue d'arriver à déterminer l'emplacement du forum; il a mis à jour plusieurs inscriptions, dont la plupart sont des dédicaces à Trajan Hadrien Auguste, à Flavius Constantin Cæsar, aux dieux sauveurs Esculape et Hygée, à la Victoire auguste.

L'une de ces inscriptions est un texte grec, complété par MM. Cagnat et Monceaux ⁽¹⁾, et dont voici la traduction :

Euandros, médecin des mortels malades, gît dans cette tombe sur une terre étrangère. Astakié m'a nourri et m'a rendu prudent. La mort en se jetant sur moi ne m'a pas pris tout entier, car il y a les enfants que j'ai engendrés. Je suis allé dans la demeure du Cynthe en bon compagnon, et mes enfants, autour de mon corps, ont versé des larmes sincères.

(Le sommet du Cynthe, séjour des dieux, était la demeure de Zeus et d'Athénée (Jupiter et Minerve).

Djemila. — Sous l'intelligente direction du distingué Inspecteur des fouilles, M. de Crésolles, les travaux ont donné d'importants et très intéressants résultats : on a d'abord consolidé la scène du théâtre, restauré et consolidé le forum sud et le forum nord, construit une nouvelle salle au Musée où ont été posées quelques mosaïques provenant de la basilique chrétienne; d'autre part, on a découvert quatre voies nouvelles, des thermes au nord du Capitole, un marché et diverses inscriptions.

De même qu'à Timgad, où un nommé Sextius, d'origine romaine, ancien commandant des cohortes

(1) V. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, janvier 1915, p. XLVIII.

et des ailes de l'armée auxiliaire, flamine perpétuel, octroya à ses concitoyens le marché qui porte son nom, à Cuicul, sous Antonin le Pieux, deux frères : Caius Cosinius Maximus et Lucius Cosinius Primus, appartenant à la tribu Arnensis, dans laquelle Carthage était inscrite, et non à la tribu Papiria qui était celle de Cuicul, furent les bienfaiteurs de la ville. D'après M. René Cagnat, membre de l'Institut et aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, qui a reconstitué les diverses inscriptions relatives à ces deux personnages illustres (1) : Lucius Cosinius Primus, qui devait être l'aîné, puisqu'il portait le prénom de son père, était édile, questeur, duumvir quinquennal, pontife, flamine perpétuel, préfet chargé de rendre la justice *au nom de l'empereur*; de plus, il faisait partie du conseil municipal de Carthage, y avait été nommé édile et enfin augure; son frère, surnommé *Maximus*, était édile, préfet *jure dicundo*, duumvir perpétuel, pontife, admis dans les cinq décuries de juges. C'est Lucius qui, par les soins de Caius Maximus, son frère, et à cause de l'honneur du flaminat perpétuel, dédia, avec ses colonnes, ses statues, le ponderarium et le tholus (le dôme, la coupole), le marché de Cuicul (celui qui vient d'être découvert). Une inscription retrouvée constate que Lucius Cosinius ne manqua pas de rendre hommage, dans le monument qu'il avait élevé, au Dieu du commerce, à Mercure.

Plusieurs autres inscriptions ont été découvertes;

(1) V. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1915, p. 316 et suiv., et *Bulletin du Comité*, 1913, p. CCL. V. aussi *Journal officiel*, 29 avril 1916, annexe p. 189.

parmi les plus intéressantes, nous citerons : une dédiée à Mars Auguste, pour le salut des trois empereurs, *Nostrorum, Dominorum, Augustorum*, sous le consulat de Faustinus et de Rufinus (an 210), une autre à l'empereur César L. Septime Sévère, une autre à A. Julius Celsus, enfant clarissime de A. Julius Pompilius Piso Lævillus, légat de Numidie, patron de la Colonie, et et une autre encore à Julia..... onina, jeune fille clarissime (*clarissimae puellae*) du même Julius Pompilius Piso Lævillus, légat de Numidie, patron de la Colonie.

Timgad. — Le Service des Beaux-Arts a fait restaurer et consolider diverses ruines de Timgad et poser une mosaïque dans le Musée; les fouilles auxquelles il a fait procéder dans cette antique cité, ont amené la découverte de deux voies nouvelles, de plusieurs groupes de maisons, de petits thermes et de quelques fragments d'inscriptions qui, avec les fragments déjà existants, ont permis à M. Cagnat de reconstituer deux inscriptions dédiées à l'empereur Cæsar Marc-Aurèle Antonin, par C. Modius Justus, légat de l'empereur, propréteur, patron de la Colonie, par décret des décurions, aux frais de la ville; la restitution d'une troisième inscription est incomplète : c'est aussi une dédicace au même empereur Marc Aurèle Antonin.

II.

En terminant, nous envoyons, au nom de la *Société archéologique de Constantine*, un souvenir ému aux morts glorieux tombés depuis deux ans pour la défense de la Patrie française, du haut idéal de la

justice et de la liberté des peuples, et nous adressons l'hommage de notre reconnaissance et de notre respectueuse admiration aux vaillants soldats [de Verdun, de Champagne, de Picardie et des autres fronts.

Gloire à la France immortelle ! Gloire à ses vaillants défenseurs !

J. MAGUELONNE,

Président de la *Société archéologique.*

NÉCROLOGIE

M. HINGLAIS,

Vice-Président de la *Société archéologique de Constantine*

M. HINGLAIS (Ulysse) était né à Bitche (Alsace) en 1836; après de fortes études primaires commencées dans cette ville, complétées à Metz, française à cette époque, et qui le sera de nouveau demain, il vint à Paris et puis à Douai où il passa successivement son baccalauréat et sa licence ès lettres.

Ses goûts le poussaient vers le professorat; il embrassa cette carrière avec passion et toute sa vie il la suivit, se consacrant ardemment à l'éducation de ces jeunes générations françaises au sein desquelles il devait garder tant d'excellents souvenirs et d'amitiés profondes.

Il fut tout d'abord nommé à Nice, puis à Vendôme où il resta six ans.

Aux sombres heures de 1870, il vint à Alger, en qualité de Chef de Cabinet de M. du Bouzet, gouverneur intérimaire, puis de M. Alexis Lambert, commissaire extraordinaire de la République; après la paix, il reprit sa carrière, décidé à se dévouer plus que jamais à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse française, à la formation des générations viriles, vaillantes, capables de tous les courages et prêtes à tous les héroïsmes, qui sont en train en ce moment de sauver la France et font l'admiration du monde civilisé.

Après un séjour en France, puis à Bône comme Principal

de Collège, il fut nommé à Constantine, où il dirigea pendant huit années consécutives le Collège Arabe-Français et où il fonda le Lycée de garçons. Appelé au Lycée de Nantes, où il fut Censeur pendant quatre ans, il passa ensuite aux Lycées de Rodez, de Vesoul et de Mâcon dont il fut successivement le Proviseur profondément aimé et estimé de tous.

Admis à la retraite en 1894, il passa d'abord quelques années en Bretagne, mais il avait vécu trop longtemps en Algérie pour l'oublier ; il y revint en 1897, fixa d'abord son séjour à Bône et deux ans plus tard vint s'installer définitivement à Constantine où notre très distingué prédécesseur M. Ernest Mercier, alors Maire de Constantine, lui confia les fonctions qu'il a occupées pendant seize années, de Conservateur de la Bibliothèque et du Musée de la Ville.

Dès son arrivée, il demanda à faire de nouveau partie de notre *Société Archéologique*, à laquelle il avait appartenu lors de son premier séjour dans notre ville ; il assistait régulièrement à toutes nos assemblées et participait à tous nos travaux, nous faisant bénéficier de sa science profonde de l'histoire ; il était incontestablement un des Membres les plus éclairés de notre Compagnie.

Il était Officier de l'Instruction publique, correspondant du Ministère ; à ce dernier titre, il adressait à Paris maintes communications des plus appréciées, mais sa plume élégante ne se bornait pas à ces études souvent arides ; il envoyait à nos journaux des chroniques savoureuses, des nouvelles pleines d'intérêt, des articles d'ordre politique, économique et bibliographique.

Nommé bientôt Vice-Président de notre Société, il fit paraître successivement dans notre *Recueil* plusieurs intéressantes notices, dont les plus importantes sont : *le Cippe de T. Claudius Cilius, un Dieu therme, la mosaïque tombale de Chabersas* (près de Constantine), *la source d'Ain-el-Ksar* (près de Rouffach).

Dans l'intervalle, il commentait, avec son autorité incon-

testée, les inscriptions romaines, libyques ou puniques nouvellement découvertes dans le département.

En 1902, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de la *Société Archéologique*, il donna, au théâtre, sous la présidence de M. Cagnat, Membre de l'Institut et Professeur au Collège de France, une conférence publique dans laquelle, avec une élévation d'idées des plus remarquables et un style des plus châtiés, il fit l'historique de la société et le panégyrique des hommes dévoués à la science qui avaient le plus contribué à sa fondation.

Travailleur infatigable, il consacra ses heures de loisir au classement méthodique des nombreuses merveilles du musée archéologique de notre ville, et, en 1904, il fit paraître le catalogue complet des trésors qu'il contient. Grâce à lui, le musée s'est enrichi de nombreux objets d'art et d'antiquité qui ont nécessité son agrandissement et son installation dans une seconde salle de l'Hôtel de Ville, que M. le Maire Morinaud, avec son amabilité habituelle, s'empressa de mettre à sa disposition.

Son activité était inlassable ; son esprit, avide de science, n'était pas seulement tourné vers l'histoire et les curiosités archéologiques ; l'étude des Belles Lettres avait pour lui un attrait et un charme particuliers, et les auteurs de l'antiquité, grecs et latins, lui étaient familiers ; il s'intéressait, en outre, à toutes les questions nouvelles, et les nombreux articles qu'il faisait paraître dans les journaux ou dans les revues, témoignent de ses connaissances variées, de la vigueur de son intelligence et de l'étendue de sa grande érudition.

Conteur agréable, il contribuait par le charme de sa parole, à rendre très intéressantes les réunions de notre Compagnie, où il était toujours religieusement écouté, car chacun était heureux de rendre hommage à son talent incontesté et à sa grande aménité qui n'avait d'égale que sa grande modestie.

Il ne comptait parmi nous que des amis et des admira-

teurs ; aussi sa perte sera-t-elle ressentie de nous tous, mais son souvenir restera gravé dans nos cœurs ; il a honoré notre Société pendant de longues années et son nom est de ceux qui passent à la postérité.

Nous ajoutons en terminant que M. HINGLAIS était Président de la *Société des Alsaciens-Lorrains*, et Président fondateur de l'*Université populaire de Constantine*, à laquelle il avait donné tout son activité ; on peut dire par conséquent que sa vie toute entière a été vouée à l'enseignement public ; le surmenage physique et cérébral qu'il s'était imposé devait fatalement épuiser ses forces ; il est mort au travail comme il avait toujours vécu.

La *Société Archeologique* adresse à sa digne compagne et à ses enfants l'hommage de sa plus vive sympathie et l'expression de ses condoléances les plus attristées.

J. M.

M. JAUBERT (Henri-Paul-Antoine-Marie)

M. JAUBERT était né à Marseille le 11 novembre 1852 ; après de fortes études, il entra à l'Abbaye des Bénédictins de Solesmes, où il prit l'habit le 9 novembre 1872, tandis que sa sœur se consacrait à Dieu dans l'Abbaye des Bénédictins de Sainte-Cécile.

Ordonné prêtre le 15 juin 1898, il fut envoyé à l'Abbaye de Marseille, au Monastère de Sainte Marie-Magdeleine ; quelques années après, ayant obtenu de ses supérieurs la permission de se consacrer complètement à l'Apostolat, il se rendit en Algérie sur la demande de M^{sr} Lavigerie et s'y livra avec zèle à la prédication ; choisi par M^{sr} Cazaniol, alors Evêque de Constantine et d'Hippone, comme Secrétaire général de l'Evêché, il occupa ces hautes et honorables fonctions jusqu'au moment, en 1913, où il se décida à reprendre la vie monastique.

Il fut envoyé alors au couvent de San-Bernardino (1), à Chiari, province de Breschia (Italie), dont il faisait partie au moment de sa mort.

Dès son arrivée à Constantine, il demanda à entrer dans notre Compagnie, où sa grande érudition et ses fortes études d'archéologie chrétienne lui assignèrent bientôt une des premières places ; ses travaux, justement appréciés en haut lieu, lui valurent successivement les palmes académiques et la rosette d'Officier de l'Instruction publique.

Travailleur infatigable et modeste, il consacra ses trop rares moments de loisir à classer méthodiquement les ouvrages et les volumes de la bibliothèque de notre Société.

(1) Nous sommes heureux d'adresser ici nos plus vifs remerciements au R. P. Dom J. Christophe Gauthey, le très distingué supérieur de ce couvent, qui a eu l'extrême amabilité de nous fournir les renseignements qui ont permis d'établir cette notice nécrologique.

Nous avons de lui de nombreux travaux d'histoire et d'archéologie ; en 1886, il avait publié, à Marseille, une notice sur *Notre Dame de Lorette, près Brignoles* ; en 1890, des *Notes sur les anciennes madones de Marseille* ; en 1895, *le panégyrique de St-Benoit d'Aniane*, puis successivement *les Bénédictins d'Aix pendant la peste de 1720-1721* ; *Marie de Montlaur, Maréchale d'Ornano, et le relèvement du culte catholique dans la région d'Aubenas* ; *l'Hôtel-de-Ville et l'Obélisque d'Arles* ; une *Notice sur les reliques trouvées dans la région de N'gaous*.

Dans le *Recueil* de notre Société, il a fait paraître :

Le reliquaire d'Enchir-Akrib et Ruines romaines d'Ain-Touta ; *deux lampes chrétiennes et une ampoule de Saint Menna* ; des *Notes d'histoire et d'archéologie concernant le diocèse de Constantine et d'Hippone* ; *les anciens évêchés et les ruines chrétiennes de la Numidie et de la Sitifienne* ; *les reliques de Saint Augustin* ; *Augustiana* ; et tout récemment une *Notice biographique sur Morcelli et des recherches sur les reliques de Saint Augustin*.

Rappelé en Afrique en 1915 pour prêcher le carême à Philippeville, il en profita pour venir passer une journée parmi nous à Constantine ; c'est au retour de ce voyage qu'il fut frappé d'apoplexie à Valence, en Dauphiné. Transporté dans la Maison des Sœurs Trinitaires de cette ville, il ne survécut que quelques jours à cette attaque, et il expira le 9 juin de la même année, dans les sentiments de la plus vive piété, assisté de l'un de ses confrères de Marseille.

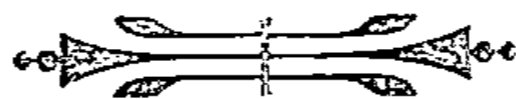
Causeur aimable et fin, M. l'Abbé JAUBERT avait su, par sa grande bonté et sa parfaite aménité, gagner l'estime de tous ceux qui l'ont approché ; la *Société Archéologique* gardera pieusement son souvenir.

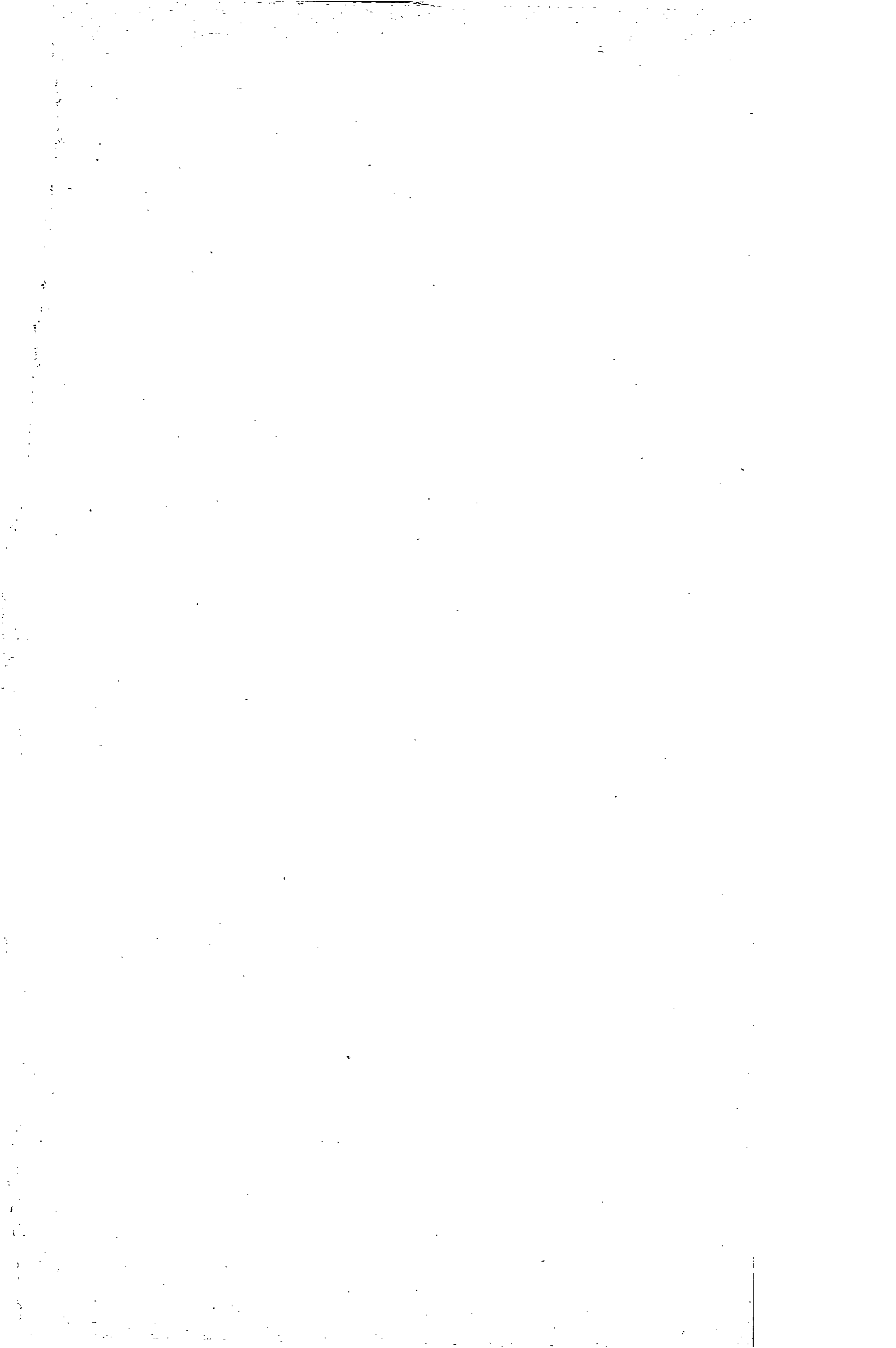
J. M.

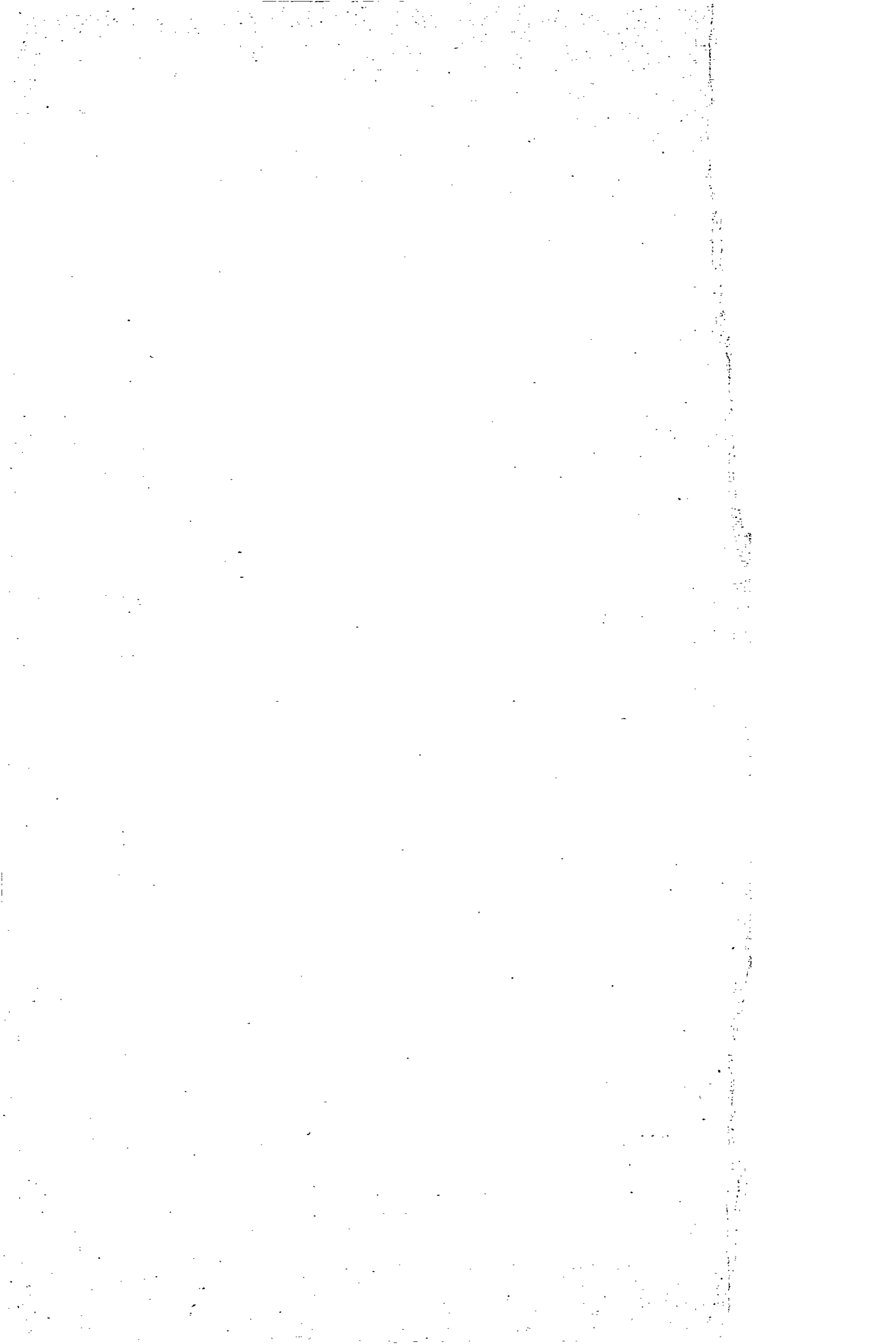
TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉSIDENTS HONORAIRES. — Composition du Bureau pour 1915 et Commission des manuscrits	III
MEMBRES HONORAIRES.	IV
MEMBRES TITULAIRES.	V
MEMBRES CORRESPONDANTS.	VIII
SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.	XI
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	XV
Cervus (Megaceroides) Algericus. — M. L. JOLEAUD.	
	1
Le Djebel Miloq. — M. Gustave MERCIER	69
Notice sur deux nouvelles inscriptions lybiques trouvées dans la région de Souk-Ahras. — M. E. GOUSSE.	77
Les Lignes d'auges des Eglises et des autres monuments de l'Afrique ancienne — M. le docteur L. CARTON	81
Nouvelles inscriptions. — M. E. CHOISNET	93
Notice sur un fragment d'inscription découvert à Constantine d'un Pactumeius Fronto. — M. Joseph BOSCO.	97
Le Krètt Faraoun. — M. L. JACQUOT	115
Varia : La main-d'œuvre à l'époque romaine. — Poste-vigie de Tekout — Les Chasses-roues romains. — Les Pierres à cupules. — M. L. JACQUOT.	121
Le Bénitier de l'église de Lemellef (Kerbet-Zembia). — M. Achille ROBERT	127

	Pages.
<i>Stèle funéraire de la mehta Hameria</i> (Sétif). — M. L. JACQUOT.	131
<i>Khanquet Sidi Nadji</i> (Quelques inscriptions arabes inédites). — M. Gustave MERCIER. .	135
<i>Monument gréco-punique de la Souma</i> (près Constantine). — M. BONNELL	167
<i>La Grotte des Pigeons à Constantine.</i> — M. DE- BRUGE	179
<i>Note sur une inscription libyque d'Héliopolis</i> (Constantine). — M. SOLIGNAC.	181
<i>Réflexions et suppositions au sujet des décou- vertes faites à la Souma.</i> — M. THÉPENIER .	185
<i>Note sur de nouvelles inscriptions latines des en- virois de Constantine et sur une inscription arabe découverte à Constantine.</i> — M. Joseph Bosco	201
<i>Epitaphe du Hamma</i> (Azimacia) — M. L. CHAR- RIER.	233
<i>Inscriptions romaines relevées dans le canton de Fedj-M'zala.</i> — M. MARCHETTI.	235
<i>Inscriptions latines.</i> — M. Joseph PARRÈS . .	239
<i>Nouvelles stations de représentations rupestres de la région du Khroub</i> (Constantine). — MM. Marcel SOLIGNAC et Joseph Bosco . .	243
<i>Chronique Archéologique Départementale.</i> — M. J. MAGUELONNE	251
Nécrologie :	
M. HINGLAIS (Ulysse)	261
M. JAUBERT (Henri-Paul-Antoine-Marie) . .	265





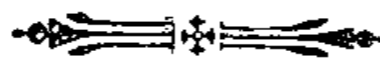


RÉCUEILS DES NOTICES & MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE CONSTANTINE



1^{re} SÉRIE épuisée, sauf les années :

1856-57

1862

1864

1865

1866

qui se vendent à raison de 12 fr. le volume.

2^e SÉRIE. — 1867-1882 : 10 fr. le volume.

3^e, 4^e et 5^e SÉRIES : 5 fr. le volume.

Ces prix sont réduits de 50 % en faveur des membres titulaires de la Société et de 25 % en faveur des membres correspondants de la même Société.



EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE



ARTICLE PREMIER. — La Société archéologique du département de Constantine a été fondée en 1852 dans le but de recueillir, de conserver et de décrire les monuments antiques du département; elle a aussi pour but de favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie algérienne; elle peut accueillir également des communications intéressant l'Afrique septentrionale.

ART. 3. — Le nombre des membres titulaires est illimité. On en fait partie après en avoir fait la demande par écrit, avoir été présenté par deux membres et admis au scrutin secret et à la majorité des voix dans la séance qui suit celle de la présentation.

ART. 22. — Les membres correspondants, sur leur demande écrite et sur leur présentation par deux membres titulaires, sont admis à la pluralité des voix dans la séance qui suit celle de leur présentation. La Société peut aussi conférer d'office ce titre à des personnes qui lui adressent des travaux pour son *Recueil* ou des communications utiles.

ART. 29. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des faits et déductions historiques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*.

ART. 32. — Les membres titulaires de la Société sont astreints à une cotisation annuelle de douze francs, les membres correspondants à une cotisation annuelle de cinq francs, payable intégralement dans le courant du mois de janvier.

Le prix du diplôme est fixé à cinq francs pour les membres titulaires ou correspondants.

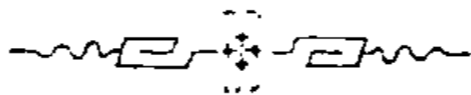


TABLE DES MATIERES

PRESIDENTS HONORAIRES. - Composition du Bureau pour 1915 et Commission des manuscrits

MEMBRES HONORAIRES

MEMBRES TITULAIRES

MEMBRES CORRESPONDANTS

SOCIETES CORRESPONDANTES

SOCIETES ETRANGERES

Cervus (Megaceroides) Algericus. - M. L. JOLEAUD

Le Djebel Milloq. - M. Gustave MERCIER

Notice sur deux nouvelles inscriptions lybiques trouvées dans la région de Souk-Ahras. - M. E. GOUSSE

Les Lignes d'auges des Eglises et des autres monuments de l'Afrique ancienne - M. le docteur L. CARTON

Nouvelles inscriptions. - M. E. CHOISNET

Notice sur un fragment d'inscription découvert à Constantine d'un Pactumeius Fronto. - M. Joseph Bosco

Le Krètt Faraoun. - M. L. JACQUOT

Varia: La main-d'oeuvre à l'époque romaine. - Poste-vigie de Tekout - Les Chasses-roues romains. - Les Pierres à cupules. - M. L. JACQUOT

Le Bénitier de l'église de Lemellef (Kerbet-Zembia). - M. Achille ROBERT

Stèle funéraire de la mehta Hameria (Sétif). - M. L. JACQUOT

Khanguet Sidi Nadji (Quelques inscriptions arabes inédites). - M. Gustave MERCIER

Monument gréco-punique de la Souma (près Constantine). - M. BONNELL

La Grotte des Pigeons à Constantine. - M. DEBRUGE

Note sur une inscription libyque d'Héliopolis (Constantine). - M. SOLIGNAC

Réflexions et suppositions au sujet des découvertes faites à la Souma. - M. THEPENIER

Note sur de nouvelles inscriptions latines des environs de Constantine et sur une inscription arabe découverte à Constantine. - M. Joseph Bosco

Epitaphe du Hamma (Azimacia) - M. L. CHARRIER

Inscriptions romaines relevées dans le canton de Fedj-M'zala. - M. MARCHETTI

Inscriptions latines. - M. Joseph PARES

Nouvelles stations de représentations rupestres de la région du Khroub (Constantine). - MM. Marcel SOLIGNAC et Joseph BOSCO

Chronique Archéologique Départementale. - M. J. MAGUELONNE

Nécrologie:

Nécrologie: M. HINGLAIS (Ulysse)

Nécrologie: M. JAUBERT (Henri-Paul-Antoine-Marie)